Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13654750

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1766.

EXTRAIT.

Précis de la Matiere médicale, contenant les connoiſſances les plus utiles ſur l'hiſtoire, la nature, les vertus & les doſes des médicamens, tant ſimples qu'officinaux, uſités dans la pratique actuelle de la médecine, avec un grand nombre de formules éprouvées; traduction de la ſeconde Partie du Précis de la Médecine pratique, publié en latin par M. LIEUTAUD, Médecin des Enfans de France. A Paris, chez Vincent, 1766, *in*-8°.

LORSQU'ON réfléchit au nombre prodigieux de médicamens ſimples que la nature nous fournit pour combattre les maux qui affligent l'humanité, & qu'on parcourt les

préparations & combinaisons presque aussi nombreuses que les Médecins en ont faites, pour les adapter aux différens cas qu'ils rencontroient dans leur pratique, on sent combien il est difficile de ne pas se méprendre dans le choix de celui qui convient le mieux dans chaque maladie & dans les différentes circonstances où l'art est obligé de venir au secours de la nature. C'est pour faciliter ce choix aux jeunes Praticiens, que M. Lieutaud a composé le Précis que nous annonçons; Précis qu'il a d'abord publié en latin, mais qu'on a cru devoir traduire en françois, pour le rendre d'un usage plus commun & plus universel.

Cet Auteur, prenant pour guides l'expérience & la pratique de la médecine, a choisi, parmi le nombre infini de médicamens simples, & de médicamens composés sur lesquels on pourroit recueillir une bibliotheque très-nombreuse, ceux qui, étant prescrits journellement par les Praticiens les plus employés, peuvent passer pour éprouvés, & ceux dont il a lui-même fait usage avec succès. Il a évité de surcharger son livre de ces remedes surannés, dont le peu d'efficacité a fait abandonner l'usage, malgré la célébrité dont ils ont joui autrefois: il a cru devoir omettre aussi un grand nombre de médicamens & de compositions sans

vertu, qu'on preſcrit cependant encore tous les jours aux malades, par un reſte des anciens préjugés. Pour rendre ſon ouvrage plus complet, M. Lieutaud a cru devoir rapporter un grand nombre de formules magiſtrales, éprouvées par les plus habiles Praticiens, ou dont il a fait uſage lui-même avec ſuccès. Il a évité, en compoſant ces formules, d'y entaſſer un grand nombre de médicamens, dont les qualités ſe détruiſent le plus ſouvent. On trouve, à la ſuite de l'expoſition des remedes ſimples & officinaux, des remarques ſur chacun d'eux en forme de Commentaire. Notre Auteur y fait connoître la nature des ſubſtances ſimples que les trois regnes fourniſſent à la médecine, & ce qui entre dans la compoſition des remedes pharmaceutiques ou officinaux : il donne, en peu de mots, une idée des opérations chymiques auxquelles on les ſoumet. Il détermine, avec exactitude, les vertus médicinales de ces divers genres de remedes, & indique, avec beaucoup de préciſion, la doſe à laquelle on doit les preſcrire; enfin, il a eu ſoin d'indiquer les précautions qu'il eſt néceſſaire de prendre dans leur adminiſtration pour en aſſurer l'effet.

Un article important, qui, comme l'obſerve l'Editeur, eſt particulier à cette matiere médicale, & qu'on chercheroit même inutilement dans tout autre ouvrage, eſt

celui des eaux minérales dont on fait uſage aujourd'hui. M. Lieutaud a expoſé avec exactitude & préciſion, & d'après l'expérience, les qualités & les vertus des eaux minérales, tant chaudes que froides, & des bains, avec la maniere dont la pratique moderne les fait prendre, & les maladies dans leſquelles on a coutume de les preſcrire.

La diſtribution de l'ouvrage eſt auſſi ſimple que naturelle. Les médicamens y ſont diviſés en *internes* & en *externes ;* ce qui fait l'objet des deux Livres qui compoſent ce Précis. Après une courte introduction, dans laquelle l'Auteur donne quelques avis généraux ſur l'uſage des remedes ſimples, & une idée des différentes formes ſous leſquelles on a coutume de les adminiſtrer, il traite, dans une premiere ſection, des médicamens généraux qui paroiſſent agir ſur toute l'économie animale, tant ſur les ſolides que ſur les fluides ; la ſeconde comprend les médicamens conſacrés au traitement des maladies de certaines parties, ou qui exercent leur action principalement ſur ces parties. Le ſecond Livre eſt également diviſé en deux ſections. La premiere comprend les médicamens généraux qui peuvent s'appliquer à toutes les parties du corps ; la ſeconde, ceux qui ſont conſacrés au traitement de certaines parties du corps, ou qu'on a coutume d'y employer. Ce ſecond Livre

eſt auſſi précédé d'une introduction dans laquelle M. Lieutaud fait connoître les différentes formes ſous leſquelles on applique les médicamens externes.

Dans l'impoſſibilité de ſuivre notre Auteur dans tous les détails où il entre ſur ces différens genres de médicamens, nous nous contenterons, pour faire connoître plus particuliérement la méthode qu'il a ſuivie, de donner un Précis de ce qu'il dit des apéritifs. » On donne, dit-il, le titre d'*apéritifs* » aux médicamens dont l'effet eſt de ren- » dre fluides & de mettre en mouvement » les humeurs viſqueuſes qui s'arrêtent & » prennent de la conſiſtance. Un autre effet » eſt de lever les embarras qui ſe trouvent » dans les vaiſſeaux, & de faciliter par-là la » circulation. « Il indique enſuite les ſignes par leſquels on peut connoître ce genre d'indiſpoſition ; telles ſont l'augmentation de volume, la dureté & une certaine douleur ſourde, accompagnée d'une ſenſation de peſanteur. » Mais, ajoute-t-il, lorſque » ces accidens ne ſe remarquent pas, comme » cela arrive fort ſouvent, on ne peut que » conjecturer ou deviner la cauſe ou le ſiege » de la maladie. Il n'eſt pas poſſible de » s'aſſurer d'une maniere plus certaine, ſi » c'eſt l'obſtruction des viſceres qui cauſe » certains maux, comme les affections hy- » pocondriaques & hyſtériques, la ca-

» chexie, l'hydropisie, &c. ou si ces mala-
» dies ont produit l'embarras des viscères.
» Il n'est pas moins difficile de connoître la
» maniere d'agir des apéritifs. Cette matiere
» est encore couverte d'épaisses ténebres,
» quoi qu'en disent ceux qui ne rougissent
» pas de passer leur vie à faire des hypo-
» thèses. Mais les Médecins, qui se glori-
» fient de ne rien apprendre que par l'obser-
» vation, mettent toute leur attention a
» distinguer les cas dans lesquels on doit
» employer tel ou tel remede : il est fort
» permis de s'embarrasser peu du reste. C'est
» une chose digne de remarque, poursuit-il,
» que, dans la classe des apéritifs, il se
» trouve plusieurs remedes qui ne sont pas
» de la même nature, & même dont les
» qualités sont contraires ; de ce genre sont
» les martiaux, ou les remedes que fournit
» le fer : on les met à la tête des apéritifs.
» Cependant on ne peut pas douter que ces
» remedes ne soient encore astringens ; pro-
» priété qui paroît entiérement opposée à
» celle que l'on désigne par le mot d'*apé-*
» *ritif*. Cette singularité n'empêche pas
» cependant que l'on ne mette les mar-
» tiaux au nombre des meilleurs apéritifs &
» désobstructifs ; cette conduite est autorisée
» par l'expérience. On ne peut pas douter
» que les médicamens tirés du fer, n'agis-
» sent, non pas en divisant & en atténuant

» les humeurs épaiſſes, comme on le dit » pour l'ordinaire, mais plutôt en faiſant » renaître l'élaſticité néceſſaire dans les vaiſ- » ſeaux qui, par leur relâchement, n'étoient » plus en état d'agir ſur les humeurs pour » les atténuer & les rendre fluides. Cette » maniere d'agir rend ſenſible, pourquoi les » martiaux ne conviennent pas à tous les » ſujets, & principalement quand les fibres » ſont tendues & roides. Ils ne peuvent que » nuire quand on les donne en pareille cir- » conſtance; & l'expérience s'accorde avec » le raiſonnement pour démontrer que, » quand on fait prendre les martiaux à con- » tre-tems, c'eſt-à-dire à des ſujets aux- » quels ils ne conviennent pas, ou ſans » avoir fait précéder leur uſage de celui des » humectans & des délayans; alors, dis-je, » les malades éprouvent des difficultés de » reſpirer, l'enflure du ventre, des ſtagna- » tions ou amas de ſéroſités, &c. Ces effets » prouvent évidemment que les médica- » mens que l'on retire du fer, ne ſeront » ſalutaires, qu'autant que le ſyſtême vaſ- » culeux ſera dans un état de relâchement » & de foibleſſe «.

M. Lieutaud rapporte encore à la claſſe des apéritifs les diurétiques ſtimulans ou irritans, dont les bons effets ſont auſſi certains que ceux de tout autre remede, quand ils ſont donnés à propos; les médicamens pur-

gatifs ou cathartiques, donnés comme altérans, ou en petite dose. Après ces idées générales des apéritifs, notre Auteur fait l'énumération de ceux que nous fournissent les trois regnes de la nature; il donne ensuite la liste des médicamens officinaux, dans lesquels on reconnoît cette vertu. Cette liste est suivie d'un grand nombre de formules magistrales d'eaux, de tisanes, de sucs, de petits-laits, d'apozèmes, de bouillons, de vins, de poudres, de bois, d'opiats, de pilules du même genre. Enfin il fait connoître la nature, les préparations, les vertus & les doses des apéritifs les plus usités; tels que le chardon-roland, le petit-houx, la garance, le caprier, la bryone, la verge-dorée, les cloportes, les eaux de Vichy, le fer, le syrop des cinq racines, le safran de Mars apéritif, l'æthiops martial, les pilules de Bontius, la teinture de Mars tartarisée, le sel de genêt, le sel végétal, le tartre martial, la terre foliée de tartre, & les fleurs martiales de sel ammoniac.

EXTRAIT

Traité du Soufre, ou Remarques ſur la diſpute qui s'eſt élevée entre les Chymiſtes, au ſujet du ſoufre, tant commun, combuſtible ou volatil, que fixe, &c ; traduit de l'Allemand de Stahl. *A Paris, chez* Didot *le jeune* 1766, *in*-12.

C'eſt avec raiſon que Beccher & Stahl ſont regardés comme les créateurs de la véritable chymie : avant ces deux hommes célebres, les Chymiſtes n'étoient preſque occupés que de vaines ſpéculations, de phénomenes ſinguliers, & d'objets de ſimple curioſité : les tranſmutations des métaux en or & en argent, un remede univerſel, capable de prolonger la vie juſqu'à pluſieurs ſiecles, étoient le but de toutes leurs recherches. Beccher enviſagea les travaux chymiques d'un autre œil que ceux qui l'avoient précédé : il s'apperçut le premier que la chymie, telle qu'on la pratiquoit, ſe bornoit à l'écorce & à la ſuperficie des choſes, & ne s'embarraſſoit guere d'en approfondir la nature, & que l'analyſe en étoit reſtée à des ſubſtances que l'on regardoit alors comme inaltérables, ou du moins dont la décompoſition paroiſſoit impoſſible ou inu-

tile. Perſonne n'a jetté plus de jour que lui ſur ce que l'on appelle *les principes chymiques ;* mais c'eſt à Stahl ſur-tout que la doctrine de ce grand homme doit le degré de perfection & de clarté où elle eſt portée aujourd'hui. Il en a perfectionné une branche entiere, celle qui a le plus d'étendue, & qui, au jugement d'un Auteur célebre, (M. Venel ; voyez le mot CHYMIE dans *l'Encyclopédie*) étoit la plus difficile à ordonner ; je veux parler des combinaiſons du phlogiſtique, du feu élémentaire, de la troiſieme terre de Beccher. C'eſt ſur-tout dans ſon *Traité du Soufre*, dont nous annonçons ici la traduction, que cette doctrine eſt la mieux développée. Les Chymiſtes François, qui ignorent la langue Allemande, & qui avoient été privés juſqu'ici de cet ouvrage important, ſauront, ſans doute, gré au Traducteur de les avoir mis à portée d'en jouir ; pour les mettre en état de juger de l'utilité de ſon travail, nous allons tâcher de leur donner un précis de cette doctrine.

On ne ſauroit déterminer quel eſt le premier inventeur des trois principes Chymiques. Quoi qu'il en ſoit, depuis Paracelſe, tous les Chymiſtes ont prétendu que toutes les ſubſtances étoient compoſées de *ſel*, de *ſoufre* & de *mercure*, & que c'étoit-là les élémens ou les principes de tous les corps.

Il en arriva comme de toutes les queſtions de théorie : chacun ſe fit une idée particuliere de ces trois principes ; ceux dont les idées étoient les plus groſſieres, prétendirent tirer de tous les corps un ſoufre, un mercure coulant, & un ſel ſemblable à celles de ces ſubſtances minérales que l'on trouve communément, & qui ſont connues de tout le monde. Beccher, qui trouva cette doctrine des trois principes établie, en regarda les inventeurs comme des gens très-éclairés & très-profonds, & prétendit qu'ils n'avoient point été aſſez ſimples pour regarder comme un principe aucun des ſels minéraux connus, ni la ſubſtance minérale connue ſous le nom de *ſoufre*, ni le vif-argent commun qu'on déſigne ſous le nom de *mercure*, & qu'ils n'ont point cru que ces corps étoient les élémens dont les métaux étoient formés & compoſés, ou qu'on pût les réduire en ces ſortes de ſubſtances, comme en leur vrai principe. Il établit donc que la vraie matiere, qui, par ſa combinaiſon intime conſtitue un métal, eſt le même être qui met le mercure dans l'état de fluidité ; celui qui donne au ſoufre l'inflammabilité & la variété de ſes couleurs, & celui qui donne au ſel ce principe terreux ſi ſubtil, qui le rend fuſible au feu ; que les anciens ont eu recours à ces dénominations, parce que ces élémens ou principes ſe trouvent d'une façon

ſenſible, & même, pour ainſi dire, dominent dans les corps ſi connus, que l'on appelle *ſoufre & mercure*, & dans les ſels, en tant qu'ils ſont ſels.

C'eſt à ces principes que Beccher aſſigne les propriétés des métaux, & les effets qu'ils ontcoutume de produire; & il dit que c'eſt le ſel qui leur donne le volume, la peſanteur, la liaiſon, la ſolidité, la fixité au feu, & la fuſibilité; que le ſoufre principe procure la couleur auſſi bien que la combinaiſon intime; facilite la fuſion, & la rend plus parfaite, au moyen de la chaleur du feu, parce que cet être eſt le plus ſuſceptible du mouvement igné, & domine dans toutes les autres ſubſtances inflammables. En un mot, c'eſt le principe qui conſtitue proprement l'eſſence du feu. Le principe mercuriel eſt celui qui conſtitue principalement les métaux, qui leur donne de la liaiſon, de la ductilité & de la ténacité.

Il faut convenir que Beccher n'a pas démontré ſa théorie; il renvoie, pour les preuves, à la ſeconde Partie de ſa *Phyſique ſouterreine*, qui n'a jamais vu le jour; mais il a annoncé un grand nombre de vérités applicables aux métaux, & par-là a donné beaucoup de poids & de vraiſemblance à ce qu'il a avancé. Il reſte encore un grand nombre d'autres faits ſimples & évidens, fondés ſur l'expérience journaliere, qui

prouvent ſur-tout l'exiſtence du principe ſulfureux, & la grande variété des effets qu'il produit dans les métaux ; ces faits, que M. Stahl a recueillis, & qui ſont la baſe du Traité que nous analyſons, peuvent tenir lieu de la démonſtration la plus complete du ſentimtent de Beccher ſur ce principe des corps.

Pour procéder avec ordre, M. Sthal a cru devoir conſidérer dans le principe ſulfureux, 1° ſa propriété relativement au feu ; 2° celle qu'il a de colorer ; 3° ſa combinaiſon intime avec d'autres ſubſtances ſubtiles ; 4° la façon dont il ſe comporte relativement à l'eau & à l'humidité ; 5° ſon étonnante diviſion ; 6° ſa nature, ſoit dans l'état de ſolidité, ſoit dans l'état de fluidité ; 7° où il ſe rencontre.

Relativement au feu, ce principe ſulfureux eſt non-ſeulement un être approprié au mouvement igné, & même celui qui y ſemble uniquement deſtiné ; mais encore, à parler raiſonnablement, ce principe eſt le feu corporel, la vraie matiere du feu, le vrai principe de ſon mouvement dans toutes les combinaiſons inflammables : cependant, hors de la mixtion, il ne donne point de feu, il ſe diſſipe & ſe volatiliſe en particules inviſibles, ou du moins il produit ſimplement de la chaleur, qui eſt un feu inviſible & très-diviſé. C'eſt d'après toutes ces cir-

conſtances réunies que M. Stahl a jugé que l'on ne pouvoit donner à cette matiere de nom plus convenable que celui de la matiere ou du *principe inflammable*. En effet, comme juſqu'ici on ne l'a pu trouver ni reconnoître nulle part, ſans qu'elle fût combinée, & que, par conſéquent, on ne peut point en donner de définition, ni lui donner une dénomination d'après quelque propriété qui lui convienne uniquement, il ſemble que rien n'eſt plus raiſonnable que de la nommer d'après les effets généraux qu'elle produit même dans ſes dernieres mixtions; c'eſt ce qui a engagé notre Auteur à lui donner le nom grec de *phlogiſton*, phlogiſtique ou inflammable. Malgré cette propriété, un phénomene digne d'être remarqué, c'eſt que cet être, tant qu'il ſe trouve dans une mixtion propre à frapper les ſens, ne peut point être détruit par le feu, mais réſiſte à ſa plus grande violence, ſans ſubir aucun changement, lorſque l'air libre ne peut pas l'entraîner. C'eſt ce que M. Stahl démontre par le noir de fumée qui, comme on le ſait, eſt une eſpece de ſuie ou plutôt de charbon qui s'éleve dans la combuſtion de l'huile eſſentielle de térébenthine: or, cette matiere placée dans un vaiſſeau fermé exactement, de maniere que l'air ne puiſſe ni y entrer ni en ſortir, peut ſoutenir le feu le plus violent, ſans rien perdre de ſa

ſubſtance. Il eſt aiſé de s'aſſurer que cette eſpece de ſuie étoit le principe de l'inflammabilité dans cette huile, puiſque, ſi on la met & qu'on la preſſe dans un creuſet qu'on aura ſoin de recouvrir, qu'on la faſſe rougir, pour en dégager l'huile non décompoſée qui s'y trouve, qu'on la vuide enſuite, & qu'on l'allume avec un morceau de bois enflammé, elle brûle paiſiblement, & ſe diſſipe peu-à-peu, ſans laiſſer aucun veſtige de réſidu.

Cette expérience prouve, d'une façon très-ſimple, une vérité que Beccher s'eſt donné beaucoup de peine à démontrer; ſavoir, que la matiere, qui, principalement & originairement eſt propre à l'inflammation, eſt terreuſe & ſolide, & n'eſt point volatile par elle-même dans le ſens ordinaire. Il faut d'abord que cette ſubſtance qui ſe trouve, ſoit dans la terre, ſoit dans l'air, ſous une forme ſolide, ſe combine peu-à-peu avec un corps aqueux & humide, dont il puiſſe enſuite être dégagé très-rapidement, par un mouvement ſubtil qui lui appartient en propre. On ne manque point d'expériences pour démontrer une très-grande quantité de principes aqueux dans ces huiles obtenues par la diſtillation; & c'eſt à cette eau que notre Auteur attribue la volatilité qu'elles montrent lorſqu'elles ſont expoſées au feu. C'eſt auſſi à cette eau qu'il faut attribuer la production de la flamme que ces huiles

donnent ; & cela ſe fait d'une maniere très-ſimple. En effet, l'eau eſt miſe en expanſion par le mouvement rapide du principe inflammable ; & par-là elle étend ou met auſſi en expanſion la partie inflammable qui eſt allumée. C'eſt pour la même raiſon qu'une huile eſſentielle, trop échauffée dans un vaiſſeau fermé, le briſe : l'eau pure, miſe en expanſion, & réduite en vapeurs, produit le même effet : au lieu que le principe inflammable n'eſt point propre par lui-même à ſe dilater, ou n'a point d'élaſticité.

Cette expérience eſt encore très-propre à démontrer l'effet colorant du principe inflammable, puiſqu'en ſe dégageant de la mixtion qui conſtitue l'huile, il ſe montre ſous une couleur très-noire ; & pour juger juſqu'à quel point cette matiere colorante s'étend, on n'aura qu'à mêler une légere portion de ce noir de fumée avec une maſſe conſidérable de quelque matiere blanche, & l'on verra qu'elle percera au travers, quoique ce mêlange, avec quelque ſoin qu'on l'ait broyé, ſoit encore, dans le fond, un corps groſſier, dans lequel les petites molécules colorantes très-ſubtiles ſont cachées par les particules non colorées qui ſont plus groſſieres. On a un exemple d'une diviſion encore plus grande : ſi on réduit en une poudre très-fine un verre de plomb fort tendre, compoſé de quatre ou cinq parties

de *minium*, & d'une partie de cailloux blancs pulvériſés, & enſuite fondus parfaitement, qu'on expoſe cette poudre au-deſſus d'une diſſolution de ſoufre dans un alkali, pendant qu'on y verſe du vinaigre diſtillé, pour en dégager le ſoufre, la vapeur ſubtile qui s'éleve de ce mêlange ſuffira pour rendre cette poudre d'un brun noirâtre. L'encre de ſympathie, trop connue pour que nous entrions dans aucun détail à ſon ſujet, fournit un nouvel exemple de la même choſe. Ces effets, ainſi que la propriété que le ſoufre a de noircir l'argent, viennent principalement de la ſubſtance inflammable qu'il renferme, attendu que ſes autres principes n'ont rien qui ſoit propre à opérer de pareils phénomenes. On peut en dire autant de la propriété que le ſoufre a de prendre une couleur rouge, lorſqu'il eſt diſſous ou diviſé par différens ſels ou par des huiles. M. Stahl réfute, à ce ſujet, l'explication que Kunckel a donnée de ce phénomene, qu'il paroît attribuer aux ſels plutôt qu'au ſoufre, ſous prétexte que tous les alkalis fixes & toutes les huiles diſtillées ne prennent pas, avec le ſoufre, un rouge également vif.

Une foule d'expériences concourent à démontrer les diverſes combinaiſons dans leſquelles le principe inflammable peut entrer. Avant de donner le détail de ces expé-

riences, M. Stahl propoſe d'abord, comme une regle que Kunckel avoit déjà indiquée, mais qu'il avoit mal énoncée, qu'*on doit reconnoître pour les véritables principes qui conſtituent un corps, ceux avec leſquels on peut le former, & dans leſquels on peut le réſoudre.*

Comme la combinaiſon intime du principe inflammable ne ſe fait nulle part en ſi grande abondance, & ſi conſtamment que dans les végétaux, c'eſt le premier exemple qu'il a cru devoir alléguer. En effet, il y a lieu de croire, que, dès les commencemens de la formation de la matiere huileuſe ou réſineuſe, il a fallu qu'il ſurvînt quelque ſubſtance qui s'unit corporellement à la graine, & qui, avec les principes qu'elle contient, formât ces mixtes inflammables qui s'uniſſent & s'incorporent enſuite avec toutes les parties des végétaux; puiſque, lorſqu'on brûle des plantes ou quelques-unes de leurs parties à feu nud, & ſur-tout dans les vaiſſeaux fermés, on voit clairement qu'il paſſe, à la diſtillation, une portion de matiere graſſe, & que, dans le réſidu qui eſt un charbon, il reſte une grande quantité de matiere inflammable qui ne peut en être dégagée qu'en les brûlant à l'air libre.

La même choſe arrive viſiblement aux animaux, par le moyen des végétaux dont

ils ſe nourriſſent ; c'eſt ce que prouve clairement le beurre. La formation artificielle du ſoufre & ſa décompoſition démontrent que la même choſe a lieu dans le regne minéral. Notre Auteur rapporte à ce ſujet la maniere dont il parvint à découvrir cette formation : c'eſt en tentant de réduire, avec du charbon en poudre, une matiere ſaline, formée par la détonation d'une diſſolution d'argent dans un foie de ſoufre avec le nitre ; il obtint de nouveau un véritable foie du ſoufre réſultant de l'union du ſel alkali avec un ſoufre nouvellement formé par la combinaiſon du principe inflammable des charbons avec l'acide vitriolique, qui, dans la détonation, s'étoit dégagé du ſoufre, & s'étoit uni avec l'alkali fixe, avec lequel il avoit compoſé un tartre vitriolé. Il fit plus ; il décompoſa ce ſoufre artificiel, en le tenant expoſé à un feu doux ; après l'avoir pulvériſé, il ne lui reſta qu'un tartre vitriolé, la matiere inflammable s'étant diſſipée peu-à-peu, & ayant laiſſé l'acide du ſoufre qui s'étoit uni à l'alkali fixe, ce qui remplit parfaitement les conditions de la regle propoſée. Les réductions des métaux imparfaits & leur calcination démontrent également la combinaiſon du principe inflammable ou ſulfureux avec les autres principes de ces ſortes de corps. L'æthiologie de cette réduction, entiérement inconnue avant Stahl,

eſt bien propre à démontrer ſa doctrine ſur ce principe inflammable, & jette un très-grand jour ſur tous les travaux de la métallurgie. Nous ne le ſuivrons point dans les détails où il entre à ce ſujet: nous invitons nos lecteurs à recourir à l'ouvrage lui-même; ils y trouveront une infinité d'expériences que les bornes que la nature de notre ouvrage nous force de nous preſcrire, ne nous permettent pas de rapporter: nous nous contenterons de faire obſerver que toutes ces expériences démontrent que c'eſt le principe inflammable qui donne aux métaux imparfaits la ductilité & l'état métallique; ſans cela la fuſion leur fait prendre l'état d'un verre qui ſe réduit en poudre.

Le nitre peut encore ſervir à démontrer l'exiſtence de ce principe ſulfureux: on ſait qu'il s'enflamme avec les charbons; la même choſe lui arrive auſſi avec la limaille de fer & avec l'étain en grenaille: il réduit le plomb en une vraie litharge, lorſqu'on les mêle enſemble, & qu'on met ce mêlange dans un creuſet rougi. On peut en dire autant du ſoufre, qui s'enflamme avec le fer, l'étain & le plomb; des lames de cuivre, miſes dans un braſier ardent, donnent les couleurs de l'arc-en-ciel à la flamme; &, pendant ce tems, leur ſurface ſe calcine. D'un autre côté, le rétabliſſement de ces métaux dans leur état naturel, ou leur ré-

duction, fait voir que la ſubſtance inflammable eſt réellement une partie des métaux; par cette réduction, les métaux reprennent leur éclat, leur ductilité, leur denſité & leur conſiſtance. En un mot, pour parler plus clairement, par la réduction on leur reſtitue le principe inflammable qui leur avoit été enlevé par la calcination, ou par la détonation avec le nitre.

Il n'eſt pas ſi aiſé de démontrer le principe inflammable dans les métaux parfaits, ou ce que les Chymiſtes ont appellé *ſoufre métallique* ou *ſoufre fixe*. Tous ceux qui ont dit quelque choſe de plauſible de ce ſoufre des métaux, en ont parlé comme d'une ſubſtance qui étoit le principe & la cauſe corporelle, 1° de la couleur des métaux; 2° de la liaiſon & de la combinaiſon intime des autres principes; 3° de leur conſiſtance métallique, de leur denſité, de leur ductilité: à quoi l'on peut ajouter, 4° que tous ceux qui affectent de parler d'après l'expérience & la pratique, conviennent que ce principe, ainſi que tous les autres principes des métaux, eſt dans une liaiſon ſi forte qu'il eſt preſque impoſſible de les ſéparer parfaitement les uns des autres. M. Stahl réduit la queſtion qu'on peut faire ſur l'exiſtence de ce ſoufre fixe, à ſavoir s'il eſt croyable ou s'il eſt néceſſaire & probable que non-ſeulement il puiſſe y avoir, mais

encore qu'il y ait effectivement une ſubſtance corporelle qui puiſſe donner de la couleur à une ſubſtance fixe au feu ; d'où il réſulteroit qu'il ne ſeroit pas impoſſible de tranſporter une pareille ſubſtance colorée d'un corps dans un autre. La volatilité du principe colorant des métaux imparfaits eſt une des plus fortes raiſons qu'on ait apportées pour nier l'exiſtence de ce ſoufre fixe. Pour démontrer la foibleſſe de cette induction, notre Auteur rapporte un exemple qui auroit dû frapper les yeux de tout le monde.

Voïci le fait. Lorſqu'on applique le feu aux végétaux, ſoit à l'air libre, ſoit dans les vaiſſeaux fermés, on en dégage la partie graſſe ſous la forme d'une huile volatile ou d'une huile épaiſſe & brûlée ; mais la partie graſſe, qui eſt plus profondément enveloppée dans la mixtion intime de leurs parties ſolides, demeure dans le charbon juſqu'à ce qu'elle en ſoit dégagée & diſſipée dans l'atmoſphere, à l'aide du contact de l'air, en rougiſſant doucement ; alors il ne reſte plus que de la cendre. Il y avoit donc dans ce charbon une ſubſtance inflammable, comme dans les métaux qui ne reſiſtent point au feu, & qui ſont inflammables. Cette ſubſtance eſt chaſſée par la combuſtion ; & il ne reſte qu'une cendre : or, la même choſe arrive à ces métaux imparfaits. Quand on applique un degré de feu convenable

convenable aux cendres tirées des végétaux, elles ſont changées en verre ; la même choſe arrive aux cendres des métaux. Mais le verre que donnent les végétaux, eſt d'une couleur verte, & ſouvent d'un vert foncé, au point qu'il faut y joindre quelque choſe quand on veut l'éclaircir. On ne peut raiſonnablement attribuer cette couleur, qui ſe trouve dans la cendre des végétaux, qu'à la matiere qui conſtitue la couleur noire, qui eſt ſi abondante dans les charbons, mais qui, dans le cas dont nous parlons, eſt ſi intimement combinée, que l'action du feu le plus violent n'eſt pas en état de la dégager.

Une preuve que cette matiere colorante des cendres dont on fait le verre, eſt de la même nature que celle qui eſt dans les charbons & même dans la ſuie, c'eſt que, plus cette cendre eſt groſſiere & noirâtre, plus le verre qu'on en fait eſt obſcur & foncé ; ce qui ſuffit pour prouver qu'il y a une ſubſtance colorante qui demeure fixe dans les mêlanges les plus difficiles à fondre, & qui réſiſte opiniâtrément à l'action du feu.

Rien ne prouve mieux la combinaiſon étroite de ce principe colorant, que la répugnance que tous les corps, dans la compoſition deſquels il entre, ont de s'unir avec l'eau. L'acide du ſouffre, par exemple,

eſt ſi miſcible avec l'eau, que lorſqu'il a été privé de celle qui lui étoit unie autant qu'il eſt poſſible, il reprend peu-à-peu l'humidité de l'air; lorſqu'il eſt combiné avec le principe inflammable, il n'a plus aucune diſpoſition à s'unir avec l'eau. On peut en dire autant des huiles, des réſines, des graiſſes, &c. On peut encore juger de la forte liaiſon de ce principe avec les autres dans les métaux, par la difficulté que l'on a à l'en ſéparer entiérement, même à l'aide de l'action du feu qui lui convient ſi fort, & qui opere ſi ſenſiblement ſur lui. Nous ne ſuivrons pas M. Stahl dans les détails où il entre, pour prouver que ce principe inflammable eſt la cauſe de la combinaiſon intime des autres principes, & celle qui donne aux métaux leur conſiſtance & leur ductilité: nous renverrons à l'ouvrage même pour les preuves que nous ne ſaurions abréger, ſans en énerver la force. Il démontre la diſpoſition que ce même principe ſulfureux donne aux métaux pour entrer dans une fuſion parfaite dans le feu, par l'exemple des métaux imparfaits ou altérables au feu. En effet, tant que ces métaux ſont chargés de ce principe, ils ont la fuſibilité métallique à un plus haut point que lorſqu'il en a été chaſſé par la calcination. Pour trouver la cauſe de ce phénomene, il fait obſerver que le principe inflammable eſt la matiere qui

eſt immédiatement ſoumiſe au mouvement du feu ; & quand ce principe eſt combiné intimement avec les molécules les plus déliées d'un corps, il eſt aiſé de ſentir qu'il doit faciliter l'action du feu la plus ſubtile.

Il nous reſteroit, pour achever de donner un précis de l'ouvrage de M. Stahl, à le ſuivre dans tout ce qu'il dit ſur les phénomenes de l'inflammabilité du nître avec les corps qui contiennent le principe ſulfureux ; ceux que les différentes ſubſtances métalliques préſentent lorſqu'on les unit avec le ſoufre ; enfin l'idée qu'il donne de la formation des mines & des métaux. Mais il nous faudroit pour cela copier preſqu'entiérement ſon Livre, & rapporter un nombre infini d'expériences, dont l'enchaînement & la liaiſon eſt le fondement de la doctrine que nous avons annoncée. Ce que nous en avons dit, ſuffira pour engager le lecteur à recourir à l'ouvrage même : il en eſt peu d'auſſi riches en faits, d'auſſi ſolides & d'auſſi propres à accélérer les progrès d'une ſcience qui n'a beſoin que d'être mieux connue pour être plus cultivée.

EXAMEN

Des Eaux minérales de la Plaine, à l'embouchure de la Loire; par M. MONNET, Apothicaire, communiqué par M. BROSSARD, *Médecin à Beauvoir-ſur-Mer.*

La Plaine eſt une Paroiſſe ſituée à l'embouchure de la Loire. A la partie du midi, ſur le bord de la mer, dans ces maſſes horribles de rochers, dont toute la côte eſt hériſſée, ſe trouvent deux ſources principales, qui ſortent des fentes d'un rocher, dont le jet eſt de la groſſeur d'un demi-pouce ou environ. La plus conſidérable forme un petit ruiſſeau, qui va ſe perdre, après trois ou quatre toiſes de chemin, dans le ſable, & ne reparoît plus. Le lit & les bords de ce ruiſſeau ſont couverts d'une terre jaune & ochreuſe; au-deſſus de la fontaine il y a une eſpece de pierre, à laquelle on peut bien donner le nom de *ferrugineuſe:* le fer y eſt ſi ſenſible, qu'en l'écraſant la pierre d'aimant en attire beaucoup de parties.

ANALYSE.

Les eaux minérales de la Plaine, priſes à leur ſource, ſont claires, limpides comme l'eau la plus pure; elles n'ont rien de déſa-

gréable au goût, & ne donnent d'autre indice de leur qualité minérale, qu'une foible impreſſion ferrugineuſe qu'elles laiſſent ſur la langue. Leur température paroît la même que celles des autres ſources.

Toutes les expériences préliminaires que j'ai faites ſur ces eaux, pour m'aſſurer d'avance de ce que je devois y chercher par mes dernieres opérations, ne m'ont fait connoître que la préſence du fer dans ſon état naturel, & non dans un état vitriolique, comme la prévention l'a fait ſoutenir par quelques-uns, que le fer ne pouvoit ſe tenir en diſſolution dans l'eau, que par le moyen d'un acide vitriolique. La ſuite va vous convaincre de ce que j'avance.

1° La poudre de noix de galle les teint en une belle couleur pourprée, qui paſſe peu après de cet état-là à une couleur vineuſe, noirâtre, très-foncée : on ne croit pas déplacé de remarquer que le même phénomene s'eſt obſervé dans cette même eau, après vingt-cinq jours de tranſport à dix lieues de ſa ſource.

2° Avec le ſirop violat, elles verdiſſent très-ſenſiblement ; effet que l'on ne peut attribuer qu'au fer, & non à l'alkali, puiſqu'elles n'en contiennent point ; & je ne

crois pas qu'aucun Chymiſte ait juſqu'à ce jour donné les véritables raiſons de cette expérience, toute ſimple qu'elle eſt.

Il ne paroît pas hors de propos d'obſerver ici que ces deux expériences ont été faites autrefois par M. Bonamy, célebre Médecin de Nantes, qui pouſſa même plus loin ſon examen qui ne nous eſt point parvenu.

3° Ayant verſé de l'acide vitriolique, l'eau a toujours gardé ſa ſimplicité; ce qui eſt un nouvel indice de l'état naturel du fer, qui, ayant été diſſous par cet acide, n'a pu ſe précipiter, comme il arrive dans celles dans leſquelles on n'en a point mis.

Il ſeroit inutile de rapporter les autres expériences que j'ai tentées, puiſqu'elles ne m'ont rien préſenté de particulier.

Après ces préliminaires, j'ai pris environ cinquante pintes de ces eaux; je les ai ſoumiſes à une évaporation un peu forte; & ce n'eſt qu'au bout de quelque tems que le fer a commencé à ſe précipiter; ce que j'avois vu arriver dans beaucoup d'autres eaux minérales dans le premier inſtant de la chaleur; ce qui ſuppoſe ici vraiſemblablement une union plus intime. J'ai ſoutenu le même degré de chaleur juſqu'à diminution d'environ la moitié; ce qui a été plus

que ſuffiſant pour obliger toutes les parties ferrugineuſes à ſe précipiter & à ſe raſſembler en dépôt au fond du vaſe. La liqueur ſurnageante étoit claire & tranſparente. Alors j'ai brouillé le tout, & l'ai verſé peu-à-peu ſur un filtre. Cette opération finie, je n'ai pu découvrir, dans ce dépôt reſtant ſur le filtre, autre choſe que du fer. J'ai remarqué que ce fer eſt encore très-ſoluble dans l'acide vitriolique; ce qui prouve qu'il n'a pas perdu tout ſon phlogiſtique. Ayant ſoumis de nouveau la liqueur filtrée à l'évaporation, & l'ayant réduit à-peu-près à un quart reſtant, je l'ai retirée, dans l'eſpérance qu'elle me donneroit quelqu'indice de ſubſtance ſaline : l'épreuve de la cryſtalliſation ne m'a rien fourni; mais les expériences que j'ai tentées, quoiqu'infructueuſes au commencement, m'ont fait voir que je ne me trompois pas, & m'ont appris au juſte ce que je cherchois à découvrir. 1° Le précipité en flocons (*a*),

(*a*) Obſervez ici, que ce précipité en flocons eſt la véritable marque qui faſſe connoître la combinaiſon de l'argent à l'acide marin; car la diſſolution d'argent, donnant un précipité dans toutes les autres liqueurs dans leſquelles il n'y a pas le moindre atome de ſubſtance ſaline, on peut, ſans cette obſervation, être aiſément induit en erreur, comme l'ont été tant d'autres qui ſe ſont mêlés d'analyſer des eaux.

que produisit la dissolution d'argent, démontra l'existence réelle de l'acide marin. 2°. Cette démonstration fut fortifiée par le précipité blanc que produisit, comme à son ordinaire, la dissolution de mercure. 3° Le précipité blanc, qu'opéra l'alkali fixe en *deliquium*, me démontra la base qui, avec cet acide, formoit l'espece de sel : pour porter la conviction plus loin, j'en décomposai par ce moyen-là une certaine portion, que je filtrai & fis évaporer; & j'obtins par la cryſtallisation un sel que je ne pus méconnoître pour être celui qu'on appelle *sel fébrifuge de* SYLVIUS ; ce qui prouve inconteſtablement que ce sel est la combinaison de l'acide du sel marin avec une terre absorbante.

Prévenu par-là, je finis d'évaporer le reſtant de cette liqueur, ne m'attendant point que ce sel fût susceptible de se cryſtalliser. Je ne me trompois point. En effet, plus j'avançois dans mon opération, & plus j'eus lieu de m'en convaincre. Ainsi, sans avoir obtenu de cryſtallisation, je le desséchai entiérement ; & il me reſta un sel jaunâtre, d'un goût piquant, qui n'a rien autre choſe de désagréable : cette couleur dépend vraisemblablement de l'eau-mere, qui est la compagne ordinaire des sels. Ce sel s'humecte un peu à l'air, sans

néanmoins tomber aiſément en *deliquium*. Peut-être eſt-il ſemblable à celui que M. le Roi a reconnu dans les eaux minérales de Balaruc. Il eſt bon d'obſerver que ce ſel eſt en petite quantité : trente pintes d'eau ne m'en ont donné qu'un gros juſte, bien deſſéché.

On diſtingue à la Plaine deux ſources principales, dont l'une a la réputation parmi les habitans du lieu d'être plus forte que l'autre ; & je crois que ce n'eſt pas une prévention ſans fondement ; car, dans l'épreuve que j'en ai faite, elle m'a donné quelques grains de ſel de plus, & elle m'a fourni un peu moins de parties ferrugineuſes ; ce qui me paroît ſuffiſant pour établir une différence entr'elles, même quant aux vertus médicinales.

D'après cet expoſé, on voit que les eaux minérales de la Plaine ne contiennent autre-choſe que ce ſel déliqueſcent, qu'on peut appeller *un ſel marin à baſe terreuſe*, ou *un ſel minéral du genre de l'acide marin*, & du fer dans ſon état naturel, & non dans un état vitriolique ; ce qui ſeroit plus pernicieux qu'avantageux. (*a*)

(*a*) A ce ſujet, je me rappelle l'obſervation de M. *Capelle*, Apothicaire à Falaiſe, inſérée dans le Journal de Février 1764. Ce Chymiſte, qui a écrit d'après le préjugé que le fer ne peut être

Comme ce Mémoire n'a été dreſſé que pour les gens de l'art, j'ai préſumé qu'il n'étoit pas néceſſaire de m'étendre plus au long dans l'explication des différens produits de mes tentatives. Heureux ſi j'ai rempli mon objet ! C'eſt maintenant aux Médecins à apprécier au juſte les vertus médicinales de ces eaux.

OBSERVATIONS

Sur l'Efficacité d'un Cataplaſme, compoſé avec la ciguë & la décoction de racine de parelle, ou patience ſauvage, dans les tumeurs & les ulceres du ſein ; par M. LE MOYNE fils, Docteur en médecine, & penſionné du Roi ſur la Marine de Breſt, exerçant à Pontivy en Bretagne.

La néceſſité de ſimplifier le traitement pour les pauvres, qui ſe laſſent bientôt d'un remede qui les aſſujettit & qui leur coûte,

dans les eaux que dans un état vitriolique, a cru rendre ſervice à la médecine, en contrefaiſant des eaux minérales ferrugineuſes. Il eſt vrai qu'il ne veut que quatre grains de vitriol par pinte d'eau. Où y a-t-il de telles eaux ? Quels bons effets en a-t-on vu ? Les eaux de Paſſy ſont un phénomene rare.

me détermine à faire part au public du succès avec lequel j'ai employé la ciguë en cataplasme avec la décoction de racine de parelle dans les tumeurs au sein, vieilles ou récentes, ulcérées ou non. Les occasions fréquentes que j'ai eu de traiter des femmes pauvres, & presque toutes paysannes, d'engorgement au sein, ont multiplié mes expériences : j'en rapporterai trois, les autres n'en différant que du plus au moins.

Madame la Marquise de M..... m'envoya entr'autres une femme qui avoit le sein en suppuration depuis trois mois. Plusieurs cicatrices noueuses désignoient les voies différentes que le pus avoit prises : le sein étoit d'une grosseur monstrueuse ; le mal gagnoit l'aisselle, & deux trous, avec des bords calleux & renversés, donnoient issue à une matiere ichoreuse & infecte : la sensibilité étoit extrême, & la malade étoit livrée aux réflexions les plus tristes, quelques gens de l'art l'ayant assurée qu'il étoit impossible de la guérir : sa peau étoit couverte d'une éruption assez ressemblante à la gratelle. Je fis appliquer un cataplasme avec la ciguë, le gruau, la farine d'orge en parties égales, dans la décoction de racine de parelle : le cataplasme mis sur un linge, on ajoutoit un peu de suppuratif aux endroits qui devoient

porter ſur les ouvertures. Je conſeillai pour boiſſon la décoction de racine de parelle, coupée avec le lait, le matin, pure & le ſoir : on eſt venu par degré à la ciguë ſeule en cataplaſme dans la même décoction ; & la malade a guéri en très-peu de tems.

Une femme d'un bourg voiſin, au ſeptieme mois & demi de ſa groſſeſſe, vint me trouver. Les glandes du ſein s'étoient engorgés au quatrieme mois, ſans cauſe externe connue. Les remedes de bonnes femmes avoient été appliqués, & toutes les glandes ne faiſoient qu'un corps dur, qui s'élevoit vers l'aiſſelle. Le pus s'étoit fait jour par deux ouvertures ; l'une, un demi-pouce au-deſſus du mammelon ; & l'autre, un pouce & demi au-deſſous ; leurs bords étoient renverſés ; les chairs en étoient baveuſes ; & il en ſuintoit, depuis trois ſemaines, une ſanie aqueuſe & fétide. La ſenſibilité étoit ſi grande à la circonférence des trous, que la malade éprouva deux foibleſſes à la légere preſſion que je fis, & qui me donna deux cuillerées de ſéroſité purulente. L'autre ſein ſe reſſentoit déjà de l'inflammation. Je fis appliquer le cataplaſme comme à la premiere : la boiſſon fut la même, & la guériſon précéda l'accouchement : il n'eut aucune ſuite ; mais la

boiſſon a été continuée fort long-tems.

En Fevrier 1765 je fus conſulté pour une demoiſelle de ſeize à dix-ſept ans, qui, depuis quelques années, avoit une douleur au ſein, qui lui permettoit à peine de porter un corps. L'engorgement d'une glande, qui me parut adhérente aux côtes, entretenoit cet état douloureux : l'inflammation ſe mit de la partie ; on appliqua les cataplaſmes de farines réſolutives & de ciguë ; on en vint à celle-ci ſeule : la racine de parelle fut employée. Mais, eu égard à la foibleſſe du tempérament, j'en fis larder un poulet ; & l'eau dans laquelle il avoit cui ſervit de boiſſon : la malade guérit en peu de tems.

Ces moyens m'ont réuſſi en différens cas ; & quand j'ai été appellé à tems, la voie de ſuppuration n'a point eu lieu ; & j'ai vu avec ſatifaction dans les dépôts laiteux le lait percer le mammelon, après deux ou trois jours de l'uſage du cataplaſme ci-deſſus, & de la boiſſon d'eau de poulet lardé de parelle : je l'ai vu même réuſſir dans des dépôts qui avoient neuf & onze jours.

OBSERVATION

Sur une Plaie de Tête, avec fracture & enfoncement des deux tables de l'os coronal ; par M. DAUNON, Maître en chirurgie à Boulogne-sur-Mer.

Quoique les fractures au crâne ne soient pas rares, en voici une qui, par sa nature, présente des circonstances singulieres, par rapport à la lésion des parties & à l'absence des symptômes.

Le 22 Décembre de l'année 1763, dans la paroisse d'Autreau, à un quart-de-lieue de cette ville, je fus appellé pour y voir le nommé *Charles Bourguinion*, Couvreur en tuile & Jardinier, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament maigre : étant à la chasse, il eut un fusil crevé entre les mains ; l'éclat du canon, d'environ trois pouces de longueur & un de largeur, & inégal, le frappa de bas en haut sur le front, & lui fit une plaie assez considérable ; mit à nud une petite portion de la région moyenne du coronal, & le fractura. La violence du coup fit perdre sur le champ connoissance au blessé. Il tomba par terre comme immobile. Quelques minutes après, il recouvra l'usage de ses sens, & se releva

pour retourner chez lui, étant éloigné à une portée de fusil. En examinant la plaie, je la confrontai avec sa cause qu'on avoit trouvée à l'endroit où le blessé étoit tombé, avec une petite lame d'os très-mince de la face externe du coronal, de la grandeur d'une piece de douze sols. L'éclat du canon s'étant recourbé vers sa partie moyenne, forma une bosse très-considérable, laquelle fut la partie de l'éclat qui fit la plaie : ainsi qu'on peut en juger par sa figure, elle étoit contuse ; cela me fit faire quelques attentions. Mes recherches furent multipliées, étant comme assuré qu'un coup de cette force ne pouvoit se faire sans fracture ; mais n'ayant pu reconnoître, malgré les recherches que j'employai à cet effet, que seulement une dépression en forme d'enfoncement, l'hémorragie m'ayant empêché d'en faire davantage, je pansai la plaie simplement avec la charpie seche & quelques compresses imbibées d'eau-de-vie, soutenues du couvre-chef : le malade fut saigné du bras, & mis à la diete la plus exacte ; il prit pour boisson ordinaire une tisane faite avec les plantes vulnéraires.

Le lendemain 23 je fus voir mon blessé. Je lui trouvai le raisonnement bon & l'esprit tranquille, sans qu'il se plaignît d'aucune douleur ; on n'y voyoit aucun symp-

tôme qui annonçât quelque accident. Il n'avoit d'autre inquiétude que d'entendre continuellement une pulsation dans sa plaie, ainsi que d'une paralysie momentanée du bras & de la jambe gauche. Il fut saigné du pied ; & comme une plaie de cette nature exigeoit beaucoup d'attention, je le fis transporter à la Ville avant la levée de l'appareil : il supporta très-bien le voyage. A son arrivée, l'appareil fut levé en présence d'un Médecin (*a*), qui jouit dans cette Ville d'une réputation bien méritée, afin de m'aider de ses conseils. Après avoir examiné l'état de la plaie, nous convînmes qu'il falloit la dilater. Je fis une incision cruciale ; je découvris alors une fracture d'un pouce de longueur, & un enfoncement considérable des deux tables de l'os coronal, quoiqu'aucun accident n'eût prouvé l'existance de la fracture, ni que la plaie fût suivie des signes qui annoncent aucune apparence d'épanchement. Il est surprenant qu'une plaie de cette espece ne fût suivie d'aucun accident de ceux qui accompagnent ordinairement les fractures au crâne, avec compression du cerveau : la description seroit ici inutile, les Auteurs en sont remplis ; les suites qui pouvoient en résulter, me faisoient toujours craindre que l'orage ne se fût annoncé par quelques symptômes fâ-

(*a*) M. Souquet.

cheux ; mais rien ne parut. La plaie fut panſé avec de la charpie brute pour abſorber le ſang, & pour tenir les angles relevés, afin de faciliter l'opération du trépan, ou à relever les pieces d'os enfoncés, & à extraire celles qui étoient ſéparées de leur tout.

Le 24 on ſe mit à portée de faire l'extraction des eſquilles ; on employa différens moyens pour y parvénir : je me ſervis de la feuille de myrte, de l'élévatoire plat, un droit un peu recourbé par le bout, & une ſonde plate, &c., les plaquant dans les petites fentes de l'os fracturé ; ces moyens eurent lieu après quelques légeres ſecouſſes ; je réuſſis à relever les pieces enfoncées. Je fis l'extraction de celles qui étoient ſéparées de leur tout : nous ne nous ſervîmes point du tire-fond, parce que les pieces fracturées n'étoient point aſſez ſolides pour en ſupporter les efforts, qui certainement les auroient enfoncées dans la ſubſtance du cerveau. Ces circonſtances exigent toujours, de la part de celui qui opere, les attentions les plus réfléchies dans le choix des différens moyens qu'il convient d'employer dans l'art de guérir : en effet, quelques progrès que l'on faſſe tous les jours dans la perfection des opérations de chirurgie ; quelqu'utiles qu'elles ſoient dans bien des cas, il eſt conſtant que l'on ne

doit y avoir recours que quand toutes les autres reſſources ſont épuiſées : ainſi les moyens cités ont épargné à ce pauvre malheureux l'opération du trépan. Je trouvai ſous l'enfoncement des deux tables la dure-mere & la pie-mere entiérement délabrées, & pluſieurs caillots de ſang, avec un épanchement ſéreux & purulent. Le panſement fut fait avec le ſindon de linge, imbu d'eſprit de térébenthine ; le reſte de la plaie avec des plumaſſeaux imbibés d'eau-de-vie, appliqués ſur l'os découvert ; les bords de la plaie avec un digeſtif ſimple.

Le 25 je fis l'extraction de trois eſquilles, placées entre la dure & la pie-mere, pénétrantes dans la ſubſtance corticale du cerveau.

Le 26, ſe préſentèrent deux autres eſquilles pénétrantes comme les trois précédentes ; les deux membranes furent déchirées pour les avoir ; le même panſement fut continué avec addition d'une plaque de plomb, percée de pluſieurs trous, pour donner iſſue aux matieres épanchées, & pour empêcher le gonflement de la dure-mere, ou ſa hernie.

Le 30, je découvris, par le moyen d'une ſonde, une eſquille très-conſidérable, ſéparée de la table interne du coronal, à laquelle la violence du coup avoit frayé un paſſage très-profond entre le

crâne & la dure-mere. A la ſortie de ce corps étranger s'écoula une abondante ſuppuration, graſſe, telle que le cerveau le fournit ordinairement, venant du côté de la région inférieure du coronal. Il eſt ſurprenant qu'un corps de cette eſpece, ayant ſéjourné pluſieurs jours dans cette partie, s'opposât à l'entiere ſortie de la ſuppuration, ſans y produire nuls accidens. Cependant la quantité du fluide épanché, le nombre de quinze eſquilles, dont pluſieurs pointes étoient implantées dans les meninges, & du ſang épanché entre la dure mere & la pie-mere, entre celle-ci & le cerveau, ou dans ſa propre ſubſtance, &c., étoient plus que ſuffiſans pour en produire : il n'eut que la dureté du pouls, la paralyſie momentanée, la bouffiſſure du viſage, que trois ſaignées du bras & deux du pied, qui furent faites dans les trois premiers jours, firent diſparoître.

Le 5 Janvier, l'exfoliation de la dure-mere ſe fit ; il en ſortit une chair louable.

Le 8 Fevrier, celle de l'os découvert s'eſt entiérement faite ; j'eus la ſatisfaction de voir que la plaie commençoit à perdre beaucoup de ſon diametre. Les chairs, qui naiſſoient du crâne & des levres de la plaie, formerent enſemble une eſpece de cal, ainſi qu'il arrive dans tous les cas où il y a dé-

perdition de ſubſtance oſſeuſe. Il s'eſt fait par-deſſus tout une bonne cicatrice ; enfin une conduite auſſi ſimple dans une plaie ſi conſidérable, guérit le malade dans l'eſpace de deux mois & demi : le 4 Mars il a ſuivi ſes travaux journaliers.

REMARQUE.

Après avoir rapporté ce fait en détail, on peut faire cette réflexion que l'expérience nous apprend, que les plaies de tête ſont toujours ſuivies d'accident, lorſqu'il y a commotion & compreſſion du cerveau, qui eſt le ſecond effet qu'on a à craindre des coups portés à la tête ; ce qui peut arriver de différentes manieres. Le ſang, quelqu'autre liqueur épanchée ſur la dure-mere & la pie-mere, entre celle-ci & le cerveau, ou dans la propre ſubſtance de ce viſcere ; quelques portions d'os déplacées entiérement ou en partie, une pointe d'os qui pique la dure-mere, l'inflammation des meninges par une petite diviſion, ſont là les cauſes immédiates de la compreſſion du cerveau. L'expérience journaliere nous apprend que l'aſſoupiſſement eſt toujours conſidérable, quand la compreſſion vient de quelques portions d'os, ou d'un épanchement ; & lorſque la dure-mere & la pie-mere ſont piquées ou déchirées par quelques eſquilles, le malade a toujours de grandes douleurs, &

très-profondes, & la pesanteur de tête est plus considérable.

Il faut observer que le blessé dont il est ici question a été dans le cas de ces compressions, sans en essuyer aucun symptôme, ainsi qu'il est rapporté dans mon observation. Il n'eut que les symptômes primitifs de la commotion qui arriva au moment de la blessure, comme la perte de mouvement & de connoissance, sa chûte causée par la paralysie momentanée des extrêmités inférieures. Tous les gens de l'art savent que les fractures considérables de la tête ne sont pas toujours suivies de symptômes fâcheux; que le cerveau peut perdre une partie de sa substance, sans que la blessure soit mortelle, ni même accompagnée d'accident considérable, parce que l'ouverture faite par leurs causes donne une issue aux liqueurs, qui, en s'épanchant, auroient comprimé le cerveau, & procuré des accidens. Enfin, on a vu plusieurs fois, ainsi qu'il est rapporté par des Auteurs très-respectables, dans les grandes plaies, avec perte de substance du cerveau, que, lorsque la cavité dont cette substance avoit été enlevée étoit pleine de suppuration, grasse, telle que le cerveau la fourni ordinairement, & pendant tout le tems que le poids de cette matiere pressoit une portion du corps calleux, le malade per-

doit la vue du côté oppoſé à la preſſion, & la recouvroit lorſque la matiere étoit vuidée.

Ici l'épanchement fait par la rupture des vaiſſeaux ſanguins, n'eut aucune iſſue ; enfin la nature de la plaie, & le ſéjour de la matiere, retenue par la préſence d'une eſquille conſidérable, ne troubla en rien l'économie animale. On ne trouvera ici dans ce détail rien de flatteur, ni dans le diſcours, ni dans le manuel ; mais on peut trouver quelque choſe de merveilleux dans l'abſence abſolue des ſymptômes.

OBSERVATION

Sur la Cure d'une Epilepſie, opérée par des cauteres multipliés ; communiquée par M. ROCHARD fils.

Hominum ſublevatio determinabit ; ars firmabit.

L'envie de ſoulager l'humanité des maux dont elle eſt affligée, fit naître ma vocation ; l'art de les guérir m'y affermira.

Il eſt des maux plus cruels que la mort ; car celle-ci en eſt la fin, au lieu que les maladies à laquelle on la préfere ſont ſi affligeantes, que les Savans devroient

s'appliquer ſans relâche à chercher les moyens d'en délivrer l'humanité. Les maladies épidémiques n'ont qu'un tems : occaſionnées ſouvent par le dérangement des ſaiſons, on en arrête le cours, comme la peſte, le ſcorbut, &c. Mais la manie, la folie, la rage & l'épilepſie affligent continuellement l'humanité. Cette derniere eſt d'autant plus fâcheuſe qu'elle ne donne pas ſi promptement la mort, & que, par ſa continuité, on eſt plus malheureux que ſi elle venoit couper la trame d'une vie qu'elle rend ſi triſte ; car on languit, on eſt à charge à ſoi-même, on l'eſt à tout le monde, ſoit par l'aſpect affreux des accès, ſoit par l'effet que produit l'imagination, qui peut quelquefois cauſer le même malheur aux ſpectateurs. De toutes les maladies auxquelles le corps humain eſt expoſé, elle eſt la plus horrible. Quelles ſecouſſes les ſolides & les fluides n'éprouvent-ils pas ! Une abolition totale des ſens externes & internes s'y joignent en même-tems. Elle efface juſqu'aux traits naturels du viſage pendant les accès, & les fait varier par toutes ſortes de contradictions & de grimaces ; l'eſprit eſt auſſi anéanti & incapable de remplir ſes fonctions. C'eſt à cet égard que les premiers Médecins lui ont donné différentes dénominations ou épithetes, de *ſacrée*,

de *divine*, de *grande* & d'*Herculane*, à cauſe de ſa violence.

On a annoncé & trouvé beaucoup de remedes juſqu'à préſent; mais en a-t-il paru de ſpécifique? Celui qui a été propoſé depuis quinze à vingt ans, peut mériter l'attention des Praticiens : les bons effets qu'il a opérés, la facilité de le mettre en pratique, ont engagé mon pere à s'en ſervir, & ce n'a point été ſans ſuccès : ces remedes ſont l'application des cauteres, multipliés en différentes parties du corps. En voici l'hiſtoire. En 1761, étant allé paſſer mes vacances à Groix, où mon pere étoit depuis la priſe de Belle-Iſle, parce que, dans cette Iſle, il y avoit environ trois mille hommes. Le nommé *Yves Gegot*, du village de Loc-Maria, amena ſon fils, âgé de quatorze ans, qui avoit la gale depuis pluſieurs années, dont on déſiroit le guérir : on ne parla point d'une épilepſie dont cet enfant étoit affligé depuis ſa naiſſance, & dont les accès étoient très-fréquens, & s'étoient même multipliés depuis ſa gale, ce qui avoit été accaſionné ſans doute par quelques remedes topiques qu'on avoit appliqués ; de ſorte que ces accès lui prenoient tous les matins, quelquefois même deux fois le jour. La ſituation de cet enfant me frappa ; & remarquant en lui quelque choſe d'étrange

que

que je n'avois vu dans aucuns galeux, cela piqua ma curiosité : après bien des informations, je sus de madame de Barysis, sa marraine, qu'il étoit attaqué d'épilepsie ; j'en avertis aussi-tôt mon pere, qui changea le plan de son traitement, & résolut d'entreprendre de le délivrer de cette maladie. Sachant bien que ces bonnes gens n'auroient pas voulu consentir à l'entreprise d'une cure si grande, à cause de la dépense ; vu l'incertitude de la réussite, mon pere leur dit qu'il n'entreprendroit pas de guérir sa gale, qu'il n'eût auparavant mis tout en usage pour détruire l'ancienne maladie. Sur la promesse que mon pere leur fit, qu'il ne leur en coûteroit rien pour y parvenir, ils y consentirent. Après les remedes généraux, mon pere appliqua à cet enfant trois cautere, un à la nuque, & un à chaque bras : ayant laissé bien établir la suppuration, il le purgea de tems en tems, & il lui donna en infusion les plantes nervales ou céphaliques, telles que la menthe, la marjolaine, le *clinopodium*, le *gallium*, les fleurs de tilleul, de souci, &c. Il joignit à cet usage des poudres absorbantes, des opiats antiépileptiques, avec la conserve de pivoine le gui de chêne, le crâne humain, les poudres de guttete, le *castoreum*, le syrop de *stœchas*. Au bout de trois semaines de tems, cet enfant ne tomboit plus que tous les deux

ou trois jours ; ce qui faiſoit déjà un mieux ſenſible. Trois autres ſemaines après, les accès ne vinrent que tous les huit jours ; ils reſta aſſez de tems dans cet état., ſans ceſſer d'entretenir la ſuppuration des cauteres, ni l'uſage des remedes internes indiqués, ni les purgatifs réitérés de tems en tems. La gale au lieu de diminuer augmenta au point qu'il en étoit tout couvert ; ce dont mon pere n'étoit que plus ſatisfait, eſpérant que cela contribueroit à accélérer la guériſon de la maladie, qui faiſoit ſon objet eſſentiel par l'abondante dépuration que cela procuroit. Il continua encore plus de trois mois les mêmes remedes internes, en s'appercevant toujours d'un mieux ſenſible, puiſque les accès ne revinrent que rarement, & enfin on ne les apperçut plus. Mon pete retarda la ſuppreſſion des cauteres, tant à cauſe de l'épilepſie, que par rapport à la dépuration qui pouvoit contribuer à la cure de la gale : l'une & l'autre ſe ſont bien terminées. Mon pere fit auſſi entrer, ſur la fin dans ſon régime, les préparations de ſoufre. Les accès n'étant nullement revenus, mon pere n'étant pas dans le même endroit que le malade, recommanda de ne ſupprimer les cauteres que par gradation, en purgeant le malade toutes les fois : il recommanda même qu'on lui laiſſât le dernier long-tems, en purgeant tou-

jours de tems en tems. Un dimanche, mon pere l'apperçut au bourg, où il étoit venu pour l'office, le col dégarni & les bras fort libres, ce qu'autrefois il n'avoit pas à cause de ses cauteres. Après des informations, on sut que cet enfant n'avoit plus eu d'accès. Les cauteres l'avoient fait si considérablement souffrir qu'on l'en délivra ; d'ailleurs la sujétion de ces payſans de panser tous les jours cet infirme, les avoient fait céder aux tourmens supposés ou réels, & aux pleurs momentanés que ce mal excitoit. Malgré de pareilles fautes, cet enfant fut parfaitement guéri en 1762. Mon pere, après s'en être bien assuré, a fait attester le fait par le Recteur ou Curé de cette paroisse, qui a signé avec le pere le certificat qui suit.

COPIE du Certificat.

» Je soussigné Recteur de l'isle de Groix, » certifie que le fils de Yves Gegot, ancien » Officier de la garde-côte, habitant de la » paroisse de S. Tudi, étoit depuis neuf an- » nées, attaqué d'une épilepsie quotidienne, » & que depuis six mois, avec des cauteres » multipliés, & les remedes indiqués, M. Ro- » chard, Médecin, Chirurgien-Major de l'hô- » pital militaire de Belle-Isle en mer, ancien » Chirurgien-Major de Royal-Allemand ca- » valerie, correspondant de l'Académie royale

» de Chirurgie de Paris, alors détaché en » cette isle pour le service des troupes, » moyennant ses secours les accidens se sont » éloignés, & qu'enfin ce pauvre malade se » trouve guéri à notre grande satisfaction, & » à celle de tous ceux qui le connoissent, » spécialement son pere, qui a signé le pré- » sent certificat avec nous, pour servir & va- » loir par-tout où besoin sera. A Groa » le 31 Novembre 1762.

YVES GEGOT.

JEANNOT, *Recteur ou Curé.*

Fragment de la lettre de madame DE BARYSIS, *sa marraine.*

» Vous me demandez, Monsieur, des nou- » velles de mon filleul; rien n'est plus sûr qu'il » est parfaitement guéri de son ancien mal ca- » duc. Mais quoique sa gale soit guérie, sa » peau n'est pas encore bien pure & nette, » je le vois tous les dimanches, & vous pou- » vez m'en croire sur ce que je vous écris. «

J'ai l'honneur d'être, &c. DE BARYSIS.

A Groa le 15 *Juin* 1763.

Toute la famille de cet homme n'est pas bien saine. Il a une fille mariée depuis sept ou huit ans, qui est épileptique depuis l'âge de douze ou quinze ans. On ne lui a jamais

rien fait pour tenter de la guérir. Malgré cela, elle fait des enfans qu'elle alaite elle-même : cependant pas un n'eſt attaqué de ce mal. Mon pere a encore guéri un autre frere âgé de vingt-deux ans, d'une fiſtule dans l'os ou le ſinus maxillaire ſupérieur. On voit par-là que toute cette famille eſt mal-ſaine ; cela prouve encore mieux en faveur de la cure faite à cet épileptique, appellé *Gilda Gégot*. Mais n'y auroit-il pas du danger à vouloir guérir la gale de cet enfant, à moins qu'on ne remît en pratique les cauteres ? ou ne vaudroit-il pas mieux le laiſſer tel qu'il eſt maintenant ?

LETTRE

Contenant des Poulets d'une même couvée, éclos à des termes fort éloignés les uns des autres, adreſſée à M. ROUX, Auteur du Journal de Médecine, &c. ; par Monſieur DARCET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Je n'ai pas, mon cher ami, la préſomption d'entrer dans la diſpute préſente ſur les naiſſances tardives ; j'éviterois le champ de bataille, à l'aſpect ſeul des hommes célebres qui s'en ſont emparés : je ne prétends pas même juger des coups qu'ils ſe por-

tent ; j'uſe ſeulement du droit que j'ai d'en être ſimple ſpectateur : je vais cependant eſſayer de fournir quelques armes à l'un des deux partis. Je les tire ces armes, non des principes des grands maîtres, ni des canons qu'ils ont dictés : il ne s'agit point ici de ſonder la profondeur de leurs ſyſtêmes ; & je ne viens point à l'appui d'aucune théorie : j'ai conſulté la nature ; c'eſt la bonne, la ſimple nature & le haſard, ce gardien difficile de ſon ſanctuaire, ce pere commun de tant de découvertes, qui m'ont fourni l'obſervation dont je vais vous faire part : je n'ai d'autre mérite que d'avoir eu les yeux ouverts & l'oreille attentive ; & je n'aſpire qu'au mince honneur d'une ſcrupuleuſe exactitude : voici le fait tel qu'il s'eſt paſſé ſous mes yeux.

La femme du Suiſſe de M. le Maréchal d'Iſenghien a mis, le mardi 22 Avril dernier, à quatre heures du ſoir, treize œufs à couver ſous une poule qui lui appartient ; ces œufs étoient de la ſemaine à-peu-près, & ont tous été pondus chez elle ; elle a noté ſoigneuſement, ſur ſon calendrier, le jour où l'incubation a commencé, & celui auquel les œufs devoient éclorre ; ce terme devoit écheoir au 12 du mois ſuivant ; mais, comme ils n'avoient été mis que le ſoir, elle a compté ce jour-là, 22 Avril, pour rien ; & au lieu du 12 de Mai, elle a rejetré

au lendemain 13, le terme des vingt-un jours accomplis ; ces deux jours ont donc été remarqués avec la plus grande préciſion.

Mais quelle fut ſa ſurpriſe, mon cher ami, lorſqu'allant viſiter ſa couvée, le 5 Mai au matin, elle y trouva un poulet déjà entiérement éclos, très-vivant, & parfaitement conformé ! M'ayant vu paſſer, fort peu de tems après, elle m'appella, & me fit part de ſon étonnement ; je vis ce poulet qu'on faiſoit manger, je la queſtionnai beaucoup, j'inſiſtai ſur l'erreur des dates, elle me préſenta le calendrier dont j'ai parlé, & je m'aſſurai de la vérité de ſon rapport : je fis plus, je la priai de bien obſerver enſuite tout ce qui arriveroit, afin de me le communiquer ; & j'ai eu ſoin, chaque jour, depuis, de prendre moi-même une note exacte de tout ce qui s'eſt paſſé.

Il n'a rien paru juſqu'au 9 du même mois, qu'on a trouvé un ſecond poulet éclos, le matin ; ce poulet n'étoit pas encore né la veille à minuit ; ce qui fait un intervalle de quatre jours pleins entre la naiſſance du premier & celle du ſecond.

Il eſt ſorti un troiſieme poulet le 10 Mai, à quatre heure après midi.

Le 11, il en eſt venu quatre, à peu d'intervalle l'un de l'autre ; & le ſoir, la poule ayant tout-à-fait quitté ſes œufs, on a trouvé un huitieme poulet à demi-éclos,

on a achevé de rompre la coque, il étoit encore vivant, & a vécu plus d'une heure après ; les cinq œufs qui reſtoient n'étoient vraiſemblablement pas fécondés, & n'ont rien produit.

Vous voyez, mon cher ami, toute l'irrégularité qui ſe trouve dans cette couvée ; le premier poulet eſt éclos à treize jours & quelques heures de ſon incubation ; le ſecond eſt né vers la fin du dix-ſeptieme jour ; le troiſieme en a été dix-huit précis & révolus ; enfin les cinq autres ne ſont venus que dans le cours du 19 au 20, c'eſt-à-dire, près de deux jours avant le tems qu'on fixe communément pour le terme ordinaire de cette incubation.

Ces ſept poulets ſont aujourd'hui que j'écris, pleins de vie, & tout auſſi forts qu'ils peuvent l'être au terme où ils en ſont depuis leur naiſſance ; le premier venu a conſervé ſes avantages, & eſt encore le plus grand & le plus fort de tous.

Il y a trois queſtions qu'il eſt naturel de faire ſur ce phénomene ; auſſi les ai-je faites moi-même, parce qu'il eſt eſſentiel d'y répondre ; les voici : 1° Les œufs n'avoient-ils pas été couvés auparavant ? 2° Ces œufs n'ont-ils pas été gardés dans un lieu chaud, avant d'avoir ete mis à couver ? 3° Enfin le Suiſſe & ſa femme avoient-ils bien compté ? & leurs dates étoient-elles exactes ?

Je réponds d'abord à la derniere queſtion, que j'ai vu moi-même ſur le calendrier, les deux notes qui étoient réellement arrêtées ſur le 22 Avril, & à côté du 13 Mai. Je réponds de plus, que, s'il y eût eu de l'erreur dans les dates, & que le premier poulet, par exemple, fût venu à terme, c'eſt-à-dire à vingt-un jours d'incubation, il s'enſuivroit néceſſairement que le ſecond ſeroit né à vingt cinq, le troiſieme au vingt-ſixieme jour, & les cinq derniers enfin en auroient eu vingt-huit; ce qui ne paroîtroit pas moins extraordinaire, puiſque ce ſeroit égal pour ces cinq derniers, à l'état d'un enfant qui viendroit au monde après une année révolue depuis ſa conception. Cette erreur donc, ſuppoſé qu'il y en eût, ne ſauveroit pas la difficulté que préſente la ſingularité de cette couvée, qui, à la prendre telle qu'elle eſt en effet, nous fait voir un poulet qui eſt né bien ſain & bien conformé, quoiqu'il ait devancé ſon terme naturel d'un tiers plein de ſon tems, c'eſt-à-dire de ſept jours; & cela eſt autant que ſi un enfant venoit à bien, après ſix mois de groſſeſſe de ſa mere.

On ſait, depuis long-tems, que le terme de la naiſſance des poulets n'eſt pas tellement fixe, qu'il ne varie ſouvent, & ne ſe prolonge même de quelques jours au-delà du vingt-unieme jour de l'incubation;

je sais aussi qu'on a répondu à l'objection tirée de la latitude de cette variation, que cette irrégularité n'en est point une dans le fait, & qu'elle ne vient que du degré différent de chaleur qu'éprouvent les œufs sous une poule, en raison de la place plus ou moins centrale qu'ils occupent dans le nid. Cette réponse a paru plausible; mais l'observation que je rapporte, où tout est si fort devancé, renverse tout ce système, & lui sert, ce me semble, d'une merveilleuse réplique.

Quant aux deux premieres questions, je réponds aussi qu'il est plus que vraisemblable que si ces œufs eussent eu déjà un commencement d'incubation, la mort du germe développé eût été l'effet indubitable de cette interruption. J'ajoute encore que la femme du Suisse est dans l'habitude de lever tous les jours les œufs que ses poules ont pondus le matin, & qu'au lieu de les garder dans sa loge, elle les tient constamment dans une armoire qui est placée en dehors, entre la loge & la porte cochere de l'hôtel.

Mais ce qui prouve encore mieux que cette femme ne s'est pas trompée, c'est l'exclusion des cinq poulets dans un même jour; cette époque doit être regardée comme le terme naturel de cette couvée, parce qu'il y a plus de rapport, à cet égard, entre le

terme réel de dix-neuf, & le terme commun de vingt-un jours, qu'il n'y en a entre le terme de vingt-un & celui de vingt-huit; ainſi, quelque difficile qu'on ſoit, je n'imagine pas qu'il ſoit poſſible de ſuppoſer ici aucune erreur, ou du moins je vois peu de faits dont on ne puiſſe douter, ſi l'on croit pouvoir conteſter celui-ci.

Il paroîtra peut-être fort étrange à bien du monde, que je donne ici comme l'extrait baptiſtere d'une couvée de poulets : quelle occupation pour un homme, dira-t on, que l'hiſtoire d'une ponte! Qu'a de commun une couvée avec l'origine de l'homme & la naiſſance tardive ou prématurée d'un enfant, & cent autres choſes de cette eſpece? Cela, je l'avoue, eſt ſuſceptible de plaiſanterie, & l'on en rira ſans doute; mais, croyez-moi, on ne rit pas long-tems des phénomenes de la nature; les vérités qu'elle nous offre, ramenent & forcent tout au ſilence; & les bons eſprits en reviennent bientôt à l'utile néceſſité de l'obſerver ſoigneuſement lorſqu'elle opere, & à la douceur de la contempler dans ſes œuvres. Pour vous, ô mon ami! qui êtes homme, & que tout ce qui eſt du reſſort de la nature intéreſſe, vous reconnoîtrez ici cette mere féconde de tous les êtres; vous l'y verrez, comme ailleurs, tantôt ſuivre une marche uniforme qu'elle

s'eſt preſcrite, & tantôt s'en affranchir, & mettent autant d'intelligence à s'en écarter par un procédé nouveau. C'eſt ainſi quelle varie à l'infini dans l'immenſité de ſes productions, & qu'elle ſe joue également de l'eſprit de ſyſtême & de l'orgueil humain qui, dans tous les ſiecles, ont cru pouvoir la gêner, & l'aſtreindre à des regles fixes dans ſon travail, & poſer, par une aveugle témérité, des bornes immuables à ſa puiſſance.

Je ſuis, avec tous les ſentimens qu'inſpire la tendre amitié qui nous unit depuis tant d'années, &c.

OBSERVATIONS

Sur l'Extraction de deux Placenta enkyſtés ; par madame DE LUNEL, *Sage-femme à Chartres.*

Madame Lorencain, épouſe d'un marchand Boutonnier, rue des Changes, paroiſſe S. Martin de Chartres, femme aſſez petite & d'une complexion délicate, ſujete à quelques attaques de vapeurs quand elle n'étoit pas groſſe, accoucha le 7 Décembre 1760, après un travail très-court d'un enfant à terme aſſez fort & vivant. En effet, on vint me chercher dès qu'elle

commença à ſentir des douleurs ; & quand j'entrai elle étoit accouchée ; de maniere que n'étant pas encore délivrée elle ne devoit vraiſemblablement pas tarder longtems à l'être. Je touchai le ventre, & je remarquai bien ſenſiblement cette tumeur dure & ronde que forme la matrice qui ſe contracte pour l'expulſion du placenta. Un examen un peu plus attentif m'auroit peut être fait reconnoître quelque choſe de particulier que je ne découvris qu'après, comme je le dirai plus bas. Mais ne ſachant aucune particularité de la groſſeſſe ni du travail de l'accouchement, je ne penſai d'abord qu'au cas le plus ordinaire, & je me mis en devoir de ſeconder la nature en tirant le cordon avec les précautions & de la maniere ordinaire.

Depuis que j'ai lu les ouvrages de M. Levret, convaincue de la poſſibilité de l'implantation de l'arriere-faix en toute autre partie de la cavité de la matrice que ſon fond ; d'abord que je ſens un peu plus de réſiſtance qu'à l'ordinaire, je commence par m'aſſurer de quel côté il eſt attaché, ce que j'apprends preſque toujours, même ſans introduire ma main dans la matrice. Voici en peu de mots la méthode que je me ſuis faite. Je fais coucher la femme à plat ſur le dos, & je porte une main dans le vagin le plus avant qu'il m'eſt poſſible, c'eſt-à-dire,

juſqu'à l'embouchure de l'orifice interne & paſſé le niveau de l'os pubis. Je tiens cette main de maniere que la paume ſoit du côté du coccyx & le deſſus du côté du pubis, je tiens les doigts à moitié fléchis, & entre les ſecondes jointures du premier & du ſecond doigt, je fais paſſer le cordon du placenta, & l'ayant entortillée deux tours aux doigts de l'autre main, je tire de cette ſeconde main le plus droit qu'il eſt poſſible, & vis-à-vis l'intervalle des deux doigts de la main que je tiens à l'embouchure de la matrice.

Il me ſemble qu'il eſt fort aiſé de voir qu'au moyen de cette petite manœuvre & de toutes les attentions que je prends en l'exécutant, je dois m'éclaircir de ce que je veux ſavoir; & en effet, je reconnois infailliblement ſi le placenta eſt attaché aux parties latérales de la matrice & dans laquelle des deux, parce que s'il eſt dans le côté droit, & que ce ſoit la main gauche que j'aie dans le vagin, je ſens que le cordon appuie plus fort ſur le doigt du milieu que ſur le premier doigt; & au contraire ſi c'eſt la main droite que j'aie dans le vagin, c'eſt ſur le doigt indice que le cordon appuie le plus: réciproquement, ſi le placenta eſt dans la région latérale gauche & que j'aie la main gauche dans le vagin, c'eſt le doigt indice qui reſſent la preſſion du

cordon, & ſi c'eſt la droite c'eſt le doigt du milieu. Il n'eſt pas néceſſaire de remarquer avant d'aller plus loin que je ſuppoſe l'orifice interne encore aſſez dilaté pour ne pas embraſſer exactement le cordon. Quand ni l'un ni l'autre de mes deux doigts, ſitués comme je le dis, ne reſſent la preſſion du cordon, j'en conclus que ſi la placenta n'eſt pas adhérent directement au fond de la matrice, il faut qu'il le ſoit à la face antérieure ou à la face poſtérieure; & alors je ne fais que retourner ma main, de maniere que le dedans ſoit tourné vers une cuiſſe & le dehors vers l'autre cuiſſe, tenant toujours le cordon entre les deux premiers doigts, à demi-fléchis & poſtés comme je l'ai dit, aſſez haut pour que le cordon n'appuie pas ſur le pubis: il eſt alors certain que quelle que ſoit la main que j'ai dans le vagin, ſi le placenta eſt à la face antérieure, je ſens que le cordon appuie davantage contre le doigt indice; & au contraire c'eſt ſur le doigt du milieu qu'il s'applique le plus s'il eſt à la face poſtérieure. Il faut convenir que cette manœuvre demande de l'attention dans la perſonne qui l'exécute, & que, pour porter un jugement auſſi juſte qu'il ſe puiſſe par ſon moyen, il faut que l'intervalle des doigts entre leſquels on contient le cordon

à l'embouchure de l'orifice interne se trouve dans la ligne, &. *K.* de la figure qu'on voit à la quatrieme planche du livre de l'Art des accouchemens, par M. Levret. Je dis avec lesquels on contient, parce que ces deux doigts ne doivent point tirer & qu'ils ne sont-là que pour juger de la direction que le cordon affecte quand l'autre main le tire, ce qui doit aussi être fait précisément selon cette même ligne que je viens de dire; je reviens à mon observation.

Je ne fus pas long-tems sans avoir recours à ma méthode, parce que je sentois que les efforts modérés que je faisois n'ébranloient nullement le placenta. Ayant donc fait situer la femme comme je l'ai dit, & introduit la main droite jusqu'à l'orifice interne qui commençoit à se serrer, je tirai bien en droite ligne le cordon avec la main gauche, & je sentis qu'il faisoit effort sur mon doigt indice. J'en conclus que le placenta étoit attaché à droite, & sur le champ je me déterminai à l'aller chercher avant que l'orifice interne se fût davantage resserré. Je portai donc la main gauche dans la cavité de la matrice où je la promenai sans avoir trouvé ce que je cherchois. Cet organe étoit en train de se contracter & formoit comme de gros pelotons mous, dont les rondeurs & les enfoncemens

en auroient preſque impoſé. Je pris le cordon, c'étoit le moyen de ne pas aller ailleurs qu'au placenta ; je le ſuivis & je m'apperçu qu'il ſe plongeoit dans une eſpece de trou rond au bord duquel je ſentois une grande portion des membranes, & dans lequel je ne fis entrer ma main qu'avec aſſez de peine ; je me rappellai auſſi-tôt ce que dit M. Levret du placenta enkiſté, & je ne doutai point que ce ne fût le cas préſent. Je penſai que le ſuccès dépendoit en grande partie de la diligence. Je portai la main gauche ſur le côté droit du ventre, où en appuyant un peu ferme je ſentis une rondeur diſtinguée de celle que j'ai dit avoir ſentie d'abord & un peu plus petite qu'elle. En même-tems j'eſſayai de dilater avec ma main ce trou dans lequel le cordon ſembloit ſe perdre ; j'y procédai comme ſi j'euſſe voulu entrer dans une matrice dont l'orifice interne n'eſt pas encore aſſez élargi. J'eus aſſez de peine ; mais enfin j'y parvins : ma main étoit fort ſerrée, mais le cordon que je tenois m'aſſuroit que je touchois au placenta ; j'eſſayai inutilement de ſaiſir les membranes aſſez ferme pour les tirer. J'avois trop peu d'eſpace, & elles gliſſoient entre mes doigts ; je pris le parti d'eſſayer d'inſinuer mes doigts en dehors des membranes, entre ces dernieres & la matrice, afin de décoller le placenta : mais

ce n'étoit pas une médiocre difficulté que d'exécuter ce deſſein, cependant après bien des tatonnemens je vins à bout de gliſſer mes doigts entre la matrice & le placenta, à la partie inférieure du trou. J'en décollai une aſſez grande portion, & ſans m'opiniâtrer à décoller la totalité, j'empoignai, le plus fortement que je pus, ce que j'avois détaché, & en même tems je ſerrois auſſi avec circonſpection la tumeur par dehors avec la main gauche, au moyen de quoi, en un quart d'heure de travail je fis l'extraction de cet arriere-faix. Il eſt vraiſemblable que la portion de la matrice à laquelle il étoit adhérent, & qui avoit manqué à ſe contracter, le fit auſſi-tôt après cette opération, & ſe remit à cet égard dans une eſpece de niveau avec tout le reſte de l'organe; car les vuidanges n'eurent point la mauvaiſe odeur que M. Levret annonce devoir ſe faire remarquer vers le huitieme ou neuvieme jour de la couche, non plus que cette augmentation de quantité après une légere ſuſpenſion; choſes que je conçois bien devoir arriver lorſque l'eſpece de poche qui contenoit le placenta ne s'efface pas auſſitôt après l'iſſue de ce dernier, & que les humeurs qui ſont exprimées des parois y ſéjournent pendant ce temps, le placenta n'étoit pas préciſément en raquette, le cordon ne s'implantoit pas non plus juſtement

au milieu, mais il alloit environ à un pouce du bord.

AUTRE OBSERVATION.

Le 17 Août 1763, j'accouchai chez moi la nommée..... de deux garçons vivans, au terme de huit mois, après ſix heures de travail : je ne me preſſai point de la délivrer vu l'extenſion conſidérable qu'avoit acquiſe la matrice, & la quantité de vaiſſeaux qui alloient ſe trouver ouverts par le détachement des deux placenta à la fois. Je crus qu'il étoit en cette circonſtance, plus qu'en tout autre, avantageux de temporiſer & d'attendre que la nature ſe mît d'elle-même en action, me réſervant ſeulement de lui aider à propos. Je laiſſai paſſer plus d'un quart d'heure pendant lequel la matrice ne ſe contracta pas ſenſiblement, & le ventre demeura flaſque & mou comme il eſt naturel qu'il le ſoit après l'iſſue d'un pareil volume. Je m'apperçus enfin que l'on commençoit à diſtinguer la dureté que formoit la matrice en ſe reſſerrant ; j'attendis encore quelques minutes, & la malade reſſantant quelques tranchées je me tins pour bien avertis que le travail de l'expulſion du délivre commençoit : je pris le cordon de l'enfant qui étoit venu le premier, j'avois fait une ligature à l'un & à l'autre, & tant pour ſavoir où ils aboutiſſoient que pour ſavoir ſi les deux arrieres-faix

étoient attachés dans le voiſinage l'un de l'autre ou s'ils étoient confondus; je ſuivis le cordon & il me mena tout droit au fond de la matrice. Je le quittai & je vins prendre celui du ſecond enfant; (j'ai omis de dire que le ſecond enfant étoit venu par les pieds) mais auſſi-tôt qu'en le ſuivant de la main j'eus paſſé le pubis, je ſentis qu'il ſuivoit la face interne de cet os; je le ſuivis environ deux pouces de chemin; j'appris par là que ces placenta n'étoient ni communs ni même voiſins. Je revins au premier par lequel je commençai, & en une ou deux minutes je le tirai. Je me figurai bien que la matrice, libre de cet obſtacle alloit ſe contracter encore plus fortement qu'elle ne l'avoit fait, & qu'en conſéquence l'autre arriere-faix tarderoit peu à s'ébranler de ſoi-même; ainſi je crus pouvoir encore attendre un peu, d'autant plus qu'il ne ſortoit pas une grande abondance de ſang, & que d'ailleurs le ſujet étoit robuſte. Cependant après deux ou trois minutes, faiſant réflexion que ce placenta étoit mal ſitué, & que je ne devois guere compter m'aider du cordon pour le tirer, je ne voulus pas laiſſer reſſerrer davantage l'orifice de la matrice, & je portai la main dans ſa cavité, comptant terminer la choſe ſans trop de difficulté & aſſez promptement; je me trompois dans cette derniere conjecture, & j'eus aſſez de peine à exécuter mon projet.

Ayant introduit ma main en ſuivant le cordon, je m'apperçus d'une circonſtance qui me porta à me dépêcher ; la partie ſupérieure de la paroi antérieure de la matrice commençoit à faire une bride ou eſpece de bourrelet un peu dur, & qui par-là étoit facile à diſtinguer de ces pelotons mous dont j'ai parlé dans l'autre obſervation ; ce bourrelet me ſembloit comme encadrer en quelque ſorte le placenta par en haut & par les côtés ; je reconnus là les diſpoſitions à l'enkiſtement. Etant fatiguée de la main droite & prévoyant que j'allois avoir quelque manœuvre laſſante à faire, je voulus changer de main ; mais ne m'étant pas trouvée ſituée commodément, je fus obligée de recommencer de la main droite ; le peu de tems que j'employai à ce changement de main fut ſuffiſant pour que le placenta fût enkiſté preſque en entier. Je dis preſque, parce qu'il ne l'étoit effectivement pas tout-à-fait ; mais je penſe pourtant qu'il l'étoit autant que ſa figure & ſa ſtructure pouvoient le permettre. En effet, le bourrelet que j'avois ſenti au-deſſus du bord d'en haut étoit beaucoup rapproché du cordon ; mais la partie de la matrice ſur laquelle touchoient le cordon & le bord d'en bas du placenta n'avoit pas changé de figure & n'étoit pas plus dure ; de ſorte que le rapprochement de la partie d'en haut auprès de celle d'en bas qui

n'avoit pas changé formoit une ſorte de caverne dont l'ouverture longue & en travers étoit occupée & remplie par les membranes. Je me hâtai d'y introduire la main ; & après pluſieurs tâtonnemens, ayant trouvé l'intervalle des membranes & de la matrice, je le décollai le plus que je pus de cet arriere-faix, & peu-à-peu je le tirai tout entier.

Je ſais que dans l'*Abrégé des Sentimens de M.* LEVRET ſur les Aphoriſmes de Mauriceau, il dit qu'il eſt inutile d'avoir l'attention de tirer d'abord l'arriere-faix de celui des deux jumeaux qui eſt venu au monde le premier ; mais cependant comme dans le cas de mon obſervation ils étoient ſi éloignés l'un de l'autre qu'il falloit les tirer chacun à part & l'un après l'autre, j'ai mieux aimé commencer par le plus facile, afin d'avoir plus d'aiſance pour l'extraction du ſecond, que je prévoyois bien ne devoir pas venir auſſi aiſément que le premier. Ce fut cette ſeule conſidération qui me détermina ; au reſte ce dernier placenta étoit exactement en raquette.

OBSERVATION

Sur un Ulcere de la veſſie ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Lorſqu'un ulcere ſe trouve à la portée de la main du Chirurgien, & qu'il n'a qu'une complication locale, il eſt bien rare qu'il réſiſte à un traitement méthodique. Il n'en eſt pas de même de ceux qui ſe dérobent à nos ſens : le plus ſouvent nous ignorons leur vrai ſiege, les différences qui peuvent s'y trouver ; & comme leur cure eſt ſouvent incertaine, on les regarde ordinairement comme incurables ou mortels. L'ulcere de la veſſie a été ainſi regardé par tous les Auteurs ; ils peuvent avoir eu raiſon dans pluſieurs cas ; cependant il s'en trouve où la nature ſe ſuffit à elle-même pour les guérir : l'exemple ſuivant en fournit une preuve.

Le nommé *Pierre Guitard*, de Sainte-Hélene en Médoc, d'un tempérament fort & vigoureux, eut un accès de fievre le 4 Août dernier, auquel il ne fit pas beaucoup d'attention, & qui fut terminé & guéri par quelques ulceres croûteux qui lui ſurvinrent aux levres. Le ſurlendemain il

fentit en urinant une douleur qu'il n'avoit jamais eue, & s'apperçut que les urines ne ſortoient qu'avec peine. Ces perſonnes ſont accoutumées à une vie dure & laborieuſe; & il ſeroit difficile d'avoir une vraie image de leurs peines, ſans en avoir été le triſte témoins : auſſi cet homme ne s'arrêta-t-il point aux premieres douleurs qu'il reſſentit, & crut pouvoir ſans riſque reprendre ſes pénibles travaux. Le premier jour il ne put les continuer en entier ; la douleur & la difficulté d'uriner qui augmentoit chaque jour, le forçoit de prendre du repos : cependant il n'appella du ſecours que le quatorzieme jour de ſa maladie ; & juſqu'à ce tems, il ne ceſſa de ſouffrir, & s'apperçut que le bas de ſon ventre (c'étoient ſes expreſſions) augmentoit de jour en jour. Le Chirurgien, qui fut appellé, lui adminiſtra les ſecours qu'on peut eſpérer dans des landes preſque déſertes : il en propoſa d'autres utiles qui furent refuſés, par je ne ſais quelle fatalité on donne ordinairement peu de confiance aux Chirurgiens qui habitent les petits lieux. Enfin les accidens qui augmentoient de jour en jour, conduiſirent le malade aux portes du tombeau ; l'urine ne ſortoit plus que par regorgement ; les défaillances étoient fréquentes, & dans ce triſte état, je fus appellé le 25 dudit mois. Je l'avouerai, ce ne fut pas ſans peine

que

que je me déterminai à aller voir un malade ſi loin (à ſix lieues de Bordeaux.) Dans une maiſon comme la nôtre, où il y a ordinairement de grandes maladies à traiter, il eſt aſſez difficile à celui qui eſt preſque toujours à la tête de la chirurgie de pouvoir s'abſenter un certain tems, ſans que le ſoulagement des perſonnes confiées à ſes ſoins n'en ſouffre : cependant, comme il ſe trouva alors peu de cas graves, je crus pouvoir ſans danger prendre deux jours d'abſence pour répondre à la confiance dont une perſonne que je reſpecte infiniment m'honoroit. Je partis donc, & je me munis d'algalies, de bougies & de quelques calmans. Mon arrivée au bourg de Sainte-Hélene fut à deux heures après minuit. Je trouvai le Chirurgien qui m'attendoit, & tous deux nous partîmes pour aller chez le malade, qui étoit à une petite demi-lieue de ſon logis. Ce pauvre malheureux étoit dans l'état que je l'ai dit, c'eſt-à-dire, il avoit la veſſie qui protubéroit conſidérablement au-deſſus des os pubis, les urines couloient involontairement ; le pouls étoit petit & ſerré ; les défaillances fréquentes, & depuis le ſecond jour de ſa maladie juſqu'à celui-ci il n'avoit point pris de ſommeil. La premiere indication que je crus d'abord devoir remplir, fut de le ſonder ; elle fut heureuſe, car je lui tirai plus de deux pintes d'urine, meſure de Paris. Il trouvoit du ſoulagement à meſure

que la veſſie ſe vuidoit, & il fut ſi grand que le ſommeil le prit avant que j'euſſe retiré la ſonde. Je me contentai dans ce moment de lui procurer ce ſeul ſecours ; & en conſéquence je ne troublai point ſon ſommeil, qui dura juſqu'au lendemain huit heures. Le pouls continua d'être ſerré dans cette journée ; en appuyant ſur l'hypogaſtre on lui cauſoit de vives douleurs ; les urines n'avoient pas encore repris leurs cours à midi ; j'ordonnai alors une petite ſaignée du bras, je fis appliquer ſur la région de la veſſie un cataplaſme de pulpes de plantes émollientes, & donner en lavemens leur décoction, avec addition de trois onces d'huile de lin ſur chaque ; pendant que toutes les trois heures il prenoit une cuillerée d'un potion calmante. Ces ſecours ne lui procurerent pas un grand bien ; je fus obligé de le ſonder de nouveau ; je lui tirai une grande quantité d'urine, & comme le premier ſang qu'on avoit tiré étoit coëneux & ſec, je crus pouvoir ſans danger faire réitérer la ſaignée & continuer les remedes que je viens de dire. Ils n'eurent pas plus de ſuccès que les premiers pour le rétabliſſement du cours de l'urine. Je fus obligé de le ſonder pour une troiſieme fois, & comme le pouls cōmença à ſe développer, & que le dernier ſang qu'on avoit tiré étoit beaucoup moins inflammatoire que le premier, j'ordonnai de prendre les demi-bains matin & ſoir, continuer la potion &

les lavemens ; mais avant que de les commencer, je le fis purger avec deux onces de manne, une once & demie de moëlle de caſſe, une once de ſyrop de violettes, & je partis, le mardi, ayant bien recommandé aux perſonnes de la maiſon, que ſi les urines ne reprenoient pas leur cours dans les vingt-quatre heures, de faire tranſporter le malade en ville, afin qu'il fût plus à portée de mes ſoins. Le jeudi ſuivant ils vinrent de nouveau me chercher, en m'aſſurant que, ſi je ne partois pas dans le moment, le malade étoit perdu ſans reſſource, & demandoit à vive voix mon ſecours. En réfléchiſſant ſur les douleurs qu'il pouvoit ſouffrir, je jugeai bien qu'elles étoient cauſées par l'urine qui étoit encore retenue dans la veſſie, & que, ſi effectivement je n'y allois pas le ſonder, il ſeroit dans le cas de tomber dans ſon premier état, ou de mourir avant ce tems. Je fis donc une ſeconde fois le voyage, & effectivement il n'avoit d'autre beſoin que celui de la ſonde ; car auſſi-tôt que je lui eus tiré l'urine il fut ſoulagé, & prit du repos. Je fis profiter de ce moment de calme, pour le mettre dans une voiture, afin qu'il fût tranſporté en ville, & il y arriva aſſez heureuſement dans la journée du 30. Les villes de commerce, comme tout le monde le ſait, ſont ordinairement peuplées : les loyers de maiſons & les vivres y ſont par conſéquent chers. Dans Bordeaux, où le commerce fleu-

rit, il y fait cher vivre ; & comme cet homme n'étoit pas dans le cas de pouvoir ſuffire à des beſoins auſſi diſpendieux, je lui conſeillai d'entrer à l'hôpital, dans une ſalle de réſerve, où l'on eſt diſtingué d'avec le commun des autres malades. Il ſe rendit à mes avis, & il y entra le lendemain. Ayant fait uſer précédemment des remedes intérieurs, je penſai que je ne devois préſentement m'attacher qu'au local, que je ſuppoſois être dans une pérte du reſſort des fibres de la veſſie. Pour cet effet, afin qu'elle ne fût plus diſtendue au-delà de ſa capacité ordinaire, & qu'elle pût reprendre ſon élaſticité, j'eſſayai d'y laiſſer une ſonde courbée en S, que le malade ne put jamais ſouffrir. Je me vis donc alors dans la néceſſité, pour remplir mon point de vue, de le ſonder ſouvent, & je l'ai fait juſqu'à quatre fois par jour. Mais que ma ſurpriſe fut grande, le 1 Septembre, de trouver l'urine extrêmement chargée, & de tirer ſur la fin une poëlette de pus ſéreux ! Ce fut pour lors que je jugeai du danger de la maladie, en ſuppoſant un ulcere dans cette partie ; & comme c'étoit la premiere maladie de cette nature que j'avois traitée, je la ſuivis pas à pas, & je n'en chargeai perſonne, afin de mieux obſerver ce qui ſe paſſeroit, pour ne pas manquer d'exactitude dans l'hiſtoire que j'en donne. En réfléchiſſant ſur la méthode curative que je devois employer pour

la guériſon de cet ulcere, je crus que je devois mettre en uſage les eaux de Bareges, dont dont on ſe ſert aſſez communément dans ce pays-ci pour les fiſtules & les ulceres intérieurs. Mais comment faire parvenir ces eaux immédiatement ſur la ſurface d'un ulcere qui m'étoit caché, dont je n'aurois oſé aſſurer la vraie place dans la veſſie, & qui pouvoit être abreuvé, ou par le pus qu'il avoit produit, ou par l'urine qui reſte néceſſairement dans la veſſie, quand on a cathérétiſé avec une algalie ordinaire (*a*)? &, dans ces circonſtances, quel fruit retirer des injections? Néanmoins, pour les faire avec plus de ſuccès, je me ſervis de l'algalie de M. *Tenon*, qui, comme tout le monde ſait, imite aſſez bien une algalie droite pour les femmes; elle eſt cependant un peu plus longue, & eſt recourbée à ſes deux extrêmités; de façon

(*a*) La veſſie forme, dans ſa partie inférieure, un fond conſidérable, qui, lorſqu'elle eſt pleine, remplit la partie inférieure du baſſin, protubere par dedans l'inteſtin rectum & au périnée. Quand l'urine ſort par l'algalie, la partie concave de cet inſtrument ſe trouve en haut; de façon que ſon extrêmité, par où l'urine doit entrer pour ſortir, eſt conſidérablement éloignée de ſon fond; quelque précaution que l'on prenne alors, je puis aſſurer que l'on laiſſe toujours beaucoup d'urine dans la veſſie: j'en ai fait l'expérience ſur les cadavres, quoique l'anatomie le démontre avec la derniere évidence.

que cet instrument, en ayant l'avantage de vuider mieux la vessie de l'urine qu'elle contient, a encore celui de servir également pour les femmes, & de pouvoir rester dans une vessie paralysée des hommes. Son introduction est cependant un peu plus difficile que celle de l'algalie d'usage, & si mon expérience ne m'avoit pas appris ce petit défaut, je m'en serois servi dès le commencement: néanmoins je voulus l'employer pour faire les injections; mais le malade, qui naturellement n'étoit pas aisé à sonder, en souffrit davantage, & me pria avec grace de reprendre mon premier instrument. Le peu d'espérance que j'avois sur son état, fit volontiers que je lui accordai cette satisfaction; & en conséquence je poussai mes injections dans l'algalie ordinaire, pour les faire parvenir dans la vessie, avec la précaution de la mettre le moins avant qu'il me fût possible. Après l'injection faite, j'en retirois l'algalie; j'y laissois séjourner un instant la liqueur; je la retirois ensuite & j'en injectois, pour une seconde fois, de nouvelle, que je laissois jusqu'au tems que je devois le resonder. Ces injections furent ainsi faites autant de fois que je le sondois, & je continuai depuis le 1 Sept., jour que je m'apperçûs des urines purulentes, jusqu'au 13, où les urines reprirent leur cours naturel. Les huit premiers jours je tirois, sur une livre & demie d'urine, six onces de pus, qui venoit ordinairement sur la fin, & dont la consistance étoit plus ou

moins liée, & depuis le huit jusqu'au 13, il en sortoit mon-seulement du pus sur la fin, comme il arriva dans les premiers tems, mais encore avant la sortie de l'urine; &, pendant ces cinq derniers jours, en introduisant ma sonde dans le canal, j'étois obligé de détruire des brides que je jugeai purulentes, par la sortie du pus qui en arrivoit lorsque je retirois la sonde du canal; de façon que j'avois dans ces voies trois maladies à combattre; savoir, la perte du ressort des fibres de la vessie, son ulcere & celui du canal; enfin la fievre, pour terminer en apparence plutôt ses jours, le prit la nuit du 10 au 11. L'accès fut des plus violens; il dura 48 heures; & on ne put s'appercevoir de son relâche, que par quatre redoublemens qui arriverent pendant ces deux jours, avec des sueurs des plus abondantes & de très-mauvaise odeur. Une complication aussi fâcheuse termina cependant heureusement notre maladie; car, après l'accès fini, le malade urina tout seul, & depuis ce tems les urines ont soutenu leur cours naturel jusqu'au 16, où il est sorti de l'hôpital.

Les cures les plus heureuses paroissent toujours aux yeux des Praticiens des choses assez stériles, lorsqu'elles sont dénuées de conséquences propres à former des préceptes pour se conduire avec sûreté dans des cas à-peu-près semblables. Je vais donc hasarder quelques conjectures sur la cause & la guérison

de la maladie locale, c'eſt-à dire du ſimple ulcere de la veſſie, que j'attribue aux ſeules reſſources de la nature, quoique très-perſuadé que ceux qui daigneront lire mon obſervation ſeront beaucoup mieux en état que moi de juger de ce qu'il peut y avoir d'utile, autant pour la cauſe que pour la cure. Je dis donc d'abord que la difficulté d'uriner, qui a été le premier accident, me paroît avoir été produit par la matiere fébrile du premier accès de fievre, qui, s'étant dépoſée vers l'orifice de la veſſie, l'a pour ainſi dire engouée, & empêché par conſéquent l'urine de ſortir. L'urine retenue, en s'amaſſant en plus grande quantité, a forcé la capacité ordinaire de la veſſie; ſes fibres ont prêté au-delà de leur ton, leur force élaſtique a été diminuée, cette poche membraneuſe n'a pu ſe contracter pour expulſer l'excrément qu'elle contient; celui-ci y a ſéjourné juſqu'à ce qu'elle fût aſſez diſtendue pour que la compreſſion des muſcles abdominaux eût lieu ſur elle; alors l'urine ſortoit par tems en petite quantité & ſans douleur, & c'eſt cette expulſion involontaire qu'on appelle ſortir par regorgement, qui ſans doute a toujours une cauſe ſemblable, je veux dire l'action des muſcles abdominaux ſur la veſſie; l'urine devenue âcre, & pour ainſi dire cauſtique par ſon ſéjour, a irrité les parois de la veſſie; ceux-ci ſe ſont enflammés, la réſolution de l'inflammation n'a pu

ſe faire, delà l'altération des membranes intérieures de cet organe, & enfin la ſortie du pus que nous avons obſervé le 1 Sept. L'humeur fébrile que nous avons ſuppoſée être dépoſée vers l'orifice de la veſſie, a bien pu elle-même déterminer l'inflammation ſans avoir beſoin de l'âcreté de l'urine, & cela me paroît d'autant plus vraiſemblable que j'ai ſouvent vu des iſchuries durer très-long-tems, ſans qu'il y eut d'abſcès dans la veſſie. Tout le monde ſait qu'il arrive qu'après une chute de fort haut ſur l'épine du dos, la veſſie tombe en paralyſie & l'urine y eſt retenue. J'ai eu occaſion de voir dans cet hôpital plus de 30 malades dans ce cas; j'en ai ſondé quelques-uns, un mois de tems, deux fois par jour; je n'ai jamais remarqué dans l'urine d'aucun de ces malades la moindre purulence, & en ouvrant le cadavre de ceux qui en mouroient, je n'ai point vu de veſtige d'ulcere dans la veſſie.

Mais on nous dira peut-être que ce que nous avons pris pour du pus, n'étoit autre choſe que cette même matiere fébrile, mêlée avec l'humeur prolifique, celle des glandes proſtates, &c. & lorſqu'une fois ces réſervoirs ont été bien dégorgés, l'urine a repris ſon cours naturel. Je ne doute point que de pareils écoulemens n'arrivent quelquefois à la ſuite des iſchuries. Je connois une perſonne qui étoit ſujete à des douleurs arthritiques; cette humeur venant à ſe dépoſer dans la

veſſie en ſort par le canal de l'uretre, ſous la forme d'une matiere purulente. Mais ces ſortes d'évacuations ſe font d'ordinaire ſans douleur ; les premieres durent très-peu de tems, & les ſecondes ont ordinairement des retours, au lieu que cette évacuation chez mon malade a duré depuis le 1 Sept. juſqu'au 16, qu'il eſt ſorti de l'hôpital ; les urines ont même eu une marque de purulence plus de quinze jours après ſa ſortie : jamais il n'avoit eu une ſemblable maladie, & depuis il ne s'en eſt point plaint.

Après avoir démontré que c'eſt un ulcere de la veſſie qui a été guéri, je ne prétends cependant pas dire qu'il fût ſi conſidérable pour que cet organe fût percé au dehors, quoique je ne regarde pas cette derniere eſpece comme incurable. Cette poche membraneuſe, comme les Anatomiſtes le ſavent, eſt compoſée de quatre membranes, depuis ſon ſommet juſqu'à l'inſertion des ureteres. La membrane intérieure, qui n'eſt qu'une continuation de la peau, a beaucoup plus d'étendue que les autres; auſſi par les plis qu'elle fait forme-t-elle différentes rides & cellules. Il ſe peut très-bien qu'il n'y ait eu que cette membrane d'ulcérée, & comme elle eſt d'un tiſſu extrêmement lâche, toujours abreuvée, & qu'elle ſe partage facilement en pluſieurs feuillets, il n'eſt pas étonnant que ſa ſimple ulcération ait produit

autant de pus. Les Auteurs n'ont point eu d'égard à cette eſpece d'ulcere en traîtant de celui de la veſſie, & en conſéquence ils les ont tous regardés comme mortels. Il eſt aſſuré que lorſque cet organe eſt percé, le pus, en s'épanchant dans le baſſin, attire bientôt une inflammation gangréneuſe à la matrice & au vagin chez les femmes, & aux hommes à l'inteſtin rectum, qui fait bientôt périr les uns & les autres; ou autrement il détruit le plancher que forment les muſcles releveurs de l'anus, parvient juſqu'au périnée, & alors forme des dépôts ou clapiers qui cauſent des fiſtules inſurmontables à l'art, & font preſque toujours périr les malades. On voit par-là l'utilité qu'il y a de diſtinguer dans la pratique ces deux eſpeces d'ulceres, autant par le pronoſtic qu'on nous oblige ſouvent de porter dans cette maladie, que pour établir les moyens curatifs. Dans la premiere eſpece d'ulcere, borné aux membranes intérieurs de ce viſcere, le pus ne peut prendre d'autres voies que celles des urines; au lieu que dans ceux où il peut s'épancher dans le baſſin, ou parvenir juſqu'au périnée, comme je l'ai dit, il cauſe de grands ravages. Ma pratique ne m'a rien appris encore de particulier pour la guériſon de ce dernier: ainſi ſi j'étois appellé pour en traiter, je ne m'écarterois point des regles preſcrites par les Auteurs. Quant à la cure du premier, on a vu la méthode que

j'ai employée. Il ſemble que les eaux de Bareges en ont été le remede ſpécifique. Il s'en faut cependant de beaucoup que je leur attribue cet avantage ; car, comme on l'a vu, il étoit impoſſible de les faire parvenir immédiatement ſur l'ulcere; elles n'ont donc ſervi qu'à délayer l'urine, & en ſe mêlant avec elle, à empêcher l'impreſſion trop vive de ſes ſels ſur la ſurface ulcérée : c'eſt ce que toute autre liqueur un peu vulnéraire auroit fait auſſi bien, après avoir corrigé, par la méthode reçue, les accidens de l'inflammation de cette partie. Je ne crois donc pas faire tort à l'art, en attribuant la guériſon de cet ulcere à la nature même par le moyen de l'urine, qui, dans le premier tems, a été le déterſif le plus appoprié ; & peut-être même que l'accès de fievre qui eſt ſurvenu à la fin, & qui me faiſoit tout craindre pour le malade, y a beaucoup contribué, en pouſſant le ſang avec force juſques dans les dernieres diviſions des vaiſſeaux. Ceux de la veſſie ont alors plus reçu de ce fluide : les fibres de cette partie, par ce moyen, ont été pour ainſi dire réveillés de leur état d'inaction, & ont repris leur reſſort qui a chaſſé l'urine contenue dans la veſſie. Joignons à cela une plus grande évacuation de pus par ſa réforbtion, qui vraiſemblablement a cauſé cet accès de fievre, & qui a terminé ſi heureuſement une maladie pour laquelle nous craignions tant.

Observations Météorologiques. Mai 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	12	15	10	27 9 1/2	27 9 1/2	27 10
2	8	16 1/2	12 1/2	28	27 11 3/4	28
3	11 3/4	19	13 1/3	27 10 3/4	27 9 3/4	27 9 1/3
4	12 1/2	17 1/2	11	27 8 3/4	27 8 1/2	27 9 1/2
5	10 1/2	13	10	27 11	27 11 1/2	28 3/4
6	8 1/2	15	12 1/2	28 2 1/2	28 2 3/4	28 3
7	11 1/2	20 3/4	15 1/2	28 2 1/2	28 2 3/4	28 1/2
8	14	21	14 1/2	28 1/4	27 10 1/2	28
9	11 1/2	18	13 3/4	28 1/2	28	27 9 1/4
10	11 1/2	16	8 3/4	27 7 1/2	27 9	27 10 1/2
11	8 1/3	14 1/4	10	27 10 2/3	27 11	27 10 1/4
12	8 1/2	11	9	27 10	27 9 3/4	27 10 1/3
13	7 3/4	14 1/4	7	27 11 1/2	27 11 1/2	28
14	7 3/4	14	9 1/2	28 1 1/2	28 2 3/4	28 4 1/2
15	8 3/4	15 1/3	10	28 5	28 5 3/4	28 5
16	9 1/4	16 1/2	11 3/4	28 4 3/4	28 4 1/2	28 4
17	10 3/4	18 1/2	13 1/2	28 3 1/2	28 2 1/2	28 1 3/4
18	11 1/3	19 1/2	14 1/4	28 1	28 1	28 1/2
19	13	13 3/4	8	28 1/4	28	28 1/3
20	8 1/2	11 3/4	11	28 1	28 1 1/4	28 1 1/2
21	11 1/2	18 1/2	13	28 2	28 2 1/2	28 2
22	11	20 1/2	14 1/2	28 1 1/2	28 2	28 1 1/3
23	12 1/2	21 1/2	16	28 1/2	28	28
24	15 1/2	17 1/2	13	27 11 1/2	27 11 3/4	28
25	13 2/3	18 1/3	13 1/2	27 11 1/2	27 11 1/2	27 11 3/4
26	12 1/2	17 3/4	12 3/4	28 3/4	28 1	28 1
27	11 1/2	14 1/2	12	28	28 2	28 3
28	13	17	13	27 8	27 8 1/4	27 8 1/2
29	13 1/2	17	17	27 7 3/4	27 8 1/2	27 8
30	12 1/2	17 1/2	11 1/2	27 8	27 8 1/2	27 8 3/4
31	11	15 1/4	11	27 8	27 9	27 10

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S S-E. pluie.	S-S E. nuag. b.	Beau.
2	S. couvert.	S-S-O. nuag.	Couvert.
3	S. nuages, cou.	S. couv. pl. par ondées.	Nuages.
4	S S-O. pl. cou.	S S-O. n. ond.	Couv. vent.
5	S-S-O. pl. cont.	S-S-O. cou. pl.	Couvert.
6	S-O. couv.	S O. n. pet. pl	Nuages.
7	S-E. nuag. b.	S-E. b. nuag.	Beau.
8	S S O. couv. vent.	S-S O. couv. nuag. vent.	Couvert.
9	O-S-O. nuag.	O S-O. cou. pl.	Pluie contin.
10	S-O. v. couv.	O-S-O. nuag.	Beau.
11	O. couv. nuag.	O. nuages, c.	Couvert.
12	S-O. nuag. cou.	S. pet. pl. cont.	Couvert.
13	O. c. nuag. v.	O. nuag. pl.	Couvert.
14	N-O. nuag.	N. nuages.	Beau.
15	N-N-O. beau.	O-N-O. nua. b.	Nuages.
16	N-N-O b. nua.	O-N O. nua. b.	Serein.
17	N-N-O. nuag.	S-E. nua. beau.	Serein.
18	N-N-O. nuag.	N. nuages.	Couvert.
19	N O. nuag. pl.	O. cou. pet. pl.	Couvert.
20	O. cou. pet. pl.	O. pet. pl. nua.	Nuages.
21	O-N-O. couv. nuages.	O N O. nuag. éclairs, tonn.	Nuages.
22	N. cou. nua. b.	E. ser. nuag.	Serein.
23	N. ser. nuag.	N. nuages.	Pluie.
24	S-O. pl. cont.	O-S O. c. n. b.	Nuages.
25	O. couv. nuag.	O-N-O. nuag.	Nuages.
26	O. nuages.	O-N-O. nua. b.	Serein.
27	N. beau, nua.	S-E. nuages.	Nuages.
28	S E. pluie.	S-E. pluie.	Pluie.
29	S. pluie.	S-S-O. pluie.	Couvert.
30	N-O. c. nuag.	N-O. nua. pl	Couvert.
31	O. nuages.	S-S-O. pl. nua.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 21 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 7 degrés : la différence entre ces deux points eſt de 14 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{3}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 7 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 9 $\frac{5}{6}$ lignes.

Le vent a ſoufflé
5 fois du N.
1 fois de l'E.
4 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
4 fois du S.
6 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
7 fois de l'O.
4 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait
10 jours beau.
5 jours ſerein.
5 jours du vent.
28 jours des nuages.
20 jours couvert.
16 jours de la pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1766.

Les fievres intermittentes ont continué pendant ce mois-ci : l'inconſtance du tems, qui approchoit plus de la conſtitution automnale que de la printaniere, les a rendu plus rebelles qu'elles n'ont coutume de l'être dans cette ſaiſon.

On a obſervé en même tems beaucoup d'affections catarrales & quelques rhumatiſmes. On a vu auſſi un grand nombre de malades attaqués de fievres d'un mauvais caractere : la tête ſe prenoit communément ; vers le trois ou le quatre de la maladie, il ſurvenoit des ſoubreſauts aux tendons ; les déjections conſervoient leur crudité juſqu'au quatorze, & même au-delà ; &, dans un grand nombre, la matiere ſe dépoſoit ſur quelque viſcere, & le malade périſſoit de la métaſtaſe.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1766 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Après cinq à six jours de pluie, le tems s'est trouvé refroidi par un vent de nord, au point que la liqueur du thermometre s'est approchée quelques matinées du terme de la congélation : le 13 elle s'est portée, dans l'après-dîner, à près de 15 degrès au-dessus de ce terme ; le 17 il y a eu du tonnerre & des éclairs, suivis de quelques jours de pluie ; mais depuis le 20 jusqu'au 30 nous n'avons eu qu'un jour de pluie.

Les huit derniers jours du mois, le thermometre s'est élevé à 15 degrés au-dessus du terme de la congélation, & même au-delà.

Le mercure, dans le barometre, si l'on en excepte huit jours au commencement du mois, a été toujours observé au-dessous du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes ; & son plus grand abaissement a été de

27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſouffléé 6 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
10 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuage
11 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1766.

Les fievres continues de ce mois, quoique de nature inflammatoire, approchoient plus de la fievre putride que dans les mois précédens. Il y avoit preſque dans tous les malades de la ſaburre à évaquer des premieres voies; & pluſieurs rendoient des vers dans le progrès de la maladie, qui portoit ſurtout à la tête : le délire, la phrénéſie, les ſoubreſaults s'enſuivoient ſouvent avec une langue très-ſeche ; & très-ſouvent la fievre

prenoit la marche de la double tierce-continue : c'eſt pourquoi les décoctions de quinquina convenoient ſouvent, après des évacuations ſuffiſantes ; & même elles réuſſiſſoient avec du nitre & de l'orgeade, lorſque la fievre ſe trouvoit purement continue, dans le cas où un pouls irrégulier & chancelant avoit beſoin d'être relevé & ſoutenu : dans ce dernier cas, & lorſque le délire ou les ſoubreſaults s'y joignoient, les véſicatoires faiſoient ſouvent de grands effets. Quelques malades ont eu de petits ſaignemens de nez, purement ſymptomatiques, & qui étoient de mauvais augure. Il y a eu dans d'autres, au fort de la maladie, une légere éruption rouge à la peau de la poitrine, des bras, &c. en forme de miliaire, mais qui a été peu conſidérable dans les adultes.

Nous avons eu quelques fievres inflammatoires, attaquant la poitrine, en forme de pleuropneumonies, où un émétique ſe trouvoit aſſez ſouvent indiqué, après des ſaignées ſuffiſantes.

Il y avoit encore quelques rhumatiſmes inflammatoires, mais qui cédoient plus aiſément que ci-devant à l'adminiſtration prudente des remedes convenables.

RAPPORT

De MM. les Commiſſaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, pour examiner le Procédé du ſieur HERAN, pour adoucir & rendre potables, en très-peu de tems, les vins, quels qu'ils puiſſent être.

M. LE DOYEN,

MESSIEURS,

L'objet dont nous avons l'honneur de vous rendre compte, intéreſſe la ſanté des citoyens. Cet avantage l'ennoblit à vos yeux, & le rend digne de votre attention. Il importe au bien public, autant qu'à votre gloire, que tout ce qui concerne l'utilité phyſique ſoit ſoumis à votre examen. Vous en êtes les Juges naturels, néceſſaires & les plus inſtruits.

Perſonne n'ignore les fâcheux effets des vins durs, auſteres ou acerbes. Ces défauts, qu'ils tiennent de la nature du *terroir*, d'une *expoſition* peu favorable, de l'intempérie des *ſaiſons*, d'une *culture* ou d'une *façon* également vicieuſe, affectent ſouvent, d'une maniere trop ſenſible, le corps humain. Des douleurs d'eſtomac, des vomiſſemens, des tranchées vives, des dyſſenteries, des coli-

ques même de *Poitou*, ſont les ſuites fréquentes de ces boiſſons dangereuſes. Quelques-unes, il eſt vrai, ſe corrigent preſque d'elles-mêmes; mais cette correction ſpontanée eſt l'ouvrage du tems; & les facultés du peuple ne lui permettent pas de l'attendre.

Le ſieur Heran a tenté d'enlever à ces boiſſons leurs qualités nuiſibles & déſagréables. Nous pouvons aſſurer qu'il a réuſſi. Il a répété, en notre préſence, pluſieurs eſſais ſur le vin de *Cahors*, ſur ceux d'*Orléans*, blanc & rouge, ſur celui de *Bourgogne*, tous de la derniere récolte. La différence de leur caractere, leur auſtérité plus ou moins forte, la quantité plus ou moins abondante de leurs parties colorantes, des parties groſſieres, ont réglé, pour ainſi dire, la meſure & la rapidité des changemens que nous leur avons vu éprouver. Chacun d'eux s'eſt adouci ſubitement; celui de *Cahors* moins que les autres; le vin *rouge d'Orléans* infiniment davantage; le *blanc* eſt devenu très-potable; & le *Bourgogne* auroit pu ſe donner pour vieux. L'expérience prouve même que, pluſieurs jours après le procédé, tous acquirent un nouveau degré d'amélioration, toujours ſuſceptible de s'accroître.

Notre devoir ne ſeroit pas entiérement rempli, Meſſieurs, ſi nous héſitions, en ce moment, d'aller au-devant des craintes & des ſoupçons qu'inſpire une défiance légitime.

Nous déclarons que l'uſage de la découverte dont on nous a fait part ne peut jamais devenir préjudiciable, qu'elle eſt incapable de bleſſer la délicateſſe d'aucun tempérament, & que ce n'eſt point une fraude plus ſavante deſtinée à ſuccéder aux anciennes.

Le moyen que l'on ſe propoſe aujourd'hui pour rectifier les vins, ne ſe borne donc pas à flatter le goût. Simple, facile & peu coûteux, nous préſumons qu'il procureroit encore des avantages plus étendus, ſuppoſé qu'il fût poſſible d'impoſer des bornes victorieuſes à la cupidité, & de la détacher des mêlanges perfides, trop uſités dans le commerce.

Tels ſont, Meſſieurs, les motifs réunis qui ont déterminé notre approbation, & qui nous engagent à ſolliciter la vôtre en faveur du ſieur HERAN. Il vous demande la permiſſion de s'en autoriſer, sûr que la confiance du public ne tardera pas à la ſuivre. Ce 12 Avril 1766. Et ont ſigné,

LE THIEULLIER *l'ainé*, *ancien Doyen*; BERNARD, LE THIEULLIER *le jeune*, DESCEMET, D'ARCET, PHILIP.

Le ſamedi, 12 Avril 1766, la Faculté aſſemblée, après avoir entendu le Rapport des Commiſſaires nommés pour examiner le Procédé du ſieur HERAN, concernant les vins qu'il adoucit & rend potables, s'en rap-

porte à leurs concluſions, & penſe que la nouvelle méthode du ſieur HERAN ne peut jamais devenir préjudiciable, & eſt, au contraire, très-utile & avantageuſe pour le public ; & ainſi a conclu, avec la Faculté,

JEAN-JACQUES BELLETESTE, *Doyen.*

Scellé leſdits jour & an. GASPARD-JOSEPH POITEVIN, premier Appariteur & Greffier de la Faculté de médecine de Paris.

Le ſieur HERAN demeure à Paris, la derniere porte cochere au-deſſus & du même côté des Gobelins, maiſon de madame HUBERT.

Ceux qui voudront lui écrire des Provinces ou de Paris, pourront le faire par la voie de la poſte, en affranchiſſant les ports.

TABLE.

EXTRAIT du Précis de la Matiere médicale, traduit du latin de M. Lieutaud, *Méd.* page 3
Extrait du Traité du Soufre, traduit de l'allemand de Sthal, *Médecin*, 11
Examen des Eaux minérales de la Plaine en Bretagne ; par M. Monnet, *Apothicaire, communiqué par M.* Broſſard, *Médecin*, 28
Obſervation ſur l'Efficacité d'un cataplaſme compoſé avec la ciguë & la décoction de racine de patience ſauvage dans les tumeurs au ſein. Par M. le Moyne *fils*, *Médecin*, 34
Obſervation ſur une Plaie de Tête, avec fracture & enfoncement. Par M. Daunon, *Chirurgien*, 38
——*Sur une Epilepſie guérie par les cautères multipliés, communiquée par M.* Rochard *fils*, 46
Lettre ſur des Poulets d'une même couvée, éclos à des termes très-éloignés. Par M. Darcet, *Méd.* 53
Obſervation ſur l'Extraction de deux Placenta enkyſtés. Par Madame Delunel, *Sage-femme*, 60
Obſervation ſur un Ulcere de la veſſie. Par M. Martin, *Chirurgien*, 71
Obſervations météorologiques, Mai 1766, 85
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai, 1766, 88
Obſervations météorologiques faites à Lille, Avril 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 89
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Avril 1766. *Par le même*, 90
Rapport de MM. les Commiſſaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, pour examiner une méthode d'adoucir les vins, 92

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1766.

EXTRAIT.

Essais de Chymie sur la Chaux vive, la Matiere élastique & électrique, le Feu & l'Acide universel-primitif, avec un Supplément sur les Elémens; traduits de l'allemand de M. Frédéric MEYER, *Apothicaire à Osnabruck; par M. P. F.* DREUX, *ancien Apothicaire-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne, avec cette épigraphe:*

Non sine elatere.

A Paris, chez Cavelier, 1766, *in*-12, *deux volumes.*

LE projet que M. Meyer avoit formé d'examiner les procédés chymiques employés pour la préparation de chaque médi-

cament, l'ayant conduit à répéter ceux que l'on trouve indiqués pour la préparation du lait de ſoufre, & ſur-tout la diſſolution du ſoufre par la chaux, il fut fort étonné de ne trouver dans les Auteurs rien de ſatisfaiſant ſur cette matiere. Les expériences qu'il crut devoir tenter le conduiſirent inſenſiblement à un examen ſuivi de la chaux, & des différens rapports qu'elle a avec les autres corps. C'eſt le réſultat de ce travail qui fait l'objet du Traité que nous annonçons; ouvrage rempli d'une infinité de recherches intéreſſantes qui ont ſuggéré à l'Auteur une théorie, laquelle, ſi elle étoit démontrée, pourroit ſervir de clef pour expliquer les plus grands phénomenes de la nature. Entrons en matiere.

Notre Auteur a cru, avant toutes choſes, devoir faire connoître l'eſpece de pierre à chaux dont il s'eſt ſervi pour faire ſes expériences. Cette pierre qui ſe trouve dans les environs d'Oſnabruck, ſa patrie, eſt remplie de coquillages; elle eſt de couleur griſe, peſante, médiocrement dure, & cependant ſuſceptible d'un certain poli. Ayant diſſous entiérement une once de cette pierre dans l'acide nitreux, il reſta environ vingt grains d'une matiere inſoluble, qui parurent être en partie de la terre argileuſe, & en partie un ſable fin, mêlé de cryſtal & de glimmer. La diſſolution étendue & pré-

cipitée par un alkali réſout, donna un précipité blanc qui étoit la terre calcaire très-pure. Ayant pris de la liqueur qui ſurnageoit cette terre ainſi précipitée, & en ayant verſé ſur une ſolution de ſucre de Saturne, il ſe fit un précipité blanc. Cette même leſſive évaporée donna un nitre régénéré. M. Meyer conclut de cette expérience, 1° que la pierre à chaux d'Oſnabruck eſt très-pure, puiſqu'elle ne contient que vingt grains de matiere étrangere par once; 2° qu'elle ne contient aucun ſoufre qui auroit dû reſter avec la matiere inſoluble; 3° ni acide vitriolique qui auroit fait une ſélénité inſoluble dans l'acide nitreux; 4° ni rien de viſqueux.

Pour s'aſſurer ſi ſa pierre à chaux ne contenoit pas quelques veſtiges de ſel marin, ou du moins de ſon acide, M. Meyer crut devoir examiner ſi l'eau ne pourroit pas en extraire quelque choſe: il en fit donc bouillir dans de l'eau diſtillée une certaine quantité réduite en poudre très-fine; ayant enſuite filtré la liqueur, il verſa un alkali réſout qui n'en précipita rien, d'où il infere que la pierre à chaux ne contient ni acide marin, ni acide vitriolique libres qui n'auroient pas manqué de diſſoudre une portion de la terre calcaire, qu'ils auroient enſuite abandonnée pour s'unir à l'alkali. Mais ayant verſé de la diſſolution d'argent dans

une autre partie de cette décoction, l'eau en devint trouble, blanchâtre, & il s'en précipita une poudre blanche, qui, exposée à la flamme d'une chandelle, devint grise; ce qui manifeste la présence du sel marin. Cette même décoction précipita en blanc une dissolution de plomb; elle ne changea pas le syrop de violettes, & ne précipita rien d'une solution de sublimé corrosif. Enfin le reste de cette décoction distillé laissa un *magma* terreux de couleur jaunâtre, qui avoit un goût salé comme le sel commun, & en même tems dégoûtant & un peu amer. Ce résidu dissous dans de l'eau distillée, laissa sur le filtre une terre en partie argileuse & en partie calcaire : la dissolution évaporée ne donna qu'un sel gras & onctueux qui attiroit l'humidité de l'air, & qui avoit un goût salé & amer, d'où notre Auteur conclut qu'il contenoit du sel marin & du sel d'Epsom, puisque l'huile de tartre par défaillance en précipita une véritable magnésie.

Après avoir examiné la chaux crue, notre Chymiste passe aux changemens que cette pierre éprouve dans la calcination. Comme on la calcine à Osnabruck avec du charbon de terre, il s'en éleve, pendant l'opération, une odeur sulfureuse, mais qui est due à ces charbons; car en ayant calciné en petit dans son laboratoire, avec des

charbons de bois, il ne ſentit rien de ſemblable. On ſait que quand on verſe de l'eau ſur de la pierre à chaux calcinée, ou qu'on la laiſſe expoſée à l'air libre, elle ſe diviſe en une poudre blanche. Dans le premier cas cette diviſion eſt accompagnée d'un bouillonnement conſidérable, & d'une chaleur telle, qu'elle peut enflammer les corps combuſtibles qui ſe trouvent à portée. L'explication de ce phénomene a beaucoup exercé les Phyſiciens & les Chymiſtes. M. Meyer réfute les différentes explications qu'ils ont propoſées juſqu'ici, & leur ſubſtitue la ſienne. Il ſuppoſe que, pendant la calcination, les matieres combuſtibles fourniſſent à la pierre à chaux un être ſingulier, qu'il prétend être compoſé d'*un acide & du pur principe du feu;* que lorſqu'on verſe de l'eau ſur la pierre à chaux calcinée, cette eau pénetre dans la pierre ſpongieuſe, remplit ſes pores, & que par-là la matiere ignée, ſubtile, légere & élaſtique ſe trouve portée & excitée au mouvement d'expanſion, d'où réſulte la chaleur; les parties de la chaux, que cette matiere tenoit liées, perdant ce lien, ſe déſuniſſent, ſe ſéparent, occupent un plus grand volume, en un mot la chaux s'éteint. Pendant cette extinction, ſur-tout ſi on a employé peu d'eau à proportion de la chaux, il s'éleve une forte vapeur qui con-

tient, outre l'eau miſe en expanſion, la matiere cauſtique de la chaux qui imprime, dans la gorge de ceux qui ſont expoſés à cette vapeur, un goût âcre & ſtyptique; goût qu'on n'apperçoit point lorſqu'on a employé une grande quantité d'eau pour éteindre la chaux.

La maniere de faire l'eau de chaux eſt aſſez connue : on ſait auſſi que ce n'eſt autre choſe qu'une diſſolution des parties les plus fines & les plus ſubtiles de la terre calcaire dans l'eau; & j'ai démontré, dans mes *Recherches ſur la Chaux*, inſérées à la tête de ma traduction de l'*Eſſai* du Docteur Whytt *ſur les Vertus de l'eau de Chaux* (Paris, chez *Vincent*, 1757); j'ai démontré, dis-je, que la pellicule fine qui ſe forme à la ſurface de cette diſſolution, lorſqu'on la laiſſe expoſée à l'air, étoit une terre calcaire très-pure. M. Meyer a prouvé la même choſe en faiſant infuſer cette même pellicule dans de l'eſprit de ſel ammoniac, dans lequel elle ne perdit rien de ſon poids; mais il a obſervé, de plus que moi, que la liqueur inſipide qui reſte après que toute la terre calcaire en eſt ſéparée, étant évaporée, laiſſe un ſel ſec alkali, cauſtique, jaunâtre & impur, qu'il attribue au peu de ſel marin qui exiſtoit dans la pierre à chaux.

La terre calcaire qui eſt tenue en diſſo-

lution dans de l'eau de chaux, peut en être séparée, non-seulement en la laissant exposée à l'air, mais encore en y versant un sel alkali résout. Cette terre, lorsqu'elle a été bien édulcorée, ne conserve rien de la causticité de la chaux ni de l'eau de chaux; la lessive qui reste, au contraire, laisse sur la langue un goût plus alkalin, plus caustique & plus piquant qu'une pareille quantité de sel alkali, étendu dans une aussi grande quantité d'eau pure, n'a coutume de faire. Notre Auteur conclut de ce fait que la matiere qui, à proprement parler, constitue la chaux vive, est composée de deux substances qui, dans cette opération, se laissent séparer l'une de l'autre : l'une est la terre calcaire pure absorbante; l'autre est l'intermede qui tenoit la terre en dissolution dans l'eau, mais qui, à raison de son affinité plus grande avec le sel alkali, a quitté l'eau & s'est unie à ce sel. Prévoyant qu'on pourroit lui objecter que, dans cette expérience, l'alkali précipitoit la terre de l'eau de chaux, de la même maniere qu'il précipite de leurs dissolutions tous les sels neutres dont il n'attaque pas la composition, il fait observer, en premier lieu, que cette sorte de précipitation n'a lieu que dans les solutions saturées de sel, & nullement, ajoute-t-il, pour celles qui ont autant d'eau & aussi peu de matiere dissoute que l'eau de

chaux, & qui demandent auſſi peu de précipitant. On pourroit peut-être lui repliquer que l'eau de chaux eſt véritablement au point de la ſaturation, puiſqu'elle contient autant de terre calcaire qu'elle peut en tenir en diſſolution. Mais ſa ſeconde réponſe nous paroît plus concluante : *Dans ces ſortes de précipitations*, dit-il, *le précipitant reſte ſans altération, de même que le précipité ; mais ici le précipité eſt ſépare de ſon diſſolvant, & le précipitant entre dans une nouvelle mixtion, en s'uniſſant à ce diſſolvant ;* d'où il conclut que c'eſt ſur ce diſſolvant & ſur cette matiere cauſtique qu'on doit tourner ſes recherches & ſes obſervations, quand on veut examiner la chaux vive, en connoître la nature & les différens rapports. En attendant qu'il ſoit parvenu à en développer la nature, il a cru devoir le déſigner par le mot de *cauſticum*, qui exprime parfaitement le premier de ſes effets.

Puiſque le ſel alkali enleve à l'eau de chaux ce qui rend la chaux cauſtique, il étoit naturel d'examiner la nouvelle combinaiſon que ce ſel ſubit dans la préparation de la pierre à cautere. Notre Auteur examine d'abord les procédés qui ſe trouvent décrits dans les différentes Pharmacopées ; puis il propoſe le ſien, qui conſiſte à faire éteindre environ ſept livres de chaux vive nouvelle dans une ſuffiſante quantité d'eau

chaude, puis de diſſoudre dans cette eau deux livres de potaſſe purifiée, de bien remuer le tout, de paſſer la liqueur claire par une chauſſe de toile blanchie, juſqu'à ce qu'elle paſſe claire; enſuite il fait évaporer la liqueur dans une marmite de fer bien nette, juſqu'à ce qu'en en retirant une parcelle ſur une plaque de fer ou de cuivre froide, elle s'y fige & s'y durciſſe: alors il prend ce ſel avec une cuiller de fer, & la verſe ſur une plaque de l'un ou de l'autre métal, en forme de petits bâtons. Il la caſſe & la met en petits morceaux, qu'il a ſoin de tenir dans des bouteilles bien bouchées. De cette façon il retire une livre & demie de ſel cauſtique de cette quantité de leſſive. Enfin il fait rougir un petit creuſet de ſept à huit onces, & il y met deux onces de ſon ſel cauſtique; il fond très-vîte, bout, écume à ſa ſurface, puis peu-à-peu s'abaiſſe & coule dans le creuſet, comme une huile tranquille & fluide, rouge comme du ſang: alors il la verſe en petits bâtons comme la pierre infernale, ou en rotules, ſuivant l'uſage qu'on en veut faire: il prépare de la même maniere le reſte de ſon ſel cauſtique lorſqu'il en a beſoin.

Ce procédé donne, ſelon lui, le ſel cauſtique le plus fort qu'il ſoit poſſible d'obtenir: ſi on veut l'adoucir, on peut lui ajouter du ſel de tartre en le fondant. Il

a trouvé que cette proportion de la chaux étoit absolument nécessaire pour saturer cette quantité d'alkali : cependant, comme il peut y avoir des chaux plus ou moins pures, il donne comme un moyen assuré de reconnoître si on a attrapé le juste point de la saturation, de verser un acide sur la liqueur : s'il fait effervescence, c'est une preuve qu'il y a une portion d'alkali qui n'est point saturée, & que, par conséquent, on n'a pas employé assez de chaux, ou bien un peu de sel alkali; & s'il s'en précipite une terre, c'est une preuve qu'il y a encore une véritable eau de chaux qui n'a pas été décomposée, parce qu'on n'a pas employé assez d'alkali. En faisant ces expériences, il a observé que la chaux s'éteint plus vîte dans l'eau seule que dans une lessive alkaline.

C'est d'après ce procédé que M. Meyer se croit en droit de conclure que son *causticum* est un acide. » Comment se pourroit-il » faire autrement, dit-il, que la terre absor- » bante se dissout dans l'eau, & qu'elle en » fût précipitée par un sel alkali, si elle n'a- » voit pas été dissoute auparavant & con- » duite dans l'eau par un acide ? Comment » seroit-il possible que la lessive caustique, » quand on a trouvé la juste proportion, » ne fît plus d'effervescence avec un acide, » si le sel alkali n'étoit saturé par le *caustí-*

» *cum*, comme par un acide, & mis par-là » dans un état tel que l'on doit conclure » qu'il eſt devenu une eſpece de ſel moyen? » Avec quelle eſpece de ſel s'unit mieux » l'alkali qu'avec l'acide? « Il démontre enſuite que cet acide n'eſt aucun des trois acides minéraux connus, puiſqu'avec le ſel alkali, il ne forme pas les ſels neutres que ces acides ont coutume de produire. Ce *cauſticum*, qui ne quitte pas le ſel alkali, quand on le fait rougir pendant quelques heures, i lorſqu'on fait bouillir la leſſive qui le tient en diſſolution, l'abandonne cependant, lorſqu'on laiſſe cette leſſive pendant quelque tems à l'air; & cela d'autant plus promptement que cette leſſive eſt plus étendue. Il ſe ſépare de même de l'eau de chaux.

L'alkali fixe n'eſt pas le ſeul intermede qu'on puiſſe employer pour enlever à la chaux le principe de ſa cauſticité: l'alkali volatil peut, comme lui, précipiter la terre calcaire de l'eau de chaux; & lorſqu'on le retire du ſel ammoniac par la chaux, on a un ſel alkali volatil, cauſtique, neutraliſé, en quelque ſorte, par le *cauſticum* qu'elle lui fournit. M. Meyer rapporte deux expériences dans leſquelles il eſt parvenu à faire paſſer ce *cauſticum* de l'alkali fixe dans l'alkali volatil, c'eſt-à-dire qu'en ſe ſervant de l'alkali fixe, rendu cauſtique par la chaux, pour décompoſer le ſel ammoniac, il a ob-

tenu un alkali volatil, parfaitement ſemblable à celui qu'il auroit pu obtenir en employant la chaux : il en a été de même, en diſtillant enſemble un eſprit volatil de ſel ammoniac avec un alkali fixe cauſtique. Ces eſprits alkalis volatils étoient toujours ſous *forme liquide ;* ils ne faiſoient point effervescence avec les acides, & ne précipitoient point les terres tenues en diſſolution dans ces menſtrues.

Un fait encore plus digne de remarque, c'eſt le paſſage de cette matiere cauſtique de l'alkali fixe dans une terre calcaire ; fait qui a été obſervé par le Docteur Black, qui le rapporte dans les *Eſſais de littérature & de phyſique d'Edimbourg.* Ce ſavant Chymiſte prit une demi once de craie qu'il diſſolvit dans de l'eſprit de nitre au juſte point de ſaturation ; il verſa cette diſſolution dans une leſſive cauſtique ; la terre qui ſe précipita, ſe trouva convertie en une véritable chaux vive, avec laquelle il fit de l'eau de chaux, en y laiſſant ſéjourner de l'eau pure.

On ſait qu'on emploie la chaux pour préparer la leſſive des ſavonniers : cela a engagé M. Meyer à examiner ce que cette ſubſtance pourroit produire ſur les huiles par expreſſion ; & il a trouvé qu'une huile de cette eſpece, tenue ſur de la chaux vive, donnoit à l'eſprit-de-vin un goût de ſavon,

& s'y diſſolvoit en beaucoup plus grande quantité qu'avant cette préparation ; car notre Auteur s'eſt aſſuré que, malgré l'opinion contraire, il paſſe toujours une petite portion de ces huiles dans l'eſprit-de-vin. L'huile, qui a été atténuée par la chaux, reſte fluide au frais, & ne ſe fige pas, comme a coutume de faire l'huile d'olives récente, ou même la petite portion d'huile que l'eſprit-de-vin a diſſoute, ſans l'intermede de la chaux, lorſqu'on l'a ſéparée de ce menſtrue. C'eſt à l'action du *cauſticum* que M. Meyer attribue le changement que l'huile éprouve dans cette opération : ſelon lui, ce *cauſticum* abandonne la terre calcaire, pour s'unir aux huiles ; d'où il conclut que cet acide doit être plus gras, & approcher davantage de la nature huileuſe que tous les autres acides, qui n'abandonnent pas de même les terres qu'ils tiennent en diſſolution, pour s'unir aux corps gras & huileux, avec leſquels ils paroiſſent avoir moins d'affinité. Ses expériences ſur les huiles éthérées lui ont démonté que la chaux leur donne un degré de ſubtilité qu'on ne ſauroit leur procurer, en les diſtillant ſimplement à l'eau : il y a plus, elles prennent, dans ces opérations, une odeur camphrée ; & il eſt aiſé, par ce moyen, d'en ſéparer le camphre qui peut y être contenu ; notre Auteur conjecture qu'il pourroit bien ſe faire que

la chaux contribuât à sa production, puisque l'huile de térébenthine, dans laquelle on ne sauroit soupçonner de camphre, prend cependant l'odeur camphrée avec la chaux vive. Le sel caustique produit les mêmes effets, à un degré beaucoup plus marqué sur l'une & sur l'autre espece de ces huiles, que la chaux. L'esprit-de-vin acquiert aussi beaucoup de subtilité par l'action de la chaux vive, & sur-tout par celle du sel caustique, qui paroît avoir sur lui une action beaucoup plus marquée; car il lui donne en fort peu de tems une couleur rouge très-foncée, & s'y dissout en beaucoup plus grande quantité que n'a coutume de faire le sel alkali pur. Cette teinture caustique peut, en l'étendant dans une suffisante quantité d'esprit-de-vin, fournir un excellent supplément à la teinture de tartre. Elle est, en outre, excellente pour dissoudre les matieres résineuses qui se dissolvent difficilement dans l'esprit-de-vin, telles que le succin, la gomme copale, &c. Elle dissout même le soufre en grande quantité. Si on distille cette teinture, on obtient une véritable matiere extractive qui ne se dissout plus dans l'esprit-de-vin, mais qui se dissout toute entiere dans l'eau. Cette même matiere se sépare de la teinture, lorsqu'on la tient en repos pendant quelque-tems, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la distil-

lation. C'eſt cette matiere qu'on voit ſe dépoſer au fond des vaiſſeaux, dans leſquels on garde la teinture de tartre ou celle d'antimoine. M. Meyer s'étant propoſé de l'examiner plus particuliérement, ainſi qu'un ſel cryſtalliſé qui s'étoit formé au-deſſous d'une teinture très-foncée, qu'il avoit préparée depuis quelques années, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & au bout d'un ou deux ans, qu'il parvint à obtenir ce ſel bien pur & bien dégagé de toute la matiere qui le coloroit : il étoit cryſtalliſé en lames plates, n'attiroit plus l'humidité de l'air, & avoit tout l'air d'un ſel neutre. Ayant diſtillé la matiere rouge & extractive, il obtint une quantité aſſez conſidérable d'une huile très-colorée qui reſſembloit entiérement à l'huile des Philoſophes, & qui ne pouvoit venir que de l'eſprit-de-vin : il retira du réſidu une matiere charbonneuſe, & un ſel alkali très-pur. Il ajoute que de l'eſprit-de-vin retiré par la diſtillation de cette teinture, mêlé de nouveau avec du ſel cauſtique, avoit donné une teinture auſſi foncée ; de ſorte qu'en continuant à procéder de la même matiere, ou pourroit décompoſer tout l'eſprit-de-vin par le moyen du ſel cauſtique, auſſi efficacement qu'avec l'huile de vitriol.

Ce qu'on nomme le *lait de ſoufre* eſt une des préparations pharmaceutiques, ſur

laquelle les Diſpenſaires varient le plus. M Meyer, la regardant comme la plus propre à démontrer l'action particuliere que la chaux exerce ſur le ſoufre, s'eſt attaché ſurtout à indiquer le procédé qui lui a paru le plus propre à remplir les vues qu'on ſe propoſe dans cette préparation. Voici ce procédé, qui nous a paru, en effet, mériter la préférence ſur tous ceux qu'on a ſuivis juſqu'ici, ſi tant eſt que cette préparation ait quelque avantage ſur les ſimples fleurs du ſoufre.

Prenez trois livres de potaſſe purifiée; diſſolvez-la dans vingt pots d'eau ſur le feu, dans une marmite de fer.

Prenez auſſi quatre livres de chaux vive, nouvellement calcinée; mettez-la dans la diſſolution alkaline, où elle ſe diſſoudra bientôt; faites bouillir un peu le mêlange, & verſez-le dans une chauſſe de toile forte; paſſez deux fois la même quantité d'eau bouillante ſur ce qui reſte dans la chauſſe.

Mettez toutes ces leſſives dans un pot de fer, & faites-les réduire à deux pots & demi; laiſſez un peu tomber le feu, & jettez peu à-peu dans la leſſive deux livres de ſoufre jaune, pur & bien pulvériſé, & remuez bien le tout. Le ſoufre ſe diſſoudra auſſi-tôt avec une petite effervescence; & la diſſolution deviendra rouge comme du

ſang. Laiſſez bouillir doucement cette diſſolution un bon quart d'heure, & verſez-la au travers d'une chauſſe de toile ſerrée ; vous paſſerez même une plus grande quantité d'eau ſur ce qui ſera reſté dans la chauſſe, juſqu'à ce qu'elle paſſe ſans couleur. Placez cette diſſolution coulée dans quelque endroit, où vous la laiſſerez refroidir & repoſer pendant trois jours. Pendant ce tems-là elle dépoſera au fond un ſédiment de couleur verte, noirâtre & ſpongieux, (qui, deſſéché, peſe environ ſix dragmes); & il ſe formera par-deſſus une pellicule ou croûte un peu dure, &c.

Vous décanterez pour lors la diſſolution pure dans deux pots de terre ; vous l'étendrez avec une ſuffiſante quantité d'eau froide, & vous la précipiterez. Il eſt eſſentiel de faire cette opération en plein air, & de tenir le vaiſſeau un peu élevé, afin d'éviter les vapeurs ſuffocantes qui s'en élevent. Pour cet effet, vous prendrez une livre & un quart d'huile de vitriol d'Angleterre, que vous étendrez avec précaution dans cinq pots d'eau de fontaine : quand la précipitation eſt achevée, on verſe le tout ſur une grande toile neuve, ſerrée & étendue ; & quand la liqueur eſt écoulée, on verſe ſur cette poudre de l'eau tiede, juſqu'à ce qu'elle en découle ſans goût & ſans odeur ; enfin on la fait ſécher à une douce

chaleur. Selon notre Auteur, on obtient, par ce procédé, dix-huit à dix-neuf onces d'un lait de soufre sec, leger & subtil, qui a très-peu d'odeur.

En parcourant les autres procédés, notre Auteur fait observer les inconvéniens qu'il y a à se servir de vinaigre pour faire ces précipitations. Il observe que la chaux pure peut bien dissoudre le soufre, & même en plus grande quantité qu'un simple alkali fixe ; mais que si on emploie de l'acide vitriolique pour la précipitation, le lait de soufre qu'on obtient n'est pas pur, parce qu'il s'y joint de la sélénite formée par l'union de l'acide vitriolique à la terre de la chaux : il n'en est pas de même si on se sert d'acide du sel marin. Il a observé, en faisant cette opération, qu'il y avoit une petite portion de soufre qui se décomposoit, & que cet acide du soufre, s'unissant à la terre calcaire, formoit une sélénite qu'on obtenoit dans cette préparation, lors même qu'on avoit employé l'acide du vinaigre pour précipitant. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne retire pas, par ces opérations, tout le soufre qu'on a employé : on n'en obtient guere qu'un peu plus de la moitié par la méthode la plus avantageuse ; car, outre qu'il y en a une bonne partie qui est décomposée & convertie en acide sulfureux volatil par l'action du *caustícum* mis en

mouvement pendant l'effervescence, les vapeurs en enlevent de tout entier, à cause de l'extrême division où cette opération le met; c'est ce que démontre l'inflammabilité de ces vapeurs. Enfin il reste beaucoup de soufre dans les lessives précipitées, comme M. Meyer s'en est assuré par ses expériences.

Les précipitations de presque toutes les dissolutions des métaux par l'eau de chaux & par le sel caustique, démontrent, selon notre Chymiste, que l'on peut séparer le *causticum* de la chaux, & le transmettre aux substances métalliques. Il en donne pour exemple l'eau phagédénique : on sait que, dans cette préparation, l'eau de chaux précipite le mercure contenu dans le sublimé corrosif, en une poudre de couleur d'orange; si on précipite la lessive qui surnage avec un alkali fixe, *on obtient*, dit-il, *la terre calcaire de l'eau de chaux privée de son causticum*. Pour démontrer que ce *causticum* s'étoit uni au mercure, il prit un gros de ce mercure précipité qu'il gardoit depuis long-tems, & qui avoit conservé sa couleur, & la triturant avec autant d'alkali fixe végétal & cinq gros d'eau, il les exposa à une douce chaleur, où il les tint pendant vingt-quatre heures, ayant soin de les remuer de tems en tems : au bout de ce tems, il filtra la liqueur, & l'évapora; il en retira

un sel qui lui présenta tous les phénomenes du sel caustique. Dix dragmes de ce précipité, distillées dans une retorte de verre, à un feu qui fit presque entrer le verre en fusion, donnerent une once de mercure; & il resta dans la retorte dix grains de terre qui avoit toutes les propriétés de la chaux vive.

Après avoir suivi son *causticum* dans ces différens ordres de combinaison, M. Meyer crut devoir essayer s'il ne parviendroit pas à le faire passer dans l'eau. Pour cet effet, il prit une lessive caustique, préparée avec le plus grand soin : il versa dessus de l'huile de vitriol étendue, prenant toutes les précautions pour ne pas passer le point de la saturation, & même pour qu'il y eût un petit excès d'alkali; puis il distilla le tout, ayant soin de fracturer le produit. La premiere eau qui passa sentoit l'huile de cire, avoit le goût un peu brûlant & styptique : versée sur l'alkali, elle le rendoit caustique; mêlée avec l'esprit de sel ammoniac, elle le rendoit aussi plus volatil & plus caustique à l'odorat. Elle ne changeoit point la couleur du syrop violat, & ne touchoit point au soufre. La seconde liqueur étoit semblable à la premiere, paroissoit même plus forte; elle étoit un peu trouble, & déposoit une matiere mucilagineuse blanche, en forme de petits flocons : les autres portions étoient

de plus en plus foibles & plus aqueuſes. La vapeur, qui s'éleve de la chaux qu'on éteint, retenue dans un appareil convenable, avoit un goût légérement ſtyptique ; ce qui démontre la préſence de cet être ſingulier, & que notre Auteur regarde comme une preuve de ſa nature ſaline, comme ſon union avec les ſubſtances graſſes & huileuſes, lui démontre ſa nature inflammable ou graſſe : il avoit cru d'abord qu'en le concentrant, il auroit donné quelques ſignes plus marqués d'acidité, mais ſes travaux ont été juſqu'ici infructueux.

Il démontre que ce *cauſticum* eſt fourni par le feu, en faiſant obſerver, 1° que la pierre à chaux crue ne contient rien de ſemblable, avant ſa calcination ; 2° que la terre calcaire, précipitée de l'eau de chaux par un alkali fixe, &, par conſéquent, dépouillée de ſon *cauſticum*, le reprend, ſi on la calcine de nouveau. Il le démontre encore par le grand nombre de corps qui le prennent par la calcination, ou par un grand embraſement. M. Meyer met de ce nombre le *minium*, les alkalis fixes, la magnéſie blanche, ou la baſe du ſel d'Epſom, la terre de l'alun, les os calcinés, les terres ſilicées & argileuſes, l'huile de vitriol, enfin les métaux. Ce *cauſticum* étoit donc contenu dans les corps inflammables, dont il ſe ſépare, pendant la combuſtion,

pour se dissiper dans l'air, ou s'attacher à d'autres corps qui lui sont présentés, & qui sont capables de le prendre. Mais il ne se sépare de ces corps combustibles que *dans leur entiere décomposition*, soit qu'elle soit opérée par le feu ou par la putréfaction.

Il ne restoit plus à notre Auteur, pour donner une théorie complete de son *caustícum*, que d'examiner ce que c'étoit & de quoi il étoit composé : on a vu jusqu'ici sur quels fondemens il conjecturoit qu'il étoit formé d'un acide & d'une substance grasse & huileuse. Mais ce n'est que dans ce chapitre qu'il a pu en donner une idée exacte : il le définit donc *une substance saline, subtile, volatile, composée d'un acide uni très-intimement avec la plus pure matiere du feu*, & le regarde comme *un mélange analogue au soufre, qui est distinct de tous les autres corps de l'Univers, & qui est indissoluble* (c'est-à-dire qui ne peut pas être décomposé) *& indestructible*, qu'on peut appeller *acidum pingue*. Les preuves qu'il donne de cette assertion ne sont, il faut en convenir, que des conjectures fondées sur les observations précédentes ; conjectures qui pourroient bien être susceptibles de plus d'une objection ; mais notre objet étant plutôt de faire connoître les idées de l'Auteur que nous analysons, que de les discuter

discuter, nous terminerons cet extrait en indiquant les matieres traitées dans le second volume ; matieres qui ne sont, à proprement parler, que des corollaires de la doctrine établie dans le premier. Il y examine, 1° quelle est l'origine & comment se forme cet *acidum pingue :* il suppose que le Créateur en a formé, dès le commencement du monde, une quantité suffisante pour le besoin de tous les êtres qui composent ce globe, & qu'il ne fait que circuler depuis ce tems-là. 2° Il fait une récapitulation de toutes les propriétés de cet être. 3° Il essaie de prouver que cet *acidum pingue* contribue à l'action & à l'effet de notre feu ordinaire, mais qu'il ne suffiroit pas seul pour produire l'embrasement des corps inflammables, si ces corps ne contenoient pas, en outre, une très-grande quantité de la matiere pure de la lumiere. 4° Il entreprend de démontrer que son *acidum pingue* est la matiere élastique de l'air, la matiere électrique & l'acide primitif ou universel. Enfin il donne une idée des élémens, parmi lesquels il range son *acidum pingue*, en en excluant l'air.

DIFFÉRENTES PIECES

Sur l'uſage des Humectans dans les affections hyſtériques & hypocondriaques.

Nota. » Nous avons cru devoir réunir ici » quelques pieces qu'on nous a adreſſées ſur » l'uſage des humectans dans les affections » hyſtériques & hypocondriaques. Cette » queſtion, une des plus importantes qu'on » ait agitées depuis long-tems, ne ſauroit » être diſcutée avec trop d'exactitude : nous » recueillerons avec ſoin les pieces du pro- » cès, afin que les Médecins inſtruits puiſſent » en déduire la pratique la plus ſalutaire dans » ce genre de maladies, qui n'a juſqu'ici que » trop réſiſté à leurs efforts. Quand l'ou- » vrage de M. Pomme n'auroit fait que ré- » veiller l'attention des gens de l'art ſur cette » matiere importante, on lui devroit beau- » coup de reconnoiſſance. «

OBSERVATIONS

Sur l'Uſage des Humectans, par M. LABROUSSE, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société royale des Sciences de la même ville, & Médecin de l'Hôpital S. Jean d'Aramon.

Nous devons au *Traité des Vapeurs* de M. Pomme une nouvelle méthode pour ces maladies.

Je vais détailler quelques faits qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, & dont la cure n'a réuſſi que ſuivant ſa pratique.

La femme d'un Maréchal de cette ville, ayant ſouffert depuis quelque tems une perte conſidérable, fut guérie par les remedes ordinaires. Des coliques, des ſuffocations, un appétit dépravé, des douleurs à la tête ſurvinrent à la ſuite : elle avoit un érétiſme ſi conſidérable que ſes nerfs raccornis produiſoient, par intervalle, une courbure dans toutes ſes phalanges. Nonobſtant le conſeil qu'on lui avoit donné de ſe faire ſaigner & émétiſer, elle ſuivit mon avis, qui étoit de boire la tiſane de poulet, & de prendre, de tems en tems, des lavemens preſque froids, qui la remirent entiérement.

Un travailleur avoit, depuis ſix ans, une douleur à l'hypogaſtre, qui, par l'irritabilité de ſes nerfs, lui produiſoit un feu qui ſe communiquoit, en ſuivant les muſcles droits & le *ſternum*, à la tête, où il reſſentoit, ſous les pariétaux, des battemens ſi conſidérables, qu'il ſembloit (à ce qu'il diſoit) que ſa tête s'entre-choquoit avec une autre. Je le reçus, il y a deux ans, dans notre Hôpital, où, après l'avoir fait ſaigner & purger différentes fois, je lui fis prendre des bouillons avec des écre-

viſſes, des opiats & le petit-lait. Il ſe trouva mieux de ces remedes : je le renvoyai ; mais, deux mois après, il fut dans le même état. Il alla conſulter un ſavant Médecin à Avignon, qui lui ordonna les bains de Saint-Laurent ; il en revint ſans être guéri.

Après l'avoir examiné de plus près depuis la lecture du livre de M. Pomme, & voyant les ſymptômes d'un hypocondriaciſme, je vis qu'il falloit ſuivre *Sennert* & ſa pratique, où il dit, dans ſon livre ſecond, chapitre IV, au ſujet des bains : *aquæ enim dulcis calidæ balneum tollit laſſitudinem, pectoris & dorſi dolores mulcet, articulos emollit, capitis gravitatem ex bilioſis humoribus profectam amovet, melancholicos juvat, plenitudinem imminuit, flatus diſcutit, corpus calefacit & humectat, ſiccitatem illam fatalem remoratur.*

Je lui fis prendre quelque tems les bains chauds, & je le conduiſis peu-à-peu à des bains froids, qui, avec d'autres petits adjoints, le rétablirent parfaitement.

M. l'Abbé-Bermond eſſuya, dans le mois de Mai 1765, une attaque d'apoplexie, qui lui laiſſa une hémiplégie du côté gauche. Il étoit ſujet à des rhumes fréquens : l'hiver doux & humide les lui épargna ; & cette fonte d'humeurs, qu'il avoit coutume d'ex-

pectorer, fut supprimée ; il se fit par conséquent un reflux de cette matiere dans les ventricules du cerveau, qui enfanta l'apoplexie,

L'âge de M. Bermond étoit d'environ soixante-cinq ans ; son tempérament sec & pléthorique ; sa conversation gaie par intervalle, & mélancolique par coutume ; vivant commodément, & mangeant tout salé, poivré & aromatisé. Quoique je fusse son Médecin, je ne pus l'être dès le commencement. J'étois moi-même détenu dans mon lit par une fievre continue : on appella un Médecin du voisinage, qui, après les remedes ordinaires pendant & après le paroxysme, fut d'avis de l'envoyer à Balaruc, la saison étant propre, & les bains ouverts.

Après avoir bu les eaux, il ne put supporter que deux bains : il lui prit des spasmes & une fievre si terrible, qu'on craignit de le perdre ; on le saigna & on le mit à la tisane de poulet & de lavemens, qui le calmerent : on le renvoya, & ce fut, à son retour, que je lui trouvai la fievre, qui ne l'a point quitté, des douleurs aux hypocondres, crachant fort peu, & ne dormant point.

Je diminuai la fievre du malade par des saignées & des tisanes ; les douleurs par des linimens, & je rappellois le sommeil par des anodins. J'allois lui faire prendre des

bouillons de poulet, quand une diarrhée le saisit. Il fallut suspendre & le guérir de cette infirmité, qui dura quelque tems : il commença les bouillons indiqués, qu'il soutint douze jours ; je le disposois à prendre les demi bains, & les bains ensuite, quand la diarrhée reparut ; il rendit, pour lors, des matieres purulentes : peu de jours après il en cracha. Il mourut enfin, trois mois après son retour de Balaruc, par une fievre habituelle, qui réduisit son corps au poids de quarante livres.

Il est facile de faire des réflexions sur cette maladie, & d'en tirer des conséquences avantageuses pour l'avenir ; mais je me borne à dire, avec un savant Médecin (M. Leroi, Professeur en médecine à Montpellier), sur les eaux minérales : *ad hoc autem auxilii genus non facilè venias cum homine qui aut podagrus sit, aut lue laboret venereâ, aut epilepsiæ obnoxius, aut passione laboret hypochondriacâ aut hysterica.*

M. Cavene, Bourgeois de cette Ville, souffroit, depuis deux mois, des coliques hypocondriaques : des insomnies, des envies de vomir, des soubresaults dans les tendons des muscles, fort peu de fievre, en furent les symptômes. Il consulta son Médecin ordinaire, à Avignon, qui lui ordonna

des ſaignées, des purgatifs, la racine de Bréſil & les bains d'huile.

Comme je lui ſuis fort attaché, j'allai le voir ſans avoir été appellé. Je fus tranquille ſpectateur de ſon obéiſſance : on me demanda quelquefois mon avis. Je dis que je penſois tout le contraire de ce ſavant Médecin, & qu'il n'y avoit que la tiſane de poulet, des émulſions anodines, des lavemens, des applications des corps froids ſur l'endroit de ſa douleur, & ſur-tout des bains froids, qui puſſent le guérir.

Je ne fus point ſuivi, & je remarquai que toutes les fois qu'on le purgeoit, le jour même ou le lendemain, ſes coliques augmentoient. Le malade ne put ſupporter les bains chauds d'huile : il eſſaya pour lors ma méthode, ou plutôt celle de M. Pomme. L'application d'une veſſie remplie d'eau froide ſur la région épigaſtrique & ombilicale le ſoulageoit. La tiſane de poulet fut miſe en uſage, & les bains preſque froids. Le malade avoua lui-même qu'il ſe ſentoit beaucoup mieux : il ne prit pourtant que deux bains, où il reſta une heure & demie à chacun. Mais, ſoit que la fraîcheur du bain lui déplût, ou qu'il fût ſollicité par ſon neveu, Chirurgien de profeſſion, il conſulta derechef ſon Médecin, qui lui ordonna encore des bains d'huile & des potions d'huile d'amandes-douces.

Le malade ne voulut point des bains d'huile, parce qu'il ſavoit ce qu'il avoit ſouffert en les prenant; mais, en revanche, il a tant pris de ces potions huileuſes, qu'il a gardé long-tems un vomiſſement preſque continuel, & de tems en temps des douleurs ſourdes.

Il s'eſt ordonné lui-même les eaux de Vals, parce qu'elles lui avoient fait du bien dans une autre maladie. Je lui dis de les mitiger; il l'a fait, & s'en eſt mieux trouvé: je ſuis perſuadé que s'il avoit continué les bains froids, ou du moins tiedes, il auroit plutôt guéri, ſans avoir eſſuyé de vomiſſement & un défaut d'appétit long & journalier. La ſaiſon humide & froide, dans laquelle nous ſommes, le préſervera de ces coliques, & lui ſera, ſans doute, favorable; mais ce ſera à recommencer, quand les chaleurs reviendront.

Il eſt bien juſte que les Médecins s'empreſſent à faire part au public des cures qu'ils operent, à la faveur de la nouvelle pratique de M. Pomme: quoiqu'*Hippocrate*, *Galien*, *Celſe*, *Alexandre de Tralles* l'euſſent déjà, pour ainſi dire, indiquée, on l'avoit abandonnée, depuis long-tems, pour ne ſubſtituer que des remedes contraires. L'humanité lui devra toujours de l'avoir fait revivre pour la mettre dans un plus beau jour.

LETTRE

De M. BRUN, Médecin à Pignans en Provence, à M. COSTE, *Médecin à Ville-en-Bugei; en réponse à celle qu'il a publiée dans le Journal de Médecine du mois de Mai, sur les Affections vaporeuses.*

MONSIEUR,

L'examen d'une question problématique, relative à quelque art, en favorise le progrès; c'est donc un très-grand avantage d'en discuter toutes les difficultés : l'éclaircissement de la vérité étant le but de pareilles disputes, personne ne doit jouir du droit exclusif de nier un fait, parce que ce fait n'a pas été opéré sous ses yeux; encore moins doit-on imputer à un honnête homme une fausseté, le rendre même ridicule en voulant faire passer pour apocryphe une cure merveilleuse qui sauva la vie à la femme accouchée dont il est fait mention dans le Journal du mois de Décembre dernier, que vous rejettez avec tant de dédain.

Nous sommes l'un & l'autre préposés pour conserver les jours de ceux qui ont confiance en nous : ce seroit prévariquer dans notre profession que de passer sous silence l'imputation odieuse d'une opération fausse, qui, pratiquée ailleurs, pour-

roit induire à erreur ceux qui, ſous l'autorité d'une obſervation conſignée dans un Journal fait pour inſtruire, preſcriroient, ſur l'aſſertion d'un impoſteur, le remede indiqué à quelque affligé qui ſeroit la victime de la crédulité.

Vous regardez comme un paradoxe en médecine, que l'*aſperſion d'eau froide dans une attaque d'épilepſie hyſtérique, accompagnée de ſuppreſſion de lochies, ait eu un heureux ſuccès.* Vous me regardez comme un empyrique, qui applique, à tort & à travers, un remede éprouvé : je *n'abuſe* pas aſſurément *de la licence du paralogiſme ;* je connois les principes de la méthode que j'emploie, & je ne ſaurois en déduire des applications fauſſes. L'illuſtre Auteur du *Traité des Vapeurs*, par amitié & par bonté, m'en avoit expliqué clairement tout ce qui pouvoit échapper à mes foibles lumieres, lorſque j'avois l'honneur de le ſuivre dans ſa pratique, pendant mon ſéjour à Arles : avec un tel guide, puis-je m'égarer ? Voici tout uniment mon procédé dans cette cure.

Le 15 Juillet dernier, à une heure après midi, étant dans ma chambre, j'entends les femmes de mon voiſinage, qui alloient, revenoient en criant continuellement : *elle eſt morte.* A deux heures, le Chirurgien de l'accouchée vint m'appeller. Je me rendis chez la malade, que je trouvai expirante ;

roide comme une barre de fer ; le pouls preſque éclipſé ; les vuidanges ſupprimées ; ſon ventre qui groſſiſſoit à vue d'œil ; ſa gorge reſſerrée, dans des accidens épileptiques qui ſe ſuccédoient les uns aux autres. Me voyant dans l'impoſſibilité de rien faire pénétrer, ni par le haut ni par le bas, toutes les parties étant en convulſion ; ne pouvant me procurer une baignoire ſur le champ, vu le cas preſſant, fondé ſur l'autorité de l'Auteur reſpectable déjà cité, je trempai des linges dans l'eau froide, dont je couvris le corps de l'accouchée, mis à nud, & l'en arroſai : je les renouvellois d'un moment à l'autre. Après plus de deux heures d'un travail ſi laborieux, n'appercevant aucun mieux, je me fis apporter de l'eau du puits d'un particulier, froide en été preſqu'au degré de la glace. J'y trempai un drap de lit plié en quatre, dont je couvris l'accouchée depuis la tête juſqu'aux pieds. A l'inſtant, elle deſſerra un peu les dents : je profitai de cet avantage pour la faire boire ; je fis, en même-tems, injecter un lavement de cette eau froide, qu'elle retint, & j'annonçai aux aſſiſtans ſtupéfaits la guériſon. Tout le bourg fut témoin de cette opération : bien des gens vinrent, par curioſité, voir, enveloppée de linges trempés dans l'eau froide, une nouvelle accouchée, que dans ce pays-ci, comme ailleurs, on abreuve de

liqueurs & de cordiaux, lesquels avoient procuré à ma malade les étranges paroxysmes mentionnés ; car je sus qu'on l'avoit gorgée d'eau des Carmes.

Par mon narré, vous devez comprendre, Monsieur, que je n'ai point *aggravé les symptômes par les premiers moyens que je mis en usage*, l'accouchée ayant déjà eu deux ou trois accès d'épilepsie lorsque je fus arrivé auprès d'elle ; que l'eau de poulet ne fut employée que vers les neuf heures du soir : quoique prescrite à mon arrivée, on ne pensa à la faire, dans le trouble où étoit la famille, qu'à sept heures, parce qu'étant retourné chez elle à cette heure, je la trouvai attaquée d'une violente toux que je caractérisai de *convulsive*. Les parens s'y refusoient, ayant fait prendre un bon & gras potage à l'accouchée, un moment après que je l'eus quittée. Cette boisson calma la toux dans la nuit. M. Tissot n'est pas éloigné de cette méthode. Voyez *l'Avis au Peuple sur sa santé*, de ce célebre Médecin bienfaisant de l'humanité, au titre SUITES DES COUCHES.

Je ne veux pas contester l'authenticité de vos deux observations ; mais je crois pouvoir vous dire hardiment, que si, dans votre procédé curatif, vous n'aviez employé que les humectans, tels que les bains, demi-bains, pédiluves, lavemens, fomentations

& l'eau de poulet, & non les ſtimulans & les toniques, tels que le quinquina, & même la ſaignée, ſouvent meurtriere en pareil cas, vos malades auroient été de beaucoup plutôt guéris. On ne ſauroit même attribuer leur entiere guériſon à l'uſage du quinquina, puiſque vous réuniſſiez les deux contraires, & qu'il ſe peut fort bien que les humectans l'aient emporté ſur les ſtimulans ; ainſi vos deux obſervations ne *me forceront pas de reconnoître, contre le ſentiment de certains modernes, l'inſuffiſance des aqueux & des humectans* : il me paroît qu'un Médecin devroit parler avec un peu plus de ménagement d'un confrere qui travaille à ſoulager les hommes dans leurs infirmités.

Je laiſſe à M. Pomme le ſoin d'analyſer & de répondre aux autres articles de votre Lettre. Je l'ai promis en ſon nom, à la réponſe que je fis à l'Anonyme de Lyon : il ne m'en dédira pas. J'ajouterai ſeulement que les *applications de glace, les bains, lavemens & boiſſons d'eau froide, que* vous trouvez ſi oppoſés à *la ſaine raiſon*, ont été employés ſous mes yeux, avec un ſuccès éclatant. Vous n'êtes pas éloigné de Lyon ; informez vous des guériſons miraculeuſes de madame de Cligni & de M. de Francheleins, Préſident à Mâcon ; vous verrez quel uſage on a fait, dans leur traitement, des toniques & des ſtimulans. Pour vous con-

vaincre de leur inutilité, la premiere fois que, dans votre pratique, vous rencontrerez quelque femme attaquée de ſuffocation hyſtérique ou de quelqu'autre accès de pareille nature, appliquez ſur ſon corps nu un linge trempé dans l'eau froide, & vous verrez ſi, comme par enchantement, le paroxyſme ne ceſſe pas auſſi-tôt.

Je traite actuellement une maniaque hyſtérique, qui a paſſé trois mois ſans dormir, mangeant & buvant très-peu, & qui aujourd'hui mange & dort par l'application conſtante ſur le cerveau, d'un linge trempé dans l'eau froide, renouvellée de tems en tems; des lavemens & des fomentations d'eau froide ſur l'*abdomen*: n'ayant pas été poſſible de lui faire continuer les bains froids, les parens refuſant d'employer la force pour l'y contraindre, elle n'en a pris que cinq, qui lui ont été pourtant ſalutaires.

Si vous doutez de la vérité de tout ce que j'ai avancé, tout le pays vous l'atteſtera: donnez-vous la peine d'en écrire aux Magiſtrats, & après leur réponſe, peut-être *pourrez-vous concevoir comment des Médecins oſent faire trophée de pareils ſecours? Je ſais que l'expérience démontre que de tous les aſtringens il n'en eſt aucun qui agiſſe avec plus d'efficacité que l'eau froide. Comment donc détruira-t-elle*, dites-vous, *le ſpaſme actuel, immédiatement pro-*

duit par une tenſion contre nature ? Liſez ſans prévention l'excellent ouvrage de M. Pomme, vous y trouverez vos difficultés applanies & expliquées avec autant de netteté que de préciſion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. DEJEAN, Médecin à l'Abbaye du Bec en Normandie, ſur une affection vaporeuſe, guérie par le quinquina.

MONSIEUR,

J'ai lu, avec d'autant plus de ſatisfaction, dans votre Journal du mois de Mai, une Lettre ſur les Vapeurs, par M. Coſte, que j'ai employé avec le même ſuccès ſa méthode thérapeutique : l'obſervation ci-deſſous en eſt une preuve non équivoque.

Mlle M***, âgée de vingt-huit ans, d'un aſſez bon tempérament, éprouva, vers le commencement d'Avril 1762, une toux férine & quinteuſe, avec oppreſſion & étouffement ; les accès étoient très-fréquens, & ſi violens, que l'on craignoit à tout inſtant pour ſa vie. Après un ſérieux examen, j'ordonnai la ſaignée, tant pour prévenir la rupture de quelque vaiſſeau, que pour rendre la circulation plus uniforme, en diminuant la trop grande tenſion des ſolides.

Cette saignée rendit plus supportables les accès, qui se soutinrent cependant à-peu près les mêmes pendant trois mois, malgré l'usage des adoucissans, des délayans légérement diurétiques, & des minoratifs les plus doux, après avoir fait précéder un vomitif, ayant eu lieu de soupçonner le foyer de la maladie dans les premieres voies.

» *Galien* a eu bien raison de dire (*a*) que » la passion hystérique n'a qu'un nom, mais » qu'elle renferme des symptômes bien dif» férens, & en très-grand nombre, « puisqu'à ceux énoncés ci-dessus se réunirent les lassitudes spontanées, les convulsions avec étranglement, le croacement ou cri des grenouilles, les hoquets, l'aphonie, l'enrouement, l'*abdomen* météorisé avec tension, des douleurs insupportables dans le creux de l'estomac, dans les parties précordiales, enfin dans les muscles quarrés, situés à la partie postérieure de la tête.

L'intermission de ces redoublemens étoit fort prochaine au commencement; elle devint ensuite quotidienne, double tierce, & enfin tierce. Quels remedes devois-je leur opposer? Les bains, les aqueux, les eaux minérales acidules, le petit-lait avec le muguet

» (a) *Hysterica m passionem unum quidem nomen* » *esse, varia tamen & innumera accidentia sub se* » *comprehendere.* « GAL. lib. 6, de Loc. affect. cap. v.

& le ſouci, & la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Je me ſuis apperçu d'un aſſez bon effet du remede de cette bonne femme dont parle *Riviere* dans ſa *Pratique de Médecine :*

℞. *Moſchi*,
Sanguinis Drac. aa gr. xiij.
Ex Aq. flor. Arant. ℥ jv.

tom. II, l. 15, c. vj.

Je lui permettois une ample boiſſon d'eau tiede dans les paroxyſmes ; & dès qu'elle ſe précipitoit par les urines, le calme ſuccédoit aux plus vives angoiſſes.

Par tous ces remedes ſuivis, & adminiſtrés très-ſcrupuleuſement pendant dix mois, n'obtenant qu'un cure palliative, je m'imaginai de tourner mes vues ſur la mauvaiſe conſtitution de l'eſtomac, ſur ſes crudités & coctions vicieuſes auxquelles *Higmore*, *Gelien*, &c. attribuent la principale cauſe de cette maladie. Quel médicament aurois-je pu trouver qui fût plus propre à remplir mon indication que l'écorce du Pérou, ſur-tout en rapportant à la contraction ſpaſmodique du genre nerveux, aux tems périodiques des fievres intermittentes, le paroxyſme des affections hyſtériques ? Dans cette perſpective, je ſoumis ma malade à l'uſage d'une teinture faite avec trois gros de quinquina que je faiſois bouillir dans trois verres d'eau, juſqu'à

la réduction de deux verres à prendre soir & matin. Dès le premier jour l'accès fut moins long & moins violent ; ensuite l'intermission de tierce qu'elle étoit devint octave ; & enfin la déclinaison des symptômes fut toujours en raison réciproque de l'intervalle des paroxysmes. J'ose avancer, Monsieur, qu'en moins d'un mois & demi cette demoiselle n'eut presqu'aucun ressentiment de sa maladie, & qu'elle fut guérie en peu de tems ; mais elle continua de faire usage de sa teinture, pendant plus de trois mois.

Quoique mon observation n'offre rien de nouveau, j'ai cependant cru devoir vous en faire part.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur l'Usage des Humectans dans les maladies spasmodiques ; par M. COMTE, Maître en Chirurgie à Aouste en Dauphiné.

On loue, on préconise le *Traité des Vapeurs* (a) ; on l'attaque en même-tems, & on forme des doutes sur la doctrine que contient cet ouvrage (*b*). Il ne m'appartient

(*a*) Voyez le *Journal de Médecine* du mois de Septembre 1764, pag. 195.

(*b*) Voyez le même Journ. du mois de Septembre 1765, pag. 258.

point d'entrer en lice avec ces adverſaires. Je n'ai donc garde de me préſenter pour défenſeur de ce ſyſtême ; toute diſcuſſion à ce ſujet me déplairoit infiniment. Je me borne à fournir des matériaux à ceux qui, plus courageux que moi, ſauront en faire uſage. Des obſervations bien conſtatées & des expériences pratiques ſeront à l'abri, ſans doute, de toutes diſcuſſions : en voici un certain nombre.

Une fille, âgée de trente ans, ſouffroit, depuis long tems, d'un gonflement douloureux aux deux mamelles, pour lequel elle avoit déjà été ſaignée & reſaignée ſans ſuccès, lorſqu'elle me conſulta. Le ſymptôme étoit des mieux caractériſés ; il annonçoit parfaitement le ſpaſme de l'hypogaſtre, & le reflux des menſtrues. La fomentation d'eau froide ſur les parties ſouffrantes emporta, dans peu, le gonflement & les douleurs. *Voyez le* Traité des Vapeurs, *ſeconde édition, page 32.*

Le ſieur *Chatelan*, Laboureur, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament ſec, fut attaqué d'une fievre putride, compliquée de ſpaſme, que l'on méconnut entiérement. Les purgatifs irriterent les ſymptômes ; une chaleur brûlante, la langue ſeche & noire, les yeux enflammés, le délire,

le hoquet & une tenſion douloureuſe à l'eſtomac me firent appercevoir de la mépriſe. Je retranchai tout remede, pour livrer le malade à une copieuſe boiſſon d'eau de poulet nitrée ; j'ajoutai à ce puiſſant remede les lavemens froids & les fomentations émollientes, qui le guérirent parfaitement. *Ibidem*, page 281.

La femme de *Jacques Gaynet*, Garde-Batelier des Fermes du Roi, âgée de vingt-cinq ans, étant épuiſée par un enfant qu'elle alaitoit depuis huit mois, fut tout-à-coup attaquée d'accidens épileptiques qui alarmerent le mari & la famille. Dans les perquiſitions des cauſes, je découvris le vice de la matrice & la traitai d'après les inſtructions de notre Auteur cité. Le bain froid, dans lequel je laiſſai la malade pluſieurs heures par jour, & enſemble l'application d'eau froide ſur la tête, la guérirent radicalement, dans l'eſpace de deux mois. *Ibidem*, page 122.

Mademoiſelle *Buiſſon*, Gouvernante chez M. le Comte d'Aouſte, âgée de trente-cinq ans, enceinte de ſept mois, fut attaquée d'une perte de ſang des plus conſidérables, qu'un chagrin des plus vifs lui avoit procurée. L'accouchement devint indiſpenſable, eu égard à l'hémorragie : j'opérai, en conſéquence,

& amenai un enfant mort, avec gangrene au cordon ombilical. La fievre ſurvint le même jour : le ventre ſe tendit, & les mouvemens convulſifs ſe mirent de la partie ; ce qui arrêta les lochies. Un pareil état me parut ſi critique, que je demandai du ſecours. Le conſeil aſſemblé s'alarma par l'odeur cadavéreuſe des vuidanges, qui avoient réellement infecté la chambre de l'accouchée, & pronoſtica la gangrene & la mort. Mais, pour ne pas abandonner la malade à ſon malheureux ſort, on la livre au quinquina, comme le ſeul ſpécifique dans le cas de gangrene. Ce remede augmenta l'érétiſme & les ſymptômes. Je fus maître pour lors du traitement ; & ce fut par le ſecours des fomentations continuelles, des lavemens fréquens, de l'eau de poulet pour boiſſon ordinaire, des injections d'eau tiede, qu'elle revint à la vie & fut entiérement rétablie, après deux mois de traitement. *Ibidem*, page 410.

Madame *Beaudrant*, âgée de trente ans, d'un tempérament vif, accoucha aſſez heureuſement le 10 Juillet 1764, après avoir beaucoup fatigué dans ſon ménage auprès des vers à ſoie qu'elle avoit élevés : tout fut paiſible juſqu'au 15, auquel tems elle fut affectée de certaines inquiétudes &

d'un chagrin assez vif. Le 16 les lochies se supprimerent, & procurerent, par leur reflux, un délire maniaque des mieux caractérisés. On osa, dans cet état, proposer l'ipécacuanha; & cet avis l'emporta sur tout autre conseil. L'effet de ce remede fut d'augmenter le délire : la malade devint furieuse, s'arrachant les cheveux, & se jettant sur les personnes qui l'entouroient pour les mordre; les contractions des membres étoient si fortes, qu'il falloit plusieurs hommes pour la tenir; elles étoient aussi très-vives dans les muscles de l'*abdomen*; la gorge en étoit étranglée, & la déglutition des alimens ne pouvoit avoir lieu; ce qui fit croire à plusieurs que la malade étoit hydrophobique. Dans cette perplexité, je ne connus que le bain froid, dans lequel je fis attacher la malade : on l'y laissoit journellement plusieurs heures de suite & on eut toujours soin d'arroser continuellement la tête avec de l'eau froide; ce que l'on fit pendant près d'un mois, au bout duquel tems le délire cessa; les vuidanges reparurent, & la malade a été si radicalement guérie, qu'elle plaisante aujourdui de son état passé. *Ibidem*, page 128.

F Dans le courant du même mois M. *Roche*, Marchand, âgé de quarante-six ans,

d'un tempérament ſec & atrabilaire, fut attaqué d'une toux convulſive, avec fievre, ſuffocation & autres ſymptômes ſpaſmodiques : la ſaignée & les remedes pectoraux n'opérerent jamais le moindre ſoulagement ; mais l'eau de poulet pour boiſſon ordinaire, l'abſtinence totale des bouillons, auxquels on ſuppléa par des crêmes de riz, emporterent la toux & les autres ſymptômes. Il reſta cependant au malade une douleur de tête habituelle, dont il étoit depuis longtems cruellement tourmenté ; je conſeillai l'application d'eau froide qui le guérit parfaitement. *Ibidem*, page 229, & *encore* page 139.

Je laiſſe aux antagoniſtes de ce ſyſtême le ſoin de réfléchir ſur ces obſervations : ma reconnoiſſance envers notre célebre Auteur eſt le premier motif qui m'a engagé à les publier ; le ſecond, non moins intéreſſant, eſt le déſir ſincere de ſoulager l'humanité, en invitant mes *confreres à m'imiter en pareille circonſtance.*

OBSERVATIONS

Sur les ſuites de Couches ; par M. RENARD, Médecin à la Fere.

Da locum medico. Eccl. 38, 11, 12.

Toutes les maladies ſont du reſſort d'un Médecin ; c'eſt donc mal-à-propos qu'on ne l'appelle pas dans celles qui ont beſoin du ſecours de la main. De tout tems ils ont aſſiſté & même préſidé aux grandes opérations. On connoiſſoit déjà, dans le ſeptieme ſiecle, un Médecin-Accoucheur. Paul Eginete, qui vivoit dans ce tems-là, étoit appellé par excellence, *vir obſtetrix*, l'homme Sage-femme. C'eſt auſſi le premier homme qui ait fait ſa profeſſion du métier de Sage-femme. Aujourd'hui les Médecins font une étude très-particuliere de l'art des accouchemens. Pluſieurs ont donné & donnent encore tous les jours d'excellens Traités ſur cette partie de la médecine (*a*). Tous

(*a*) M. *Petit*, Médecin-Anatomiſte, dont je me ferai toujours gloire d'être le diſciple reconnoiſſant, & l'admirateur impartial, donne tous les ans dans ſon amphithéatre, à Paris, un Cours d'accouchemens, qui lui attire un nombre conſidérable d'éleves de toutes les parties du monde. Ses leçons, en général, ſont des plus éloquentes, & très-inſtructives. On peut les ſavent

ſavent remédier efficacement aux accidens qui précedent, qui accompagnent ou qui ſuivent les couches. Quelques-uns même s'adonnent à la pratique de cette profeſſion, & ne rougiſſent pas de recevoir les enfans à leur naiſſance. Citoyens zélés, on les voit, ſans ceſſe occupés de la ſanté des hommes, dans tous les inſtans de leur vie. Le fœtus reçoit leurs ſecours bienfaiſans dans le ſein même de ſa mere; il paroît au jour ſous leurs auſpices; & ſi, dociles à leurs conſeils, les parens ne le garrotent pas avec les liens du maillot, & la cuiraſſe de la baleine, on le verra, avec autant de plaiſir que de ſupriſe, croître, embellir & ſe fortifier plus en trois mois que les autres en un an. Il y a des abus dans tous les âges; mais les plus dangereux ſont ceux qui attaquent les enfans au berceau. Ce ſont ceux-là que les Médecins doivent ſur-tout s'efforcer de corriger; car combien d'enfans ſont tous les jours les victimes du maillot, du corps, d'un lait étranger, de la bouillie, &c. Il ne faut donc plus s'étonner ſi, comme le prouvent les *Tables des Probabilités de la*

regarder comme d'execllens Traités ſur les différentes parties de la médecine: un ſavoir & une érudition immenſes brillent dans tout ce qu'il dit; mais ſon chef-d'œuvre eſt ſon Cours d'Accouchemens. Que ne lui devroit pas l'humanité, s'il vouloit un jour le rendre public!

durée de la vie, dans les paroiſſes de campagne, la moitié de tous les enfans qui naiſſent, meurent à-peu-près avant l'âge de quatre ans révolus (*a*). Quelle dépopulation! Les hommes ſeroient-ils donc toujours eſclaves des uſages malheureux, & des préjugés homicides?

Les enfans qui naiſſent, ne ſont pas les ſeuls en danger. Toutes les femmes groſſes, ou en couches, abandonnées à elles-mêmes, ou confiées à des ignorans, ſont expoſées, ainſi qu'eux, à toutes ſortes d'accidens. Tous les tems de la groſſeſſe ſont orageux : un purgatif ou une ſaignée à contre-tems, le moindre mouvement précipité, un cahot, &c. cauſent ſouvent une perte de ſang, un avortement, & quelquefois la mort. Que de dangers plus imminens encore, avant & après l'accouchement! L'énumération en ſeroit trop longue; je ne parlerai que des plus ordinaires. Dans les villages, ſi l'enfant préſente toute autre partie que la tête, c'en eſt fait le plus ſouvent; il eſt déchiré, on le tire par morceaux. Trop heureuſe la mere qui n'éprouve pas les atteintes de l'inſtrument, qui ne ſuccombe pas à la douleur, ou que la vue d'un tel carnage ne fait pas mourir ſubitement! Mais eût-elle aſſez de courage pour ſurvi-

(*a*) Voyez M. *de Buffon*, tom. jv ; *in*-12, pag. 419.

vre à un assaut si cruel & si horrible, ne deviendra-t-elle pas bientôt la proie d'une inflammation de matrice, d'une hémorragie ou d'une suppression des lochies, d'un dévoiement symptomatique, ou d'un lait répandu, d'une infiltration, &c ? Voilà autant d'accidens pour l'ordinaire mortels, sur-tout quand on n'est pas secouru par un homme de l'art. Malheureusement, la plupart des femmes sont trop pudibondes dans pareilles circonstances ; elles refusent opiniâtrément tout secours de la part des hommes. Fatal respect humain ! Ainsi elles restent absolument abandonnées à la vieille routine des Sages-femmes. Dans les campagnes, souvent c'est une payssanne qui en accouche une autre ; & celle qu'on qualifie du nom de *Sage femme*, est ordinairement aussi bornée que sa voisine ; elle a seulement un peu plus de hardiesse. Ces prétendues Sages-femmes, en général, ne savent pas même lire ; comment pourroient-elles apprendre un art qui exige, pour le pratiquer, des connoissances & des lumieres très étendues ? En effet, quelle est la Sage-femme, ou l'Accoucheur (je parle de ceux qui pratiquent dans les villages) qui d'abord aient fait une étude profonde & suivie de l'Anatomie, qui ensuite se soient livrés, pendant long-tems, à la théorie de l'*Art des Accouchemens*, & qui enfin l'aient été exer-

cer dans les hôpitaux, ou chez les Sages-femmes dans les grandes villes ? Suppoſons même qu'ils aient ſuivi ce plan d'étude, & acquis toutes les connoiſſances théoriques & pratiques néceſſaires pour aſſiſter les femmes en couches, & faciliter l'accouchement, ce ne ſera encore là que la moindre partie de ce qu'il faut ſavoir pour réuſſir dans toute l'étendue de cette profeſſion. Ordinairement l'Accoucheur ou la Sage-femme ont coutume de remédier aux accidens qui accompagnent la groſſeſſe, & ſont chargés ſpécialement du traitement des maladies ſans nombre des enfans nouveaux-nés & des femmes en couches. Que de connoiſſances diverſes ne faut-il pas réunir pour s'en acquitter avec ſuccès ? un bon Accoucheur & une Sage-femme inſtruite ſont sûrement les perſonnes les plus utiles & les plus eſſentielles à la population. Mais malheureuſement le nombre en eſt trop petit : les grandes villes en ont peu, & les autres en fourniſſent à peine. C'eſt au miniſtere public à remédier à cette diſete. Pour moi, je ne peux faire que des vœux ; plût à Dieu qu'ils ne ſoient pas ſtériles !

I. La femme du Meûnier de cette ville eſt morte en Novembre 1763, le ſixieme jour d'une fievre inflammatoire, & le neuvieme de ſes couches. Il eſt probable que la matrice avoit été bleſſée dans l'opération,

ou qu'il étoit reſté dans ce viſcere une portion du *placenta*. Delà le gonflement, la tenſion & la douleur aiguë du bas-ventre, la ſuppreſſion totale des lochies, l'aridité & la chaleur de toute l'habitude du corps, les maux de gorge & de tête violens, les mouvemens convulſifs, & le tranſport. Ces accidens, tous très-graves, étoient sûrement l'effet d'une inflammation à l'*utérus*, favoriſée & augmentée par un mauvais régime, & ſur-tout par l'abus de quelque potion cordiale, & du vin. La malade a été ſaignée, le ſeptieme jour de ſes couches, lors de ma premiere viſite, trois fois du bras & une fois du pied. On a employé les délayans, les nitreux, les lavemens émolliens, les cataplaſmes réſolutifs & anodins, les potions calmantes & anti-ſpaſmodiques, &c. tout fut inutile; & la malade eſt morte d'épuiſement & de gangrene.

II. Il y a environ ſix ans que je vis périr de même une jeune femme du bourg de Tourouvre en Perche, à la ſuite d'une fauſſe-couche, pourtant aſſez heureuſe. L'inflammation avoit été cauſée, entretenue & augmentée par l'uſage le plus immodéré du vin. On m'a aſſuré que la malade, en une nuit, en avoit avalé au moins deux bouteilles, avec beaucoup de ſucre & d'autres ingrédiens très-chauds & très-incendiaires. Auſſi eſt-elle morte, vers le quatrieme jour

de ſa maladie, malgré les ſecours les plus efficaces, dans le tranſport, les convulſions & les douleurs les plus aiguës & les plus terribles. De tout tems les Médecins ont gémi ſur le nombre conſidérable de citoyens que l'abus du vin & des autres liqueurs ſpiritueuſes enleve, tous les ans, à la patrie. A quoi ſervent donc les lumieres ſi vantées de notre ſiecle, ſi nous conſervons tous les abus & tous les préjugés de nos peres?

III. Tout récemment, la femme du ſieur Barenton, du village de Mennéſi, a éprouvé les mêmes accidens, & ſubi le même genre de mort que la Meûniere de la Fere. On avoit auſſi été obligé de l'accoucher de force. La Sage femme a avoué que c'étoit la premiere fois de ſa vie, & qu'elle craignoit d'avoir donné un coup d'ongle aux parois intérieures de la matrice. Delà mille accidens des plus graves, auxquels cette Sage-femme villageoiſe n'a pas ſu remédier. Je ne fus appellé que le ſeptieme jour des couches; & quoique la diſtance ne fût pas fort longue, la malade étoit expirée avant mon arrivée. Tout s'étoit ſupprimé, & il ne ſe faiſoit plus la moindre fonction, depuis deux jours. Auſſi tout l'*abdomen* étoit-il prodigieuſement tendu & livide. J'aurois bien voulu m'aſſurer de la cauſe immédiate de cette mort; mais, dans ce pays-ci, on s'oppoſe toujours opiniâtrément à l'ouverture

des cadavres. C'eſt encore là un préjugé général, très-contraire aux progrès de la médecine expérimentale. *Qui benè judicat, benè curat.*

IV. Madame de *** a couru auſſi toutes ſortes de riſques, pendant huit ou dix jours, entre les mains d'un Accoucheur qui lui promettoit tous les jours une convaleſcence prochaine. A ma premiere viſite, je reconnus un engorgement laiteux intérieur, accompagné d'agitation, de fievre continue, de douleur violente, &c. & le danger me parut ſi imminent, que je n'oſai me charger ſeul de l'événement. On envoya donc chercher, ſur le champ, M. *Rauſſin*, Docteur-Médecin de Rheims, qui excelle dans toutes les parties de l'art de guérir. Il eſt reſté trois jours auprès de la malade, qui a été ſaignée une fois du bras, purgée pluſieurs fois, &c. Tous les remedes, ſous ſa direction, ont eu le plus grand ſuccès. Il a laiſſé, en partant, toute la famille dans la joie, & la malade hors de tout danger. Cependant, malgré la continuation de mes ſoins, la convaleſcence a été encore fort longue. *Quot diebus principium morbi duraverit, totidem augmentum, ſtatus, &c.*

V. La femme du ſieur Querzy, Vannier à la Fere, étoit anaſarque depuis pluſieurs mois, menacée d'hydropiſie de poitrine, d'une foibleſſe extrême, & à la veille d'ac-

coucher. Tous ces accidens, assez graves par eux-mêmes, étoient encore accompagnés d'une petite fievre continue. La malade avoit été saignée une fois du bras, fort à contre-tems, dans le commencement de son enflure œdémateuse. Je lui ai conseillé l'usage du vin blanc avec le sel d'absynthe, l'oxymel scillitique, & le syrop fébrifuge. Tous les trois jours elle étoit purgée avec une petite dose de pilules hydragogues; elle a aussi usé de teinture de Mars, d'oxymel colchique, de sel polychreste, & de *duobus*, de vin d'Espagne, &c. Tous ces différens remedes ont opéré à merveille; & l'accouchement s'est fait, sur ces entrefaites, le plus heureusement du monde. Trois semaines de ce traitement, joint à un régime convenable, tant avant qu'après les couches, on suffi pour terminer la cure, & procurer une convalescence parfaite.

Je pourrois encore rapporter un grand nombre d'autres exemples d'hémorragies ou de suppressions, d'engorgemens ou d'apostêmes laiteux, d'inflammations, d'ulceres ou de chutes de matrice, de laits répandus, &c. Mais je ne finirois pas, & je pourrois déplaire par des répétitions peut-être inutiles, & sûrement fastidieuses. Quoi qu'il en soit, je ne peux pas me refuser à un sixieme exemple, qui sera le dernier, le plus long & vraisemblablement le plus intéres-

ſant. C'eſt auſſi lui qui a donné lieu à cette ſuite d'obſervations.

VI. Dans le mois de Mai dernier, la femme du ſieur Blin, Tifferand à la Fere, a couru tous les dangers de la vie, quoiqu'accouchée aſſez heureuſement d'un enfant à terme, après quelques jours de vives douleurs. Les lochies ont d'abord coulé avec aſſez d'abondance ; mais la fievre de lait, qui eſt devenue inflammatoire, a tout ſupprimé : delà un nombre infini d'accidens graves, tels que la chaleur & la ſéchereſſe dans toute l'habitude du corps, la tenſion conſidérable & la douleur aiguë à la région de la matrice, ſiege de l'inflammation (*a*) ; delà des maux de tête violens, une ſoif inextinguible, & un délire ſourd. Tout fit craindre alors pour la vie de la malade, & avec raiſon ; car, ſuivant un aphoriſme de Mauriceau, cité par Levret, *Art des Accouchemens*, pag. 460, » l'inflam-» mation de la matrice met la femme en » grand danger de la vie, mais principalement » quand elle arrive, dans les premiers jours, » après un accouchement fâcheux, parce » qu'alors, ajoute M. Levret, ordinaire-» ment la terminaiſon eſt la gangrene de cet » organe. « Bientôt la malade fut priſe d'un

(a) *Uterina in ventriculis durities cum dolore, acutè perniciosum.* Coac. prænot. *n°* 528.

dévoiement ſymptomatique (*a*). Les dejections étoient bourbeuſes, noirâtres, & extrêmement fétides. Intérieurement, un feu dévorant conſumoit tout, tandis qu'à l'extérieur les friſſons étoient très-fréquens. Malgré tant d'accidens qui annonçoient une mort prochaine, je ne fus cependant appellé que le huitieme jour au matin. La langue, les gencives & les levres étoient noires & grillées (*b*); le pouls étoit petit, ſerré, ondulant, & extrêmement fréquent: il s'exhaloit de toute la chambre de la malade une odeur infecte qui annonçoit déjà un principe de corruption & de gangrene. Mon pronoſtic fut des plus triſtes & des plus malheureux. Je croyois la malade à ſa derniere heure; & je ſerois peut-être ſorti, ſans lui conſeiller le moindre remede, ſans les prieres & le déſeſpoir du mari.

J'ordonnai, ſur le champ, une bouteille de décoction blanche de Sydenham, dans laquelle je fis ajouter une once & demie de ſyrop de quinquina, pour prendre en douze ou quinze heures. On fit prendre auſſi, le même jour, un lavement, qu'on répéta, depuis, cinq ou ſix fois, compoſé avec

(a) *Facilis ille ſeceſſus lactis à ſanguine morbus eſt.* VAN SWIETEN, tom. iv, pag. 540.

(b) *Utero inflammato, linguam aſperam ac nigram quaſi atramento tinctam.* VAN SWIETEN, tom. iv, pag. 546.

demi-once de quinquina concaſſé & bouilli dans égale & ſuffiſante quantité d'eau & de vin. On appliqua, chaque fois, le marc ſur le bas-ventre, en forme de cataplaſme. On donnoit pour boiſſon ordinaire de l'eau de riz : je la fis continuer ; ſeulement on ajouta dans chaque verre une petite cuillerée des ſyrops fébrifuge & de coquelicot mêlés enſemble. Peu de tems après, je ſubſtituai au ſyrop de coquelicot celui de limon, pour appaiſer la ſoif & l'orgaſme des humeurs : on ajouta, pendant long-tems, aux bouillons, très-légers d'ailleurs, le ſel de *duobus*. J'eus la conſolation, à ma ſeconde viſite du ſoir, de trouver la fievre un peu diminuée. Le lendemain matin, la langue commença à s'humecter ; inſenſiblement la peau me parut auſſi moins aride, moins brûlante ; je crus même y reconnoître, dès le troiſieme jour de mon traitement, un peu de moiteur ; pour la favoriſer, j'ajoutai alors, comme je l'ai dit ci-deſſus, le ſyrop de coquelicot à celui de quinquina. Dès ce moment, les ſueurs devinrent plus abondantes, & le dévoiement, qui étoit déjà bien diminué, ceſſa entiérement. Tous les autres ſymptômes fâcheux diſparurent auſſi. Je crus alors pouvoir annoncer une convaleſcence prochaine. Cependant la fievre ne quittoit pas priſe abſolument. Tous les jours il y avoit un petit redoublement.

L'accès, le cinquieme jour de mon traitement, fut même beaucoup plus considérable. J'ignore pourquoi : peut-être a-t-on fait quelque faute dans le régime, qu'on n'a pas voulu avouer. Quoi qu'il en soit, j'ai craint, tout ce jour-là, une rechute : pour la prévenir, je conseillai une boisson abondante avec le nitre & le syrop de limon, & de fréquens lavemens d'eau tiéde. Ces derniers accidens étoient, sans doute, causés par la matiere laiteuse, retenue dans la masse des humeurs, puisqu'elle avoit cessé de couler par les lochies, & qu'elle ne s'étoit jamais portée au sein. J'ordonnai, pour en rappeller le cours, les pilules de Bécher & le sel de *duobus*. A peine la malade eut-elle pris un demi-gros de ces pilules, que les vuidanges reparurent ; depuis ce tems, elle a continué d'aller de mieux en mieux ; & enfin je terminai la cure en la purgeant, vers le vingtieme jour de ses couches, avec les amers fébrifuges, & la manne.

On ne peut pas trop dire ce qui a donné lieu à l'inflammation de notre accouchée. Le travail a été laborieux à la vérité ; mais on m'a assuré que l'accouchement avoit été heureux à tous égards. Il paroît aussi que le régime avoit été bien observé dans les commencemens. D'ailleurs, les vuidanges, dans les premiers jours, ont coulé abondamment. C'est donc la fievre de lait qui a tout

dérangé; elle s'eſt, ſans doute, déclarée inflammatoire dès ſon invaſion. Peut-être auroit-il été inutile de pratiquer une ſaignée dès ce moment. Peut-être auſſi le dévoiement y a-t-il mis obſtacle: en effet, s'il eût été critique, il pouvoit ſeul terminer la cure, & ſauver la malade: tout autre remede alors devenoit ſuſpect & peut être dangereux; mais il eſt aiſé de ne pas s'y tromper. La diarrhée critique n'arrive guere que le troiſieme ou quatrieme jour après l'accouchement; la ſymptomatique, au contraire, beaucoup plutôt. Dans la premiere, les excrémens ſont un peu liés, & comme marbrés de jaune & blanc; dans la derniere, les déjections ſont d'abord noirâtres, enſuite ſéreuſes, quelquefois ſanguinolentes, & extrêmement fétides. Celle-ci ſupprime les lochies, débilite les fonctions, énerve les forces, augmente la tenſion du bas-ventre, la douleur & la fievre: celle-là ne cauſe aucune ſuppreſſion; les fonctions continuent de ſe faire aſſez bien; la malade a de l'appétit, dort paſſablement, & ſe ſent ſoulagée. Il ne pouvoit donc pas y avoir d'équivoque dans le cas dont eſt queſtion; & on auroit bien fait de recourir de bonne heure aux purgatifs émétiſés, aux potions anti-hyſtériques & alexiteres, aux lavemens anodins & relâchans, aux apéritifs martiaux, aux ſtomachiques corroborans, &c.

Ces remedes ne convenoient plus à notre mourante, lorſque je la vis, quoique ſon devoiement fût décidemment ſymptomatique ; mais elle alloit périr d'épuiſement & de gangrene. Il a donc fallu employer d'autres remedes pour fortifier un peu la malade, & arrêter les progrès de la corruption. Ceux ci-deſſus ont eu le plus grand ſuccès. La décoction blanche a modéré le flux de ventre, & nourri la malade. Le ſyrop fébrifuge, comme anti-ſeptique, a corrigé l'humeur & fortifié. Les lavemens, avec le quinquina & le vin, ont opéré à-peu-près le même effet ; ils ont agi encore, ainſi que l'application du marc, comme réſolutifs, vulnéraires & toniques : le coquelicot a calmé les douleurs, & favoriſé la tranſpiration ; & le dévoiement a diminué auſſi-tôt : *Cutis cum alvo conſentit, & vice versâ ; morbi cutis in alvi morbos ſolvuntur & vice versâ.* Le ſel de *duobus* & les pilules de Bécher ont atténué l'humeur, & rappellé les lochies. La nature, quoiqu'opprimée & débile, a, ſans doute, ſecondé l'effet de ces différens remedes ; ſans cela la mort étoit inévitable. *Naturâ repugnante*, dit Celſe, *nihil medicina proficit.*

DESCRIPTION
ET ANALYSE

Des Eaux minérales de Néris, près Mont-Luçon; leurs vertus & les maladies auxquelles elles conviennent; par M. MICHEL, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, & Médecin-Administrateur de l'Hôpital de Néris.

L'eau des fontaines minérales de Néris est très-claire, presqu'insipide: on s'apperçoit cependant, en la buvant au sortir de la source, qu'elle a une légere odeur de soufre, & un petit goût salé, sur-tout lorsque le soleil darde sur les fontaines: quand elle est refroidie, elle perd entiérement l'odeur de soufre & le goût salé.

Il y a trois fontaines; l'une appellée *Grand-Puits*, la seconde *Puits de la Croix*, la troisieme *Puits quarré*: la chaleur de l'eau est très-grande, sur-tout celle de la grande source ou grand Puits: j'y ai plongé un thermometre construit sur les principes de M. de Reaumur; il y est monté au soixante-cinquieme degré: dans la source, appellée *Puits de la Croix*, au soixante-troisieme degré; dans la petite source, appellée *Puits quarré ou tempéré*, au cinquante-huitieme degré.

Après avoir examiné le degré de chaleur des eaux de chaque fontaine, j'ai fait les expériences ſuivantes : je commençai par le grand puits. J'ais pris quarante bouteilles de pinte, meſure de Paris, d'eau de la grande ſource, que j'ai fait évaporer à un feu doux, juſqu'à ſiccité ; j'en ai tiré ſept gros de réſidu ; j'ai mis environ un demi-gros de ce réſidu dans un creuſet, pour être calciné à un feu violent ; il ne s'y eſt point gonflé ; il y a verdi, & reſſembloit aſſez à la cendre gravelée, en ayant même le goût.

J'ai enſuite fait diſſoudre les ſix gros & demi de réſidu qui me reſtoient, dans l'eau de riviere diſtillée, pour ſéparer le ſel de la terre ; j'ai retiré un gros & un ſcrupule de terre, qui eſt reſtée ſur le filtre. Cette terre deſſéchée étoit grisâtre : on y remarquoit une matiere comme ligneuſe & chanvreuſe, en petite quantité, laquelle, je penſe, forme, au fond de l'eau, un limon ou eſpece de mouſſe, qui tapiſſe le ſol, qui s'éleve par flocons, & couvre toute la ſuperficie de l'eau : ce limon eſt gras & onctueux. Je fais appliquer ce limon, en forme de cataplaſme, ſur les *nodus* que forme le rhumatiſme goutteux : il procure beaucoup de ſoulagement. Cette terre, ayant été fortement embraſée dans le creuſet, eſt devenue brune. J'ai pris de cette terre calcinée que j'ai miſe dans un verre, & de cette même

terre non calcinée, que j'ai mise dans un autre verre ; j'ai versé sur l'une & sur l'autre du vinaigre distillé : il s'est fait une forte ébullition qui a continué pendant huit jours, & qui augmentoit, pour peu que l'on remuât le vaisseau. Cette terre ne s'y est point dissoute ; il s'est formé autour du verre un sel très blanc & insipide.

J'ai mis ensuite ma dissolution filtrée dans un plat verniſſé, sur un feu doux, pour être évaporée jusqu'à pellicule ; je l'ai ensuite mise dans un lieu frais, pour favoriser la cristallisation des sels. Au lieu de sel, il s'est séparé de cette eau une matiere limonneuse, gluante, blanche & onctueuse. J'ai étendu ma dissolution avec l'eau de riviere distillée, je l'ai refiltrée ; & il est resté sur le filtre, cette matiere qui, desséchée, a pesé environ vingt-quatre grains : elle m'a paru être une terre calcaire d'un gris-perlé. J'en ai mis dans un verre, & j'y ai versé du vinaigre distillé : il ne s'est fait aucune effervescence ; elle ne s'y est point dissoute.

Après avoir séparé cette matiere de mon eau, je l'ai remise sur le feu, pour être évaporée jusqu'à pellicule : l'ayant ensuite mise dans un lieu frais, j'ai obtenu des cristaux assez semblables à ceux du nitre purifié : ce sel me paroît de la nature des alkalis fixes.

J'ai versé dessus ce sel de l'esprit de sou-

fre : il s'eſt fait une forte ébullition ; & ce ſel a été diſſous ſur le champ.

J'ai fait la même expérience avec le ſuc de limon : l'efferveſcence n'a pas été ſi forte ; & le ſel n'a pas été entiérement diſſous.

Il ne pétille point ſur les charbons, ni à la chandelle ; il ne s'enflamme point ; il ſe gonfle ſeulement, comme fait l'alun.

Après avoir fait les expériences ci-deſſus, & examiné la nature des ſels, voici celles que j'ai faites ſur l'eau de cette ſource.

L'eau de chaux a blanchi l'eau de cette ſource, & n'a laiſſé échapper aucune odeur ; elle a donné un léger ſédiment très-blanc, peſant environ trois ou quatre grains.

La diſſolution du ſublimé corroſif dans l'eau de riviere diſtillée, n'a d'adord produit aucun changement : l'eau a enſuite blanchi, & a dépoſé un ſédiment d'un blanc jaunâtre, de peſanteur de cinq à ſix grains : il s'eſt formé, ſur la ſurface de l'eau, une pellicule aſſez épaiſſe, avec les couleurs de l'arc-en-ciel.

Le ſel de tartre a rendu l'eau un peu laiteuſe, ſans faire d'efferveſcence : la poudre de noix de gale a produit la couleur d'une biere légere, & l'infuſion de noix de gale une couleur bien plus foncée, & comme vineuſe.

La diſſolution de Saturne a rendu l'eau

d'un très-beau blanc, & a dépoſé un ſédiment de même couleur, de peſanteur d'environ quatre ou cinq grains; & l'eau a reſté très-claire. Le ſyrop violat a pris avec l'eau une très-belle couleur verte.

La teinture de tourneſol n'a point rougi; elle a pris la couleur d'un pourpre violet foncé.

L'eſprit de ſoufre a rendu l'eau un peu louche, de couleur jaunâtre: douze gouttes d'alkali volatil ont rendu l'eau un peu laiteuſe; l'eſprit-de-vin a occaſionné une eſpece d'effervescence, & n'a produit d'autre changement.

Le tourneſol, réduit en poudre, n'a point rougi.

Le papier bleu n'a point rougi; mais, rougi par un acide, il a perdu, ſur le champ, ſa couleur rouge, & eſt reſté d'un jaune ſale.

L'eau forte, l'alkali fixe, l'eſprit de ſel, l'eſprit de vitriol, la diſſolution de borax, l'huile de tartre par défaillance, la diſſolution de l'alun n'ont produit aucun changement ni effervescence.

Le Puits de la Croix.

J'ai fait évaporer quarante pintes d'eau de cette ſource, qui m'ont donné ſix gros de réſidu, un gros moins que la grande ſource: ce réſidu, calciné dans le creuſet,

eſt devenu rougeâtre. Je l'ai diſſous dans l'eau de riviere diſtillée; j'ai filtré la diſſolution, il eſt reſté ſur le filtre un gros de terre d'un gris plus foncé que celle de la ſource précédente, & qui, calcinée dans le creuſet, a pris une couleur brune, un peu rougeâtre.

J'ai mis mon eau ſur le fourneau : à peine a-t-elle été évaporée à moitié, qu'il s'eſt formé cette matiere viſqueuſe & gluante. J'ai auſſi tôt refiltré mon eau, pour en ſéparer cette matiere qui, deſſéchée, s'eſt trouvée la même terre calcaire que deſſus, mais en moindre quantité : le total n'a peſé que dix-huit grains.

J'ai remis mon eau ſur le fourneau pour être évaporée juſqu'à pellicule : j'ai obtenu des cryſtaux toujours ſemblables au nitre, plus courts que les précédens, & plus gros. Les acides ont fait efferveſcence avec ce ſel, comme deſſus. La terre calcinée & non calcinée de cette ſource, avec le vinaigre diſtillé, ont produit la même efferveſcence que celle du puits précédent.

Ces expériences faites, voici celles que j'ai faites ſur l'eau de cette ſource.

Le papier bleu n'a point rougi; &, rougi par un acide, a preſque entiérement perdu ſa couleur rouge, & l'eau eſt venue d'un jaune citron.

Quelques gouttes de ſolution de ſel de

Saturne ont rendu l'eau d'un blanc laiteux ; & il s'eſt fait un dépôt d'un très-beau blanc.

L'eſprit de ſoufre lui a fait prendre une légere couleur de citron : l'eau de la Reine d'Hongrie a un peu blanchi l'eau, ſans effervéſcence ; l'eau de chaux avec l'eſprit de ſel, n'ont rien produit ſur le champ : il s'eſt précipité, quelque tems après, environ quatre grains d'une poudre blanche, inſipide & onctueuſe.

L'eſprit volatil de ſel ammoniac l'a rendue un peu louche, & enſuite un peu plus blanchie, & il s'eſt formé une iris ſur la ſurface de l'eau, avec un léger ſédiment.

Le ſel de tartre a rendu l'eau d'un blanc laiteux, ſans aucune effervéſcence.

La ſolution de vitriol l'a rendue d'un blanc bleuâtre, de couleur d'opale.

L'eau de chaux l'a blanchie tout-à-coup comme du lait, & a laiſſé échapper une légere odeur d'urine.

La poudre de noix de gale lui a fait prendre la couleur de forte biere : la teinture de noix de gale a produit le même effet. La diſſolution du ſublimé corroſif l'a d'abord un peu blanchie ; enſuite elle eſt devenue plus blanche : en la regardant au travers du verre, elle paroiſſoit d'un jaune de topaſe : il ne s'eſt fait aucun précipité. Deux gros de ſyrop violat ont verdi quatre onces d'eau d'un vert ſale : l'eſprit-de-vin, l'eſprit de

vitriol, la diſſolution de borax, l'eſprit de ſel, l'alkali volatil, l'eſprit volatil aromatique huileux, l'eſprit de ſoufre, l'eau-forte, la diſſolution d'alun, l'huile de tartre par défaillance n'ont produit aucun changement ni efferveſcence.

Le Puits quarré ou *tempéré.*

J'ai pris, comme des autres fontaines, quarante bouteilles de cette ſource, que j'ai fait évaporer; j'en ai retiré cinq gros de réſidu : ce réſidu a verdi plus fortement dans le creuſet que celui du grand puits.

Je l'ai fait diſſoudre dans l'eau de riviere diſtillée; j'ai enſuite filtré la diſſolution : il eſt reſté ſur le filtre un gros & demi de terre qui, calcinée dans le creuſet, n'a pas ſi fort bruni que celle de la premiere ſource : elle a de même fait efferveſcence avec le vinaigre diſtillé.

J'ai mis enſuite mon eau évaporer ſur le fourneau : cette eau évaporée environ à moitié, il s'eſt formé, comme dans l'eau des autres fontaines, cette matiere onctueuſe, mais en moindre quantité, puiſqu'il ne s'en eſt trouvé que ſept à huit grains. J'ai remis mon eau ſur le fourneau évaporer juſqu'à pellicule, je l'ai portée en un lieu frais, pour faciliter la cryſtalliſation : il s'eſt de nouveau formé une matiere plus gluante & plus viſqueuſe, qui, deſſéchée, reſſembloit

assez à de la colle de poisson ; matiere qui ne s'est pas trouvée dans les autres fontaines. Après cette derniere opération, j'ai obtenu des cristaux assez semblables à ceux du grand puits, plus gros & plus courts que ceux des autres sources. Les acides ont fait effervescence avec ce sel, comme avec ceux des précédens.

Ces expériences faites, voici celle que j'ai faite sur l'eau de cette source.

L'eau de chaux l'a rendue laiteuse, non d'un si beau blanc que dans les précédens ; ensuite elle est venue rougeâtre, & a laissé un sédiment d'un blanc jaunâtre.

L'esprit-de-vin a occasionné une légere ébullition ; elle a fort peu verdi le syrop violat : le vert en étoit très-clair.

En versant l'eau de cette source sur la poudre de noix de gale, elle est devenue laiteuse, & a ensuite pris la couleur d'un jaune ambré.

Elle n'a pas rougi le papier bleu : ce papier, rougi par un acide, y a perdu, sur le champ, sa couleur rouge, & est venu d'un jaune plus clair que dans l'eau des puits précédens.

Elle a moins changé la teinture de tournesol, que les autres sources. L'eau-forte a tant soit peu troublé l'eau, en la versant, & elle est venue, sur le champ, très-claire.

Le sel de tartre l'a rendue un peu louche.

La diſſolution de vitriol blanc l'a rendue, ſur le champ, laiteuſe, enſuite a jauni : il s'eſt formé une pellicule ſur la ſurface de l'eau, & a laiſſé un ſédiment jaunâtre, peſant environ trois à quatre grains.

La teinture de noix de gale a pris la couleur d'un très-beau jaune orangé.

L'huile de vitriol a occaſionné une effervescence aſſez forte.

L'eſprit volatil ammoniac n'a d'abord rien produit; enſuite elle a blanchi. La diſſolution de ſublimé corroſif a rendu l'eau d'un blanc jaunâtre, & a formé une pellicule ſur la ſurface de l'eau, moins épaiſſe que dans l'eau des autres ſources, ayant les couleurs de l'arc-en-ciel, & il s'eſt fait un dépôt d'environ un grain à un grain & demi jaunâtre.

La diſſolution du ſel de Saturne a rendu l'eau, ſur le champ, blanchâtre, enſuite eſt devenue laiteuſe; il s'eſt formé une légere pellicule. L'eau eſt revenue très-claire : il s'eſt formé un ſédiment très-blanc, peſant environ dix à douze grains.

L'eſprit de ſoufre, de vitriol, l'eſprit volatil huileux aromatique, la diſſolution de borax, l'huile de tartre par défaillance, la diſſolution d'alun, l'alkali volatil n'ont rien produit.

Outre ces trois ſources, il y en a une quatrieme bien plus conſidérable par la quantité

quantité d'eau qu'elle fournit, qui a paru, il y a environ vingt-cinq ans, de la même qualité que la grande ſource ou grand puits: il eſt dommage qu'elle ne ſoit pas renfermée.

Toutes ces ſources ſont renfermées dans un baſſin de figure ovale, qui a deux cens vingt-ſix pieds de tour.

Ce grand baſſin eſt diviſé en trois parties, par des murailles tranſverſales qui forment trois baſſins.

Le premier de ces baſſins eſt celui où ſont toutes les ſources; & il eſt nommé le *Grand-Baſſin*. La premiere ſource, ſituée à la tête de ce baſſin, eſt le Puits de la Croix: il a ſix pieds de largeur ſur une face, & huit ſur l'autre; quatre pieds & demi de profondeur d'eau.

La ſeconde ſource eſt preſque dans le milieu de ce baſſin, que l'on nomme le *Grand-Puits*, large de huit pieds ſur toutes ſes faces, cinq pieds de profondeur d'eau: ce puits a ſix angles.

La troiſieme, nommée *Puits quarré* ou *tempéré*, a trois pieds de profondeur d'eau, & quatre de largeur.

Chacun de ces puits a un canal, par lequel les eaux tombent dans le baſſin.

Ce premier baſſin eſt plus grand que les deux autres: le thermometre y eſt monté au ſoixante-deuxieme degré: il a cinq pieds de profondeur d'eau.

Le ſecond baſſin a la même profondeur d'eau : le thermometre y eſt monté au ſoixante-unieme degré.

Le troiſieme eſt le plus petit, & nommé le *Bain des Pauvres*, parce que les pauvres y prennent les bains ; il a trois pieds & demi à quatre pieds de profondeur d'eau : le thermometre y eſt monté au ſoixantieme degré. Les perſonnes les plus robuſtes ne peuvent ſoutenir ce bain plus de vingt minutes. Au bas de ce baſſin eſt un canal, par lequel les eaux s'écoulent continuellement dans la campagne, en ſi grande abondance, que, dans les plus grandes ſéchereſſes, elles fourniſſent aſſez d'eau pour faire moudre ſept moulins ; ce qui eſt d'une très-grande utilité au public.

Les eaux de Néris ſont excellentes, tant en boiſſon qu'en bains & en douches : il faut cependant bien prendre des meſures ; dans de certains tempéramens, elles échauffent beaucoup, & ſouvent augmentent le mal plutôt que de le diminuer, ſi on a affaire à des perſonnes qui, ne connoiſſant pas ces eaux, ne ſavent prendre les précautions abſolument néceſſaires. On eſt quelquefois obligé de faire boire les eaux acidules, en prenant les douches & les bains, le petit-lait, plutôt que la boiſſon des eaux de Néris.

Elles réuſſiſſent très-bien dans les coliques d'eſtomac, qui viennent de la foibleſſe

de ce viſcere, ou par une trop grande abondance d'acides qui y ſéjournent. Dans les coliques néphrétiques, elles ont fait rendre, il y a quelques années, une pierre aſſez groſſe à M. de Marconville, Chanoine régulier de Sainte-Génevieve, Prieur de Néris même ; elles ſont d'un très-grand ſecours dans les pâles-couleurs ; mais leur boiſſon eſt extrêmement dangereuſe dans toutes les maladies de la poitrine ; & même, pour peu qu'on l'ait délicate, elles font cracher le ſang, & cauſent des hémorragies conſidérables ; ce que j'ai vu par expérience, depuis vingt-cinq ans que je fréquente ces eaux, comme Médecin-Adminiſtrateur de l'hôpital dudit Néris, & ce qui eſt arrivé, en 1763, à un Domeſtique de M. le Comte de Luberſac, Lieutenant des Mouſquetaires, qui voulut les boire, malgré la défenſe que je lui en avois faite.

Les douches & les bains ſont admirables, & font des effets ſurprenans, qu'on regarde comme miraculeux, tant elles agiſſent promptement dans les paralyſies, les rhumatiſmes, même goutteux : il ne ſe paſſe pas de ſaiſons que je n'aie la ſatisfaction de voir des gens perclus s'en aller s'aidant de leurs membres. Je vais en citer quelques exemples des plus récens, & à qui on peut s'informer de ce que j'ai l'honneur d'avancer, étant à portée & connus.

Un Religieux Carme, de Saint-Amand, ville du Berry, qui arriva, trois ſemaines avant Noël, perclus de tout ſon corps par une attaque d'apoplexie, célébra la ſainte Meſſe, dans la Chapelle de l'hôpital, les fêtes de Noël, quoique la ſaiſon ne fût pas propre pour attendre un auſſi grand ſuccès.

Madame la Marquiſe de Treignat, de la ville de Montluçon, percluſe de tous ſes membres par un rhumatiſme goutteux, jouit d'une parfaite ſanté, depuis plus de quinze ans.

Le ſieur Lucier, Cocher de M. le Duc de Villeroi, eſt venu, il y a quelques années, à Néris, après avoir tenté tous les remedes pour un rhumatiſme, ſans en être ſoulagé, a été parfaitement guéri.

En 1763, M. le Comte de Luberſac, Lieutenant des Mouſquetaires, a été parfaitement guéri d'un rhumatiſme qui le faiſoit beaucoup ſouffrir.

M. le Chevalier d'Ambrujac, Mouſquetaire, eſt arrivé, la même année, perclus de tout un côté par un rhumatiſme, ne pouvant ſe remuer que par le ſecours des béquilles, a été parfaitement guéri.

M. le Commandeur de Margou, grand Maréchal de l'Ordre de Malthe, a été guéri d'un rhumatiſme goutteux.

Un Pere Cordelier, perclus de tous ſes membres par une attaque d'apoplexie, eſt venu en 1764, a été guéri.

Madame Dupérou, de la ville de Dont-le-Roy, percluſe d'une cuiſſe à la ſuite d'une couche, a été entiérement guérie: il eſt vrai qu'il lui a fallu deux ou trois ſaiſons.

Madame de Saint-George, Religieuſe de la Congrégation de Bourges, eſt arrivée, en 1764, avec la tête penchée, & ſi étroitement collée contre l'épaule, qu'à peine auroit-on pu paſſer une toile ſimple entre: elle ne pouvoit ni boire ni prendre de bouillon que par le ſecours d'un chalumeau, eſt partie, à la fin de la ſaiſon, totalement guérie.

Le mois de Mai dernier, le nommé *le Cointre*, de Bourges, envoyé à Néris, par le Supérieur du Séminaire de Bourges, perclus de la ceinture en bas, par un rhumatiſme, après avoir pris trois ſaiſons, à Bourbon, ſans aucun ſoulagement, commence à marcher, de cette premiere ſaiſon.

Je remplirois un volume des guériſons que j'ai vues & traitées moi-même; & je ſuis très-perſuadé qu'il n'y a point d'eaux minérales au-deſſus de celles de Néris, pour les maladies ci-deſſus mentionnées: il eſt dommage qu'elles ne ſoient pas connues.

Il y a bien des gens qui reſtent dans leur état malheureux, parce qu'ils ne les connoiſſent pas; c'eſt ce qui m'a obligé de travailler ſur ces eaux, & de faire ce petit Mémoire pour l'utilité publique.

OBSERVATION

Sur une Plaie de la Gorge; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Parmi les différentes parties de notre corps qui peuvent être bleſſées, il n'y en a point qui guériſſent plus facilement que les plaies en travers de la gorge, faites par des inſtrumens tranchans. Quantité d'Auteurs reſpectables font mention d'un grand nombre de plaies de cette eſpece, guéries en peu de tems, & ſans d'autre moyen que la ſituation. Celle qu'on a jugé digne d'être inſérée dans le Journal du mois d'Août 1764, fait bien voir les reſſources de la nature dans ce cas, & l'inutilité de la ſuture & des onguens avec leſquels tant de Chirurgiens prétendent faire des merveilles! Mais il n'en eſt pas de même des plaies de cette même partie, faites avec des inſtrumens piquans; leur ſuite en eſt bien plus à craindre; & c'eſt pour en prouver le danger que je publie l'obſervation qui ſuit.

Jean Darein, Tambour dans le Régiment de Foix, compagnie de M. de Maillac, reçut, le 20 Mai 1765, un coup de baïonnette qui lui perça l'aile droite du cartilage thyroïde, environ quatre lignes au-deſſous de ſon bord ſupérieur. La membrane muqueuſe, qui tapiſſe le larynx, fut ouverte avec l'inſtrument, de façon que les ſubſtances liquides ſortoient ſouvent par la plaie. Le panſement fut ſimple, comme je recommande de le faire toujours en mon abſence; &, celui-ci fut fait avec un plumaſſeau légérement chargé de baume d'*Arcæus*, trempé dans l'eau-de-vie tiercée avec l'eau commune; & un bandage qui rapprochoit très-exactement les bords de la plaie, en inclinant un peu la tête ſur la poitrine. Ce bleſſé me parut, après le panſement, dans un état de trouble & d'inquiétudes. J'en attribuai la cauſe au regret aſſez naturel qu'ont la plupart des hommes de ſe voir vaincus. Je raſſurai celui-ci ſur ſon état, le mieux qu'il me fut poſſible; &, malgré mes grandes promeſſes de guériſon, il reſta toujours, pendant le traitement, dans une démence qu'il n'avoit point auparavant ſon accident. Pluſieurs fois je fus obligé de conſommer & emporter les chairs baveuſes de la plaie: cependant, le 1er Juillet, je parvins à obtenir la cicatrice, & le malade

voulut ſortir deux jours après. Le 11e du même mois il ſe préſenta de nouveau pour entrer. Sa plaie laiſſoit couler par une petite ouverture beaucoup de ſuppuration ſéreuſe. Les bords étoient enflammés & douloureux. En comprimant aux environs, la matiere ſortoit avec abondance. Je ne ſondai point de nouveau la plaie, m'étant aſſuré, la premiere fois, de ſa pénétration dans le larynx. J'y injectois une décoction miellée; & pluſieurs fois le malade en avala la valeur de deux pleines ſeringues, ſans lui cauſer aucun mouvement de toux. Enfin, le 22 Juillet, il lui ſurvint une difficulté de reſpirer ſi grande, qu'il mourut le 24 dudit mois.

Mes recherches ſe bornerent à l'ouverture du cadavre au larynx. Je trouvai l'aile droite du cartilage thyroïde, percée d'une ouverture ronde qui avoit trois lignes de diametre, & la membrane, qui en tapiſſe l'intérieur, diviſée & décollée juſques vers le cartilage cricoïde; de façon que, dans cet endroit, il y avoit un cul-de-ſac qui contenoit beaucoup de matiere, & qui faiſoit le fond du ſinus, dont l'entrée étoit l'ouverture extérieure.

Il y a toute apparence que ce coup de baïonnette avoit été porté de haut en bas, & qu'après avoir percé le cartilage thyroïde,

& diviſé quelques fibres de la membrane muqueuſe, la pointe de l'inſtrument avoit coulé entre celle-ci & le cartilage; qu'elle s'étoit arrêtée vers la baſe du dernier, où la membrane y a naturellement plus d'adhérence.

Cette obſervation, en nous prouvant le danger des plaies de la gorge, faites avec des inſtrumens piquans, confirme ce que les Auteurs nous ont dit de ces eſpeces de plaies en général. Il nous reſteroit à préſent à indiquer les ſignes qui peuvent faire reconnoître le fond de la fiſtule que nous avons trouvé par la diſſection du larynx, & marquer l'opération qu'il conviendroit de faire pour en guérir une ſemblable; c'eſt peut-être ce que nous ferons un jour.

OBSERVATION

Sur une Fracture du Crâne, oppoſée à la partie ſur laquelle le coup a été porté, ſuivie d'un dépôt au cerveau, ſous la fracture, & épanchement de ſang du côté du coup; par M. NOLLESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne, Maître en Chirurgie à Vitry-le-François.

Dans la marche que fit l'armée Françoiſe, après l'affaire de Philinckhauſen,

pour aller s'emparer des hauteurs d'Imbeck, un Charron, nommé *Dutailly*, d'un tempérament fort & vigoureux, employé à la ſuite d'un détachement de l'hôpital ambulant, fut chargé d'aller prendre, chez le Bourg-meſtre (*a*) du village de Grove, ſous Hoxter, où le détachement paſſa, deux ou trois morceaux de bois, pour les réparations des voitures deſtinées à conduire les effets du Roi. Le Bourg-meſtre, qui étoit monté à ſon grenier, pour prendre ces bois, & les lui jetter par la fenêtre, fut aſſez mal-adroit pour attraper cet homme à la tête, & le bleſſer ſur le pariétal droit. Le cuir chevelu & le péricrâne furent déchirés & contus, ſans qu'il y eût de fracture apparente à l'os. Le bleſſé tomba, quelques momens après, dans une perte de connoiſſance; & les mouvemens corporels furent preſqu'interceptés. Bientôt ſuccéda le ſaignement d'yeux, d'oreilles & du nez. Ce fut dans cet état fâcheux qu'on apporta le bleſſé dans l'hôpital dont le ſoin m'étoit confié. J'examinai fort ſcrupuleuſement tous ces fâcheux ſymptômes, & le bleſſé qui les éprouvoit; je me décidai à lui faire trois ſaignées du bras pendant la nuit : il fut évacué, le lendemain, ſur la ville d'Im-

(*a*) Syndic en Allemagne.

beck, où j'eus ordre de me tranſporter. Je répétai la ſaignée du bras ; j'en fis deux du pied & une de la jugulaire, en trois jours ; je lui fis donner pluſieurs lavemens, & je fis appliquer ſur le ventre tendu & douloureux des fomentations émollientes ; mais tout cela ſans ſuccès, car les accidens ſubſiſtoient avec autant de véhémence. Alors je me crus fondé à croire qu'il y avoit épanchement au cerveau, ou grande commotion, en conſéquence du coup qu'il avoit reçu. Je procédai donc, & ſans héſiter (le troiſieme jour de ſon accident) à l'application d'une couronne de trépan ; j'inciſai, pour cet effet, en T, le cuir chevelu, & le péricrâne que je détachai, à l'endroit de ſa contuſion : j'appliquai la couronne de trépan ſur la partie centrale du pariétal, en préſence de M. Grappe, Chirurgien-Aide-Major, & de deux de ſes Eleves. Je trouvai du ſang épanché ſous la dure-mere ; je l'évacuai du mieux qu'il me fut poſſible ; & la plaie fut panſée méthodiquement. Tous les ſymptômes ceſſerent après cette opération ; mais, cinq jours après, ils reparurent en partie, & furent ſuivis de léthargie, de fievre & de phrénéſie. Je regardai ces nouveaux ſymptômes comme les conſécutifs d'une forte commotion ou d'un épanchement dans quelque

partie du cerveau. Enfin tous ces accidens me firent craindre pour la vie de cet infortuné. Cependant, étant fondé ſur quelques expériences des contre-coups, je fis raſer la tête au bleſſé, & j'examinai, dans toute ſa circonférence, ſi le cuir chevelu n'étoit pas déprimé ou contus dans quelques-uns de ces points; ce qui fait ſouvent une conviction dans les fractures du crâne : je n'apperçus aucuns de ces ſignes ; mais, en poſant mon doigt ſur le pariétal oppoſé à celui qui avoit été trépané, le bleſſé parut éprouver un ſentiment de douleur, malgré l'aſſoupiſſement dans lequel il étoit plongé : il n'en fallut pas davantage pour me faire ſoupçonner une fracture ou un épanchement ſous l'endroit douloureux : je procédai donc à la découverte de l'os par une inciſion cruciale ſur cette partie, & je reconnus effectivement une fêlure à l'os. J'appliquai à la partie déclive une couronne de trépan qui eut tout le ſuccès que je pouvois en attendre ; car, après avoir percé la dure-mere, & avoir fait pencher le bleſſé convenablement, il ſortit du cerveau un verre ou environ d'une matiere d'un rouge-foncé, & aſſez fétide. Le bleſſé fut panſé avec pluſieurs ſindons trempés dans un mêlange de baume de Fioraventi, & d'huile-roſat : les panſemens ſuivans furent exécutés ſelon l'art, & rela-

tivement aux accidens. Une douce ſuppuration fit ceſſer les ſymptômes, & mit bientôt le bleſſé hors de danger; de ſorte que, trente jours après ſon accident, il recouvra toutes ſes fonctions, tant animales que naturelles; & une convaleſcence heureuſe, & de peu de durée, qu'il eut à l'hôpital de Gottingen, où il fut envoyé, mit le comble à ſa guériſon radicale.

Observations Météorologiques. Juin 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin.* pouc. lig.	*A midi.* pouc. lig.	*Le soir.* pouc. lig.
1	11 1/2	13 3/4	10 3/4	28	28 1	28 3
2	10	15 3/4	12 1/2	28 3	28 2	28 1 3/4
3	10	21 1/4	16 1/2	28 1 1/2	28 1	28 3/4
4	15 3/4	22 1/2	16	28 1/3	28	28
5	17	22	16	28 1/4	27 11 3/4	27 10 1/2
6	15 1/2	16	12 1/2	27 9 1/2	27 9 3/4	27 11 1/4
7	12 1/2	14	11 1/2	28	28 1/4	28 1 1/4
8	13	19 1/3	14 1/2	28 1 1/2	28 1 2/3	28 1 3/4
9	14 1/2	21 1/4	15 1/4	28 2	28 2 2/3	28 3
10	13	21 1/2	13	28 3	28 3	28 2 1/2
11	13 1/3	20	12	28 1	28 3/4	28 2/3
12	10 1/3	14	10	28 1/2	28 1/4	28
13	10 1/4	17 1/2	12 1/2	28	28 2	28 1 1/2
14	10	18	11	28 1	28 1 2/3	28 3
15	9 1/2	17 3/4	12 3/4	28 3	28 2 1/2	28 1 3/4
16	12 1/4	19 1/2	15	28 3/4	28	27 10 1/3
17	13 3/4	17 1/3	12	27 10	27 10	27 11 3/4
18	11 1/2	17 3/4	11 1/2	28	28	28 1/2
19	12 1/2	15	10 1/2	28 1 1/3	28 2	28 2 1/3
20	11 1/4	15	13	28 2 3/4	28 3	28 3 1/3
21	13	18	13 1/3	28 3	28 3 1/3	28 4
22	11 1/2	21	15 1/2	28 4 1/2	28 4 2/3	28 4 2/3
23	14 1/2	22 3/4	17 1/2	28 5	28 5	28 4
24	15 1/2	21	16	28 3 1/2	28 2 3/4	28 1 1/3
25	14 3/4	23 1/3	17 3/4	28 1	28	27 10 1/2
26	14 1/2	18 1/3	13 1/2	27 11 1/2	28	28 1
27	11 1/3	20 1/3	15 1/2	28 1 2/3	28 3/4	28 1/4
28	14 1/2	18 2/3	15 3/4	28 1/2	28 2/3	28
29	14 3/4	19 1/4	13 3/4	27 11	27 10	27 9 1/2
30	11 1/2	16 1/2	12 1/2	27 9 1/3	27 9 1/3	27 9 1/2

	ETAT DU CIEL.		
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-O. nuag. pl.	O N-O. pl. cou.	Couvert.
2	N-N-O. nuag.	S S O. nuag. b.	Beau.
3	S-O. b. nuag.	S-O. nuag.	Nuages.
4	S. couvert, pet. pluie.	O-S-O. pl. c. pl. contin.	Pluie.
5	O. nuages.	S-S O. nua. pl.	Couv. pluie.
6	N O. pl. cont.	O-N O. pl. cou.	Pluie.
7	O. couv. pluie.	O. v. couv. pl. fine.	Pluie.
8	O. couvert.	O-N-O. c. nua.	Beau.
9	O N-O. nuag.	O-N-O. nuag.	Nuages.
10	O-N-O. couv.	N-O. nuag.	Beau.
11	N. nuages.	O. nuages.	Beau.
12	O. couvert.	O-S-O. c. pl.	Nuages.
13	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
14	S-O. pl. cou. pl.	S-O. nuages.	Beau.
15	O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
16	S-S-O. serein.	S. nuag. pluie.	Nuages.
17	S-O. tonn. écl. couvert.	S-S-O. couv. pl. nuag. b.	Nuages.
18	S-O. cou. ond.	S-S-O. nuag.	Beau.
19	O. couv. v.	O-S O. ond. n.	Nuages.
20	O. couvert.	S-S O. pl. cou.	Couvert.
21	O. couvert.	O. c. nuages.	Serein.
22	O-N-O. b. nua.	O. nuag. beau.	Serein.
23	N-O. b. nuag.	N-N-O. n. beau.	Serein.
24	N. nuages.	N-E. n. beau.	Serein.
25	N-N-E. nuag.	S-E. n. pluie.	Pluie contin.
26	O-S-O. b. nua.	O S-O. n. vent.	Couvert.
27	S-S O. couv.	S-O. nuag. pl.	Couvert.
28	O. couv. nua.	O. nuages.	Couvert.
29	O. couv. petite pluie.	O. pluie, par ond. nuages.	Nuages.
30	S. pl. couv. pl.	S-S-E. nua. pl.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 23 $\frac{1}{3}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 9 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 12 $\frac{5}{6}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 lignes & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 9 $\frac{1}{3}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt 7 $\frac{2}{3}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
3 fois du S.
7 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
13 fois de l'O.
6 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 5 jours ſerein.
14 jours beau.
3 jours du vent.
26 jours des nuages.
19 jours couvert.
16 jours de la pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1766.

La conſtitution de ce mois ayant été preſque la même que celle du mois précédent, on a obſervé les mêmes maladies que nous avons déjà décrites, c'eſt-à-dire des fievres intermittentes, ſujetes à récidive, des affections cátarrales & rhumatiſantes, des fievres continues, tantôt ſimples, tantôt d'un mauvais caractere. On a oui parler, en outre, d'un grand nombre de perſonnes mortes d'apoplexie, & d'autres attaquées de paralyſie.

Observations météorologiques faites à Lille au mois de Février 1765; par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air, dans les vents & dans la constitution du tems, par rapport à la sécheresse & à l'humidité. Il ne s'est guère passé de jour sans pluie, du 1er au 13, & du 13 au 28 il n'y a eu que deux jours de pluie : elle a été assez abondante les trois ou quatre derniers jours du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, presque tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces.

Il y a eu quelques jours de chaleurs au commencement du mois, la liqueur du thermometre s'étant approchée, le 7, du terme de 19 degrés au-dessus de celui de la congélation : le 17 & le 18 elle s'est encore portée à la même hauteur; mais, le 19, elle ne s'est pas même élevée jusqu'au terme de 12 degrés; & delà à la fin du mois elle ne s'est guère portée au-dessus de 17 degrés.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 5 degrés

au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
11 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
5 fois du Sud.
10 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
9 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
1 jour de grêle.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué une légere humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1766.

Nous avons obſervé, dans le cours de ce mois, & sur-tout à la fin, des *cholera-morbus*, des diarrhées bilieuses, & des affections dysentériques, quoique les chaleurs, dont ces maladies sont ordinairement le produit, n'aient pas encore été bien vives.

Leur traitement n'a rien exigé de particulier : il a consisté principalement dans beaucoup de boissons délayantes & anodines ; & la saignée a dû être souvent pratiquée dans les affections dyssentériques, & la diarrhée bilieuse.

La maladie aiguë, dominante dans les adultes, a été une fievre continue-putride, avec éruption miliaire-rouge, & qui étoit d'un caractere malin ; mais cette maladie n'a guere régné que parmi les pauvres. Nombre de personnes ont été travaillées de fievre continue du même genre, sans qu'il parût d'éruption cutanée ; circonstance qui n'a point paru y apporter de différence essentielle.

La fievre rouge & la rougeole ont persisté parmi les enfans : des adultes en ont été attaqués. Il y a aussi eu des fievres érysipélateuses. Ces maladies n'ont pas été dangereuses, & ont cédé assez aisément aux remedes bien administrés.

Les fievres tierces & doubles-tierces, loin de se relâcher, ont paru plus communes ce mois que les précédens, & même plus fâcheuses. Les doubles-tierces exigeoient la saignée répétée, & un grand usage des délayans nitreux, &c. sans quoi l'on avoit à craindre qu'elles ne devinssent continues.

LIVRES NOUVEAUX.

Recueil d'obſervations de médecine des hôpitaux militaires, fait & rédigé par M. *Richard de Hauteſierck*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, premier Médecin des camps & armées du Roi, Inſpecteur-Général des hôpitaux militaires de France, & ayant la correſpondance des mêmes hôpitaux & des autres du Royaume où l'on reçoit des ſoldats malades; Médecin-conſultant du Roi, & ordinaire des grandes & petites Ecuries, de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, & des Académies de Gottingue & de Béziers, tome I. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1766, *in*-4°.

Traité des eaux minérales de Merlange, contenant, 1° l'analyſe deſdites eaux. 2° Pluſieurs pieces qui tendent à conſtater l'état de leurs ſources. 3° Une theſe ſoutenue aux Ecoles de médecine de Paris, ſur leurs vertus dans les maladies chroniques. 4° La traduction de ladite theſe. 5° Les obſervations de pluſieurs Médecins de la Faculté de Paris, ſur leurs propriétés médicinales. A Paris, chez *Quillau*, 1766, *in*-12.

Le Conſervateur du ſang humain, ou

la Saignée démontrée toujours pernicieuſe, & ſouvent mortelle ; par M. *Malon*, avec cette épigraphe :

Salus populi ſuprema lex.
Que le bien public ſoit votre premiere loi.
CIC.

A Paris, chez *Boudet*, 1766, *in*-12.

Il y a deux cens ans que ce livre auroit pu avoir quelques Lecteurs. Mais aujourd'hui il n'eſt perſonne à qui l'on puiſſe perſuader que *le ſang eſt dans ſa vigueur & ſa force, depuis trois heures après minuit juſqu'à neuf heures du matin ; la bile, depuis neuf heures du matin juſqu'à trois heures après midi ; la mélancolie, depuis trois heures après midi juſqu'à neuf heures du ſoir ; & la pituite, depuis neuf heures du ſoir juſqu'à trois heures après minuit ;* encore moins que *le ſang ſoit compoſé de la graiſſe la plus épurée de la terre, & de la partie la plus active de l'air ;* que *le ſiege de nos maladies doive être dans la partie terreſtre du ſang, & nullement dans la partie ſpiritueuſe* (fournie par l'air) *qui lui donne la vie*, d'où notre Auteur conclut, avec le Docte *Sganarelle*, que *la ſaignée doit retarder la cure des maladies, puiſque ſon effet eſt de faire évaporer, par l'ouverture de la veine, la partie active de l'air, ſans laquelle tout corps demeureroit ſans*

mouvement & ſans force. Ce ſublime radotage ne ſéduira perſonne ; & il nous paroît que M. *Malon* ne retirera de ſon zele pour la conſervation du ſang humain, que le triſte avantage d'avoir renouvellé en pure perte les opinions les plus abſurdes & les plus ridicules.

On nous a prié d'avertir que le Diſcours prononcé aux Ecoles de médecine, pour l'ouverture du Cours de Chirurgie, par M. *Thomas d'Onglée*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, &c. que nous avons annoncé dans notre Journal de Décembre dernier, ſe trouve chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

TABLE.

EXTRAIT des Essais de Chymie sur la Chaux vive, traduits de l'allemand de Meyer. Par M. Dreux, *Apothicaire*, page 99
Différentes Pieces sur l'Usage des Humectans dans les affections hystériques & hypocondriaques.
Observation sur l'Usage des Humectans. Par M. Labrousse, *Médecin*, 122
Lettre de M. Brun, *Médecin, à M.* Coste, *sur les Affections vaporeuses*, 129
——— *De M.* Dejean, *Médecin, sur une Affection vaporeuse, guérie par le quinquina*, 135
Observations sur l'Usage des Humectans dans les maladies spasmodiques. Par M. le Comte, *Chirurgien*, 138
——— *Sur les Suites de Couches.* Par M. Renard, *Médecin*, 144
Description & Analyse des Eaux minérales de Néris. Par M. Michel, *Médecin*, 159
Observation sur une Plaie de la Gorge. Par M. Martin, *Chirurgien*, 174
——— *Sur une Fracture du Crâne, opposée à la partie sur laquelle le coup a été porté, suivie d'un dépôt au cerveau, sous la fracture & épanchement de sang du côté du coup.* Par M. Nollefon *le fils, Chirurgien*, 177
Observations météorologiques, Juin 1766, 182
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1766, 185
Observations météorologiques faites à Lille, Mai 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 186
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mai 1766. *Par le méme*, 187
Livres nouveaux, 189

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.*

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire; Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1766.

EXTRAIT.

*Eſſai pour ſervir à l'*Hiſtoire de la Putréfaction ; *par le Traducteur des* Leçons de Chymie de M. Shaw, *premier Medecin du Roi d'Angleterre. A Paris, chez* Didot *le jeune*, 1766, *in*-8°.

L'Auteur de cet eſſai, déjà connu avantageuſement du public par ſa *traduction des Leçons de Chymie de Shaw*, & ſur-tout par le diſcours préliminaire qu'il a mis à la tête de cette traduction, entreprend dans cet eſſai de faire connoître les ſubſtances propres à retarder ou à accélérer la putréfaction où paroiſſent tendre

tous les corps organisés. Cette matiere, sur laquelle M. Pringle nous avoit donné quelques bons Mémoires, présentoit encore un champ vaste aux observations & aux recherches; champ qui méritoit d'autant plus d'être cultivé, qu'il en peut résulter les connoissances les plus utiles, non-seulement pour nous aider à dévoiler l'économie de ces corps, mais encore pour nous procurer les moyens de les conserver; &, ce qui est plus important, de retarder leur destruction.

La fermentation est un de ces phénomenes généraux qui influent sur presque toute la nature, & qu'on peut en quelque sorte regarder comme une clef sans laquelle il est impossible de pénétrer dans son sanctuaire. Ce sont sur-tout les animaux & les végétaux sur lesquels elle a le plus d'influence. La putréfaction qui n'en est qu'un degré, est un terme auquel ils tendent tous, & par le moyen duquel ils restituent au regne minéral les principes qu'ils en ont reçu; mais, avant de parvenir à ce terme, les uns passent par les deux autres degrés, la fermentation spiritueuse & la fermentation acide: quelques autres, en plus grand nombre, passent seulement par un état d'acidité qu'on ne devroit peut-être pas confondre avec la fermentation acide qui produit le vinaigre; car il paroît que cette derniere est le résultat d'une nouvelle combinaison; au

lieu que l'état d'acidité par où paſſent les corps avant d'entrer en putréfaction, n'eſt qu'une ſimple décompoſition en vertu de laquelle le principe acide qu'ils contiennent ſe dégage de ſes entraves, & ſe manifeſte à nos ſens, ou peut être rendu ſenſible par nos expériences.

Les expériences qui compoſent ce Recueil, ont été faites à la ville & à la campagne; mais, pour être certain de leur exactitude, l'Obſervateur n'a jamais changé de lieu dans l'un & l'autre endroit; & il a tenu un journal très-circonſtancié, non-ſeulement de l'état où il trouvoit chaque jour, ou au moins tous les deux jours, les ſubſtances qu'il avoit miſes en expérience, mais encore le jour, l'heure, le degré du thermometre, & tout ce qui peut avoir rapport aux différentes variations dont la température eſt ſuſceptible dans notre climat. Car, comme l'obſerve très-bien notre Auteur, quoique la puiſſance conſervatrice d'une ſubſtance anti-putride ſoit probablement la même dans tous les tems, cependant le corps auquel on l'applique, ayant plus de tendance à la putréfaction dans les grandes chaleurs, que lorſqu'il gele, par la dilatation que cette chaleur produit dans le tiſſu des fibres animales, cette puiſſance agit avec plus d'efficacité en été qu'en hiver, parce qu'elle trouve moins de réſiſtance : on ne ſauroit donc apporter

trop de ſoin ni pouſſer le ſcrupule trop loin, quand il s'agit de conſtater des faits de cette nature.

La difficulté de travailler en grand ſur cette matiere, a contraint notre Auteur de faire tous ſes eſſais en petit; mais il a eu l'attention d'employer les mêmes doſes : il a toujours mis, par exemple, deux gros de viande dans chaque bocal, avec deux onces de la liqueur dont il vouloit éprouver le pouvoir anti-putride. Lorſque la ſubſtance qu'il mettoit en expérience étoit ſaline ou gommeuſe, il en faiſoit diſſoudre un gros dans deux onces d'eau commune. Il a employé auſſi quelquefois à ſec les mêmes ſubſtances qu'il avoit employées diſſoutes, afin d'en mieux conſtater le pouvoir; & il a preſque toujours obſervé qu'elles étoient plus puiſſantes à ſec.

Comme aucune ſubſtance ne ſe putréfie, ſans avoir paſſé préalablement par l'état d'acidité, quand ce ne ſeroit que pour un inſtant, comme nous l'avons dit ci-deſſus, d'après notre Auteur, il a ſouvent trempé un morceau de papier bleu dans les liqueurs qu'il avoit en expérience, pour s'aſſurer du moment où elles devenoient aceſcentes avant que de paſſer à la putréfaction. Il s'eſt ſervi auſſi quelquefois du ſyrop violat; mais ces moyens ne lui ont procuré que des connoiſſances très-vagues; car ſouvent ces

liqueurs, ſans être acides par elles-mêmes, teignoient en rouge le papier bleu dès le premier inſtant qu'on les mettoit en expérience, &, par conſéquent, avant que la viande eût pu leur communiquer aucune qualité, puiſqu'elle étoit fraîche; & ces liqueurs conſervoient la même faculté, quoique l'odeur en fût venue d'une putridité inſupportable, tandis que d'autres devenoient fétides ſans avoir donné auparavant le plus léger indice d'acidité : il en a été de même du ſyrop violat qui n'a point verdi avec les liqueurs très-putrides. Il eſt vrai qu'il a obſervé auſſi pluſieurs fois le contraire, par rapport au papier bleu; car il lui eſt ſouvent arrivé de mettre en expérience une liqueur qui, pendant pluſieurs jours, ne faiſoit aucune impreſſion ſur ce papier, qui venoit enſuite à le teindre foiblement, & qui, de jour en jour, donnoit plus d'intenſité à la couleur. Au bout de quelque tems cette liqueur teignoit plus foiblement; & lorſqu'elle contractoit une odeur fétide, elle ne teignoit plus du tout le papier bleu. La différence de ces faits dans des expériences du même genre, prouve qu'on ne ſauroit compter ſur eux pour en tirer aucune induction qui puiſſe conduire à des découvertes utiles. Notre Auteur a cru cependant devoir les rapporter exactement, afin de ne pas ſupprimer des circonſtances qui pour-

roient inſtruire ceux qui voudroient marcher dans la même carriere.

Il ne s'eſt pas contenté de faire des expérience ſur la chair des animaux; il en a fait auſſi ſur le lait & ſur les œufs, & il a trouvé que ces derniers ſe conſervoient mieux que la chair avec les mêmes ſubſtances. Il a obſervé auſſi que, de toutes les viandes, le veau étoit celle qui réſiſtoit le plus long tems à la putréfaction; que la viande noire, par exemple, qui a ordinairement ce qu'on appelle *du fumet*, ne ſe corrompt pas plus facilement que le bœuf & le mouton. A l'égard du poiſſon, il eſt en général plus incorruptible que la viande, lorſqu'on le met avec des ſubſtances ou des liqueurs conſervatrices; mais, lorſqu'il eſt putréfié, ſon odeur eſt beaucoup plus inſupportable que celle des autres animaux au même degré de putréfaction. On trouve, dans cet Eſſai, des obſervations du même genre, & très-curieuſes ſur la bile humaine & ſur le fiel de bœuf, qui ont été communiquées à l'Auteur par une perſonne qui ne lui a pas permis de la nommer.

Notre Auteur s'étoit flatté qu'en employant le ſuc des racines, des feuilles ou des fleurs des plantes, il trouveroit peut-être des antiputrides très-puiſſans; mais, excepté le myrte qui a préſervé de la putréfaction, pendant plus de ſix mois, la chair qu'il

avoit miſe en expérience avec ſon ſuc, tous les autres lui ont paru avoir un pouvoir très-inférieur à celui de pluſieurs autres ſubſtances. Il a voulu tenter auſſi le pouvoir des eaux minérales; mais aucune ne lui a réuſſi; & l'eau de Paſſy de M. Calſabigi eſt la ſeule qui ait conſervé la viande ſans fétidité, l'eſpace d'un mois. Il n'a trouvé, en général, de ſubſtance capable de préſerver la chair de putréfaction d'une maniere inaltérable, que parmi les ſels métalliques, les extraits, les liqueurs ſpiritueuſes & les acides: toutes les autres ne la conſervent que du plus au moins. On trouve, à la fin de l'ouvrage, une table de la puiſſance anti-putride de ces différentes ſubſtances, depuis celles qu'on peut conſidérer comme des anti-putrides abſolus, juſqu'à celles qui accélerent la putréfaction, puiſqu'elles corrompent la viande plutôt qu'elle ne ſe corromproit en l'abandonnant à elle-même. Pour s'en convaincre, il a toujours eu ſoin, dans toutes ſes expériences, d'avoir pour point de comparaiſon deux gros de bœuf à ſec, ou plongés dans deux onces d'eau commune.

Pour s'aſſurer du pouvoir des liqueurs conſervatrices, qu'il regarde comme inaltérables, il a ſoumis la chair qui avoit ſéjourné dans ces liqueurs à toutes ſortes d'épreuves; quand les morceaux de viande qu'il avoit mis en expérience avoient paſſé un tems

considérable, plongés dans la liqueur conservatrice, & que, par conséquent, ils avoient passé la révolution des saisons, il les mettoit à sec : au bout de quelques mois, lorsqu'il les trouvoit sains & sans odeur, il découvroit les bocaux qui les contenoient ; il ouvroit la fenêtre de la chambre où ils étoient ; & comme il n'a fait ces épreuves qu'en été, ils étoient exposés non-seulement à l'impression de l'air extérieur, mais les insectes pouvoient y déposer leurs œufs : cependant il assure n'en avoir jamais apperçu aucun. Il a enfermé ensuite les bocaux dans une armoire, où l'air n'avoit que très-peu d'accès. Enfin, pour derniere épreuve, il les a mis à un second étage très-élevé, dans une chambre exposée au midi ; au lieu que, jusqu'à ce moment, l'endroit qu'il avoit choisi étoit exposé au nord ; & ses morceaux de viande, ainsi que des œufs & des morceaux de poisson, n'ont contracté aucune espece de corruption. Il est vrai qu'ils sont totalement desséchés, fort diminués de volume, très-durs, & qu'ils paroissent enduits d'une espece de vernis, dû, sans doute, aux liqueurs dans lesquelles ils ont séjourné long-tems.

Dans le cours de ses expériences notre Auteur a remarqué plusieurs fois que les liqueurs qu'il employoit, contractoient avant que de se corrompre, & souvent même sans tendre à la putréfaction, des

odeurs ſingulieres. Quelquefois elles étoient agréables ; mais elles n'avoient aucune analogie avec celles qu'elles tenoient de la nature : ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que tous les ſels métalliques, dont le plus grand nombre n'a point d'odeur particuliere, acquéroient celle de graiſſe échauffée, ou, ce qu'on appelle vulgairement, *odeur de graillon*, lorſque la viande avoit ſéjourné, pendant quelque tems, dans leur diſſolution ; elle a même conſervé cette odeur juſqu'à préſent, quoiqu'elle ſoit entiérement deſſéchée.

Il a ſouvent obſervé que les liqueurs qu'il employoit dans ſes expériences, donnoient des ſignes extérieurs de fermentation par les bulles d'air qu'on voyoit s'élever du fond du bocal à la ſurface du liquide, & y former une eſpece de bouillonnement & de mouſſe ſemblable à celle du vin de Champagne. Mais un phénomene bien ſurprenant, & qui n'eſt arrivé qu'une ſeule fois, c'eſt que notre Auteur ayant mis du mouton putréfié dans une forte décoction de quinquina, la liqueur qui d'abord étoit trouble & d'un jaune foncé, ayant dépoſé le quinquina au fond du bocal, s'éclaircit par degrés, & devint d'une couleur de rubis très-brillante. Ce fut dans cet eſpace de tems qu'elle éprouva le mouvement de fermenta-

tion dont nous avons parlé; après quoi l'odeur fétide qu'elle avoit contractée par la putridité de la viande qui y avoit séjourné, fut bientôt couverte par une odeur vineuse. Enfin l'odeur putride diminua insenſiblement; & lorſqu'on retira la viande, elle étoit aſſez ferme, belle de ſa couleur naturelle, & n'avoit plus qu'une légere odeur de boucherie.

Il eſt arrivé plus d'une fois que des morceaux de viande que notre Auteur avoit mis en expérience, & qui s'étoient corrompus, non-ſeulement n'avoient point augmenté de volume, & n'avoient point perdu leur fermeté contre la loi générale de tous les corps qui ſe putréfient, mais en avoient même acquis. Enfin notre Auteur a ſouvent obſervé que la moiſiſſure qui annonce ordinairement la putréfaction, étoit en même tems un préſervatif contr'elle quand elle couvroit en entier la ſuperficie de la liqueur dans laquelle la viande étoit plongée, ou qu'elle entouroit exactement cette viande lorſqu'elle étoit à ſec.

Tels ſont les moyens que notre Auteur a cru devoir mettre en uſage pour découvrir quelles ſont les ſubſtances les plus propres à arrêter ou à retarder la putréfaction des matieres animales; tels ſont les phénomenes les plus importans qu'il a obſervés. On ſent

bien qu'il ne nous eſt pas poſſible de le ſuivre dans le détail de ſes expériences : nous terminerons donc cet Extrait en traçant le plan qu'il a adopté dans cet Eſſai. Il rapporte d'abord les expériences qui ont pour objet les ſubſtances animales abandonnées à elles-mêmes ; enſuite il paſſe à celles où il n'a mis en uſage que l'eau commune, non-ſeulement pour éprouver ſon pouvoir anti-ſeptique, mais encore pour lui ſervir de point de comparaiſon ; enfin il va par gradation, à commencer depuis les matieres qui n'ont conſervé la viande ſaine qu'un ſeul jour, & qui, par conſéquent, doivent être plus conſidérées comme des ſeptiques, que comme des anti-putrides, juſqu'à celles qui l'ont rendue inaltérable. Chacun de ces degrés forme une eſpece de claſſe, à la fin de laquelle l'Auteur a propoſé ſes réflexions ſur les divers phénomenes qu'elle lui a préſentés, & le réſultat qu'il penſe qu'on en peut tirer.

OBSERVATION

Sur une Groſſeſſe compliquée d'une anaſarque, d'un éryſipele, d'un ulcere phagédénique, & d'un enteritis *ou inflammation des inteſtins, avec un dévoiement continuel, par M. GUINDANT, Médecin de l'Univerſité de Montpellier, aggrégé au College d'Orléans, & Médecin en ſurvivance de l'Hôtel-Dieu.*

Medico naturæ miniſter & interpres neceſſitas, ægro utilitas, & arti honor.....

MONSIEUR,

La guériſon des groſſeſſes, en général, n'entraîne avec ſoi que du très-commun, la nature, en ces cas, opérant toujours preſque ſeule; mais celle-ci me paroît ſi ſinguliere, ſi heureuſe & ſi précipitée, que je prends la liberté de vous prier de l'inférer dans le Journal de médecine.

Louiſe Béranger, ſurnommée *la Belle-Angélique*, femme de *Edme Gouard*, Cardeur de cette Ville, demeurant rue Creuſe, paroiſſe S. Laurent, après avoir reçu tous les ſecours ſpirituels, ſe détermina à envoyer ſa garde au College de médecine, où mes Confreres & moi devons tenir, tous les

mercredi & ſamedi de la ſemaine, aſſemblée pour recevoir les pauvres, les entendre, & tâcher de remédier à leurs maladies.

Ce fut le ſamedi 5 de ce mois que cette garde vint nous faire le récit ſuivant: Je ſuis envoyée ici, Meſſieurs, nous dit-elle, pour vous conſulter ſur une femme qui eſt malade depuis quatre mois environ, enflée depuis les pieds juſqu'à la tête, ayant une jambe rouge & enflammée, ſur la même jambe une plaie qui ſuppure continuellement; on ne ſauroit lui toucher le ventre, ſans lui cauſer de grandes douleurs, tant il eſt dur & enflammé: elle ne ſait pas ſi elle eſt groſſe; mais elle n'a jamais rien ſenti remuer dans ſon ventre, depuis neuf mois & quelque choſe de plus, qu'elle n'a pas ſes regles; elle eſt actuellement à toute extrêmité, & elle a reçu hier, qui étoit vendredi, le bon Dieu: ſon mari, qui n'oſe point venir lui-même, vous prieroit, par mon organe, que quelqu'un de vous vînt la voir.

Cette maladie nous parut ſi ſinguliere & ſi compliquée, que nous ne balançâmes pas d'un moment à ſatisfaire à la demande du mari: en conſéquence, je fus député, comme le plus jeune, pour aller voir cette femme. Soit par devoir, ſoit par humanité, ſoit même que je préviſſe d'avance que

la nature me guideroit dans cette maladie ; & que je la rendrois maîtreſſe du champ de bataille, je me chargeai de la commiſſion avec bien du plaiſir.

Ce fut à onze heures & demie du matin que je me rendis chez cette femme : je m'approche de ſon lit, je l'examine attentivement ; je vois, en effet, que tout ce que nous avoit rapporté ſa garde ſe vériſioit à mes yeux. C'étoit une leucophlegmatie ou hydropiſie univerſelle, un éryſipele à la jambe droite, couvrant toute ſa partie interne, depuis la malléole du même côté juſqu'aux genoux ; un ulcere phagédénique ou malin, rongeant peu-à-peu les chairs voiſines, occupant le milieu de la partie éryſipélateuſe, & exactement ſur la portion moyenne des muſcles extenſeurs. Je veux toucher l'*abdomen ;* à peine puis-je y appliquer légérement la main, que j'excite des douleurs aiguës à la malade : cette femme ne pouvoit rien prendre ſans eſſuyer des coliques atroces ; le pouls étoit encore bon, cependant intermittent ; ce qui me donna occaſion, d'après *Solano*, *Niehl* & M. *Bordeu*, de ſoupçonner un dévoiement ; c'eſt ce que je demandai, & on me répondit qu'elle l'avoit depuis long-tems.

Telle étoit cette pauvre femme, âgée de trente-quatre ans, avec toutes les maladies que je viens de narrer, & qui n'étoient,

comme on va le voir, que ſymptomatiques; le viſage pâle & conſterné, d'ailleurs paroiſſant aſſez robuſte, dans un lit qu'elle ne quittoit point depuis quatre mois, pas même pour le laiſſer faire, lorſqu'elle répondit ainſi à mes demandes :

Je n'ai point encore eu d'enfans depuis quatre ans paſſés que je ſuis mariée; depuis le commencement du mois de Novembre je n'ai point eu mes regles; je les avois toujours réguliérement auparavant; je n'ai jamais eu de perte ni aucune eſpece d'hémorragie; je n'ai point eu de maladies où l'on m'ait beaucoup ſaignée; depuis quatre mois entiers je ſuis au lit, ayant été obligée de le garder, à cauſe de l'enflure que vous me voyez actuellement, & des maux de cœur, qui me faiſoient perdre quelquefois connoiſſance; quelque-tems après, ma jambe, quoique beaucoup enflée, comme le reſte du corps, s'eſt prodigieuſement enflammée, me cauſant des douleurs horribles : je n'ai ſenti aucun mouvement dans mon ventre, ſinon qu'il y a trois ſemaines environ que j'entendis remuer quelque choſe; mais je crus que c'étoit des eaux, le voyant conſidérablement enflé comme toutes les autres parties du corps; un dévoiement continuel m'eſt enſuite ſurvenu; &, depuis dix-huit jours environ, la peau de ma jambe s'eſt crevée, pour former l'ulcere que vous

voyez, & donner iſſue au pus qui ſort depuis ce tems-là, comme actuellement : au commencement, il ne formoit qu'une eſpece de trou, à préſent il s'étend tous les jours, & eſt devenu rond. Je tranſpire ſi fort, & par le corps & par la jambe, que je mouille tous les jours mes draps ; ſi j'étois groſſe, j'aurois ſenti remuer de tems à autre, & balloter mon enfant ; mais je puis vous certifier que je ne m'en ſuis jamais apperçue, excepté une fois, comme je viens de vous le dire, il y a trois ſemaines. Mais je crois d'autant mieux que ce n'eſt point un enfant, que j'ai fait voir, à différentes repriſes, à quantité de perſonnes très-expérimentées dans la connoiſſance & l'inſpection des urines, la mienne qui a été regardée par ces mêmes perſonnes comme ne dénotant aucune groſſeſſe ; ainſi, Monſieur, continua-t-elle, vous pouvez compter que ce ſont des eaux qui tuméfient mon ventre comme vous le voyez, & non un enfant. Je ſens, en outre, depuis une ſemaine, des douleurs aiguës & bien vives dans cette partie-là (en me montrant ſon ventre) ; je ne puis rien prendre depuis ce tems-là, qui ne m'en cauſe de cruelles ; & à peine puis-je ſupporter actuellement votre main, quoique vous l'appliquiez légérement.

Elle ajouta : je n'ai fait appeller aucun Médecin ni Chirurgien ; mon état me le de-

mandoit ; mais ma fortune ne me le permettoit pas ; & mon mari & moi n'avons osé, & par honte & par un peu d'amour-propre, à la vérité, envoyer qu'aujourd'hui ma garde à la chambre des Consultations des Médecins.

Touché de compassion (le cœur le plus dur & le plus insensible l'eût certainement été dans pareille circonstance) du triste sort de cette misérable, n'ayant point perdu un mot de la conférence que nous venions d'avoir ensemble, j'examine son ventre encore une fois, soupçonnant qu'elle pourroit fort bien être enceinte, & que le fœtus fût mort dans la matrice ; je ne fis pas d'attention aux douleurs que je lui causois ; je voulois voir & tâcher de découvrir quelque chose dans la région hypogastrique ; je promenai donc, à différentes reprises, de peur de causer un évanouissement à la malade, ma main depuis cette région jusqu'à l'ombilicale ; & je crus sentir, à la fin, la tête d'un fœtus ; si le vagin n'eût point été si enflammé & si rouge, j'aurois voulu m'en assurer, en introduisant ma main & l'extrêmité des doigts jusqu'à l'orifice externe de la matrice ; mais je me crus dispensé de le faire, craignant de trop irriter la partie, & de la faire tomber ensuite en gangrene, comme cela est arrivé souvent en pareils cas.

Ne doutant preſque plus que ce ne fût une groſſeſſe, & que le fœtus ne fût vraiſemblablement mort, les accidens préſens pouvant n'être qu'*épiphénomenes*, comme ils n'étoient ſurvenus qu'après une ſuppreſſion de regles de cinq mois, je ne balançai point à croire & à préſumer que l'anaſarque n'étoit ſurvenue & n'exiſtoit que par la preſſion que faiſoit le fœtus ſur les vaiſſeaux iliaques; ce qui empêchoit le retour du ſang par les veines, cauſoit, par l'obſtruction des vaiſſeaux capillaires de la jambe, une inflammation dans cette partie, & par-là formoit une tumeur éryſipélateuſe; que l'ulcere pouvoit très-bien provenir de la trop grande preſſion des vaiſſeaux par le fœtus, qui, s'il étoit mort, comme je l'ai toujours auguré, & ce avec raiſon, comme on le verra, étoit abandonné à ſon propre poids, & n'étoit point comme ſuſpendu dans la matrice, ainſi qu'il l'eſt ordinairement, lorſqu'il eſt vivant, & avoit obligé les vaiſſeaux capillaires & cutanés de ſe rompre, & donner iſſuë aux matieres qui, pour avoir ſéjourné & croupi, étoient devenues corroſives, & avoient rendu l'ulcere phagédénique ou malin.

Pour l'*enteritis* ou l'inflammation des inteſtins, je l'attribuai à la même preſſion de ce corps étranger ſur les vaiſſeaux hypogaſtriques & méſentériques, qui empêchoit

le cours du ſang dans ces parties-là, en les obſtruant & les étranglant ; ce qui ne pouvoit, conſéquemment, que procurer une grande inflammation des inteſtins ſur les membranes deſquels une partie de ces vaiſſeaux ſe diſtribuent ; & comme il n'exiſte point d'inflammation ſans douleurs, je ne fus du tout point ſurpris de celles dont ſe plaignoit amérement cette pauvre miſérable.

Quant au dévoiement, la cauſe qui le produiſoit ne me fut pas difficile à découvrir : j'étois ſûr que le cours du ſang étoit extrêmement ralenti dans toutes les parties du corps, comme le dénotoit la leucophlegmatie. Si le mouvement progreſſif du ſang étoit ralenti dans toutes les parties du corps, il falloit qu'il le fût, conſéquemment, dans le ventricule, le foie, le pancréas, &c. en un mot, dans tous les viſceres qui concourent à la digeſtion ; cela ne pouvoit point arriver, ſans qu'elle n'en fût troublée, les diſſolvans néceſſaires, tant pour le commencement de cette opération & de cette fonction naturelle, comme la ſalive, les ſucs gaſtriques, que pour ſa fin & ſa perfection, comme la bile, les ſucs inteſtinal & pancréatique, tirant tous leur origine du ſang, & exigeant un juſte & exact équilibre dans ſon cours circulaire.

Les ſucs deſtinés à l'ouvrage de la digeſ-

tion, une fois viciés, les alimens devoient ſubir une très-mauvaiſe élaboration; ils ſe changent alors en matieres, ou ſéreuſes, ou bilieuſes, &c. Mais le dévoiement dont il eſt ici queſtion étoit la *diarrhœa ſeroſa.*

Après avoir bien combiné, recherché & réfléchi ſur l'état préſent de la malade, bien perſuadé d'avoir trouvé les cauſes de ſa maladie, d'après une théorie qui me paroît aſſez bien digérée, je me retirai d'auprès de cette femme pour aller rejoindre mes Confreres; je leur fis part de ce que j'avois vu & obſervé, ainſi que de ce que je ſoupçonnois arrêter la malade & l'affliger de tant de maux; je leur fis le narré & l'expoſition des cauſes que je viens de rapporter; tous me répondirent d'une unanime voix, que cela pouvoit bien être, & qu'ils le croiroient même volontiers. Je leur dis naturellement mon deſſein, en les priant de le cenſurer, le rectifier ou d'y adhérer, s'ils le jugeoient à propos.

Comme je me ſuis toujours fait une loi, en me faiſant Médecin, de ſuivre exactement, dans la pratique, la doctrine d'Hippocrate & de ſes Partiſans; comme je me ſuis toujours bien trouvé de ſon précepte, *Natura medicatrix optima, medicus illius miniſter & interpres eſſe debet*, je repréſentai que, comme cette femme pouvoit être groſſe, & ſon fœtus mort (c'eſt ce que

j'aurois gagé) que la nature paroiſſoit opprimée de ce corps étranger ; que c'étoit ce fœtus qui cauſoit tous les ravages actuels, & que s'il étoit une fois ſorti, toutes les prétendues maladies s'évanouiroient ſûrement & ſenſiblement ; j'étois d'avis, ne pouvant adminiſtrer les emménagogues, à cauſe de l'inflammation du bas-ventre, & une ſaignée du pied, à cauſe de l'œdématie générale, de preſcrire l'huile d'amandes-douces à cuillerée, comme un remede calmant, & fort adouciſſant, capable de relâcher les fibres tendues des viſceres contenus dans l'*abdomen*, ſur-tout la matrice, & de débrider ſon col, afin qu'elle ſe contractât plus aiſément, & que le fœtus, comme par ſon propre poids, pût ſortir plus facilement, & par-là délivrer la malade. Je propoſai également une fomentation ſur tout le bas-ventre, faite avec l'huile roſat, en vue de détendre les fibres de la peau, de ramollir & de relâcher l'hypogaſtre. Pour la jambe, je propoſai un topique fait avec une flanelle imbibée de la décoction de fleurs de ſureau, après l'avoir baſſinée de la même décoction. Tous ces Meſſieurs furent de mon avis, & me dirent d'ajouter, après la fomentation du bas-ventre, faite avec l'huile roſat, une flanelle imbibée de la même décoction dont je viens de parler ; c'eſt auſſi ce que je fis.

Flatté de ce que mon projet, loin de pa-

roître ridicule (comme il l'eût paru ſûrement à ceux qui ne conſidérent point la nature dans les maladies) avoit été goûté & approuvé, je retournai ſur le champ (ce fut à midi & demi) chez la malade ; je fis venir ſur la minute ce qu'il falloit pour remplir le traitement que je m'étois propoſé d'exécuter. On fit la fomentation deſſus tout le bas-ventre ; on appliqua le topique ſur la jambe, & la malade prit quelques cuillerées d'huile d'amandes douces : comme cette femme avoit un dégoût particulier pour la tiſane, je lui preſcrivis pour boiſſon ordinaire de l'eau avec une croûte de pain rôtie, & trempée dedans ; tout cela s'étant exécuté devant moi, je m'en fus ; & je ne revins qu'à ſept heures du ſoir. Dès que je fus auprès de la malade, je lui touchai le pouls que je trouvai un peu plus fort, & moins intermittent que le matin ; je lui touchai le ventre, ſans lui cauſer d'auſſi grandes douleurs qu'auparavant : elle ne ſentoit plus un ſi grand feu dans les entrailles ; & l'huile d'amandes douces lui avoit fait, à ce qu'elle me dit elle-même, un bien remarquable. Comme j'allois me retirer, cette femme ſe plaignit tout d'un coup d'une grande douleur dans le ventre ; je lui dis de me montrer l'endroit où elle ſe faiſoit le plus ſentir : ce fut poſitivement tout le long de la région hypogaſtrique, en deſcendant vers le vagin ;

gin ; je touchai la partie le plus doucement que je pus ; je ne crus point me tromper cette fois : je touchai la tête du fœtus, & je dis seulement à la malade que cette douleur étoit une bonne marque ; j'avertis en conséquence la garde, & je lui prédis l'accouchement d'un fœtus mort pour la nuit. Après lui avoir recommandé de continuer les mêmes remedes, & de faire prendre, de demie en demi-heure, de l'huile d'amandes douces, je m'en retournai. Le lendemain matin je trouvai la malade accouchée d'un enfant mâle, à terme. La Sage-femme me dit que cela s'étoit fait à trois heures après minuit du même Samedi au Dimanche, & ce sans beaucoup de douleur, & que l'arriere-faix avoit suivi de très-près l'enfant ; mais ce qu'elle trouvoit de surprenant, c'est qu'elle n'avoit rendu aucunes eaux, ni avant ni après l'accouchement ; que l'enfant étoit venu sec ; qu'un instant après l'ulcere s'étoit fermé, ne fournissant plus de pus, & la jambe œdémateuse ne rendant également plus d'eau : cela ne me surprit point. Comme l'enfant étoit sûrement mort depuis quelque tems, le sang, qui avoit été destiné à sa nourriture, s'étoit arrêté dans les vaisseaux ombilicaux, y avoit formé un corps concret & solide ; en conséquence n'avoit pu sortir tout de suite après l'accouchement : pour les eaux, l'enfant, par son

propre poids, avoit tellement comprimé les membranes dans lesquelles elles étoient contenues, qu'il avoit obligé (ces membranes offrant assez de résistance pour ne pas se rompre) les eaux dans lesquelles nage ordinairement le fœtus, de prendre leur cours où elles trouvoient moins de résistance ; elles en avoient moins trouvé en passant à travers le tissu cellulaire de la peau de la cuisse : ce qui fit que, quelque tems avant l'accouchement, la malade rendit beaucoup d'eaux par chaque cuisse. L'instant après qu'elle fut accouchée, comme il n'y avoit plus aucun corps étranger dans la matrice qui favorisât la sortie des matieres ou aqueuses ou purulentes, par la pression qu'il occasionnoit, l'ulcere se boucha, & la jambe ne rendit plus d'eau. Cette femme, qui a toujours conservé un fond de courage depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, se trouva bien débarrassée & bien tranquille lorsqu'elle eut accouché ; aussi je la trouvai très-bien le matin que je fus la voir ; elle ne se plaignoit de rien. Mais n'étant point content de ce que les eaux ne couloient plus par les jambes, & le pus par l'ulcere, j'ordonnai de mettre dans le bouillon quelques feuilles de scolopendre, broyées & renfermées dans un linge fin. Cela fit l'effet que j'attendois : les eaux reprirent leur cours, & le pus le sien.

Comme l'éryſipele cauſoit encore quelques douleurs, j'ordonnai de mettre une tête de pavot bouillir avec les fleurs de ſureau ; ce qui fit auſſi ſon effet ; car elles diminuerent conſidérablement. Le ſoir je trouvai la malade beaucoup déſenflée ; elle ſe plaignoit d'une peſanteur dans la région hypogaſtrique, & de n'avoir point ſes lochies. Je jugeai bien, comme auparavant, que le ſang étoit grumelé & cantonné dans quelqu'extrêmité de vaiſſeau ; comme il n'y avoit plus d'inflammation dans le bas-ventre, je preſcrivis une potion emménagogue à prendre à cuillerée, compoſée d'eaux de fleurs d'orange & de méliſſe, de chacune une once ; camphre & *aſſa-fœtida*, parties égales, quatre grains ; vingt gouttes de teinture de caſtor, & d'une once de ſyrop des cinq racines apéritives ; la malade, à l'aide de quelques cuillerées de cette potion, paſſa bien la nuit ; & le matin, qui étoit le lundi, à huit heures à peu-près, il ſortit de la matrice deux livres & demie environ de ſang noir, fétide & pourri ; il étoit tellement grumelé, & formoit un corps ſi concret, qu'en le jettant par terre, les parties ne ſe déſunirent point, & garderent leur conſiſtance. Cette pauvre femme, après cela, ſe trouvant extrêmement ſoulagée, ſe leva preſqu'elle ſeule, reſta cinq ou ſix heures levée ; & le ſoir, à ma viſite, je la trouvai un peu foible.

Je fis toujours continuer la potion : elle paſſa fort bien la nuit ; & le mardi elle ſe regarda comme guérie : je lui dis cependant de bien ſe ménager, & de ne rien prendre que je ne l'ordonnaſſe. Elle ſe leva après dîner ; & comme cette potion l'avoit un peu altérée, loin de boire ſa tiſane ordinaire, elle but, pour ſe déſaltérer, un ſeptier d'eau fraîche (c'eſt elle-même qui me l'a dit depuis ;) cette eau condenſa ſi ſubitement les liqueurs & humeurs, qu'elle tomba, en un quart-d'heure de tems, dans l'aſphixie : on la mit au lit dans cet état-là, ſans pouls ; elle reçut, pour la ſeconde fois, l'Extrême-Onction à quatre heures du ſoir, & peu-à-peu cependant elle revint à elle.

On doit juger de l'étonnement où je fus en voyant, dans cet état, cette femme : je demandai ce qu'on lui avoit pu donner, perſonne ne me répondit ; & à la fin on me jura qu'elle n'avoit rien pris. J'étois comme déſeſpéré d'avoir conduit cette maladie ſi heureuſement juſques-là, & de faire naufrage au port : je ne me déconcertai point tout-à-fait ; voyant que la malade tomboit de tems en tems dans la ſyncope, je changeai la potion emménagogue pour en ſubſtituer une qui fût cordiale ; je la compoſai d'eau de canelle & de fleurs d'orange, de chacune une once ; d'eau de menthe, quatre onces, & vingt gouttes de

lilium de Paracelſe : j'en fis donner une cuillerée devant moi, & j'en chargeai de continuer de quatre en quatre heures. Le lendemain matin, qui étoit le mercredi, je trouvai ma malade mieux ; le pouls preſque égal, gardant encore cependant un peu d'intermittence ; la diarrhée continuant toujours, l'éryſipele diſparoiſſoit, l'ulcere ne rendoit plus qu'un pus louable & point ichoreux ; l'anaſarque diminuoit ſenſiblement. M. *Arnault de Nobleville*, notre Doyen, à qui je fis le rapport de tout le traitement que j'avois employé juſqu'alors, me conſeilla d'ajouter dans l'eau panée de la crême de tartre, ce remede lui ayant toujours bien réuſſi dans des cas à-peu-près ſemblables, en vue de précipiter la guériſon ; c'eſt ce que je fis, & je mis dans deux pintes d'eau chaude deux dragmes de cette crême ; ce qui procura un effet merveilleux ; car l'éryſipele ſe diſſipa entiérement : l'ulcere diſparut, la peau ſe cicatriſa d'elle-même ; & la malade urina & tranſpira ſi abondamment, que, cinq jours après qu'elle eût reçu l'Extrême-Onction, elle fut ſeule à la Meſſe, au grand étonnement du Curé de la paroiſſe, de ſes amis & de ſes voiſins : il y avoit ſi peu de tems que ces mêmes perſonnes l'avoient vue dans un état pitoyable, qu'elles ne pouvoient s'imaginer comment elle pouvoit déjà en être ſortie ;

bref, cette femme ſe porte très-bien aujourd'hui ; & quoiqu'elle ait eu tout le corps prodigieuſement enflé, elle eſt plutôt actuellement fluette & mince que corpulente.

LETTRE

A M. POSTEL DE FRANCIERE, Médecin à Barenton ; par M. ROBIN, *Médecin de l'Univerſité de Montpellier, à Touſſi.*

Vous êtes, Monſieur, intimement perſuadé que le *tænia* ou ver ſolitaire a ſon ſiege uniquement dans les gros inteſtins : du moins, dites-vous, n'a-t-on aucune obſervation qui prouve qu'il ſe trouve dans les grêles. De vos obſervations particulieres vous paroiſſez avoir conclu pour le général. Cette induction peut être ſujete à erreur. Je crois devoir vous déſabuſer, vous & ceux qui pourroient, ſans plus ample examen, ajouter une foi aveugle à l'obſervation que vous avez fait inſérer dans le Journal de médecine, Mai 1763.

Je pourrois bien vous citer des Auteurs anciens, nos premiers maîtres en médecine, qui ont penſé & écrit ſans doute ſur leurs obſervations rétitérées, que ce ver occupoit tout le trajet des inteſtins. Hippocrate, dont

toute la médecine n'eſt qu'obſervations, » croyoit que ce ver *totam longitudinem* » *inteſtinorum adæquabat.* « De Morb. *lib.* 4, *cap. xv.*

Galien dit, dans ſon ouvrage qui a pour titre : *Introductio ſeu Medicus*, » *non-* » *nullos hominum vermes tam longos eſſe*, » *ut in tota porrigantur inteſtina.* «

Sennert, *Pract. lib. iij*, *pag.* 11, *ſect.* 1, *cap. v*, dit qu'Hieronimus Gabucinus penſoit » que le *tænia*, *latum lumbricum nihil* » *aliud eſſe quàm abraſionem veluti inteſti-* » *norum albam*, *tota complectentem inteſti-* » *na.*

» Houllier, *cap. lib. de Vermibus*, s'ex- » plique ainſi : *latus vermis per totum in-* » *teſtinum aliquandò extenditur.* «

Mais ſans vouloir tirer aucun parti de l'autorité de ces Auteurs, quelque reſpectable qu'elle ſoit, je vais vous citer une obſervation qui m'eſt propre, & que j'ai faite moi-même. Je me contenterai ſeulement de l'appuyer de quelques citations tirées du quatrième volume des *Commentaires de M. Van Swieten ſur les Aphoriſmes de Boerhaave.*

Au mois d'Octobre 1757, comme je finiſſois mes études en médecine dans l'Univerſité de Montpellier, & que je ſuivois M. Fournier, Médecin de l'Hôtel-Dieu de

cette ville, dit *Saint-Eloi*, je vis un malade de fievre putride-vermineuſe, qui, quelques jours avant ſa mort, rendit, à différentes fois, des portions de ce ver *prétendu ſolitaire*. Cet homme mort, les Etudians en médecine & les Eleves en chirurgie, qui ſuivoient en aſſez grand nombre ce Médecin, le prierent d'ordonner l'ouverture de ce cadavre. On la fit. On remarqua, à l'orifice inférieure du pylore, un peloton blanc, ſerré, gros à peu-près comme une moyenne pomme de reinette, dont le commencement étoit engagé dans le pylore. Le Chirurgien qui travailloit ſur ce cadavre empoigna ce peloton & voulut le tirer; il le ſépara du reſte. On ſuivit les inteſtins, que l'on ouvrit dans toute leur longueur, & on trouva le *tænia* couché ſur la tunique interne qui regarde l'épine du dos, depuis l'endroit où cette portion avoit été ſéparée du peloton, juſqu'à environ ſept à huit pouces de l'anus. On enleva en entier cette portion de ce ver, & non ſans quelque petite difficulté, parce qu'elle étoit comme adhérente aux inteſtins; on débrouilla le peloton, on meſura le tout, & il avoit en total vingt-ſept pieds & demi, qui, avec deux pieds quelques pouces qu'il avoit rendus précédemment par les ſelles, faiſoit plus de trente pieds.

Vous obſerverez que cet homme étoit dans une eſpece de maraſme, quand il en-

tra à l'Hôpital ; & il avoit dit plusieurs fois au Médecin qu'en santé il avoit un appétit extraordinaire. Outre le *tænia*, il y avoit encore quelques vers lombricaux ; ce qui nous prouve bien encore que l'on a donné mal-à-propos au *tænia* le nom de *ver solitaire*. Aussi Van Swieten dit-il, tome jv, §. 1363, page 625, *de morbis infantum* : » *plures* » *observationes habentur, quæ docent* tæniam » *non semper esse solitariam, sed quandòque* » *plures simul in hominibus nidulari.* «

Voici d'ailleurs ce que j'ai extrait de cet Auteur, pour venir à l'appui de mon observation : » *In aliorum animalium* » *corporibus frequenter inveniuntur plures* » tæniæ. *In cane tres ipse vidi, in di-* » *versis, & satis à se mutuò dissitis, in* » *testinorum* tenuium *locis. Celeberrimus* » Lister *testatur se invenisse in cane fortè* » *plus quàm centum lumbricos latos ; ità ut* » *intestinum* duodenum, *his plenum admo-* » *dùm distenderetur. In mure invenit* duo- » denum, *mole ventriculum excedens mul-* » *tùm, pariter pleniſſimum vermibus latis.* » *In cane illo aderant &* teniæ in jejuno & » ileo..... *In crassis intestinis* nullæ *ade-* » *rant. Omnium extremum tenuius superiora* » *spectabat, ac si descendenti* chylo *inhia-* » *rent*..... *Comparavit has* tænias *canum* » *iconi* tæniæ *humanæ, quæ apud* Tulpium » *habetur, & invenit* magnam similitudinem. «

Vous paroiſſez d'une ſécurité preſqu'entiere ſur les événemens qui peuvent être déterminés par la préſence de ces vers. Vous vous élevez même contre la prétendue puſillanimité des Médecins à ce ſujet. Je crois cependant que toute cauſe qui peut exciter des nauſées, des vomiſſemens, des diarrhées, des conſtipations, des ſyncopes, des épilepſies, la maigreur, la foibleſſe, &c., qui même peut mener à la mort, mérite toute notre attention.

Il n'eſt pas que vous n'ayez lu une obſervation, inſérée dans le Journal de médecine, Août 1765, ſur les ſymptômes » qu'avoit » occaſionnés la préſence de ce ver. Le bas» ventre, dit M. Thomas, étoit prodigieu» ſement bourſoufflé : la malade avoit le » pouls dur, concentré, des nauſées fré» quentes ; la langue étoit couverte d'un » limon épais. «

J'ai obſervé moi-même plus d'une fois des vapeurs alarmantes chez des femmes qui avoient cette eſpece de ver.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT

*D'un Mémoire de M. BOHASDCH, Conſeiller du commerce de leurs Majeſtés Impériales & Royales, Profeſſeur d'hiſtoire naturelle & de botanique dans l'Univerſité de Prague, Membre des Académies de Londres, de Baviere & de Florence, ſur l'uſage de l'*Iſatis *ou* Paſtel *pour la nourriture des beſtiaux.*

M. Bohadſch vient de publier un Mémoire intéreſſant pour les cultivateurs & pour tous ceux qui s'occupent de l'économie ruſtique. Ayant envoyé ce Mémoire, qui eſt allemand, à M Bernard de Juſſieu, de l'Académie des Sciences de Paris, ce ſavant Botaniſte a cru qu'il ſeroit très-utile d'en faire part au Public françois, qui, depuis quelques années, ſemble prendre la plus grande part aux progrès de l'agriculture & des connoiſſances économiques. On ſe rappellera ſans doute que c'eſt à M. Bohadſch que l'on eſt déjà redevable d'un Mémoire curieux ſur le *pſeudo-acacia* ou faux *acacia*, dont il a montre que l'on pouvoit tirer un très-grand parti pour la nourriture des beſtiaux; dans celui-ci il s'agit de la plante connue ſous les noms de *paſtel*,

de *gueſde* ou *vouede*, appellée en latin *iſatis*, *glaſtum* ou *glaſtrum*. Tout le monde connoît l'uſage de cette plante pour la teinture en bleu ; mais on ignoroit qu'elle fût pour le bétail un aliment utile & agréable, comme M. Bohadſch vient de le découvrir en Bohême, où il réſide.

Il réſulte de ſes expériences que le *paſtel* eſt une plante qui plaît autant aux animaux que le treffle & que les plantes qu'ils mangent le plus volontiers Cela vient, ſelon lui, de ce que le *paſtel* contient plus de ſel que toutes les autres plantes qu'on leur donne à manger ; ce ſel paroît nitreux, & ſe trouve joint avec un ſel alkali volatil huileux, comme on peut s'en appercevoir à ſon goût amer & piquant. Tous ceux qui ont idée de l'économie ruſtique, ſavent combien le ſel marin eſt utile pour les beſtiaux ; ſur quoi M. Bohadſch remarque que le prix de ce ſel eſt cauſe que bien des gens de la campagne n'en donnent que très-peu ou point à ces animaux ; il attribue à ce défaut l'amas des humeurs glaireuſes & ténaces, qui s'épaiſſiſſent encore dans leurs eſtomacs par la nourriture mêlée de pouſſiere qu'ils prennent dans les champs ; ce qui produit des obſtructions au foie & aux poumons, auxquelles notre Auteur attribue les maladies contagieuſes que, depuis pluſieurs années, l'on voit régner parmi le

bétail. Il croit que le *paſtel* (par la propriété d'atténuer & de diviſer que ſon ſel nitreux poſſede, & vu que ſa ſaveur piquante aiguiſe, pour ainſi dire, la langue des beſtiaux & facilite leur digeſtion) pourroit tenir lieu du ſel marin, & contribuer peu-à-peu à faire ceſſer les contagions dont on ſe plaint, joint à ce qu'en cultivant cette plante, on ne ſeroit pas obligé de faire paître les beſtiaux, tantôt au grand ſoleil, tantôt au brouillard, ſur des terreins ſtériles, où ils ne trouvent rien à manger : ce qui eſt cauſe de leur mauvaiſe ſanté ; ce que l'on peut prévenir en grande partie, en ne les expoſant plus aux intempéries de l'air.

M. Bohadſch obſerve que le *paſtel* croît non-ſeulement dans la bonne terre ou terre à froment, mais encore dans les terreins ſablonneux & pierreux ; & la nature ſemble toujours le placer plutôt dans un terrein maigre que gras, quoiqu'il ſoit vrai de dire que cette plante devienne plus forte dans ce dernier : cependant on pourroit en ſemer dans de mauvais terreins, où elle réuſſiroit mieux que le bled qu'on y ſeme, & qui ne vient qu'avec bien des peines.

On peut faire la récolte du *paſtel* trois & même quatre fois l'année. Il a l'avantage de reſter auſſi frais & auſſi vert même ſous la neige, & durant les plus grandes gelées, qu'au cœur de l'été ; avantage ineſtimable,

puiſqu'il fournit un moyen de donner, pendant les hivers les plus rudes, une nourriture fraîche aux beſtiaux.

En ſemant le *paſtel* un peu ſerré, l'on empêche qu'il ne vienne de mauvaiſes herbes entre-deux. Quand un champ en a été une fois enſemencé, c'eſt pour toujours, & par la ſuite il s'enſemence de lui-même; & les racines du *paſtel* épuiſé font un engrais, & bonifient le terrein en pourriſſant. Cette plante produit une graine très-abondante. Notre Auteur conſeille de la ſemer ſur des terreins en friche ou en jachere, qui n'ont beſoin pour la recevoir que d'un ſimple labour, ou d'être bêchés. Ce travail ne peut nuire aux autres travaux des champs, vu qu'il ne ſe fait point dans la même ſaiſon, & que le *paſtel* ſe ſeme long-tems après la Pentecôte & la fête de S. Gal, qui eſt le terme le plus tard où l'on ſeme les grains d'été & les grains d'hiver.

Cette plante, ſoit fraîche, ſoit ſéchée, eſt fort du goût du bétail, qui la mange avec avidité. En joignant ainſi le *paſtel* (dont juſqu'ici l'uſage n'étoit connu que pour la teinture) avec la feuille du faux *acacia*, l'économie ruſtique ſe trouvera enrichie de deux nouvelles reſſources contre l'inclémence des hivers, tems auquel le bétail ſouffre beaucoup, &c.

LETTRE

De M. DANTOINE, Apothicaire à Manosque, sur la Cevadille.

MONSIEUR,

Je ne fus pas peu surpris de voir, dans le Journal de Novembre 1759, un Mémoire sur la cévadille, par M. Lottinger, qui en parle comme d'une drogue peu connue, & encore moins employée. M. Alléon Dulac, qui vient de l'insérer dans son Recueil, me confirme que cette plante & ses usages ne sont pas universellement connus en France : cependant, ce dont je puis vous assurer, c'est qu'il y a plus de vingt ans que l'usage en est très-familier à Manosque & dans la Provence : j'en détaille moi-même plus de vingt livres par an ; on la connoît ici sous le nom de *poudre de Capucin* & de Cévadille : c'est sous ce dernier nom qu'elle a été décrite dans le premier livre des *Médicamens des Indes occidentales*, par Nicolas Monard, qui en a donné une assez mauvaise figure. Il paroît par sa description, qu'on lui connoissoit de son tems, une vertu anti-vermineuse, extérieurement appliquée ; car il dit, en parlant de ses vertus, qu'elle tue les vers qui s'engendrent dans les ulceres. Je n'ai

jamais vu qu'on s'en ſoit ſervi ici autrement que pour extirper les poux & leur ſemence : elle ne manque jamais ſon effet, ſoit poudrée ſur les habits ou dans les cheveux ; on a ſoin cependant, quand c'eſt à la tête, d'oindre les cheveux avec un peu d'huile, pour qu'elle tienne plus facilement. Elle eſt bien plus sûre, plus propre, & on ne court pas les mêmes riſques qu'avec les onguens mercuriels : quand cependant on veut s'en ſervir pour des enfans qui ont des achores à la tête, on ſe ſert généralement de l'onguent gris, attendu la grande cauſticité de la cévadille, qui leur cauſe trop de douleur. La ſcrupuleuſe attention que recommande d'avoir M. Lottinger, de bien envelopper la poudre, crainte qu'elle ne s'évente, & de n'en piler qu'à meſure qu'on en a beſoin n'eſt pas eſſentielle. Je n'ai point du tout reconnu que la poudre pilée, même d'un an, & miſe dans une boîte ordinaire, manquât jamais ſon effet. Cependant, je ne voudrois pas aſſurer qu'à la longue, elle ne perdît point de ſa vertu.

M. Lottinger auroit dû obſerver la cévadille avec des yeux botaniſtes, & ne pas répéter, ſur la foi de Monard, qu'elle vient d'une plante qui porte un épi ſemblable à celui de l'orge, duquel elle differe *toto cœlo*.

Voici ce que j'ai pu découvrir dans la cévadille ſeche, telle qu'on nous l'envoie.

Je n'ai point vu la racine, les tiges ni les feuilles : ſes fleurs ſont en épi, accompagnées chacune d'une écaille : le calice de chaque fleur eſt compoſé de ſix feuilles perſiſtantes, dont trois extérieures : il n'y a point de corolle ; les étamines plus larges par le bas, ſont en même nombre, & oppoſées aux feuilles du calice, à la baſe deſquelles elles ſont inſérées ; elles ſont perſiſtantes comme le calice. Je n'ai point vu les antheres, attendu qu'elles ſe ſont ſéparées des filamens dans le tranſport. Le piſtil eſt compoſé de trois ovaires au fond du calice, qu'ils touchent : ces ovaires ont chacun un ſtyle court & un ſtigmate ſimple, peu différent du ſtyle : chaque ovaire devient une capſule ovoïde, univalve, qui s'ouvre en dedans, & renferme deux ou trois graines noires, oblongues, tronquées obliquement par les bouts où elles s'ajuſtent.

On voit, par cette deſcription, que la cévadille ne peut venir dans aucune des familles de M. Adanſon, & qu'elle doit, par conſéquent, faire un ſujet d'une nouvelle famille. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ſes gouſſes ſont tout-à-fait ſemblables à celles des *delphinium*. La famille de laquelle elle approche le plus, eſt celles des liliacées ; mais elle en differe par le piſtil & le fruit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. DAUNON, Maître en chirurgie à Boulogne-sur-Mer, à M. ROUX, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris ; sur une Hémorragie périodique du gros doigt ou orteil du pied droit, survenue à la suite d'un ulcere chancreux.*

MONSIEUR,

Ce n'est pas le vain titre d'*observateur* que je recherche, en ayant l'honneur de vous faire part du sujet de cette Lettre ; mon seul objet est d'être utile à l'humanité.

Le nommé *Jacques Poté*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, d'un tempérament fort & robuste, très-bien constitué, d'une taille médiocre, paroissant très-sain, fut atàqué, le 29 du mois de Mars de l'année 1764, d'une douleur de tête très-aiguë : le 30 la fievre se mit de la partie, ainsi qu'une douleur qui se fixa à l'oreille droite. Il eut, le 2 Avril, une salivation aussi abondante que celle qu'on pourroit procurer par l'usage du mercure ; le 3 la respiration & la déglutition se firent difficilement. Le malade resta dans le même état, abandonné aux foibles secours d'une nature épuisée, & dont l'af-

faiſſement étoit preſqu'à ſon comble : on le regardoit alors comme un homme qui mouroit en détail.

Je fus appellé, le 10 Avril, pour voir le malade, que je trouvai dans une ſituation des plus triſtes, tant à cauſe de la petiteſſe du pouls & de la difficulté de reſpirer, qu'à cauſe de l'abattement de ſes forces, qui annonçoit une fin prompte. En examinant le malade de près, j'apperçus à l'extérieur un léger gonflement du côté droit, au-deſſous de l'angle de la mâchoire inférieure. Je fus bien perſuadé que le gonflement n'étoit pas la ſeule cauſe des accidens. Je lui fis ouvrir la bouche pour examiner la gorge, & j'apperçus alors tout le déſordre. La luette excédoit la longueur naturelle, par le relâchement de l'expanſion que forme l'eſpece de plancher mobile auquel eſt attaché ce petit corps pyramidal ; les glandes amigdales étoient dans une diſpoſition gangréneuſe ; il y eut plus : je découvris un ulcere chancreux, ſitué à la baſe de la langue, dont les progrès avoient été ſi rapides, qu'il avoit la circonférence d'une piece de douze ſols, & toutes les parties voiſines extrêmement irritées. La nature aidée de quelques ſecours de l'art, opéra en lui de nouvelles merveilles ; elle l'arracha à une mort qui paroiſſoit inévitable.

Comme la nature s'accommode toujours

mieux des remedes les plus ſimples, qui ſont très-ſouvent les plus efficaces, on employa pour commencer la cure, un gargariſme compoſé avec une forte décoction d'écorce du Pérou, aiguiſée d'eau-de-vie camphrée ; une infuſion de quinquina avec le ſel de nitre fut donnée en boiſſon : les ſecours extérieurs me parurent néceſſaires ; c'eſt pourquoi on appliqua pour topique un cataplaſme fait avec le bec-de-grue, les feuilles de mauve, la camomille & la farine de graine de lin.

Il prit pour nourriture, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, de deux en deux heures, la valeur de trois cuillerées de bouillon, auxquelles on ajoutoit environ deux gros d'eau thériacale.

Tous ces moyens ne furent pas ſans quelques ſuccès : le malade fut beaucoup mieux. Le 13 la reſpiration, ainſi que la déglutition, ſe firent plus facilement ; le 15 le gonflement extérieur diſparut, & les glandes commencerent à ſe vivifier. Le 16 les vulnéraires déterſifs furent employés, & terminerent la cure, en rétabliſſant dans leur état naturel les organes, tels que la luette & les glandes amygdales, qui avoient été ſi long-tems dans ce déſordre. Le 21 le malade commença à faire uſage des alimens proportionnés à ſes forces digeſtives, & ſe releva peu-à-peu de ſon affaiſſement ; mais

l'ulcere reſta toujours dans le même état, quoiqu'il fût borné par l'application du vitriol, & par l'uſage des anti-ſcorbutiques. Le 28 la ſalivation ceſſa ; mais l'ulcere s'environna alors d'un bord calleux. Je vis qu'il n'étoit pas poſſible de parvenir à une cure radicale, par la raiſon que, dans un âge ſi avancé, le ſang s'appauvrit journellement, & on ne peut attendre aucune reſſource de la nature : c'étoit encore beaucoup de pouvoir la rendre palliative.

Le malade fut aſſez tranquille juſqu'au 15 Mai que les douleurs de tête & celles de l'oreille ſe renouvellerent : le 16 la fievre ſe fit ſentir avec aſſez de violence ; le 19 le viſage s'enflamma ; & la ſalivation reprit avec autant d'abondance. Tous ces accidens ſe calmerent le 20, mais par l'événement le plus ſurprenant, ce qui fait l'objet de cette obſervation & mérite quelque attention.

Cet homme reſſentit une douleur extraordinaire au gros orteil du pied droit. En l'examinant, il apperçut une petite tache rouge de la figure d'une lentille, ſituée directement ſur l'articulation du premier os du métatarſe avec la premiere phalange du même orteil, du côté de la plante du pied, & n'ayant aucune douleur, il n'y fit point d'attention. Mais que ſon étonnement fut grand, quelques minutes après, de voir que ſon ſang

ſortoit hors de ſon ſoulier ! On vint auſſi-tôt me chercher. Etant arrivé chez lui, je fus, à la vérité, ſurpris d'un tel événement : l'hémorragie fut conſidérable ; elle n'avoit pour cauſe qu'une petite ouverture au milieu de la tache déjà citée : le ſang étoit artériel ; & par conſéquent, il ſortoit en arcade, venant, ſans doute, d'un rameau de l'artere tibiale antérieure, après avoir formé, conjointement avec la poſtérieure, l'arcade plantaire. L'hémorragie fut arrêtée par une légere compreſſion qu'on continua pendant deux jours ; & l'appareil levé, on n'y trouva ni tache, ni éroſion : le malade continua de marcher à ſon ordinaire.

Cette ſaignée naturelle & révulſive ſe rendit périodique pendant vingt mois. Les mêmes accidens ſurvinrent le 22 Juin, & ceſſerent, le 24, par le même événement. Le malade continua d'être aſſez bien juſqu'au 21 Juillet qu'on vit éclorre de nouveau les avant-coureurs de cette évacuation, qui parut le 23. L'ulcere ſortit pour lors un peu de ſon diametre. Le 29 Août, mêmes accidens, qui ceſſerent le même jour par l'hémorragie : elle fut cette fois ſi conſidérable, que le malade fut l'eſpace d'une heure en ſyncope. Ce fait me parut, par ſa nature & ſa rareté, mériter l'attention d'un Savant diſtingué, tel que M. Deſmars, Médecin de l'Hôpital, & penſionné de la

ville, que j'ai consulté sur le parti qu'il y avoit à prendre pour le bien du malade. On employa alors de nouveaux moyens, les mieux indiqués ; mais ils furent sans succès : il est vrai qu'on ne peut guérir la vieillesse. D'ailleurs, quoique les évacuations périodiques paroissent quelquefois vicieuses, il est bien rare qu'on les supprime ou qu'elles se suppriment par quelque cause que ce soit : l'art, en pareil cas, doit abandonner ces sortes de maladies à la nature, & en attendre tôt ou tard une fin funeste.

Enfin, le 15 Septembre, le malade eut des douleurs passageres dans les extrêmités inférieures ; un sentiment de pesanteur dans l'estomac, & un dégoût pour toutes sortes de nourritures : le 17 il sentit entre le *scrotum* & l'*anus*, vers le col de la vessie, une douleur poignante qui l'empêchoit de marcher : chaque fois qu'il urina, les urines parurent sanguinolentes, jusqu'au 20, que tous les symptômes cesserent ; mais l'hémorragie ne parut point alors.

Pour ne pas entrer dans une répétition ennuyeuse, je dirai seulement que, depuis cette époque, l'hémorragie a toujours paru dans son même période, & fut toujours précédée des mêmes symptômes ; & le malade en a reçu chaque fois le même soulagement jusqu'au 12 Décembre de l'année 1765, que tous les accidens furent portés

à leur dernier période, par un délabrement preſque univerſel de l'économie animale, qui a terminé ſes jours. Ce phénomene parut des plus ſinguliers à un ſecond Médecin d'un mérite très-diſtingué (M. Courtin fils) qui vit le malade quelque-tems avant ſa mort.

RÉFLEXION.

Quelle idée doit-on ſe former d'une maladie auſſi ſinguliere, dans laquelle les antiſcorbutiques, les toniques n'ont pu guérir l'ulcere? Ils n'ont fait qu'en arrêter les progrès & diſſiper la diſpoſition gangréneuſe, qui tôt ou tard auroit terminé les jours du malade. Le léger gonflement, qui, à la ſuite de la douleur fixe à l'oreille droite, paroiſſoit à l'angle de la mâchoire inférieure; la ſalivation abondante, le défaut de reſpiration & de déglutition, avoient pour cauſe l'inflammation des parties internes de la gorge; la malignité de l'ulcere, que l'uſage des ſtyptiques ne put enlever; tout enfin ſemble nous indiquer que la maladie étoit entretenue par quelque virus qui infectoit la maſſe du ſang, puiſque la ſalivation & les autres ſymptômes ne ceſſerent qu'à l'approche d'une ſaignée révulſive que la nature opéra en faveur du malade. Cette hémorragie périodique, qui laiſſoit le malade dans une eſpece de convaleſcence, l'eſpace d'un mois,

mois, donneroit-elle lieu de préſumer que la nature, en éloignant l'évacuation, n'avoit en vue que de la rendre par-là plus favorable, & empêchoit, par ce moyen, le ravage qui ſe faiſoit dans la bouche, avant le flux périodique? Les douleurs dans les extrêmités inférieures, celles qui enſuite ſe firent ſentir entre le *ſcrotum* & l'*anus*, vers le col de la veſſie; les urines ſanguinolentes par l'abſence de l'hémorragie, dont le terme fut de trois jours; tout enfin ne donneroit-il pas lieu de croire que tous ces accidens ne furent occaſionnés que par un reflux de l'évacuation périodique? Le malade a toujours reçu le même ſoulagement, chaque fois que l'hémorragie a reparu avec les mêmes ſymptômes. Je laiſſe, Monſieur, à vos connoiſſances & à celles des Savans le ſoin de déterminer pourquoi la nature a choiſi, par préférence, le lieu le plus éloigné du foyer du mal, pour procurer un ſoulagement paſſager, à la vérité, & pourquoi, après l'hémorragie, la tache & le trou par où le ſang ſortoit diſparoiſſoient tout-à-fait.

OBSERVATION

Sur une Fracture du Pariétal, où une portion d'os de la largeur d'un petit écu ou environ, fut enlevée, & mit le cerveau à découvert à la suite d'un coup de sabre; par M. NOLLESON le fils, ancien Chirurgien-Aide Major des Armées du Roi en Allemagne, Maître en Chirurgie à Vitry-le-François.

Pendant la campagne de 1761, un Hussard des Volontaires de l'Armée Françoise reçut d'un Cavalier Hanovrien un coup de sabre sur le pariétal gauche, à côté de l'angle antérieur & supérieur, qui lui fractura le crâne, & enleva une portion de cet os, de la grandeur d'un petit écu, & d'une figure à-peu-près triangulaire. Le cuir chevelu ni le péricrâne ne furent pas entiérement enlevés; car la portion de l'os fracturé y tenoit encore. Un Chirurgien Allemand, d'une petite ville nommée *d'Assel*, fut appellé, pour donner du secours au blessé, en l'absence des Chirurgiens François. Cet Esculape résolu enleva la portion d'os avec les tégumens & le péricrâne qui y étoient attachés; il couvrit la plaie de plumasseaux & de compresses imbus d'eau-de-vie de genievre. Le lendemain, à la levée

de ſon appareil, il trouva le cerveau qui avoit fait effort, & qui étoit ſorti de ſa capacité oſſeuſe, de la hauteur d'un bon pouce. Il le coupa de niveau à l'os, & recouvrit la plaie de pluſieurs compreſſes trempées dans la même eau-de-vie, obſervant de faire un point de compreſſion exact & gradué ſur le cerveau, pour empêcher qu'il ne ſortît davantage. Peu de tems après cette manœuvre, le bleſſé éprouva les ſymptômes les plus affreux. La fievre ſe déclara, un profond aſſoupiſſement, la perte de connoiſſance, la paralyſie momentanée & alternative, le vomiſſement, le délire & les convulſions ſurvinrent. Les yeux & la face étoient rouges, tendus & enflammés, de même que les paupieres. Toute la circonférence de la tête étoit œdémateuſe & gonflée, excepté les oreilles. Le régiment, ayant été inſtruit de l'état de la bleſſure de cet infortuné & des accidens qui l'accompagnoient, ordonna qu'il fût tranſporté au village d'Oppeſſen où j'étois en détachement, pour panſer des bleſſés. J'ôtai d'abord l'appareil qui comprimoit le cerveau. Je débridai promptement, & en pluſieurs endroits, le péricrâne; j'appliquai par-deſſus & ſur les os à découverts des plumaſſeaux ſecs. Je poſai mollement ſur le cerveau un large ſindon trempé dans un mêlange de baume de Fioraventi & de miel roſat, &

par-deſſus un plumaſſeau imbu du même mêlange ; je garnis le reſte de la plaie de plumaſſeaux couverts d'un digeſtif compoſé, & par-deſſus le tout, des compreſſes trempées d'eau vulnéraire, ſoutenues par le couvre-chef. Le bleſſé fut ſaigné, dans le même jour, quatre fois du bras. Je levai l'appareil le lendemain, & j'eus la ſatisfaction de voir une grande diminution des ſymptômes. Mais l'aſſoupiſſement, la perte de connoiſſance, & quelques convulſions qui ſubſiſtoient encore avec la fievre, m'engagerent à pratiquer, dans les deux jours ſuivans, deux ſaignées du pied & une à la jugulaire, qui firent ceſſer les accidens, & rappellerent le bleſſé à la connoiſſance la nuit du quatrieme au cinquieme jour. Les panſemens furent continués de la même maniere, les jours ſuivans, à Eimbeck, où le bleſſé fut tranſporté, & n'ont été modifiés qu'à proportion des indications. Le cerveau a parfaitement bien ſuppuré, de même que les autres parties intéreſſées. Une portion du pariétal inférieurement s'eſt exfoliée ; & le nouveau périoſte, qui s'eſt formé deſſous, s'eſt identifié avec les tégumens, & ont conjointement concouru à recouvrir le cerveau ; de ſorte que le bleſſé fut parfaitement guéri, & ſa plaie ſolidement cicatriſée au bout de trois mois, ſuivant le rapport de M. Zeller, Chirurgien à

l'hôpital de Caſſel, où le bleſſé fut évacué, cinq ſemaines après ſon accident.

La pratique de ce Chirurgien Allemand étoit d'autant plus meurtriere, que les mauvais médicamens qu'il appliquoit inconſidérément ſur les parties offenſées, & les compreſſions qu'il faiſoit ſur le cerveau, ne pouvoient qu'occaſionner tous les accidens qu'a eſſuyés notre bleſſé. En effet, la compreſſion ſur le cerveau, peu capable de reſſort, avoit empêché la libre circulation des liqueurs, en général, dans ce viſcere, & avoit, par conſéquent, intercepté les fonctions de la machine humaine.

Quant à la portion du cerveau enlevée par l'inſtrument tranchant, elle ne pouvoit pas occaſionner indubitablement la mort; car il eſt prouvé par des expériences ſans nombre que des bleſſés ſont guéris, après une portion du cerveau enlevée; mais qui ont eſſuyé la perte momentanée des mouvemens corporels & volontaires, &c. ainſi que nous l'avons remarqué dans notre bleſſé.

Il eſt encore prouvé que la léſion du péricrâne peut être ſuivie de beaucoup d'accidens, par le grand nombre de vaiſſeaux & de nerfs qui entrent dans ſa compoſition; & on a obſervé que cette membrane étoit ſuſceptible de grandes irritations & d'inflammation; c'eſt la raiſon qui engage les Praticiens de nos jours dans les affections du

péricrâne, à le diviſer, de maniere qu'il le ſoit davantage que le cuir chevelu, pour faire ceſſer les accidens. La ſtructure de cette membrane & ſa communication avec la dure-mere ne nous laiſſent aucun doute de la léſion de cette derniere, quand le péricrâne eſt fortement affecté par l'inſtrument qui a fait la bleſſure, comme nous avons eu occaſion de le remarquer par les accidens qui ont ſuivi le mauvais traitement qu'avoit éprouvé le bleſſé qui fait le ſujet de notre obſervation.

OBSERVATION

Sur un Ecoulement purulent de l'oreille, & ſur un Abſcès du pavillon ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

L'oreille interne eſt peut-être la partie du corps de l'homme qui donne le plus de peine, pour en avoir une parfaite connoiſſance, lorſqu'on eſt privé de jeunes ſujets pour ſes exercices. Cependant il ſe trouve beaucoup de Chirurgiens qui la connoiſſent aſſez bien ; & peut-être que les Anatomiſtes ne déſirent rien plus ſur ſa ſtructure. Il n'en eſt pas de même des maladies qui peuvent l'affliger. Les plus grands Praticiens avouent

l'embarras dans lequel on ſe trouve quand il faut diſtinguer la partie de l'organe affecté, & ſouvent même le remede qui lui convient. Les obſervations qui pourroient nous apprendre les ſymptômes propres à chacune de ces parties, lorſqu'elles ſont léſées, ſeroient donc très-utiles à la pratique, & peut-être ſatisfaiſantes pour la phyſique. Celles que j'ai à rapporter ne ſont pas, par malheur, de ce genre ; la premiere montre une route aſſez extraordinaire que la nature a ſuivie dans une ſuppuration qui s'eſt montrée au-dehors ; & la ſeconde, quoique bien moins cachée, préſente un fait aſſez particulier.

— Ire OBSERVATION. Guillien Rozé, âgé de vingt-deux ans, du Condomois, domeſtique chez M. de Rolland, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, fut attaqué, le 28 Septembre 1764, d'une très-vive douleur de dent, pour laquelle il pria un Chirurgien de la lui arracher ; mais celui-ci étant peu exercé dans cette pratique, fut obligé de l'abandonner, après ſept ou huit repriſes inutiles. Ces différentes tentatives augmenterent ſa douleur ; la fievre ſurvint, & ce malade croyant que ces nouveaux accidens dépendoient d'une ſuite néceſſaire de ſa premiere douleur, il fut trouver le ſieur Laudumiey, Chirurgien expert dans cette partie, qui lui tira la dent avec faci-

lité. Malgré ſon extraction, les accidens continuerent ; on appella alors le Chirurgien ordinaire de la maiſon, qui jugeaà propos de le ſaigner du bras & du pied, & lui donner une portion cathartico-émétique. Le 6 Octobre il fut porté à l'hôpital. Je le trouvai avec un pouls plein & agité : ſes idées ne répondoient point au jugement qu'il auroit dû ſe former des choſes ; je le fis ſaigner du pied dans le moment, & lui ordonnai une émulſion. M. Barbéguiere, Médecin de l'hôpital, le vit le lendemain. Il eſt inutile, pour notre objet, de rendre compte de tous les ſymptômes qui ont accompagné cette maladie, & du traitement que lui a fait cet habile Médecin ; il ſuffit ſeulement de faire remarquer que le quatrieme jour de ſon entrée à l'hôpital, qui étoit le douzieme de ſa maladie, il s'eſt montré un écoulement purulent par l'oreille droite, qui a duré juſqu'au 4 Novembre, jour de ſon décès. Voyons ce qui s'eſt préſenté à l'ouverture du cadavre. La dure-mere étoit extrêmement adhérente à la membrane arachnoïde par des points blancs, reſſemblans à des grains de millet, principalement vers le ſinus longitudinal ſupérieur, qui étoit ſec, ainſi que les latéraux. Le cerveau dépouillé de ſes membranes préſentoit, dans toute ſa convexité, une quantité de petits tubercules remplis d'une matiere

purulente ; & en coupant ſa ſubſtance par tranches, on y appercevoit des ſillons de même nature ; & le *plexus* choroïde, qui ſe trouve dans les ventricules ſupérieurs, étoit tout rempli de véſicules auſſi purulentes. Le cervelet n'étoit point exempt de cette matiere ; mais, ce qui me ſurprit le plus, ce fut de trouver la ſeptieme paire de nerfs du côté droit, tant la molle que la dure, tombée en ſuppuration, & preſque totalement détruite, ainſi que du pus amaſſé à l'entrée du conduit auditif. Penſant alors que celui qui étoit ſorti par l'oreille pouvoit venir du cerveau, je fis une diſſection, auſſi exacte qu'il me fut poſſible, de l'intérieur de cette oreille ; &, malgré la difficulté de ce travail par la dureté des parties, j'y remarquai des choſes ſatisfaiſantes dont je vais rendre compte. Le canal vertical poſtérieur & l'horizontal étoient pleins d'une humeur purulente, ainſi que la rampe inférieure du limaçon & le veſtibule. La membrane de la fenêtre ronde étoit détruite ; de façon qu'il y avoit beaucoup de cette matiere répandue dans la caiſſe, qui avoit la liberté de ſortir dehors par une ouverture qui ſe trouvoit au tympan. De la recherche de ces faits je crois qu'on peut juger que le pus du cerveau, parvenu vers la baſe du crâne, a paſſé par le trou auditif interne, delà dans différentes parties du

labyrinthe ; & qu'ayant détruit la membrane de la fenêtre ronde, il s'eſt fait jour dans la caiſſe, pour aller enſuite ſortir au-dehors, en détruiſant une partie du tympan.

II. OBS. Le nommé *Harmen Bergheer*, âgé de vingt ſept ans, natif de Haoſtercapel, en Hollande, entra à l'hôpital, le 9 Mars 1765, pour un mal d'oreille qui avoit commencé depuis quinze jours. En l'examinant, j'apperçus la face antérieure du pavillon élevée en boſſe, arondie depuis l'hélix juſqu'à la crête tranſverſale de la conque. Cette tumeur avoit à-peu-près le volume & la groſſeur d'un œuf : la membrane, qui la recouvroit, quoiqu'aſſez épaiſſe, n'empêchoit point d'y reconnoître un fluide ; en effet, après avoir cerné cette eſpece de calotte, il ſortit une quantité de lymphe rouſsâtre, mêlangée avec une matiere purulente mal liée, dont l'évacuation entiere mit à découvert le cartilage ; de façon que je reconnus aiſément que ce ſingulier dépôt avoit ſon ſiege entre ce dernier & la peau qui le recouvre. Le panſement fut des plus ſimples : le malade a été guéri, dans l'eſpace d'un mois, ayant ſon oreille, comme tout le monde le penſe, repliée en cornet, & en dedans.

Je ne conclurai point de la premiere obſervation, que, dans les ſaignemens d'o-

reille, qui ſont ſi fréquens à la ſuite des coups violens ſur la tête, ainſi que dans leur ſuppuration, quelquefois critique, qui ſuccede aux maladies ſoporeuſes; je ne conclurai point, dis-je, que le ſang ou le pus ſuit cette route, lorſque l'un ou l'autre ſe montre au-dehors. Mon expérience ſur cela très-grande s'oppoſe à cette façon de penſer; & je regarde le premier fait que j'ai rapporté comme des plus rares, & c'eſt en le conſidérant comme tel que je le publie. Quant aux conſéquences qu'on peut tirer de la ſeconde obſervation, elle nous prouve combien les cartilages ſe recouvrent promptement d'une ſubſtance propre à former les cicatrices, lorſqu'ils ont été dépouillés de leur membrane commune, & que leur exfoliation n'eſt point néceſſaire pour cet ouvrage.

OBSERVATION

Sur une Tympanie abdominale; par le même.

La femme qui fait le ſujet de cette obſervation étoit une inſenſée, renfermée à l'Hôpital-général de la Salpêtriere à Paris. Elle mourut preſque ſubitement, & fut

transportée dans l'amphithéatre de cette maison pour nos exercices anatomiques. Son ventre étoit considérablement élevé ; &, comme alors peu instruit, je jugeai que c'étoit de l'eau épanchée dans cette capacité, je voulus profiter de cette prétendue hydropisie pour m'exercer à faire la ponction. Je plongeai mon trocar au lieu d'élection, &, après en avoir retiré le poinçon, il en sortit, en place d'eau que je croyois retirer, des vents d'une odeur la plus insupportable, qui produisirent l'affaissement du ventre. Pour m'instruire de ce phénomene, qui me parut dans ce tems extraordinaire (c'étoit en Mai 1757), j'entrai dans l'intérieur de cette capicité. L'estomac & le reste du conduit intestinal étoient assez dans l'état naturel, & ne contenoient point de vents. Les visceres situés au-dessus de la cloison transversale du mésocolon n'étoient guere changés de nature, si ce n'est le foie, où il y avoit sous la partie concave du grand lobe un abscès, dont le pus amassé dans un petit foyer se trouvoit borné par le rein, le *duodenum* & le colon.

Depuis cette observation j'ai ouvert un grand nombre de cadavres morts de tympanite, & dans pas un je n'ai trouvé l'air renfermé seulement dans le sac du péri-

toine. Cependant celle-ci n'eſt pas unique. M. *Combaluſier* en rapporte une (*a*) : ſon *Traducteur* a vu faire la ponction dans ce cas à l'Hôtel-Dieu de Paris, avec ſuccès (*b*) ; & M. *Lieutaud* a vu une fois que tout l'air étoit contenu dans la capacité de l'*abdomen*, l'eſtomac & le canal inteſtinal en paroiſſant abſolument exempts. (*c*)

De ces obſervations je crois que nous pouvons conclure que les tympanites abdominales, exemptes de l'inteſtinale, ne ſont pas auſſi rares qu'on l'a d'abord cru, & que par conſéquent la ponction pourroit bien ſauver la vie à des malades attaqués de cette maladie, ſi nous étions un peu plus éclairés ſur les ſignes qui pourroient nous faire diſtinguer l'une de l'autre.

(a) *Pneumato-pathologie*, ou *Traité des Maladies venteuſes*, traduit du latin de M. *Combaluſier*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur de Pharmacie dans la même Faculté, & Docteur de celle de Montpellier ; par M. J. Docteur en Médecine & Profeſſeur royal, tome j, pag. 37.

(*b*) Dans le même ouvrage, Préface du traducteur, pag. 46.

(c) *Précis de la médecine-pratique*, pag. 362.

OBSERVATION

Sur une Fracture compliquée de la jambe, avec gangrene ; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, Prévôt de ſa Compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, &c.

De tous les ſymptômes qui peuvent arriver aux fractures avec plaies, il n'en eſt point de plus dangereux que la gangrene. En effet, lorſque le cours des fluides eſt tellement ralenti aux environs de la partie bleſſée, que le ſang ne circule qu'avec peine, & que les vaiſſeaux manquent d'eſprit & d'action, le tiſſu des ſolides ſe relâchant inſenſiblement, la partie ſe refroidit, devient molle, flaſque ; la gangrene commence à ſe montrer, & menace une ruine prochaine.

Le nommé *Jean Duclos*, Travailleur, natif de cette ville d'Arles, d'un tempérament robuſte & ſanguin, âgé d'environ trente-ſix ans, eut une diſpute avec un de ſes camarades. La querelle s'anima ſi fort, qu'étant tous deux pris de vin, ils en vinrent aux priſes, & en ſe débattant avec violence, l'adverſaire, qui étoit d'un tem-

pérament robuſte & replet, le culbuta ſi fort, qu'il le fit tomber par terre, lui caſſa la jambe droite à la partie moyenne du tibia, de façon que l'os étant découvert, la pointe paſſoit au dehors de trois à quatre travers de doigt. Cette plaie étoit accompagnée d'une hémorragie : on le fit tranſporter à l'Hôpital, &, après avoir examiné l'eſpece de fracture, je crus qu'il étoit convenable de dilater la plaie pour faire rentrer cet os & le contenir à ſa place, en faiſant faire avec des lacs, par mes Eleves, de fortes extenſions & contre-extenſions pour la réduction. Mais tous ces moyens furent inutiles. Je me décidai enfin à ſcier cet os; après quoi je fis la réduction de la fracture, & j'appliquai un bandage à dix-huit chefs. Le lendemain les ſaignées furent répétées. La diete, ſi eſſentielle dans le traitement des plaies, qu'on ne doit jamais perdre de vue depuis le commencement juſqu'à la fin, & qui demande toute la prudence d'un Praticien conſommé, fut réguliérement obſervée. Il ſurvint un gonflement conſidérable ſur toute la circonférence de la jambe; & le huitieme jour de mon panſement j'apperçus une gangrene, quoique cependant j'euſſe eu la précaution de ne point trop ſerrer le bandage. Néanmoins je ne perdis pas un moment de temps, je fis un nombre de ſcarifications profondes, dans la vue de ranimer

les parties, & d'y attirer de nouveau le cours du sang & des esprits. La gangrene faisant toujours des progrès, je fis faire une consultation : les personnes de l'art s'assemblerent ; les sentimens furent partagés sur l'amputation, & on ne décida rien. Je continuai à panser le malade ; &, pour arrêter le progrès de la gangrene, je séparai le mort d'avec le vivant ; j'emportai avec mes ciseaux toutes les chairs gâtées & corrompues, qui avoient une odeur cadavéreuse ; je fis ensuite détacher les escarres par un digestif composé & animé, ranimant toujours de plus en plus les parties privées de mouvement & de sentiment, par des embrocations chaudes, avec l'esprit-de-vin camphré ou thériacal, la teinture de safran & d'aloës, l'essence balsamique de Stahl, &c. Tout cela fut employé avec succès ; & lorsque les escarres furent tombées, je pansai la plaie tout simplement ; les chairs s'accrurent à vue d'œil, & me conduisirent à une parfaite guérison. Enfin la plaie se termina par une cicatrice des plus heureuses. La fracture fut bien réduite. Le malade jouit actuellement d'une parfaite santé, marchant librement, & avec autant de fermeté qu'auparavant.

LETTRE

A. M. ROUX, Auteur du Journal de Médecine, ſur quelques cas des maladies de l'uretre; par M. LEFRANC, *ancien Eleve des Hôtel-Dieu de Rouen & de Paris, & Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi.*

J'ai l'honneur de vous adreſſer, Monſieur, quelques remarques ſur les Ecrits & ſur la Méthode de M. André, Chirurgien à Verſailles, concernant le traitement des maladies vénériennes, & celles du canal de l'uretre : je vous prie d'en faire part au public, par la voie de votre Journal, mon intention étant ici de raſſurer l'humanité contre les aſſertions attriſtantes répandues dans les ouvrages de ce Chirurgien.

Selon cet Auteur, il reſte toujours à ceux qui ont eu quelques maladies vénériennes, un levain vérolique qui demeure conſtamment fixé, & dans tous les tems de la vie, dans les parties de la génération de l'un ou de l'autre ſexe, quelques remedes que l'on ait employés pour guérir les premieres impreſſions du virus ; mais il n'eſt pas d'accord avec lui-même ſur le lieu poſitif qu'occupe

le vice vénérien. Dans un endroit (*a*), il dit que le virus *s'enveloppe toujours dans le tiſſu ſpongieux de l'uretre ;* qu'il y demeure pluſieurs années, & qu'il produit, dans les ſuites, la pourriture du canal de l'uretre, les chancres de l'intérieur de cette partie, les ſquirrhes, &c. Je conviendrai avec l'Auteur, qu'un particulier qui gagneroit une vérole qui ne ſe manifeſteroit pas d'abord, ou une gonorrhée qui ſeroit négligée ou mal traitée, ne fût expoſé à quelques-uns de ces accidens dont il parle ; mais l'expérience prouve tous les jours que ſi, après un congrès impur, un malade eſt attaqué de gonorrhée, de bubons, & d'autres affections dépendantes de la préſence du virus, qu'il ſoit traité méthodiquement, & au point que le vice ſoit détruit, & l'ulcere de l'intérieur de l'uretre cicatriſé, on ne doit craindre aucune récidive de la part du virus, & le malade eſt bien fondé de ſe croire en ſûreté. Je dis que l'expérience le prouve tous les jours : ne voit-on pas, en effet, quantité de perſonnes gagner, dans leur jeuneſſe, des maladies vénériennes, en être traitées & guéries radicalement, devenir ſages dans la ſuite, ſe marier, engendrer des enfans parfaitement ſains, mener même une car-

(*a*) Seconde Lettre du ſieur *André*, pag. 1.

riere assez longue, sans avoir, ni elles ni leurs familles, aucune attaque de maladie vénérienne, ni autres incommodités qui puissent déceler la présence d'un virus vérolique? Les embarras du canal de l'uretre, qui causent quelquefois des rétentions d'urine, peuvent bien venir, dans quelques cas, de la présence des ulceres chancreux, des squirrhes & des carnosités, qui sont bien sûrement des signes de vérole dans ceux qui n'ont pas été guéris de leurs gonorrhées. Mais tous les rétrécissemens de l'uretre n'ont pas toujours de telles causes : il peut arriver dans ceux qui ont eu plusieurs gonorrhées, & qui en ont été bien guéris, que des cicatrices & des brides obliterent le canal, comme les plus habiles Praticiens s'en sont apperçus il y a long-tems ; mais d'insinuer que ces derniers vices locaux soient entretenus par un virus caché exclusivement dans le tissu spongieux de l'uretre, c'est s'abuser soi-même, & abuser les autres.

Dans un autre ouvrage (*a*), M. André place le siege du vice vérolique non-seulement dans le tissu spongieux de l'uretre, mais encore dans la membrane charnue de la vessie, de la matrice & des environs ; & il dit ailleurs, que le virus est d'un caractere

(*a*) Nouvelles Observations, &c. pag. 10.

acide, mais très-irritant: ſi cela eſt, on ne conçoit pas comment la préſence d'un irritant, auſſi actif qu'il ſuppoſe être le vice vénérien, dépoſé ſur les fibres charnues de la veſſie, peut laiſſer ſi long-tems cet organe en repos: ignore-t-il la propriété irritable de ſes fibres? Si le virus étoit dépoſé ſur leur ſurface ou dans leur tiſſu, comme il le préſume gratuitement, ne verroit-on pas les organes que ces fibres conſtituent, dans un ſpaſme continuel & tout-à-fait gênant pour les perſonnes ainſi affectées? Cependant on ne voit rien de tout cela.

Le virus caché dans la veſſie produit, ſelon notre Auteur (*a*), *les phlictènes*, *les éroſions*, *les déperditions de ſubſtance*, *les herpes miliaires*, *les ulcérations cotoneuſes* (b), *les tubercules ſquirrheux*, *d'où naiſſent des protubérances & des excroiſſances fongueuſes & variqueuſes de tous les genres de vaiſſeaux de l'intérieur de cette partie*, pour la guériſon deſquelles affections ſes bougies ou *flambeaux* (c) ſont les ſeuls & uniques moyens. Mais prenons

(a) *Idem*, pag. 20.

(*b*) On ne trouve point cette nomenclature dans le *Dictionnaire de James*, ni dans les autres.

(*c*) M. *André* ſe ſert indifféremment des termes de *bougies* ou *flambeaux*, pour déſigner ſon remede. *Nouvel. Obſ.* pag. 9.

l'Auteur par ſes propres principes. Dans un autre endroit de ſes ouvrages il aſſure, & la choſe eſt vraie, qu'un vice local ne ſe guérit qu'autant que le topique eſt appliqué immédiatement deſſus : cela poſé, je ne crois pas que M. André puiſſe jamais guérir, avec ſes flambeaux ou bougies, les vices locaux de l'intérieur de la veſſie, parce qu'il n'eſt pas poſſible qu'il puiſſe les porter ſur tous les points de l'intérieur de cette poche membraneuſe, affectée des maladies dont on vient, d'après lui, d'expoſer le tableau : il eſt certain, au contraire, que l'extrêmité de la bougie reſte flottant dans la capacité de la veſſie ; & ſi, par haſard, cette extrêmité ſe couche contre l'intérieur des parois de ce viſcere, ce ne peut être que dans un eſpace très-petit ; il s'en faut donc bien que ce topique puiſſe *déterger*, *incarner* & *cicatriſer* les ulceres de l'intérieur de la veſſie, comme il le fait accroire, puiſqu'il y a impoſſibilité que ce topique puiſſe s'appliquer ſur tous les points de l'étendue de ſes parois intérieures ; choſe abſolument néceſſaire pour procurer la déterſion de ces affections locales. Ce que l'on dit ici de la veſſie peut s'appliquer à ce que l'Auteur ſuppoſe arriver dans l'intérieur de la matrice, par la préſence du vice vénérien.

M. André eſt perſuadé, & ſoutient que toutes les difficultés d'uriner & toutes les

rétentions d'urine ont des cauſes vénériennes; que ces maladies ſont incurables par tous autres moyens que ſes bougies, mais pourtant que ſes bougies n'ont d'effet ſalutaire qu'autant qu'elles ſont ſecondées des frictions mercurielles, c'eſt-à-dire du grand remede. Cet Auteur ignore-t-il qu'il y a des rétentions d'urine cauſées par l'inflammation idiopathique du col de la veſſie, que l'on guérit sûrement par les ſaignées, les relâchans, les demi-bains & les topiques mucilagineux, & où la préſence des bougies cauſeroit les plus grands déſordres? Tous les Praticiens atteſteront la réalité de cette eſpece de rétention d'urine qui n'eſt pourtant pas compliquée de vice vénérien, quoiqu'elle ſoit très-commune. N'a-t-il jamais vu cette même maladie produite par des abſcès auſſi idiopathiques, & des ſuppurations dans l'intérieur de la veſſie, où les bougies & les grands remedes ſeroient au moins inutiles? Ne ſait-il pas que les glandes muqueuſes de l'intérieur de la veſſie peuvent ſe gonfler & devenir ſquirrheuſes, ſans être empreintes du vice vénérien, comme je l'ai vu récemment dans un homme fort ſage, & produire des tumeurs dans l'intérieur de la veſſie, vers ſon col, capables d'oblitérer l'embouchure de l'uretre, & cauſer la rétention d'urine, & où les bougies de notre Au-

teur & le grand remede ſeroient inſuffiſans, & ne pourroient rien ? Seroit-il juſte & raiſonnable de condamner un vieillard à paſſer par le grand remede & par l'épreuve des bougies ou flambeaux de M. André, lorſqu'une paralyſie de la veſſie lui donneroit une rétention d'urine, parce que, ſelon les aſſertions de ce Praticien, toute rétention d'urine eſt l'effet d'une cauſe vénérienne ? Ne ſeroit-ce pas une abſurdité auſſi grande que ſi l'on vouloit ſoumettre à ce traitement ridicule un homme qui auroit une rétention d'urine cauſée par la préſence d'une pierre dans la veſſie, ou par l'effet de la paralyſie du corps de ce viſcere, en conſéquence d'une commotion de la partie inférieure de la moëlle de l'épine ?

Il n'y a qu'un ſeul cas des rétentions d'urine, où les bougies de M. André & des autres Chirurgiens qui s'occupent des maladies de l'uretre (car l'expérience & les atteſtations prouvent qu'elles ſont également bonnes) peuvent être utiles : c'eſt celui où l'uretre, embarraſſée par des brides, des cicatrices, des carnoſités, des glandes muqueuſes, devenues ſquirrheuſes, &c. à la ſuiſe des gonorrhées fréquentes, ne permet pas à l'urine de ſortir librement. Mais, quoique cet état de l'uretre exige toujours l'uſage des bougies, il n'eſt pas vrai, comme le

prétend M. André dans ſes brochures, qu'il faille toujours paſſer les malades par le grand remede, pour parvenir à une guériſon radicale. M. Martin, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André à Bordeaux, dans ſes *Réflexions ſur la cure des rétentions d'urine à la ſuite des gonorrhées*, en rendant la juſtice convenable aux procédés & à la méthode de M. Morand dans le traitement de ces maladies, ne dit pas que cet illuſtre Chirurgien ait paſſé par les grands remedes les malades Invalides qu'il a traités, quoiqu'il les ait tout également guéris avec ſes bougies. Cependant les dix malades dont M. Martin rapporte le traitement, avoient des ſymptômes portés au dernier période (*a*).

C'eſt donc ſeulement dans le cas où l'uretre eſt rempli de carnoſités, de *fungus*, d'ulceres chancreux, accompagnés de douleur & de ſtrangurie conſidérables, d'écoulement de matiere virulente, &c. que l'on doit allier les frictions mercurielles à l'uſage des bougies; mais ce cas n'eſt pas auſſi com-

(*a*) Voyez le Journal de médecine du mois de Juin dernier, pag. 552 & ſuiv. Ouvrage précieux à l'humanité & à la nation, où l'on trouve, dans pluſieurs des volumes qui le compoſent, des obſervations ſur pluſieurs cas relatifs aux maladies de la veſſie & aux rétentions d'urine,

mun

mun que ſe l'imaginent les diſtributeurs de bougies ; & je ne crains pas de nier qu'il faille procéder de la même maniere, quand le canal n'eſt rétréci que par des brides & des cicatrices qui peuvent l'oblitérer à la ſuite de pluſieurs gonorrhées : ce cas, ſans doute, eſt aiſé à diſtinguer du précédent, par l'abſcence d'une douleur aiguë, de la chaleur, de l'inflammation, de l'écoulement purulent, &c. La difficulté d'uriner eſt le ſeul ſymptôme qui détermine l'uſage des bougies ; & les eſpeces qui conviennent, ſont les bougies relâchantes, émollientes & dilatantes, dont l'effet doit ſe borner à ramollir les duretés, relâcher les brides & les cicatrices, & mettre, pour ainſi dire, le canal en forme, afin qu'en lui donnant ſon diametre naturelle, les urines puiſſent ſortir avec la plus grande liberté : on ſent bien que, dans un tel cas, les bougies cautériſantes & ſuppuratives, accréditées par les Ecrits publics, dans l'idée de détruire des excroiſſances de chairs & des carnoſités, produiroient bien du déſordre : j'en ai vu cauſer des ſtranguries ſi opiniâtres, que les remedes les mieux indiqués ont eu bien de la peine à en maîtriſer les accidens : on n'a pas cela à craindre des bougies émollientes & dilatantes dont je viens de parler.

Un Officier, qui avoit gagné ſucceſſive-

ment trois gonorrhées, & qui avoit été traité auſſi ſucceſſivement par trois habiles Chirurgiens, & guéri vaiſemblablement, vivoit ſagement depuis pluſieurs années, avoit une femme aimable, & des enfans bien conſtitués, & jouiſſans tous d'une bonne ſanté: cela n'empêcha pas qu'il ne fût attaqué, il y a environ ſix ans, d'une difficulté d'uriner très-preſſante. Comme il étoit de mes amis, il me pria de le ſecourir: j'examinai le malade; & je le vis uriner avec beaucoup de peine: je lui paſſai une bougie, je trouvai le canal de l'uretre rétréci dans pluſieurs points de ſon étendue; ce que je jugeai être occaſionné par les cicatrices des ulceres qui avoient précédemment conſtitué les gonorrhées: il ne ſouffroit pas exceſſivement. J'entrepris de rétablir le diametre de ce canal; &, pour cela, je n'employai que des bougies faites avec la cire jaune, un peu de réſine & de térébenthine, pour lier les molécules de la cire, & empêcher les bougies de s'écailler: avant de les introduire, je les enduiſois d'huile de millepertuis, pour les rendre plus gliſſantes & plus émollientes. J'en employai d'abord de très-menues que je groſſis par degrés, afin de dilater peu-à-peu la canal; j'en continuai l'uſage un tems convenable, & juſqu'à ce que j'euſſe remis l'uretre dans ſon état naturel, & que je viſſe

ſortir les urines à plein canal. Quand je retirois les bougies du canal, je les trouvois chargées d'une matiere blanchâtre & mucilagineuſe que je me gardai bien de prendre pour du virus, parce que ce n'étoit que le mucilage lubréfiant de l'intérieur de l'uretre, qui ſe dépoſoit ſur toute l'étendue de la bougie. Le malade a parfaitement guéri ; & il n'a pas paſſé par les grands remedes.

On ne voit pas dans les Ecrits de M. André, qu'il ait diſtingué les différens cas des rétentions d'urines ; il s'eſt laiſſé ſéduire par l'opinion que toute rétention d'urine étoit vérolique ; opinion que M. Daran a eue avant lui, & que ſes bougies étoient les topiques uniques pour y remédier : il eſt devenu enthouſiaſte de ſon remede, & n'a débité que des rêveries. Mais qu'il revienne à lui ; qu'il réfléchiſſe ſur ces remarques ; qu'il les médite, & il verra combien il s'eſt éloigné de la vraie théorie des rétentions d'urine. Les préjugés de notre Auteur ſont portés au point de croire ſes bougies fort au-deſſus de celles de MM. Daran, Goulard, Arnaud, Balay, Aliers, Lafond, & des autres Praticiens dont il tâche de rabaiſſer le mérite (*a*). Mais chacun de ces Praticiens n'en pourroit-il pas faire autant des

(*a*) Nouvelles Obſervations, pag. 23.

ſiennes ? On ſait qu'il ne guérit pas tous les malades qu'il entreprend. Si quelqu'autre que lui ſe ſert de ſon remede, & ne guérit pas, il dit que ce n'eſt pas la faute du remede ; *mais que l'on a manqué aux préparations indiquées* (a). Il a grondé M. Cadran, Chirurgien de l'hôpital des Vénériens à Breſt (*b*), de ce que ce Pracien ſe plaignoit qu'il reſtoit toujours des écoulemens, après l'uſage des bougies en queſtion, que l'on ne pouvoit faire ceſſer que par les remedes ordinaires, & lui a imputé, pour excuſer les défauts du remede, de n'avoir pas bien ſaiſi ſes vues & ſa méthode. Mais, Lorſque M. André ne guérit pas ceux qu'il entreprend lui-même, à quoi manque-t-il ?

Dans une brochure intitulée, *Maniere de faire uſage des bougies*, &c. pag. 45, l'Auteur condamne les dragées du ſieur Keyſer, les regarde comme un remede capable ſeulement de pallier *les ſymptômes les plus groſſiers de la vérole* ; & , dans ſes *Nouvelles Obſervations*, pag. 2, il dit qu'en les uniſſant à ſes bougies, & changeant la forme de leur adminiſtration, il les croit très-bonnes pour opérer des guériſons radicales ; d'où vient cette contradiction ? Il ſe récrie

(a) *Idem.* pag. 28.
(*b*) Seconde Lettre de M. *André*, pag. 12.

enſuite contre M. Lecat, de ce qu'il a guéri un particulier infecté de virus, avec les dragées, & il eſt fâché de ce que cet homme célebre a opéré cette cure, ſans le ſecours de ſes bougies: M. Lecat a eu tort, ſans doute; car, s'il s'en fût ſervi, M. André n'en inféreroit pas aujourd'hui (*a*) que le malade n'eſt pas parfaitement guéri.

Cet Auteur établit comme un axiôme, dans tous ſes Ecrits, que toutes les perſonnes affectées de maladies vénériennes, qui paſſent les remedes entre les mains des Médecins & des Chirurgiens, qui ne connoiſſent pas & ne ſe ſervent pas de ſes bougies, ne ſont point guéries de leurs maux, quoiqu'ils paroiſſent d'ailleurs ſe bien porter, que tôt ou tard ils doivent s'attendre à être incommodés de rétentions d'urine, & à paſſer de nouveau par les grands remedes: heureuſement pour l'humanité qui pourroit en être effrayée, l'expérience s'inſcrit en faux contre l'axiôme de M. André, parce que l'on connoît des vieillards, outre l'exemple que je viens de rapporter, qui ont eu des gonorrhées dans leur jeuneſſe, qui ont paſſé les remedes pluſieurs fois, & qui, malgré cela ſont parvenus à un âge très-avancé, & ont joui, dans tout le tems de leur vie, d'une ſanté permanente: on les voit mourir des

(*a*) Nouvelle Obſ. pag. 11.

infirmités que donne le poids des années, parmi leſquelles la rétention d'urine ne ſe joint pas toujours ; & quand même on verroit quelques vieillards attaqués de cette fâcheuſe maladie, on ne pourroit pas en conclure que le vice vérolique en ſoit toujours la cauſe efficiente.

Selon de telles rêveries, aucun Praticien ne peut donc ſe flater d'avoir guéri une vérole en ſa vie : tous ceux qui ont paſſé les remedes entre les mains des Aſtruc, des Col-de-Villars, des Cantwel, des Petit, des la Peyronie, des Ledran, des Pibrac, des Fournier, des Thomas, des, &c. &c. qui ne ſe ſervoient pas des bougies de M. André, peuvent donc ſe croire, eux, leurs femmes & leurs enfans infectés de virus. Mais qu'ils ſe raſſurent & ne craignent rien, ils auront de quoi ſe conſoler, quand quelque jour on s'élevera contre le charlataniſme des bougies ; qu'on réduira le mérite de ce topique à ſa juſte valeur ; qu'on démontrera que les véroles qui ne ſont point compliquées de maladies locales de l'uretre, comme il en eſt beaucoup, peuvent guérir ſans bougies ; qu'on prouvera que tous les vices locaux de l'uretre ne ſont point entretenus par le vice vénérien, & peuveut ſe guérir par l'uſage des bougies ſeules, ſans le ſecours du grand remede, & qu'il eſt peu de cas où ces deux

remedes doivent être alliés ; qu'on fera connoître qu'il eſt faux que toutes les rétentions d'urine ſoient les effets du virus caché dans la veſſie & le tiſſu ſpongieux de l'uretre, & qu'enfin on enſeignera aux jeunes Médecins & Chirurgiens, que les maladies de l'uretre ne ſont point l'écueil de la médecine & de la chirurgie, comme prétendent l'inſinuer dans leurs affiches les Marchands de bougies de nos jours ; que les bougies ne ſont un ſecret que pour ceux qui en font un ; que les chaux de plomb en font la baſe, & leur donnent la conſiſtance ; & que celles de MM. Cantwel, Daran, Goulard, Arnaud, Fabre, Vergnes, Balai, Aliez, Lafond, André & les miennes guériſſent également & ſûrement les maladies de l'uretre les plus compliquées,

J'ai l'honneur d'être, &c.

GUERISON

De la Morſure d'une Vipere, par l'eau de Luce, communiquée par M. MACQUER, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie royale des Sciences, &c.

Une ſuite nombreuſe des accidens les plus funeſtes a fait connoître, de tout tems, de

quels dangers eſt accompagnée la morſure des viperes, ſur-tout lorſque ces animaux mordent, après avoir été irrités ; mais ce n'eſt que de nos jours qu'on a eu le bonheur de trouver un remede aſſuré contre ce venin ſi meurtrier. C'eſt à M. de Juſſieu que l'humanité eſt redevable de cette importante découverte. La guériſon que ce grand Naturaliſte opéra, par le moyen de l'*eau de Luce*, dans la perſonne d'un jeune homme qui avoit été mordu, en herboriſant à ſa ſuite, à Saint-Prix, quoique déjà très-connue, ne l'eſt cependant pas encore aſſez, comme le prouve l'obſervation que nous allons rapporter : elle ſervira à faire connoître de plus en plus cet excellent remede, en même tems qu'elle deviendra une nouvelle preuve de ſon efficacité ; ce double motif nous fait un devoir de la publier. C'eſt le bourg de *Malesherbes* qui a été le théatre de l'accident dont il s'agit ; & c'eſt à une dame qui, pour lors étoit en cet endroit, qu'eſt dû tout l'honneur de cette guériſon. Elle m'a mandé les détails dans une lettre dont nous allons donner l'extrait, en conſervant ſes propres expreſſions.

22 *Juin* 1766.

» Je vous envoie une petite boëte qui » contient un animal..... qui a cauſé un » furieux accident dans le bourg, Jeudi der-

» nier. En prenant des fagots dans le gre-
» nier de M. le Bailli, on a apperçu une
» eſpece de ſerpent ou de couleuvre. Un
» homme du voiſinage eſt venu pour tuer
» cette bête ; comme il n'en avoit pas peur,
» il l'a irritée, pour la faire crier ; cet ani-
» mal, en ſe débattant, l'a piqué à la main.
» Dans l'inſtant, il a ſenti une douleur très-
» forte ; & ſon bras, en peu de momens,
» a enflé conſidérablement. Les Chirurgiens
» du bourg (*qui n'avoient, ſans doute,*
» *jamais entendu parler du remede de M.*
» *de Juſſieu*) ont imaginé de lui appliquer les
» véſicatoires, & de lui faire prendre beau-
» coup de thériaque. Malgré leurs ſecours,
» le mal alloit toujours en augmentant. Un
» Médecin, qui étoit alors dans le pays,
» (*& qui apparemment ne connoiſſoit point*
» *non plus le remede de M. de Juſſieu*)
» propoſa un autre traitement qui ne fut
» point ſuivi auſſi-tôt..... On ne m'apprit
» cet accident que le lendemain matin ; l'en-
» flure avoit déjà gagné le haut de l'épaule ;
» le malade étoit preſque ſans pouls ; il avoit
» les extrêmités froides, avec de fréquens
» maux de cœur. Je me reſſouvins alors du
» remede que M. de *Montigny* (a) avoit
» fait employer, en pareil cas, d'après
» M. *de Juſſieu*.

(a) Voyez le Journal de Médecine pour le mois de Mars 1766.

» Je priai ſur le champ M*** d'y aller » avec un flacon d'eau de Luce; il fit faire » à l'homme des ſcarifications; on y mit de » leau de Luce, & on lui en fit avaler dix » gouttes dans de l'eau.

» Cependant, comme j'ignorois ſi l'on » pouvoit réitérer ce remede, j'écrivis tout » de ſuite à M. de *Denainvilliers* (a); j'en » eus la réponſe dans l'après-dîner. Il me » manda qu'il falloit continuer à en faire » prendre, de demi-heure en demi-heure, » en petite doſe; ce qui a été fait. Ce re- » mede a ranimé le pouls du malade, lui a » occaſionné de fortes ſueurs, a diminué les » maux de cœur, & calmé le vomiſſement: » depuis ce tems, ce pauvre miſérable a » été tous les jours de mieux en mieux, & » eſt enfin entiérement guéri.

» Quant au régime qu'il a obſervé pen- » dant ce traitement, le hazard en a plus » décidé que mes conſeils: je lui faiſois por- » ter du bouillon; mais je crois bien qu'il » mangeoit de la viande. A l'égard du vin, » il ne s'en eſt pas fait faute: on m'a même » dit qu'il en avoit bu un peu abondam- » ment: je craignois que cela ne lui fût

(a) M. de *Denainvilliers*, frere de M. *Duhamel*, auſſi cher aux habitans du pays par ſa bienfaiſance, qu'il l'eſt à tous les Savans par la grande quantité de belles & utiles découvertes dont on lui eſt redevable.

» contraire ; mais je juge que la nature lui » avoit indiqué ce ſecours de plus. «

Ce récit ſimple, ſans prévention, dans lequel ſe montrent par-tout la vérité & l'exactitude, en dit plus que tout ce que nous pourrions ajouter à ce ſujet.

LETTRE

De M. MARESCHAL DE ROUGERS, Maître en chirurgie à Plancoët, ſur une Plaie de Tête, avec fracture de l'os coronal, guérie ſans le ſecours du trépan.

MONSIEUR,

L'indulgence qui vous a porté à inſérer dans votre Journal les obſervations que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, m'enhardit à vous en préſenter d'autres.

M. Queſnay, en traitant du trépan dans les cas douteux, n'a rien laiſſé à déſirer ſur cette matiere (*a*). Voici un fait ſur lequel on ne pouvoit, je crois, former aucun doute qui pût empêcher d'en venir au trépan, & que la nature, toujours cachée & bienfaiſante dans ſes opérations, a rendu inutile. Vous allez en juger, Monſieur, par

(*a*) Premier vol. in-4° des Mém. de l'Acad. R. de Chirurg.

le ſimple récit qui n'eſt peut-être pas à mon avantage ; mais la vérité doit l'emporter ſur toutes les conſidérations ; & vous nous l'avez dit pluſieurs fois, les fautes inſtruiſent ſouvent plus que les ſuccès.

Un jeune garçon, âgé de neuf à dix ans, de la paroiſſe de Trégon, badinant avec un autre enfant à-peu-près du même âge, fut frappé du bout d'une baguette que celui-ci lui lança, à la diſtance d'environ cinq à ſix pas. Le coup porta ſur la boſſe frontale, & enfonça une portion d'os avec la peau, de la grandeur d'un denier, dont la figure étoit d'un triangle aſſez parfait. On m'apporta cet enfant vingt-quatre heures après l'accident. Les yeux égarés, le pouls convulſif, le ſaignement de nez qu'il avoit depuis dix-huit heures, ne me firent augurer rien que de fâcheux. Je levai un gros tampon de charpie qu'un payſan avoit appliqué ſur la plaie. Un des angles de la portion d'os enfoncée pénétroit de deux lignes dans le cerveau qui étoit extrêmement affaiſſé : je tentai, mais en vain, d'enlever cet os ; j'eus bien de la peine à le dégager du cerveau, & de la dure-mere qui étoit très-enflammée. Pendant le tems de cette petite opération, les convulſions furent continues, & la foibleſſe les ſuivit. Je propoſai au pere du jeune garçon le trépan, comme l'unique

moyen de ſauver ſon fils : il n'y voulut point conſentir : j'inſiſtai ; il perſiſta : j'aſſurai qu'il périroit ; j'aime mieux qu'il meure, me repliqua-t-il, que de le voir en ſi *pietre* état ; & il s'en fut avec ſon fils. Le même homme qui lui avoit mis le tampon de charpie, ſe contenta de lui appliquer ſur la plaie des compreſſes trempées dans moitié eau-de-vie & moitié eau commune. Les tables de l'os ſe ſont ſéparées, ont ſorti d'elles-mêmes par petites parcelles ; le cerveau a ſuppuré & a repris ſon reſſort. L'enfant a guéri en aſſez peu de tems ; & l'on s'eſt moqué de moi, même parmi mes confreres.

Un pronoſtic donné au haſard, tourne ſouvent à la honte de celui qui le porte. Le mien étoit-il dans le cas ? Je n'en dirai rien. Le trépan auroit-il ſauvé plus ſûrement l'enfant ? Je le crois, étant ſecondé de la ſaignée & du régime. Rien de tout cela n'a eu lieu ; & il a guéri, comme on vient de l'expoſer. Le *dictum*, aſſez répandu, que les plaies de tête ne ſont point dangereuſes en Bretagne, ſeroit-il bien fondé ? C'eſt un préjugé, ſans doute, mais que je ne puis combattre, ſéduit peut-être par une fauſſe apparence, & donnant trop au peu d'expérience que j'en ai. Si l'on veut cependant jetter les yeux ſur la maniere que les Bretons ont de ſe battre avec la tête, ſur-tout en Baſſe-Bretagne, où

pour s'amuſer, ils s'y portent réciproquement, avec des petites maſſues, les coups les mieux conditionnés, ce qu'ils appellent *s'eſſayer*, on ne peut guere s'empêcher de convenir que de telles têtes doivent être à l'abri de bien des accidens funeſtes à d'autres qui n'auroient pas ainſi ſubi l'épreuve.

Le même amour de la vérité, qui m'a engagé à vous faire le récit ci-deſſus, veut que je vous diſe, Monſieur, qu'après avoir eu le même ſuccès dans la réunion de quatre tendons extenſeurs des doigts de la main, & la ſemi-ſéparation de l'articulation du coude; que pour le doigt preſque entiérement ſéparé, dont je vous ai envoyé l'hiſtoire, je n'ai pas également réuſſi, en voulant réunir un pouce dépouillé, & que, pour avoir voulu trop ménager ce doigt, je l'ai rendu très-difforme.

J'ai l'honneur d'être &c.

Observations Météorologiques. Juillet 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	11 3/4	14 1/3	14	27 10 1/3	27 10 1/2	27 10 1/2
2	12 2/3	19	13	27 11	27 11 1/3	28
3	11	19 1/3	12 3/4	28 2/3	28 1 1/4	28 2 1/2
4	12	19	15 3/4	28 3 1/4	28 4	28 3
5	15	21 1/2	15 3/4	28 2 1/2	28 2 1/3	28 1 1/3
6	15 1/2	20 3/4	13 1/2	28 1/2	28 1/4	28
7	14	19	15	28 1/3	28 1/2	28 1 2/3
8	13 1/2	21	15 1/2	28 2	28 2 1/4	28 2 1/2
9	14	21 1/2	17	28 2	28 1 3/4	28 3/4
10	17 1/2	21 1/2	17 3/4	27 11 1/2	27 11	27 10 1/2
11	16 3/4	21 1/2	15	27 9 1/2	27 9 1/2	27 9 1/3
12	13 1/2	16	14 1/4	27 9 1/4	27 11	27 11 1/2
13	13 1/2	20 1/2	16	28 1 1/4	28 1 3/4	28 2
14	15	21	16	28 2 1/2	28 1	28 1
15	15 1/4	18	14 3/4	28 3/4	27 11 1/2	28
16	14 1/2	18 1/3	12 1/2	28 1/4	28 1/4	28 1
17	11 1/2	19 1/2	14 1/4	28 2 1/2	28 2	28 2 1/2
18	13 1/4	20 3/4	15 3/4	28 2 1/2	28 2 1/3	28 2 1/3
19	14 1/2	22 1/2	16 1/2	28 2 1/2	28 2 1/3	28 2 2/3
20	15 1/3	24	18 3/4	28 2 3/4	28 2 1/2	28 2 1/3
21	17 3/4	26 1/4	17 1/2	28 1 3/4	28 1 1/4	28 1
22	16	19 1/2	15 1/2	28 1/2	28 1/4	28
23	13	17 1/4	13	28	28 3/4	28 1 2/3
24	11 3/4	16	15	28 1	28 3/4	27 11 3/4
25	16	22	16 3/4	27 11 1/2	27 11 1/2	27 11 1/4
26	15 1/2	21	15 1/2	27 10	28 10 1/2	27 11 3/4
27	12 1/2	20 1/3	14 1/2	28 1	28 1 1/2	28 1 1/2
28	14	20 3/4	16 1/4	28 2 1/3	28 2	28 2
29	15 1/4	22 3/4	17 1/2	28 1 1/2	28 1 1/4	28 1 1/3
30	16 3/4	18	17	28 1	28 1	28 2/3
31	17 1/2	22 1/2	17	28 1 1/3	28 1 3/4	28 2 3/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S S-E. nua. pl.	O-S-O. écl. tonn.. gr. pl.	Pluie.
2	S-S-E.cou.nua.	S-S-O. nuag.	Beau.
3	O. couv. nuag.	N-N-O. nuag.	Beau.
4	N-N-O.c.nua.	N-N-O. nuag.	Beau.
5	N. couvert.	N. nuag. écl.	Nuages.
6	N. couv. nuag.	O-N-O. écl. tonn. gr. pl. n.	Nuages.
7	N. beau, nua.	O. ond. nua. b.	Serein.
8	O. b. nuag.	O-N-O. nuag.	Serein.
9	N. fer. nuag.	N. nuages.	Nuages.
10	N-N-E.cou.pl.	N-E. nua. écl.	Couvert.
11	O.cou.pl. ond.	O. nuag. pluie.	Pluie.
12	O. pl. contin.	O. pl. couv. v.	Couv. vent.
13	O-N-O. nuag.	O. nuages.	Couvert.
14	O. nuag. pluie.	O-S-O. c. n. pl.	Couvert.
15	O-S-O. c. pl.	O-S-O. couv. pet. pl.	Couvert.
16	O-S O.c.pet.pl.	O.couv.ondée.	Beau.
17	O. couv. nuag.	O. nuages.	Nuages.
18	O-N-O. nuag.	N-O. nuag.	Beau.
19	N-O. nuag.	N-N-O. n. b.	Serein.
20	N. beau, nua.	N. nuages.	Nuages.
21	S-O. nuag.	S-S O. n. b.	Beau.
22	N-O. nua. cou.	N-N-O.pl.con.	Couvert.
23	O N-O.c.pl.v.	N-O.cou. nua.	Nuages.
24	S-O.nuag.cou.	S-S-O.pl.cont.	Couvert.
25	S. couv. pluie	S-O. pl. nuag.	Pluie, tonn.
26	S. couv. pluie.	S S O.ond.ton.	Couvert.
27	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
28	O S-O. nuag.	O-N-O. nuag.	Nuages.
29	S-O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
30	S-O. pet. pl. c.	S-O. pl. cont. c.	Nuages.
31	O. couv. nuag.	O.nua.c.pet.pl.	Couv. pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 26 $\frac{1}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 11 $\frac{1}{3}$ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 14 $\frac{11}{12}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 9 $\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 6 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
2 fois du S-S-E.
2 fois du S.
4 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
12 fois de l'O.
6 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 4 jours ſerein.
10 jours beau.
27 jours des nuages.
20 jours couvert.
16 jours de la pluie.
6 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1766.

Les affections catarrales & rhumatiſantes ont continué encore pendant tout ce mois : on a obſervé, en outre, un grand nombre de fievres accompagnées de putridité dans les premieres voies. La petite-vérole a paru ſe multiplier conſidérablement ; elle a été, en général, d'un caractere aſſez benin, étant aſſez généralement diſcrete, excepté dans les hôpitaux, où elle a paru confluente. Il y a eu, en même tems, une très-grande quantité d'éruptions ſans fievres, de l'eſpece de celles qu'on appelle *échauboulures*, & quelques éryſipeles.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1766 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Tout le cours de ce mois a été pluvieux, & la pluie a été abondante plusieurs jours ; tant au commencement qu'à la fin du mois.

Nous avons eu quelques jours de chaleurs vers la fin du mois : le 23 & le 24, la liqueur du thermometre s'est portée à 21 degrés au-dessus du terme de la congélation.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, pendant presque tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces, & s'est approché plusieurs fois de celui de 27 pouces 6 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 9 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne ; son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.
3 fois du N. vers l'Est.
1 fois de l'Est.

Le vent a soufflé 6 fois du sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
10 fois du S. vers l'Ou.
2 fois de l'Ouest.
8 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.
19 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité jusques vers la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1766.

La maladie aiguë dominante, parmi les adultes ou les hommes faits, a encore été la fievre continue-putride, qui portoit à la tête, & quelquefois, en même tems, à la poitrine : souvent il se faisoit une éruption miliaire-rouge dans le progrès de la maladie ; mais elle n'apportoit aucun changement notable à l'état des malades. Si on ne recouroit à quelque émétique ou émético-cathartique dans le commencement de la maladie, il survenoit assez souvent, dans la suite, une diarrhée colliquative qui affoiblissoit les malades, & qu'il étoit cependant dangereux d'arrêter. Dans l'état de la maladie, le ventre, en plusieurs, se tendoit & devenoit sensible au tact ou à la pression. En général, après les évacuations suffisantes

des premieres voies, nous nous ſommes bien trouvé de l'uſage du ſyrop de vinaigre préparé avec des framboiſes, & des décoctions de tamarins, ou de la crême de tartre dans du petit-lait, lorſque les évacuations du ventre avoient beſoin d'être aiguillonnées.

Nombre d'enfans, dans le petit peuple, ont ſuccombé à la fievre rouge, ou bien ſont reſtés hectiques & poitrinaires, pour n'avoir pas été bien traités. Pour prévenir ces fâcheuſes ſuites, il étoit eſſentiel de de faire ſaigner les petits malades au déclin de la maladie, lorſqu'ils ne l'avoient pas été dans le commencement, & de leur faire boire beaucoup de décoction d'orge ou de gruau avec du lait, après les avoir purgés avec de la manne.

Les poitrinaires, les aſthmatiques & les rhumatiſés ont beaucoup ſouffert de l'humidité & des fréquentes variations de l'air : il en a été de même des perſonnes ſujettes aux ophthalmies. Nombre de perſonnes ont encore eſſuyé des fluxions inflammatoires dans les oreilles, qui ſouvent, ainſi que les ophthalmies, ſe ſont trouvées compliquées de vices dans les premieres voies.

LIVRES NOUVEAUX.

Seconde Diſtribution des planches du *Traité hiſtorique des plantes de la Lorraine ; par M. Buc'hoz.* A Paris, chez *Durand* neveu.

L'Auteur promet de délivrer inceſſamment la troiſieme diſtribution : on trouve, dans celle-ci, qui comprend trente-ſept planches, celles qui manquoient à la premiere.

Rapports en faveur de l'inoculation, lus à la Faculté de Médecine, & imprimés par ſon ordre ; par M. *A. Petit*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, de la Société d'Agriculture, & ancien Profeſſeur public d'Anatomie, de Chirurgie & de l'art des accouchemens. A Paris, chez *Deſſain Junior*, 1766, *in*-8°, deux volumes.

Traité des principaux objets de médecine, avec un ſommaire de la plupart des thèſes ſoutenues aux écoles de Paris, depuis 1752 juſqu'en 1765 : on y a joint des obſervations de pratique ; par M. *Robert*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, chez *Lacombe*, 1766, *in*-12, deux volumes.

Mémoire ſur les maladies épidémiques

des beſtiaux, qui a remporté le prix propoſé par la Société royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765, compoſé par M. *Barberet*, Médecin-penſionnaire de la ville de Bourg en Breſſe, ancien premier Médecin des armées, Membre de l'Académie de Dijon, & imprimé par ordre de la Société, avec des notes inſtructives. A Paris, chez la veuve *d'Houry*, 1766, *in*-8°.

Diſſertation ſur les bains d'eau ſimple, tant par immerſion qu'en douches & en vapeurs ; par *Jean-Philippe de Limbourg*, Docteur en Médecine, & Correſpondant de la Société royale des Sciences de Montpellier ; ſeconde édition revue, corrigée & augmentée, avec une addition ſur les bains de Chaufontaine. A Liege, chez *Deſoër*, 1766, *in*-12.

Traité des fievres de l'iſle de Saint-Domingue, ſeconde édition. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1766, *in*-12.

TABLE.

EXTRAIT de l'Eſſai pour ſervir à l'Hiſtoire de la Putréfaction. Par le Traducteur *des Leçons de Chymie de M.* Shaw, *Médecin*, page 195
Obſervation ſur une Groſſeſſe compliquée d'un Anaſarque. Par M. Guidant, *Médecin*, 206
Lettre de M. Robin, *Médecin, à M.* Poſtel de Franciere, *ſur le* Tænia, 222
Extrait d'un Mémoire de M. Bohaſdch, *Profeſſeur d'hiſt. Nat. & de botanique, à Prague*, 227
Lettre de M. Dantoine, *Apoth. ſur le Cévadille*, 231
——*De M.* Daunon, *Chirurgien, à M.* Roux, *ſur une Hémorragie périodique*, 234
Obſervation ſur une Fracture du Pariétal. Par M. Nolleſon *le fils, Chirurgien*, 242
——*Sur un Ecoulement purulent de l'oreille.* Par M. Martin, *Chirurgien*, 246
——*Sur une Tympanite abdominale. Par le même*, 251
——*Sur une Fracture compliquée de la jambe.* Par M. Leautaud, *Chirurgien*, 254
Lettre de M. Lefranc, *Chirurgien, à M.* Roux, *ſur quelques Cas des Maladies de l'Uretre*, 257
Guériſon de la Morſure d'une Vipere, par l'eau de Luce, communiquée par M. Macquer, *Méd.* 271
Lettre de M. Mareſchal de Rougeres, *Chirurgien, ſur une plaie de Tête, avec fracture*, 275
Obſervations météorologiques, Juillet 1766, 279
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet, 1766, 282
Obſervations météorologiques faites à Lille, Juin 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 283
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juin 1766. *Par le même*, 284
Livres nouveaux, 286

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1766.

EXTRAIT.

Premier Rapport en faveur de l'Inoculation, lu dans l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris, en l'année 1764, & imprimé par son ordre.

Quâ cuspide vulnus
Senserat, hâc eâdem cuspide sensit opem.
PROPERT.

Second Rapport en faveur de l'Inoculation, lu dans l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris, au commencement de l'année 1766, & imprimé par son ordre.

Quo non præstantius ullum
Auxilium venit.
VIRGIL.

Par M. A. PETIT, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, de la Société d'Agriculture, & ancien Professeur public d'Anatomie, de Chirurgie & de l'art des Accouchemens. A Paris, chez* DESSAIN *junior, 1766, in-8°, deux vol. Prix 4 livres 4 sols brochés.*

LORSQUE, dans notre Journal du mois d'Avril 1765, nous rendîmes compte du rapport que M. de l'Epine avoit fait au

nom d'une partie des Commiſſaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, pour examiner tout ce qui eſt relatif à l'inoculation, nous annonçâmes que ces Commiſſaires s'étoient trouvés partagés de ſentiment, & que la Faculté avoit ordonné l'impreſſion des deux Rapports qui lui avoient été faits. Ceux que nous annonçons aujourd'hui ſont l'ouvrage de M. Petit, & ont été ſouſcrits, le premier, par MM. Geoffroy, Lorry, Maloët & Thierry; le ſecond, par MM. Geoffroy, Lorry & Maloët ſeulement.

Le premier de ces deux Rapports eſt uniquement deſtiné à établir les avantages de l'inoculation, & à expoſer les motifs qui ont déterminé les Commiſſaires qui l'ont adopté, à conclure à ce qu'elle fût *au moins tolérée*. » L'inoculation, dit M. Petit, n'a jamais » été propoſée que comme un *moyen propre* » *à préſerver des dangers que la petite-vérole* » *naturelle fait courir*; ce qui étant une fois » établi, toute la queſtion ſe réduit ſimple- » ment à ſavoir *ſi le plus communément ce* » *préſervatif eſt sûr*..... Pour que le préſer- » vatif propoſé, ajoute-t-il un peu après, » ſoit cenſé avoir la sûreté qu'on en doit » exiger, il faut d'abord que le plus ordi- » nairement il garantiſſe de la maladie qu'on » veut écarter. Il faut, en ſecond lieu, que » le danger auquel il expoſe ſoit beaucoup » plus petit que celui que feroit courir la

» maladie elle-même, ſi elle venoit naturellement ; d'où il ſuit que les deux queſtions qu'il s'agit d'examiner ſont celles-ci ; ſavoir,

1° Si, quand on a été *bien* inoculé, on ne court communément plus de riſque d'être attaqué de la petite-vérole ?

» 2° Si la maladie donnée par l'inoculation eſt beaucoup moins périlleuſe que la petite-vérole naturelle ? «

La ſolution de la premiere de ces deux queſtions dépend d'un fait ; & notre Auteur aſſure que, d'après tout ce qu'il a pu raſſembler, le fait eſt que, quand on a été bien inoculé, le plus communément on eſt à l'abri de la petite-vérole naturelle. Tout le monde convient que cette maladie a cela de particulier, qu'on n'en eſt attaqué qu'une ſeule fois dans ſa vie. Il y a beaucoup de Médecins qui prétendent que jamais on n'a vu le même homme pris deux fois dans ſa vie d'une véritable petite-vérole : pluſieurs anciens Praticiens aſſurent n'avoir jamais traité deux fois la même perſonne de cette maladie. L'opinion publique, la plus univerſellement répandue, eſt conforme à cette déciſion des Médecins, & fait la regle de la conduite de la plupart des hommes.

Cependant M. Petit convient que l'aſſertion de ces Médecins eſt trop générale ; qu'il eſt poſſible que le même homme ait

deux fois la petite-vérole, & que même il y a des exemples de cela ; mais que cela arrive si rarement, que, dans l'ordre commun, & relativement à l'usage, cela peut être regardé comme n'arrivant jamais ; d'où il conclut qu'on est bien fondé à penser & à dire qu'en général on n'éprouve la petite-vérole qu'une fois en sa vie. La maladie qu'on contracte par l'inoculation est de la même nature que la petite-vérole naturelle, & n'en differe que par son extrême bénignité : il en résulte donc que puisqu'en général on n'a plus rien à craindre du retour de la petite-vérole, quand une fois on l'a eue naturellement, de même on ne doit point en craindre la récidive, quand on a reçu cette maladie par inoculation. Les faits viennent à l'appui de ce raisonnement. En Angleterre, on n'a pu, malgré les perquisitions les plus exactes, trouver un seul homme à qui la petite-vérole soit survenue, après avoir été inoculé. On a plusieurs expériences bien contastées de personnes qui, après avoir été inoculées une premiere fois, & ayant contracté la petite-vérole par cette opération, n'ont pu gagner une autre fois la même maladie par une voie toute semblable, en se faisant inoculer une seconde & même une troisieme fois, à des intervalles de tems fort considérables.

Quoique jusqu'ici on n'ait fait, en France,

qu'un assez petit nombre d'inoculations, cependant les anti-inoculateurs assurent que ce royaume a fourni plusieurs exemples de retour de la petite-vérole après l'inoculation; mais les faits ayant été bien examinés, il se trouve que ces exemples se réduisent à cinq ou six personnes, dont les unes n'avoient pas reçu la petite-vérole par l'inoculation; d'autres ont eu des maladies qu'on s'est efforcé de faire passer pour des petites-véroles; & qui, aux yeux des Médecins éclairés & exempts de toute partialité, n'ont point été regardées comme telles. Mais, quand il seroit vrai que, sur plusieurs milliers d'inoculés, un seul n'auroit point été préservé de la petite-vérole, l'inoculation n'en seroit pas moins une opération utile, & un préservatif assuré pour des milliers de citoyens. D'ailleurs n'eût-elle d'autre avantage que celui de dissiper la terreur que cette maladie a coutume d'inspirer à tous ceux qui ne l'ont point eue, cela seul suffiroit pour la rendre très-recommandable & digne du plus favorable accueil.

La seconde question : *Si la maladie donnée par l'inoculation est beaucoup moins périlleuse que la petite-vérole naturelle*, demandoit à être discutée un peu plus au long; aussi M. Petit y a-t-il consacré la plus grande partie de son Rapport. Il n'en est pas du danger auquel la petite-vérole expose, comme

de celui que font courir la plupart des autres maladies qui affligent l'humanité : le péril qui accompagne ces dernieres, ſe borne au ſeul individu qui en eſt attaqué. La petite-vérole étant contagieuſe, peut paſſer rapidement d'un corps malade à un autre corps en ſanté ; elle peut ſe répandre avec promptitude dans toute une contrée, & porter avec elle la déſolation & la mort. Ainſi, pour ſavoir ſi cette maladie inoculée eſt moins dangereuſe que celle qui vient naturellement, il ne ſuffit pas de l'enviſager relativement au ſujet qu'on inocule ; il faut, de plus, la conſidérer dans ſon rapport avec la ſociété entiere, dont l'inoculé fait partie. Pour juger ſi le danger qui naît de la petite-vérole inoculée eſt beaucoup plus petit que celui de la petite-vérole naturelle, non-ſeulement pour l'inoculé lui-même, mais encore pour toute la ſociété dans laquelle il vit, notre Auteur fait obſerver que la petite-vérole inoculée ne fait périr perſonne, tandis que la naturelle enleve une grande partie de ceux qu'elle attaque ; que la premiere eſt, en général, une maladie légere, très-ſupportable, exempte d'accidens fâcheux, pour mieux dire, n'eſt qu'une légere indiſpoſition ; au lieu que la ſeconde eſt, pour l'ordinaire, une maladie grave, ſouvent accompagnée de ſymptômes effrayans, quelquefois funeſte, & toujours fort incom-

mode & très-déſagréable ; que l'une n'a preſque jamais de ſuites fâcheuſes ; qu'au contraire elle a le privilege de conſerver dans leur intégrité, & le libre exercice des ſens & des fonctions, & les agrémens de la beauté, lorſqu'entr'autres inconvéniens il n'eſt que trop commun de voir l'autre rendre difformes les perſonnes les plus aimables, & priver de leurs actions les organes des ſens les plus chers ; qu'on eſt toujours le maître de prévoir l'arrivée de la petite-vérole artificielle, de ſéparer celui qui l'a reçue du commerce des autres hommes, & de lui faire prendre la maladie dans des lieux & avec des précautions propres à l'empêcher de s'étendre & de ſe communiquer aux perſonnes ſaines ; tandis qu'il eſt impoſſible de preſſentir la naiſſance de la petite-vérole ſpontanée, & que par conſéquent il l'eſt de même de ſéqueſtrer entiérement le malade, & de le placer dans un lieu d'où la contagion ne puiſſe atteindre ſes concitoyens ; ce qui étend & propage les épidémies, entretien la maladie, ſans eſpoir de la voir jamais finir.

Afin de mettre ſes preuves dans un plus grand jour, notre Auteur les rappelle à deux chefs. Il démontre d'abord que la petite-vérole inoculée eſt infiniment moins dangereuſe pour l'individu qui l'éprouve ; en ſecond lieu, que la ſociété a bien moins à

craindre d'elle que de celle qui vient ſpontanément. Pour fixer nos idées ſur le premier de ces objets, il a cru qu'il étoit néceſſaire de comparer l'un à l'autre, ce qui a été le mieux & le plus conſtamment obſervé relativement à la petite-vérole ſpontanée, & à celle qu'on reçoit par l'inoculation. Il partage cette comparaiſon en trois articles. Il examine dans le premier les circonſtances qui précedent l'invaſion des deux maladies, & qui peuvent influer ſur leur caractere, & rendre leur terminaiſon heureuſe ou malheureuſe; le ſecond offre celles qui les accompagnent l'un & l'autre, quand une fois elles ſe ſont emparées du malade. Enfin il expoſe dans le troiſieme les accidens que chacune d'elles a coutume de traîner à ſa ſuite.

Comme il n'eſt pas poſſible de ſavoir dans quel tems la petite-vérole naturelle ſe doit manifeſter, il eſt évident qu'on ne ſauroit employer contr'elle preſqu'aucune ſorte de précaution : il n'en eſt pas de même de la petite-vérole inoculée ; on peut prendre vis-à-vis d'elle tous ſes avantages. Ces avantages conſiſtent dans le choix de l'âge. » La petite-vérole ſpontanée, dit M. Petit, » quoique plus familiere aux enfans, attaque » cependant à tout âge, & même dans la » vieilleſſe la plus avancée : & perſonne ne » diſconvient que toutes choſes égales d'ail-

» leurs, le danger qui l'accompagne ne » ſoit d'autant plus grand que le malade » eſt plus éloigné de l'enfance ; d'où il ſuit » que, ſi l'on pouvoit faire enſorte que tous » les hommes euſſent la petite-vérole étant » enfans, au total on diminueroit conſidé- » rablement le riſque qu'ils courent : or cela » ſe peut exécuter par le moyen de l'inocu- » lation. Cette méthode aura donc l'avan- » tage de fixer, pour ainſi dire, l'invaſion » de la petite-vérole à l'âge où elle eſt le » moins périlleuſe. «

2° D'après le choix du ſujet, la petite-vérole ſpontanée ſurprend indiſtinctement, & ceux qui ſont forts, & ceux qui ſont foibles ; les perſonnes d'un bon tempérament, comme celles qui en ont un mauvais ; celles dont les humeurs ſont ſaines, comme celles qui les ont altérées ou dépravées, &c. D'ailleurs il n'y a point de Médecin qui ne convienne que la crainte de mourir, laquelle s'empare de l'eſprit d'un grand nombre d'adultes, dès que chez eux la petite-vérole ſe déclare, n'ajoute conſidérablement au danger de la maladie, & ſouvent ne la rende mortelle. C'eſt à ces différentes circonſtances que les adverſaires de l'inoculation attribuent le danger de la petite-vérole naturelle ; ils prétendent que, ſi cette maladie fait tant de ravages, c'eſt moins à ſa malignité que cette infortune eſt due, qu'à

quelqu'une de ces circonſtances fâcheuſes, dans leſquelles elle ſe manifeſte, qui alterent ſon caractere naturel, & lui communiquent une perverſité étrangere. En admettant que cette prétention ſoit juſte & bien fondée, il paroît, comme l'obſerve très-judicieuſement notre Auteur, qu'elle eſt faite pour favoriſer l'inoculation ; car, en inoculant les enfans, de préférence aux adultes, on imite la nature, qui donne plus ſouvent cette maladie aux premiers qu'aux ſeconds ; d'ailleurs l'ignorance des enfans les entretient dans la plus parfaite ſécurité : on ne craint point qu'ils ſe ſaiſiſſent, qu'ils ſe frappent, & que leur inquiétude leur devienne funeſte ; d'un autre côté, leurs humeurs ſont plus douces, & leurs corps plus ſains : les effets de la débauche n'ont point encore altéré leur conſtitution ; leur ſang eſt pur, & ne roule avec lui aucun germe de corruption : tout cela eſt inconteſtablement vrai des enfans en général ; &, pour pratiquer l'inoculation, on choiſit encore parmi eux ceux en qui les ſignes de la ſanté la plus parfaite ſe manifeſtent le plus éminemment : on pouſſe le ſcrupule juſqu'à s'informer des mœurs des parens & de la nourrice ; & l'on ne ſe permet point d'inoculer les enfans dont les nourrices ſont ſuſpectes, & dont les peres ne ſont pas exempts de ſoupçon ; en ſorte que chez ceux dont on fait choix,

toute mauvaiſe diſpoſition apparente manquant abſolument, la petite-vérole eſt communément très-bénigne, & par conſéquent exempte de toute danger; d'où il ſuit que de choiſir ainſi ſon ſujet eſt un très-grand avantage, & qu'à cet égard, comme à celui de l'âge de l'inoculé, l'inoculation l'emporte de beaucoup ſur la petite-vérole naturelle.

3° Pour aſſurer de plus en plus les ſuccès de leur opération, après avoir fait choix du ſujet, les Inoculateurs le préparent à recevoir la petite-vérole; cette préparation a pour objet de mettre les fibres dans un état de ſoupleſſe qui favoriſe la criſe par laquelle la maladie doit ſe terminer, & d'enlever la quantité ſurabondante du ſang & des humeurs, & de corriger dans ces liquides les mauvaiſes qualités qui pourroient faire obſtacle à cette criſe ſalutaire.

4° On compte encore au nombre des avantages de l'inoculation ſur la petite-vérole naturelle, la liberté qu'on a de ne prendre, pour tranſmettre la maladie, qu'un levain bien pur; afin de l'avoir tel, on le recueille d'un ſujet dont la petite-vérole eſt bénigne, qui n'a d'ailleurs aucune infirmité, & dont les parens ſont bien ſains. Pour ſe convaincre de la réalité & de l'importance de cet avantage, on n'a qu'à jetter les yeux ſur l'exceſſive mortalité de certaines épidémies

varioliques, dans leſquelles un miaſme d'un caractere malin ſe répand des corps infectés à ceux qui ne le ſont pas.

5° Un avantage encore plus grand, plus intéreſſant, eſt le choix du lieu par lequel on fait pénétrer le levain variolique : cet avantage eſt tel, que M. Petit ne craint pas de dire qu'il ſuffiroit ſeul pour déterminer tout homme raiſonnable en faveur de l'inoculation : il lui paroît qu'on n'en a pas aſſez ſenti le prix, ni ſuffiſamment fait valoir l'importance. Quand on reçoit la petite-vérole par la contagion ordinaire, les miaſmes varioliques, répandus dans l'air qu'on reſpire, paſſent avec lui dans les poumons, ſur leſquels il fait ſa premiere impreſſion. On peut juger du premier effet que ce levain doit produire ſur ce viſcere ſi intéreſſant, par ce qu'on voit arriver aux plaies par leſquelles on le fait paſſer dans la maſſe du ſang lors de l'inoculation. Quoique ces plaies ne ſoient que de légeres égratignures, il eſt ordinaire de les voir ſuppurer un peu de tems : quelquefois leurs bords s'élevent & cauſent de la douleur ; quelquefois auſſi il ſurvient dans le voiſinage un éryſipele plus ou moins étendu, & qui dure quelques jours. Ces accidens, tout légers qu'ils ſont, ne peuvent dépendre que de l'impreſſion produite par le levain variolique ſur les bords de la petite entamure qu'on a faite à la peau.

L'impreſſion que ce levain fait ſur ces plaies n'eſt qu'une image légere des accidens que ce virus fait naître dans le poumon : il s'y forme des congeſtions phlegmoneuſes qui alterent ſon action, gênent la reſpiration, & finiſſent ſouvent par ſuffoquer les malades. Si le déſordre ſuſcité dans ce viſcere par le premier effort du levain variolique eſt ſi fâcheux en lui-même, & ſuivi d'accidens ſi terribles, cela vient non-ſeulement de la très-grande quantité de vaiſſeaux dont le poumon eſt arroſé, & de ſa texture molle & délicate, mais principalement de la fonction importante qu'il remplit, & ſans le libre exercice de laquelle les autres ne ſauroient ſubſiſter : la peau eſt d'un tiſſu plus ſerré ; elle eſt bien plus forte & plus capable de réſiſter : il s'en manque bien qu'on y découvre un auſſi grand nombre de vaiſſeaux ; & d'ailleurs il n'y a point de comparaiſon à faire entre ſa fonction & celle du poumon.

Nous ne copierons point ici le tableau que notre Auteur fait des deux maladies. Les adverſaires les plus obſtinés de l'inoculation ne peuvent s'empêcher de convenir que l'une, la petite-vérole inoculée, eſt une maladie très-légere, & que l'autre, la naturelle, eſt preſque toujours accompagnée des ſymptômes les plus effrayans.

C'eſt de la comparaiſon établie entre les

ſuites de la petite-vérole naturelle & celles de l'artificielle, que de tout tems on a tiré un des plus puiſſans argumens en faveur de l'inoculation. Les unes ne ſont que trop ſouvent exceſſivement fâcheuſes ; les autres ſont preſque toujours exemptes d'accidens graves.

Non content d'avoir établi tous ces faits par des preuves directes, M. Petit n'a laiſſé aucune des objections que les Inoculateurs ont coutume d'y oppoſer, ſans y répondre d'une maniere ſouvent neuve, & toujours victorieuſe : il termine cette premiere partie en concluant, » 1° que les » précautions priſes par les Inoculateurs » avant d'inférer le levain variolique, ſont » puiſées dans la nature, & ne ſont qu'une » imitation de ce qu'elle opere elle-même, » pour procurer à la petite-vérole une heu- » reuſe terminaiſon. 2° Que ces précautions » ont réellement leur effet, & que la petite- » vérole communiquée par l'inoculation » eſt une maladie très-légere, fort peu in- » commode, laquelle ſe termine en aſſez » peu de tems, & qui ne fait courir aucun » riſque de perdre la vie ; tandis que la » même maladie reçue par la contagion » ordinaire eſt preſque toujours ſérieuſe, » grave, douloureuſe, fort incommode, » pleine de danger pour la vie, qu'elle fait » perdre très-ſouvent. «

» 3° Que quand on a le bonheur d'en » échapper, il n'eſt pas rare d'être la victime » des ſuites fâcheuſes qu'elle traîne après » elle ; au lieu que l'inoculation n'eſt ſuivie » d'aucun accident remarquable ; qu'elle » préſerve, au contraire, de ceux qui, ſans » elle, pourroient ſurvenir; qu'elle con- » ſerve l'intégrité des organes, le libre exer- » cice des fonctions, & prévient les diffor- » mités que la petite-vérole naturelle pro- » duit ſi fréquemment ; « d'où il réſulte invinciblement que l'inoculation poſſede la ſeconde qualité qu'on exige d'un préſervatif; ſavoir, *de faire courir à celui qui l'éprouve beaucoup moins de riſque que la maladie dont il préſerve.*

M. Petit ne prouve pas moins ſolidement que l'inoculation, ſagement adminiſtrée, ne ſauroit jamais nuire au bien général de la ſociété ; qu'au contraire elle eſt propre à y contribuer avec efficacité. 1° En conſervant la vie d'un grand nombre de ſujets que la petite-vérole naturelle fait mourir ; 2° en prévenant les ſuites funeſtes que cette maladie n'a que trop ſouvent ; car les perſonnes qu'elle a rendues aveugles, ou qu'elle a mutilées, ſont une charge, & une charge ſouvent très-peſante pour la ſociété : celles que cette maladie a défigurées, offrent ſans ceſſe des objets peu agréables, quelquefois même des objets hideux. Combien de jeunes

filles deſtinées au mariage, leſquelles auroient été d'excellentes meres de famille, & par-là auroient contribué au bien de la ſociété, ont été condamnées à vivre dans un triſte célibat, par l'excès de difformité que la petite-vérole leur a cauſé ? Combien n'avons-nous pas vu de jeunes gens ſe précipiter dans des cloîtres, & priver la république des ſervices qu'elle avoit droit d'attendre d'eux, leſquels n'ont eu quelquefois pour principe que le dégoût que leur laideur, procurée par la petite-vérole, inſpiroit, & l'eſpece de mépris qu'elle leur faiſoit eſſuyer dans le commerce des hommes ?

Ce n'eſt pas tout ; l'inoculation reſſerre dans des bornes beaucoup plus étroites la contagion de la petite-vérole, & peut faire eſpérer qu'on parviendra, par ſon moyen, à l'éteindre & à l'anéantir dans la ſuite des tems. Comme, après avoir inoculé, on attend la petite-vérole, on prend ſes précautions pour empêcher que, quand elle paroîtra, cette maladie ne s'étende & ne ſe tranſmette à d'autres perſonnes ; on ſéqueſtre le malade de toute ſociété, & l'on ne laiſſe approcher de lui que ceux dont les ſecours lui ſont néceſſaires, & qui d'ailleurs n'ont rien à craindre de la contagion, que l'on borne par ce moyen ; car il eſt évident que, ſi l'on eût laiſſé venir la petite-vérole naturelle, comme elle ſe maſque dans les com-

mencemens, & que les ſignes qui l'annoncent ſont équivoques, on laiſſe communiquer le malade avec ſes parens & ſes amis juſqu'au moment où l'éruption eſt aſſez avancée pour que le caractere de la maladie ne puiſſe être méconnu; &, quand cet inſtant eſt arrivé, le venin variolique s'eſt déjà inſinué dans les veines de pluſieurs de ceux qui ont viſité le malade, leſquels reçoivent une maladie à laquelle ils ne s'attendoient pas, & qu'ils n'étoient point préparés ni diſpoſés à recevoir d'une maniere heureuſe.

Plus le cours d'une maladie contagieuſe ſera long (tout étant égal d'ailleurs avec une maladie de même nature, mais plus courte) & plus elle répandra de venin, plus elle fournira à la contagion. La petite-verole inoculée dure bien moins de tems que la petite-vérole naturelle; elle contribuera donc bien moins à propager la malaladie.

Plus il y aura de matiere variolique développée dans un ſujet, c'eſt-à-dire, plus le nombre & la groſſeur des boutons de la petite-vérole ſeront grands (l'égalité ſur tout le reſte étant ſuppoſée exiſter) & plus il s'exhalera de miaſmes venéneux, plus, par conſéquent, la contagion ſera grande: or, dans la petite-vérole inoculée les boutons ſont, & moins gros, & en beaucoup

moins grand nombre que dans la petite-vérole naturelle. Enfin l'expérience fait voir que les maladies contagieuſes ſe répandent avec d'autant plus de promptitude & de facilité, que les lieux qu'elles affiégent ſont plus peuplés, que les habitations y ſont plus rapprochées, & la communication entre les citoyens plus intime : toutes ces choſes ont plus lieu dans les villes que dans les campagnes : ſi donc on inocule les enfans dans les premieres années de leur vie, comme ces premieres années, ſuivant l'uſage reçu parmi nous, ſe paſſent à la campagne, où le nombre des habitans eſt petit, où chaque famille occupe un maiſon particuliere, &c. il arrivera que la petite-vérole ne ſe communiquera pas auſſi rapidement, ni à un auſſi grand nombre de ſujets ; d'où l'on eſt en droit de conclure que l'inoculation borne & reſſerre la contagion de la petite-vérole, & que, par conſéquent, elle fait le bien de la ſociété entiere, comme celui des particuliers qui y ont recours.

Une ſeule réflexion ſuffit pour faire ſentir qu'il eſt raiſonnable d'eſpérer que, dans la ſuite des tems, on pouroit parvenir à faire ceſſer preſqu'entiérement la contagion de la petite-vérole. En effet, ſi l'on ſuppoſe que tous les enfans ſoient inoculés, à la campagne, dans la ſeconde ou troiſieme année de leur vie, il eſt évident que le venin qu'ils

auroient répandu, s'ils avoient été pris de la petite-vérole à la ville, & dans la maiſon de leurs parens, ſera étouffé & anéanti, par conſéquent, la contagion ſera diminuée, dès la premiere génération ; ſi les ſuivantes continuent ſur les mêmes erremens, au bout de quatre ou cinq générations il n'y aura plus de perſonnes qui ſoient attaquées de la petite-vérole naturelle, que celles qui ſont diſpoſées à contracter cette maladie deux fois en leur vie, & comme le nombre de ces perſonnes eſt très-petit, il ſera d'autant moins capable de répandre la contagion, que tous ceux avec leſquels elles vivront, ayant été inoculés, ils ſeront préſervés de l'infection variolique; ainſi la contagion ceſſera, & le genre humain ſera délivré d'un fléau qui l'afflige depuis ſi long-tems.

C'eſt d'après des raiſons auſſi ſolides que M. Petit s'eſt cru autoriſé à conclure que ce que le miniſtere public pouvoit faire de mieux à l'égard de l'inoculation, *c'eſt d'en tolérer au moins la pratique & l'uſage.*

Le ſecond Rapport que nous avons annoncé, eſt uniquement deſtiné à réfuter celui de M. de l'Epine. Comme nous avons déjà relevé la plupart des raiſonnemens & des faits que cet Auteur a haſardés ſur des témoignages peu sûrs, nous nous contenterons d'obſerver qu'en général M. Petit

s'eſt attaché à démontrer que les Inoculateurs n'adoptent pas les principes que M. de l'Epine leur prête ; qu'ils ne ſont pas obligés de les adopter pour ſoutenir leur cauſe ; enfin que M. de l'Epine a fait de vains efforts pour les détruire.

LETTRE

De M. PARADE, Médecin de Périgueux, contenant deux obſervations ſur des criſes annoncées par le pouls.

J'ai lu, Monſieur, dans votre Journal du mois de Mai 1766, une obſervation ſur un dévoiement accompagné du pouls appellé *inteſtinal*, par M. *de Bordeu*, votre confrere ; cette lecture m'a fait naître le déſir de vous communiquer deux de mes obſervations ſur une matiere qui me paroît de la plus grande importance, & même illuſtrer notre ſiecle.

1° M. le Marquis de J ***, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament ſec, bilieux & très-vif, fut attaqué de la colique bilieuſe : le ventre douloureux, la conſtipation conſidérable ; les urines en très-petite quantité, le pouls *petit*, *vif*, *concentré ;* les envies de vomir fréquentes, les matieres du vomiſſement, tantôt vertes, tantôt jaunes,

Pluſieurs ſaignées, de l'huile d'amandes-douces, du petit-lait, de l'eau de poulet, des lavemens d'eau pure, & le tems calmerent les douleurs & diminuerent les autres ſymptômes. Le quatrieme jour le pouls ſe *dilata*, ſe *développa*. Le mécaniſme de la fievre, qui juſqu'alors avoit été bridé, fut aſſez libre pendant le reſte de la maladie: on employa des purgatifs qui procurerent des ſelles abondantes, mais qui ne terminerent pas la maladie. Il ſe préſenta des ſueurs qui ne firent que tourmenter le malade. Vers la fin du vingt-unieme jour, je fus dans l'obligation de quitter le malade pour quelques heures: un de mes confreres reſta auprès de lui. Le malade ſe trouva plus foible qu'à l'ordinaire; il devint d'une inquiétude ſinguliere; le bas-ventre ſe bourſouffla ou s'éleva ſans douleur; les urines furent ſuſpendues; le pouls changea, devint *inégal*, *ſautillant*, *intermittent*: ce dernier phénomene épouvanta mon confrere (comme il m'eût épouvanté avant les découvertes modernes ſur le pouls.) L'alarme fut miſe dans la maiſon: on parla des derniers Sacremens. J'arrivai dans ce moment-là; on m'annonça la mort comme très-prochaine: je fus très-ſurpris, ne m'attendant point à cet accident. Je me hâtai d'aller examiner le malade: je le trouvai dans l'état que je viens de décrire, foible,

abattu, consterné, le ventre tendu, le pouls *inégal*, *défaillant*, *irrégulier*, & *semblant être au point de se perdre à chaque instant*. Je me rappellai ce que j'avois souvent vu, d'après les observations publiées sur cette matiere; j'annonçai hautement une crise par les entrailles, & j'osai avancer qu'elle guériroit le malade: je me le persuadai même au point que je me retirai chez moi. Mon confrere resta, en me protestant qu'il ne quitteroit pas le malade un moment, & qu'il vouloit absolument suivre le cours de cet événement. Quelques heures après le malade demanda le bassin; il fit, pendant le reste de la nuit, plus de quinze selles fort copieuses & très-bien cuites: le pouls resta *intestinal* jusqu'à la derniere, & la fievre cessa totalement; c'est ce que j'appris, le lendemain, de la bouche de mon confrere, qui m'attendoit avec la plus vive impatience, & qui me fit part du plaisir qu'il avoit eu de voir ma prédiction se vérifier. J'en suis, lui dis-je, redevable aux *recherches sur le pouls*, *de M. de Bordeu*: je vous prêterai cet ouvrage; lisez-le au chevet du lit de vos malades, & vous en serez aussi content que je l'ai été. Il m'a, en effet, dit depuis qu'il avoit fait beaucoup d'observations très-utiles. Quant à moi, je ne pense point qu'on puisse voir clair dans la plupart des maladies, sur-tout les aiguës, lorsqu'on

lorſqu'on ne connoît pas bien & qu'on ne s'attache pas à étudier opiniâtrément les caracteres du pouls *inférieur*, *inteſtinal*, plus ou moins *compoſé* ou *compliqué* : ce ſont les rithmes qui me paroiſſent jouer le plus grand rôle. Dans les maladies humorales, ſi le pouls *inférieur*, & plus ou moins décidément *inteſtinal*, n'annonce pas toujours une vraie criſe, au moins nous fait-il connoître le tems le plus favorable pour placer des purgatifs : ce ſymptôme m'a conſtamment réuſſi ou heureuſement guidé, même lorſque d'autres ſymptômes paroiſſoient s'oppoſer à l'application du purgatif ; c'eſt ce que je me fais gloire de publier.

2° Un jeune homme bien conſtitué fut attaqué d'une colique très-vive ; il rapportoit toujours le foyer ou le centre de la douleur au creux de l'eſtomac : il diſoit éprouver, dans cette partie, comme l'impreſſion d'un fer rougi au feu, qui le brûloit conſtamment : les envies de vomir étoient continuelles, & il ne vomiſſoit que ce qu'il venoit de prendre : le bas-ventre n'étoit ni gonflé ni douloureux, mais il ne faiſoit aucune fonction ; les urines étoient en très-petite quantité. Je ne fus appellé qu'au quatrieme jour. On avoit fait trois ſaignées, & on avoit fait prendre beaucoup de gouttes

anodynes de Sydenham, ſans qu'elles euſſent produit d'autre effet que celui d'échauffer prodigieuſement le malade. (Je dirai, en paſſant, que je n'en fus pas ſurpris, & que je ne me ſers que très-rarement de cette préparation dans les douleurs qui affectent les viſceres du bas-ventre; je crois avoir obſervé que ſi la maladie eſt grave, elle devient, par l'uſage des gouttes, plus opiniâtre & plus dangereuſe.) Il fallut ſe retourner du côté des ſaignées, qu'il fut néceſſaire de multiplier juſqu'au nombre de quinze; on y joignit l'uſage des délayans, fomentations, lavemens & bains; mais ces derniers ne pouvoient produire que très-peu d'effet: le malade ne pouvoit y reſter dix minutes de ſuite; jamais la colique, qu'on nomme de *Poitou*, n'a mis le malade dans un plus cruel état; l'orage dura juſques vers le douzieme jour, qui fut l'époque d'une révolution particuliere. Le pouls, qui juſques-là avoit été *concentré*, *petit* & *ſerré*, s'éclipſa entiérement: une ſueur froide ſe répandit dans tout le corps du malade, qui perdit connoiſſance; la reſpiration devint très-laborieuſe; en un mot, la derniere heure paroiſſoit très-proche. Mais la nature reprit des forces: le pouls ſe réveilla, & fut très-ſenſiblement *inégal*, *irrégulier*, *intermittent*, en un mot, bien *inteſtinal*. La

douleur du creux de l'eſtomac ne paroiſſoit plus : je fis prendre un doux purgatif, qui produiſit ſix évacuations abondantes, & de bonne eſpece. La nature n'avoit pas encore fini ſa beſogne ; bientôt après la derniere évacuation, pendant laquelle le pouls avoit toujours demeuré *inteſtinal*. Il changea ſenſiblement, & devint *roide*, *dur*, *redoublé*, *rebondiſſant*, *ſupérieur* & *nazal* : le viſage ſe couvrit d'une couleur rouge, les yeux s'animerent, j'annonçai un ſaignement de nez, qui, en effet, arriva quelque tems après, & vers le treizieme jour. Cet événement, dont pluſieurs perſonnes furent témoins, les étonna beaucoup, ainſi que le malade, qui, dès ce moment-là, entra en convaleſcence.

Voilà, Monſieur, les deux obſervations dont je me ſuis propoſé de vous faire part aujourd'hui : ſi vous penſez qu'elles méritent quelque attention, j'aurai l'honneur de vous en faire parvenir d'autres de la même eſpece (*a*). Je vous demanderai auſſi la permiſſion de vous parler d'un *ſigne* qui n'a peut-être jamais été obſervé, & qui accompagne les dépôts au foie : je l'ai conſtam-

(*a*) Nous exhortons M. *Parade* à continuer de nous faire part de ſes obſervations : nous oſons lui promettre d'avance l'accueil le plus favorable de la part de tous les Médecins qui s'intéreſſent véritablement aux progrès de leur art.

ment trouvé ſur cinq malades qui ſont morts chacun d'un abſcès au foie, comme l'ouverture des corps l'a démontré.

Permettez moi, je vous prie, une ſeule réflexion ſur les deux obſervations précédentes : voilà deux criſes qui ont guéri deux malades ; n'eſt-il point évident qu'ils doivent la vie à la connoiſſance du pouls ? &, ſans cette précieuſe connoiſſance, n'aurois-je pas dérangé ces criſes par des remedes adminiſtrés contre l'intention de la nature ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. YSABEAU, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien à Gien-ſur-Loire ; ſur une perſonne de quatre-vingt-douze ans, à laquelle il eſt percé une dent molaire.

MONSIEUR,

Je crois devoir vous faire part d'un fait aſſez ſingulier, & dont je me ſuis rendu certain par la vue & par le tact ; car, en fait d'obſervations rares, on ne peut être trop ſcrupuleux ; & quoique ce que j'ai à dire ne touche en rien l'art de guérir, il prouve toujours quelles ſont les reſſources de la nature, juſqu'à quel point & juſqu'à quel

âge elle travaille à perfectionner ſon œuvre. Voici le fait.

Madame Chazeray, Supérieure des Religieuſes Urſulines de cette ville, après avoir ſouffert des douleurs incroyables à la mâchoire ſupérieure du côté droit, pendant plus de quinze jours, avec fluxion & enflure à la joue & aux gencives, s'apperçut qu'à l'endroit de la troiſieme dent molaire cette derniere partie étoit fort tendue : effectivement il lui perça une dent que je n'ai vu que quinze jours après l'éruption de la gencive, & que je trouvai élevée de deux lignes, ſolidement plantée, & revêtue d'un émail très-blanc, mais plus large de ſa ſurface que n'eſt cette troiſieme molaire dans les enfans de deux à trois ans, à qui ces dents là croiſſent. Cette dame a quatre-vingt-douze ans, & jouit de la meilleure ſanté ; elle a le teint le plus frais, &, à cela près d'un peu de ſurdité, elle n'a rien des incommodités de la vieilleſſe.

Quelques Auteurs ont cité de ſemblables faits ; tel que Mentzellius, Médecin Allemand, qui aſſure avoir vu, à Cleves, en 1666, un vieillard de cent vingt ans, à qui il étoit venu, deux ans auparavant, des dents doubles. *Dictionnaire Encyclopédique*, lettre D.

M. Dufay, Médecin du Port d'Orient, écrivoit à M. Geoffroi, que, dans le cours

de deux ans, il étoit ſorti à un Charpentier de ce port, âgé de quatre-vingts ans, quatre dents, deux inciſives, & deux canines. *Académie royale des Sciences* 1730; *Hiſt.* pag. 42.

L'hiſtoire que je rapporte n'a pas le merveilleux de ces deux-ci; mais au moins je peux en atteſter la vérité.

SUITE

Des différentes Pieces ſur l'Uſage des Humectans dans les affections hyſtériques.

Réponſe de M. PAMARD, Chirurgien à Avignon, à la Lettre de M. PARIS, Médecin à Arles, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Juin de cette année 1766, *pag.* 526.

Tant s'en faut, Monſieur, que le procès ſoit ſuffiſamment inſtruit : votre vaſte érudition n'a pas éclairci le point eſſentiel; c'eſt ce qui m'engage de revenir à la charge, & de vous demander une ſeconde fois des obſervations par leſquelles vous puiſſiez me prouver que, dans les affections vaporeuſes, la tenſion des nerfs & leur relâchement agiſſent de concert; ce qui réſoudra le pro-

blême. J'avois pris la liberté de vous demander, pour cela, une cure faite par des ſtimulans ; je me rétracte aujourd'hui, pour vous faciliter les moyens de me répondre ; car le ſilence que vous vous propoſez de garder dorénavant ſemble annoncer que vous renoncez à la victoire. C'eſt ſur les toniques ſeuls que je me retrancherai : ayez donc la complaiſance de préſenter au public impartial une cure bien conſtatée, opérée par ce double ſecours ; je veux dire (l'humectant & le fortifiant ;) & je dirai enſuite, après vous, que *l'étendue & l'importance d'une profeſſion auſſi noble doivent exciter l'émulation, intéreſſer la conſcience & la probité de tout homme religieux & bon citoyen.* C'eſt en cette qualité que j'ai cru devoir publier les obſervations que j'avois faites d'après le ſyſtême de M. Pomme : l'amour de la vérité m'y a conduit, & le même ſentiment m'y ſoutient, puiſqu'une expérience conſtante & dépouillée de tout préjugé, m'en prouve l'excellence chaque jour. Vous me citez des Auteurs reſpectables ; mais vous paſſez ſous ſilence tous les moyens de guériſon, tant ſoit peu relatifs à ceux que M. Pomme & ſes proſélytes reconnoiſſent pour ſpécifiques dans la cure des affections vaporeuſes, tels que les anodins, les délayans, les bains, les lavemens, les fomentations, &c. Les remedes ſont cités avec éloge dans

les Auteurs. Il me ſuffira de vous citer celui qu'Etmuller fait du petit-lait. Dans ſa *Diſſertation ſur la douleur hypocondriaque*, pag. 626, *l'uſage du lait*, dit-il, *eſt ſuſpect; mais, ſi on en ſépare la partie butyreuſe & caſéeuſe, le* ſerum, *ou petit-lait, qui reſte, ſera un remede admirable pour le mal hypocondriaque.*

Qui de nous deux procede plus régulièrement? Vous donnez des raiſons, & moi des faits: c'eſt à regret que vous vous obſtinez à fermer les yeux, tandis que, ſuivant à la lettre la théorie & la pratique de M. Pomme, non-ſeulement je vois clair, mais je rends l'uſage des yeux à pluſieurs perſonnes qui en étoient malheureuſement privées: en voici une nouvelle preuve.

L'épouſe de M. Bagnoly, Docteur en Droit, & Juge de notre ville, âgée d'environ trente ans, pâle en couleur, d'un tempérament délicat, & ſujete aux vapeurs, fut attaquée, à la ſuite de ſa premiere couche, de maux d'eſtomac, de coliques, de ſuffocation, de tiraillement dans tous les membres, avec des douleurs à lui faire jetter les hauts cris; des friſſons, la fievre par intervalle, & des inſomnies cruelles. Ces accidens dépendoient de la nourriture trop ſucculente dont elle fit uſage par préjugé, pour réparer plutôt ſes forces, autant comme du

lait, qui, mal élaboré, dans les premiers tems, par l'érétiſme, & dont le cours avoit été ſuſpendu par les premiers accès, infectoit encore la maſſe des humeurs, après un mois, & concouroit au déſordre général. Tel étoit ſon état lorſque je fus appellé auprès d'elle, dans le mois d'Août 1764 : les yeux étoient affectés, elle ne pouvoit plus ſupporter la plus foible lumiere ſans douleur & ſans trouble ; l'axe de la vue étoit inégal, une des deux prunelles montoit, & l'autre deſcendoit, les objets paroiſſoient doubles & confus ; & enfin les deux paupieres ſupérieures étoient tout-à-fait affaiſſées ſur le globe des yeux : c'étoit bien un ſtrabiſme hyſtérique, d'inégale hauteur, des plus compliqués ; mais l'exemple de la guériſon de M. Boin, Secrétaire de l'Intendance de Lyon, dont j'ai fait l'hiſtoire (Journal de Juillet 1765, pag. 63) par parentheſe objet de la diſpute ; cet exemple étoit, dis-je, trop ſatisfaiſant pour ne pas porter le pronoſtic le plus aſſuré de guériſon, ſi la malade étoit docile au même traitement. L'eau de poulet froide devint ſa boiſſon ordinaire : elle en buvoit douze ou quinze livres dans les 24 heures : les lavemens froids furent ſouvent répétés ; elle en prenoit au moins cinq ou ſix par jour, & ſur-tout dans le tems qu'elle ſe ſentoit plus fatiguée par des accès de vapeurs, quarante

bains domeſtiques dans l'eau de riviere, agréablement froide, & que l'on rafraîchiſſoit encore peu-à-peu, dans l'eſpace de trois heures qu'elle y reſtoit chaque jour ; dans le même temps, on lui appliquoit ſur la tête des linges trempés dans l'eau froide, que l'on renouvelloit dès que le linge s'échauffoit tant ſoit peu ; & ces remedes étoient aidés d'un régime doux & des plus légers ; car, dans les premiers jours du traitement, la crême de riz, cuite à l'eau, étoit toute ſa nourriture ; on ne l'augmentoit qu'à meſure que les ſymptômes perdoient de leur intenſité ; ainſi les ſeuls humectans rendirent le véhicule aqueux & mucilagineux qui manquoit aux humeurs. Tous les ſymptômes s'appaiſerent : dès les premiers huit jours du traitement, les paupieres reprirent leur reſſort ; le ſtrabiſme ceſſa, toutes les fonctions rentrerent dans leur devoir ; & cette dame recouvra, en même tems, la ſanté, la vue & l'embonpoint.

Dans le cours de ſa maladie elle eut fantaiſie de manger des concombres farcis au gras : s'étant livrée à ſon appétit, elle eut une indigeſtion & la diarrhée. M. Gaſtaldy, célebre Médecin de notre ville, ne voulut pas permettre le moindre purgatif, pour ne pas perdre l'avantage de cette imprudence : ce fut la détente des ſolides,

qui ſoutint l'évacuation, tantôt bilieuſe, ſéreuſe, grumelée & de pluſieurs couleurs; ce qui abrégea infiniment la cure : les bains furent ſeulement ſuſpendus pour quelques jours, ainſi que dans le tems des regles, qui s'annoncerent & finirent ſans orage; ce qui n'étoit pas arrivé à cette dame dans des tems plus reculés.

Voilà deux fois le même cas, c'eſt-à-dire le ſtrabiſme connivent-hypocondriaque, & le ſtrabiſme d'inégale hauteur, hyſtérique-compliqué; à l'un, l'affaiſement de la paupiere ſupérieure de l'œil droit ſeulement (voyez le Journal de Juillet 1765, cité); à celui-ci, l'affaiſſement des deux paupieres, ſymptômes de paralyſie, & cependant décidés convulſifs, & dépendans de l'éréthiſme. A en juger par le ſeul effet des humectans, n'eſt-il pas démontré que, par la criſpation ſpontanée des filieres des nerfs, autant que par l'acrimonie des ſucs dans les deux cas, tant dans les nerfs des paupieres, que dans ceux des muſcles oppoſés à l'endroit où tournoient les prunelles, le fluide nerveux ne pouvoit pas y couler ? & delà le relâchement des muſcles & la privation du mouvement. Croiriez-vous qu'il y eût tant de paralyſies incurables, ſi, ayant égard à la cauſe qui les procure, on avoit recours aux ſeuls humectans ? Je ne ſortirai pas de ma ſphere; je m'en fais

une loi; & lorſque dans ma pratique je reconnoîtrai l'érétiſme, je le combattrai avec ſuccès, par les ſeuls humectans, juſqu'à ce que le relâchement s'annonce : c'eſt ainſi que je me ſuis expliqué dans le Journal d'Octobre 1765, pag. 425 : voilà mon ſentiment, & des faits authentiques. Mais que dois-je penſer quand vous oſez aſſurer que vous *connoiſſez nombre de malheureuſes victimes de la nouvelle méthode que nous avons*, dites-vous, *ſous nos yeux ?* Pour le coup, Monſieur, c'en eſt trop : il ne ſuffit pas d'indiquer vaguement des faits, il faut mettre le lecteur impartial en état de les apprécier, & ſur-tout d'en reconnoître la vérité.

LETTRE

De M. POMME le fils, Médecin, réſidant à Arles en Provence, à M. DEJEAN, *Médecin à l'Abbaye du Bec en Normandie, en réponſe à celle qu'il a publiée dans le Journal de médecine du mois d'Août, ſur une Affection vaporeuſe, guérie par le quinquina.*

MONSIEUR,

Vous êtes dans l'erreur, & je préſume trop bien de votre façon de penſer pour ne pas me perſuader que vous ſerez bien

aiſe qu'un confrere, auſſi zélé que vous paroiſſez l'être pour le bien de l'humanité, vous l'apprenne. Votre obſervation, en faveur du quinquina, ne prouve rien, ſi ce n'eſt que les accidens vaporeux, ſurvenus chez le malade que vous citez, ſont du caractere de ceux que l'on appelle *accidentels*; &, pour parler notre langage, *ſymptomatiques*; & alors ſont-ils ſoumis à la premiere cauſe qui les fait mouvoir? Il y avoit, chez votre malade, une matiere étrangere qui donna primitivement lieu à la toux convulſive. Cette matiere occupoit alors l'eſtomac & les inteſtins: agitée & miſe en jeu par l'émétique & les minoratifs, elle paſſa dans le ſang, donna des accès de fievre quotidienne-tierce & double-tierce qui vicierent toujours plus les ſucs digeſtifs, & entretinrent ainſi la fievre, en lui donnant un nouveau foyer. C'eſt cet émétique & les minoratifs qui compliquerent cette fievre de ſpaſme; auſſi avez-vous vu qu'après leur action, il s'enſuivit *des laſſitudes ſpontanées*, *les convulſions avec étranglement*, *le croacement* ou *cri de grenouilles*, *le hoquet*, *l'aphonie*, *l'enrouement*, l'abdomen *météoriſe avec tenſion*, *des douleurs inſupportables dans le creux de l'eſtomac*, *dans les parties précordiales*, *enfin dans les muſcles quarrés*, *ſitués à la partie poſtérieure de la tête.*

Ces ſymptômes vaporeux étoient donc ſecondaires : l'activité de la matiere fébrile les a entretenus juſqu'à ce qu'ayant été fixée, elle a ceſſé de réveiller les ſpaſmes. La méthode aqueuſe devoit donc ici être inſuffiſante, mais jamais inutile & contraire, puiſque vous avez vu que la copieuſe boiſſon d'eau tiede vous a ſervi pour calmer les ſpaſmes. Le quinquina étoit par conſéquent très-indiqué : vous l'avez employé en maître de l'art, ce en quoi vous êtes très-louable ; mais n'en devenez que plus circonſpect ſur ſon uſage : je prends la liberté de vous donner cet avis, en vous jurant que je recevrai toujours très-favorablement ceux que vous voudrez bien me donner à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE

De M. COSTE, Docteur en médecine à Ville en Bugey, à la Lettre de M. BRUN, *Médecin à Pignans en Provence.*

> . . . Veniam petimuſque damuſque viciſſim,
> Sed non ut placidis coëant immitia.
>
> HOR. *Art. poët.*

MONSIEUR,

La lettre à laquelle vous venez de répondre me ſervira d'apologie contre les

imputations que vous me faites : je ſais trop me reſpecter moi-même pour m'être exprimé auſſi indécemment que vous le ſuppoſez, vis-à-vis d'un confrere que je n'ai pas l'avantage de connoître, & dont le procédé n'auroit en aucune ſorte excuſé celui que vous me prêtez auſſi gratuitement.

En effet, ſur quoi eût tombé ma critique, ſi j'avois eu l'imprudence de nier le fait cité dans votre obſervation, tandis que mes reproches ne ſe fondent que ſur la façon dont vous l'avez enviſagé, en attribuant la guériſon à ce qui avoit augmenté l'intenſité du mal, par une métaſtaſe déſavantageuſe ; car, ſoyez-en perſuadé, l'aſperſion d'eau froide n'a ſuſpendu les mouvemens ſpaſmodiques à la périphérie du corps, qu'aux dépens de l'organe de la reſpiration, dont la texture délicate offroit moins de réſiſtance à l'action violente du répercuſſif ; & croyez-vous que la toux convulſive qui ſurvint ne fût pas un ſymptôme plus grave que ceux qui avoient précédé ? C'eſt celui-là que vous avez fait heureuſement diſparoître, à l'aide de l'eau de poulet & d'un régime convenable, mieux adapté, ſans doute, aux indications qui ſe préſentoient.

Vous voyez, Monſieur, combien je ſuis éloigné de regarder le ſujet de votre obſervation comme un fait apocryphe qui ait

beſoin d'être authentique, par les *Magiſtrats locaux*, auxquels je ne m'adreſſerai certainement point : ce n'eſt pas au fait, c'eſt à votre induction que j'en veux; elle ne me paroît pas dans les bonnes regles de phyſique; & c'eſt cette induction qu'il s'agiſſoit de juſtifier, plutôt que de répéter l'hiſtoire de la maladie qui y a donné lieu.

Démontrez-moi comment le ſpaſme actuel, immédiatement dû à une tenſion contre nature des organes érétiſés, peut être détruit par l'application d'un corps propre à augmenter l'érétiſme de la maniere la plus active, *& eris mihi magnus Appollo* ? Vous me renvoyez, pour la ſolution de cette difficulté, au livre de M. Pomme, que je viens de revoir attentivement, & *ſans prévention ;* & je ſerois fort embarraſſé de dire à quelle page il entreprend de la réſoudre. Les avantages des humectans tiedes, dans le tems même du paroxyſme, y ſont diſcutés avec netteté & préciſion. La raiſon phyſique en eſt claire, ſimple, intelligible. La cauſe prochaine arguë la tenſion immodérée : il eſt évident que l'indication la plus naturelle eſt de relâcher ; mais que l'eau froide, que l'eau glacée ſoit propre à la remplir, permettez-moi de vous dire hardiment que vous ne le perſuaderez à perſonne, & que l'obſervation de tous les ſiecles dépoſera contre vous. Quelle cauſe plus fréquente

d'accès hyſtériques que la ſuppreſſion des menſtrues ou celle des lochies ? & quelle imprudence y donne lieu plus ſouvent que l'immerſion des pieds ou des jambes dans l'eau froide, & quelquefois bien moins encore ? Je ne ſais comment, en pareil cas, un lavement à la glace ou une aſperſion d'eau glacée, ſeroit capable de rétablir le flux ſupprimé ? Si la cauſe pro-catharctique d'un mal en eſt auſſi le ſpécifique, certes la logique eſt ici en défaut; & c'eſt à tort qu'elle proſcrit les deux contradictoires. L'eau glacée, je crois, & l'eau tiede different entr'elles; & les qualités différentes n'ont pas coutume de produire des effets ſemblables. Voilà mon objection preſque en forme : vous connoiſſez, dites-vous, Monſieur, les principes de la méthode que vous employez; ayez la généroſité de m'en faire part; diſſipez les nuages qui m'offrent un paradoxe inſoutenable, où vous n'appercevez qu'une vérité évidente.

J'ai vu, il y a deux ans, à Lyon, deux dames qui uſoient de la méthode dont vous vous déclarez le défenſeur : elles m'avouerent n'en avoir éprouvé aucun bien; mais j'ai été témoin oculaire de ſes funeſtes effets ſur le fils de M. Emery, riche Fabricant, rue de la Comédie, à Lyon. Je fus à portée de le voir ſouvent, étant à la campagne chez un de mes oncles, voiſin & ami de la

maiſon. Ce jeune homme avoit eu, à Paris, une attaque d'apoplexie, à laquelle il avoit échappé. Une affectation ſpaſmodique, due à une peur qu'il éprouva pour avoir été volé en route, fut traitée par les bains froids & l'application quotidienne de quelques livres de glace ſur la tête, qu'on avoit ſoin de raſer bien exactement : je n'y faiſois que des viſites de bienſéance : on ne me demanda point mon avis ; & je l'eus propoſé en pure perte, parce que la confiance aveugle eſt une barriere inacceſſible. Le malade devint paralytique de la moitié du corps : on inſiſta ſur les applications, & il mourut, au bout de quelques mois, perclus de tous ſes membres.

Il eſt certain que le traitement des paroxyſmes exige des ſecours différens de ceux qui conviennent à la cure prophylactique. Les humectans tièdes, ſous quelque forme que ce ſoit, procureront le relâchement qui fait ceſſer l'accès ; mais il faut enſuite fortifier la fibre pour diminuer ſon irritabilité : peut-être ſeroit-ce le cas du bain froid ; mais les raiſons que j'ai dites, & le bon ſuccès de l'expérience, me feront toujours préférer le quinquina, auquel ma premiere malade a dû ſi certainement ſa guériſon, qu'elle a eu une attaque chaque fois qu'elle avoit manqué d'en faire uſage. Ce remede n'agit pas avec moins d'efficacité ſur les autres maladies intermittentes, que

ſur les fievres de ce nom : c'eſt une raiſon d'analogie pour l'employer dans l'affection la plus ſujete aux paroxyſmes multipliés. Je viens, dans l'inſtant même, depuis ma Lettre commencée, de trouver une occaſion favorable d'en faire une nouvelle épreuve. Ne trouvez pas mauvais que j'aie jugé à propos de la préférer à celle que vous me propoſez ſi obligeamment, & que je ferai volontiers quand la maniere dont votre remede opere *des merveilles* ne ſera plus une énigme pour moi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Hémorragie utérine, accompagnée de convulſions, guérie par l'eau froide; par M. GAUTHIER, Maître en chirurgie à Verſailles, Chirurgien-Major de la compagnie de MM. les Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi, & Chirurgien-Major en chef des hôtels de la guerre, marine & affaires étrangeres.

Lorſque la Maiſon du Roi eut ordre, en 1761, de retourner de Weſtphalie en France, elle campa entre le Rhin & Burick, petite ville de ce canton, vis-à-vis Véſel.

C'eſt-là où je fus appellé pour ſecourir la femme d'un Vivandier, qui ſe mouroit par une hémorragie utérine des plus conſidérables, accompagnée de ſpaſme & de mouvemens convulſifs, ſuite des fatigues que nous avions eſſuyées : on avoit déjà recouru aux légers cordiaux, & on alloit paſſer aux plus forts, tels que le *lilium* & autres, lorſque je vins tout à propos pour empêcher de ſe ſervir de ces remedes, auxquels je ſubſtituai l'eau froide que j'ai reconnue être le ſeul ſpécifique en pareil cas ; je fis en conſéquence envelopper cette femme mourante d'un drap trempé dans l'eau froide : quatre Grenadiers, auſſi humains que braves, qui parurent en ce moment, m'aiderent à cette opération ; ce remede opéra avec un ſi prompt ſuccès, que l'hémorragie fut d'abord arrêtée, ainſi que les mouvemens convulſifs ; & le même jour, cette femme fut en état d'être tranſportée, & pourſuivit ſa route.

Je laiſſe aux antagoniſtes de la nouvelle méthode d'attaquer les ſpaſmes, le ſoin de réfléchir ſur cette obſervation.

REMARQUES

Sur les mauvais effets de l'Abus que l'on fait du Quinquina dans le traitement des fievres intermittentes, maladie endémique à Berre en Provence; avec des obſervations ſur une maladie épidémique qui a régné pendant deux ans dans le même pays; où l'on a joint une obſervation particuliere ſur une fievre maligne de la même épidémie, accompagnée des accidens les plus terribles, guérie par l'application du bain froid qu'un accident procura; par M. GOIRAND, Chirurgien à Berre en Provence.

Les fievres intermittentes qui ſont endémiques dans le pays où j'habite, par les infections que fourniſſent, dans l'air qu'on y reſpire, le voiſinage d'un étang conſidérable, & les marécages qui l'entourent, nous ont toujours paru nous préſerver de certaines maladies plus fâcheuſes (*a*), & des épidémies qui paſſent quelquefois dans les villages circonvoiſins. L'obſervation ſemble ſi bien là-deſſus confirmer nos idées, que les fievres intermittentes n'ayant pas été ſi

(*a*) Ou fievres putrides & malignes.

nombreuſes que d'ordinaire, pendant les étés de 1762, 1763, 1764 (par des cauſes dont la recherche ne doit point m'occuper ici) nous n'avons point été exempts d'une épidémie qui a ravagé certains quartiers de la Provence. Cette épidémie a régné ici pendant environ deux ans, & ſemble n'avoir pu diſparoître entiérement que par le retour de nos fievres intermittentes, dont le nombre a été ſi grand, pendant tout l'été dernier, qu'il y a bien peu de nos habitans qui n'en aient été atteints.

Cette eſpece de fievre, lorſqu'on ne la fixe pas trop tôt par l'uſage du ſpécifique connu, ou qu'elle ne dégénere pas par tout autre mauvais traitement, devroit être donc regardée comme un véritable préſervatif. Mais malheureuſement, comme elle eſt ici fort commune, tout le monde veut ſe mêler de la guérir; & la mauvaiſe méthode qu'on emploie pour y réuſſir eſt cauſe que l'on voit ici beaucoup de gens pâles, jaunes, bouffis, cachectiques, obſtrués, hydropiques, &c. Ceux-ci, loin de trouver dans les fievres d'accès un préſervatif de toute autre, elles les précipitent dans des maladies de langueurs, qui, quoiqu'elles ne tuent pas d'abord, ne conduiſent pas moins vers le tombeau, par un chemin un peu plus long, tous ceux qui ſont les victimes de leur mauvaiſe conduite.

L'abus que l'on fait du quinquina, & l'excès contraire où tombent ceux qui veulent le proſcrire du traitement des fievres intermittentes, ſont les cauſes de tous ces déſordres & de la mauvaiſe ſanté dont jouiſſent nombre de nos habitans.

Les uns précipitent leurs guériſons en ſe livrant trop tôt à l'uſage du quinquina, ſans faire précéder les préparations néceſſaires; ils ne ſe purgent qu'imparfaitement, ou ils ne le font pas du tout; & le quinquina, qu'ils prennent d'abord à grande doſe, ne ſauroit opérer une guériſon durable. Cette admirable écorce fixe d'abord, à la vérité, les accès de fievre; mais elle ne les arrête que pour un tems : elle ne fait qu'aſſoupir la matiere fébrile, ſans l'expulſer; les malades n'éprouvent qu'un ſoulagement paſſager : la matiere fébrile ſe remet facilement en jeu dès que l'action du quinquina ceſſe; la fievre revient par le moindre écart dans le régime, & les malades recommencent à nouveaux frais l'uſage de la poudre ſpécifique; ou, ce qui n'eſt pas moins ordinaire, il arrive que ceux qui abuſent ainſi de ce remede qui mérite tant d'éloges en médecine, entre les mains de ceux qui ſavent s'en ſervir; il arrive, dis-je, qu'il reſte aux malades, après leurs guériſons apparentes, une fievre lente qui les mine ſans ceſſe : les digeſtions ſe vicient;

le chyle qui en réſulte n'a plus les qualités requiſes pour réparer les pertes du corps; la tranſpiration & quelquefois les ſueurs ſont abondantes, ſur-tout pendant la nuit; la partie la plus fine des humeurs ſe diſſipe : la lymphe & le ſang s'épaiſſiſſent ou ſe décompoſent; la circulation ſe ralentit ou ſe précipite : delà naiſſent les ſtaſes, les embarras ou la cachexie, les obſtructions, les hydropiſies, le maraſme, &c.

Les autres, ceux qui par un excès contraire proſcrivent de leurs traitemens cette écorce précieuſe (*a*), s'expoſent encore à de plus grands dangers, en ſe livrant avec plus de confiance aux remedes des Charlatans & des bonnes femmes, ou en mangeant ſans réſerve tout ce que le goût le plus dépravé peut leur faire déſirer.

Il n'en eſt pas de même de ceux qui, en ne voulant pas ſe ſoumettre à l'uſage du quinquina, ne font pas au moins d'autres remedes, & qui s'en tiennent au ſeul régime : j'en ai vu, parmi ceux-ci, guérir par la ſeule dépuration des humeurs, qui ſe fait pendant la fievre. Mais comme les efforts de la nature ne ſont pas toujours ſuffiſans pour ſe débarraſſer de la matiere

(*a*) Dans le préjugé où ils ſont que le quinquina affoiblit l'eſtomac.

morbifique,

morbifique, & qu'on en a vu, parmi ceux qui ſuivent cette route, tomber dans de grands inconvéniens. Ce moyen de guérir n'eſt point à conſeiller.

Il eſt une méthode ſûre, ſimple, & qui manque bien rarement, c'eſt de commencer par faire une ou deux ſaignées, ſelon l'âge, les forces, le tempérament du malade, la ſaiſon & tant d'autres circonſtances; car l'application de ce remede n'eſt pas toujours néceſſaire dans cette maladie, comme ſe l'imaginent ceux qui font la médecine comme un art mécanique, & qui penſent que, pour former un tel ouvrage, il faut toujours, & de néceſſité, appliquer telle piece avant telle autre. On doit enſuite inſiſter ſur l'uſage des évacuans, & c'eſt de ces derniers qu'on doit attendre la ſolidité de la cure : on les choiſit parmi la claſſe des vomitifs & des cathartiques, ſelon les circonſtances. Il eſt rare qu'un ſeul ſuffiſe; il n'eſt jamais indifférent de les pouſſer plus loin : c'eſt au Praticien éclairé de les continuer juſqu'à ce qu'on ait obtenu des évacuations completes de la matiere fébrile. On peut donner après, en toute ſûrete, le ſpécifique, & alors une plus petite doſe qu'on ne penſe ſuffit pour terminer la guériſon des fievres intermittentes. Pluſieurs grands Praticiens, & les plus

fideles obſervateurs (*a*), ont déjà fait la même remarque. On ſe trouve toujours bien de faire uſer aux malades, pendant tout le cours du traitement, d'une tiſane délayante, rafraîchiſſante, priſe abondamment. La limonade, par exemple, mérite la préférence lorſque rien ne la contre-indique.

On ne déſapprouve point qu'après avoir même fixé les accès de fievre on prenne, pendant trois ou quatre jours, une priſe de quinquina tous les matins. Cette pratique peut être utile dans beaucoup de cas; mais je ne puis m'empêcher de m'élever contre ceux qui en recommandent l'uſage pendant pluſieurs jours, pluſieurs ſemaines, & même pluſieurs mois, juſqu'à la doſe de deux, trois, quatre priſes par jour. Ceux qui connoiſſent les grandes vertus du quinquina n'ignorent point combien il peut devenir pernicieux lorſqu'on en prend trop long-tems, & en trop grande quantité. Je connois nombre de perſonnes qui prennent du quinquina depuis trois, quatre, ſix mois, un an, qui n'éprouvent que des ſoulagemens fort courts : ils portent déjà un teint jaune, pâle; leurs bas-ventres

(*a*) Voyez le *Précis de la Médecine-Pratique, par M. Lieutaud*, art. de la FIEVRE INTERMITTENTE EN GÉNÉRAL, pag. 55.

commencent à durcir, & il eſt à préſumer qu'ils n'obtiendront jamais de ce remede une guériſon radicale, & qu'ils ſubiront le ſort de ceux qui, pour s'opiniâtrer à prendre trop long-tems de cette écorce, meurent obſtrués ou hydropiques, après avoir traîné, pendant long-tems, des jours triſtes & languiſſans.

Ainſi, lorſqu'une once, une once & demie, deux onces tout au plus de ce remede n'ont pas terminé pour toujours la curation des fievres intermittentes, on doit en ceſſer l'uſage & chercher des reſſources plus efficaces dans les purgatifs réitérés, les diurétiques, les apéritifs; choiſir, parmi ces dernieres claſſes, ceux qui n'échauffent pas trop; les tempérans, les délayans, les rafraîchiſſans, les dépurans, les amers, tous ceux en un mot dont on ſe ſervoit avec ſuccès avant la découverte du quinquina. Mais tous ces remedes, quoique bien indiqués, ſont ſouvent infructueux, s'ils ne ſont ſecondés des grands ſecours que l'on tire d'un régime convenable à l'état du malade, ſelon les circonſtances, dans le détail deſquelles les bornes des obſervations ne permettent pas d'entrer. Le changement d'air enfin eſt quelquefois le ſeul victorieux pour tirer des bras de la mort ceux que la mauvaiſe

conduite & l'abus du quinquina ont déjà plongé dans les maladies de langueur.

Je ne diſſimulerai point que des malades, qui ont été traités par la méthode que j'ai preſcrite ci-deſſus, n'ont pas été tout-à-fait exempts de récidive, parce que la cauſe qui leur avoit procuré les fievres exiſte dans l'air, juſqu'à ce que nos marécages, inondés au commencement de l'hiver par des eaux fraîches & nouvelles, ceſſent de nous donner des exhalaiſons putrides, âcres, ſalines. Cette cauſe aidée de l'intempérance, peut les reproduire, tant qu'elle exiſte, lorſque les convaleſcens s'y expoſent un peu trop : ce cas de rechute eſt cependant rare lorſque les malades ont été bien guéris; & lorſqu'il arrive, il eſt facile d'y remédier ſans expoſer ceux qui ont fait cette faute de régime, aux maladies de langueur où jette la fievre intermittente, abandonnée à elle-même, ou dégénérée par un mauvais traitement : c'eſt ce que nous tâcherons de montrer dans les ſuites. Ce que nous aurions actuellement encore à dire ſur les fievres d'accès, ne peut trouver place que dans un Traité particulier.

La maladie épidémique qui a régné ici pendant les deux ou trois années pendant leſquelles nous n'avons pas eu beau-

coup de fievres intermittentes, étoit une fievre putride-vermineuſe, qui portoit ſouvent avec elle un caractere de malignité. Elle s'annonçoit par l'accablement de tout le corps, par des friſſons, par des maux de tête, d'eſtomac, par le dégoût, par des envies de vomir; quelquefois par deux, trois accès de fievre intermittente : j'ai été un de ceux chez qui elle s'eſt déclarée ainſi. L'inſomnie, le délire, l'aſſoupiſſement, le météoriſme, la conſtipation que l'on avoit dans certains cas bien de la peine à vaincre, étoient les accidens ordinaires que nous avions à combattre & le plus à redouter. Elle ſe terminoit quelquefois le quatorzieme, mais plus ordinairement le dix-ſeptieme, le vingt-unieme, le trente-unieme; enfin nous en avons vu qui ſe ſont prolongées juſqu'au cinquantieme jour. J'aurois pu rapporter un exemple de ces dernieres, qui m'auroit fourni le ſujet d'une obſervation bien intéreſſante, ſi l'épidémie, qui ne m'épargna point, ne m'eût fait craindre, dans ce même tems, beaucoup pour mes jours.

La criſe la plus ordinaire par laquelle la nature ſe débarraſſoit le plus avantageuſement de la matiere morbifique qui la fomentoit, étoient des déjections ſéreuſes, jaunâtres, bilieuſes, vermineuſes, extrême-

ment fétides; elles étoient ſi abondantes dans certains ſujets, qu'elles alloient juſqu'à l'étonnement. Tous ceux au contraire chez leſquels le cours de ventre ne ſe déclaroit pas naturellement, ou auxquels on ne pouvoit pas le procurer par les ſecours de l'art, étoient expoſés aux plus grands dangers. Ceux enfin chez leſquels le cours de ventre s'arrêtoit après s'être déclaré par quelqu'écart dans le régime, ou par quelqu'autre cauſe, étoient enlevés par la mort la plus prompte. Les urines dépoſoient quelquefois ſur le déclin de la maladie. Les ſueurs étoient rarement critiques. La plupart des malades reſtoient ſourds, imbécilles, ſtupéfaits ſur le déclin de la maladie, & même juſques ſur la fin de la convaleſcence. J'ai vu une femme qui reſta folle pendant plus de deux mois après : l'égarement de ſon eſprit la portoit à dire mille choſes ridicules & extravagantes ; lorſque je m'approchois d'elle pour panſer ſes véſicatoires, elle me diſoit qu'elle n'avoit jamais été malade, qu'elle n'avoit point de mal aux jambes, & que je n'avois qu'à ſortir de ſa maiſon ; auſſi la négligence que nous mîmes dans les panſemens de ſes véſicatoires, les fit dégénérer en ulceres calleux que nous eûmes bien de la peine à guérir, lorſqu'elle eut dans les ſuites repris l'uſage de tous ſes ſens.

La ſaignée, dans notre épidémie, ne nous a pas paru être d'un grand ſecours; auſſi ne la plaçoit-on que lorſque quelque cas particulier la rendoit indiſpenſable : les émétiques au contraire nous offroient de plus grandes reſſources. Le tartre ſtibié en lavage, ou l'ipécacuanha, ſelon les circonſtances, donnés les premiers jours de la maladie, procuroient des évacuations qui nous ont toujours paru fort avantageuſes; & nous avons conſtamment obſervé que la maladie, dans les cas où il n'étoit pas permis d'en uſer, étoit plus longue & plus orageuſe. Les cathartiques répétés ſouvent dans le courant de la maladie, ſans faire attention ſi la matiere étoit cuite ou crue, nous ont paru indiſpenſables. Le ſéné, la rhubarbe, les ſels neutres, la manne ſont ceux dont nous avons le plus éprouvé l'efficacité : les tamarins, la caſſe, lorſque la chaleur étoit forte, ou que l'irritation des premieres voies ne nous permettoit pas de nous ſervir des premiers, nous ont été fort utiles; les contre-vers donnés ſeuls, le ſoir de la veille d'un purgatif, ou aſſociés à ces derniers, produiſoient de bons effets; le *ſemen-contra*, les fleurs de pêcher, la coralline, l'eau de mercure, ſont ceux dont nous nous ſommes ſervis avec le plus de ſuccès; les boiſſons délayantes, adouciſ-

ſantes, telles que l'eau pure, l'eau d'orge, l'eau de riz, l'eau de poulet, priſes abondamment pendant le courant de la maladie, nous ont paru d'une néceſſité abſolue; les lavemens toujours néceſſaires; le kermès minéral donné de quatre heures en quatre heures, à la doſe d'un grain, lorſque la lenteur du pouls, l'aſſoupiſſement & d'autres ſignes nous faiſoient craindre l'épaiſſiſſement du ſang, nous a produit des effets merveilleux; l'application des véſicatoires, des ſang-ſues, ſelon l'exigence des cas, offrent des reſſources que nous n'avons jamais rejettées. Nous nous ſommes enfin ſervis des cordiaux lorſque la foibleſſe nous y forçoit. Mais n'eſt-ce pas encore ici en médecine, ſi j'oſe le dire, des remedes dont on abuſe un peu trop ? Il ne faut pas être bien verſé dans l'art de guérir, pour ſentir que les différentes confections, le *lilium*, les eſprits, les poudres, les ſels volatils des animaux, dont on uſe ſi fréquemment, ſont des remedes extrêmement échauffans & incendiaires, qui produiſent dans notre corps des effets pernicieux, & même funeſtes, ſi on les donne à haute doſe : on prive ainſi, par une pratique meurtriere, ceux qui ſont les victimes de l'abus qu'on en fait, des ſecours & des bons effets que ces mêmes remedes peuvent produire, donnés

avec beaucoup de discernement & de modération.

Parmi les observations particulieres qu'auroit pu me fournir notre épidémie, je me borne à celle qui me paroît la plus digne de l'attention des Praticiens.

Le nommé *Dominique*, Laboureur, âgé de quarante-deux ans, d'un tempérament bilieux, résidant à la campagne, à une demi-lieue d'ici, ayant été attaqué, le 12 Septembre 1764, de la maladie régnante, garda son mal jusqu'à ce qu'il se vît dans un danger pressant, comme font la plupart des payſans, qui n'appellent bien souvent du secours que lorsqu'il n'est plus tems de remédier aux désordres qu'ont déjà produit les maux dont ils sont atteints. On ne m'appella que le cinquieme ou le sixieme de la maladie. Je trouvai le malade dans un grand accablement; il avoit la tête douloureuse, pesante; les yeux rouges, qu'il n'ouvroit qu'avec une certaine peine; & il étoit beaucoup enclin à un sommeil que les rêves désagréables, & un froid qu'il ressentoit dans l'intérieur du corps, interrompoient souvent. Il avoit la bouche pâteuse, amere, la langue chargée d'un limon blanc qui commençoit à jaunir : il éprouvoit, depuis l'invasion de la maladie, des anxiétés, des maux de cœur accompagnés de frissons : la chaleur extérieure étoit pourtant assez

forte, mais âcre & la peau ſeche; le bas-ventre dans un état aſſez naturel; la fievre ne répondant guere à la violence des ſymptômes.

Quoique le tems de placer la ſaignée à propos fût paſſé, je me crus cependant encore obligé d'y recourir pour m'oppoſer à l'engorgement de la tête, & au délire qui m'étoit annoncé par des ſignes qui ne trompent pas ſouvent; mais la ſyncope qui ſuivit de près l'ouverture de la veine, ne me permit pas de la continuer, quoique mon intention ne fût pas de la faire bien copieuſe, déjà averti par l'épidémie que l'effuſion du ſang étoit rarement avantageuſe. La purgation me paroiſſoit d'une néceſſité plus indiſpenſable par les ſignes que j'avois de l'abondance des ſucs viciés, contenus dans les premieres voies, & de leur paſſage dans le ſang, dont les friſſons que le malade éprouvoit ſi ſouvent étoient vraiſemblablement l'effet. Cela prouve aſſurément combien il eſt important de ne point négliger la purgation dans le commencement des fievres putrides, ou cauſées par la dépravation des humeurs: on expulſe, par ſon ſecours, tout-à-la-fois beaucoup de la matiere morbifique, & on empêche qu'elle paſſe en ſi grande quantité des premieres voies dans les ſecondes: outre les évacuations qu'elle procure, elle diſpoſe toutes les voies dont la nature peut

ſe ſervir pour la dépuration du ſang. » Il ne » faut pas attendre la coction, dit un des » plus grands Praticiens (*a*) : ceux qui en » uſent autrement, voient miſérablement » périr leurs malades par des inflammations » des viſceres, malgré les ſaignées; ni ſe » laiſſer ébranler par l'autorité d'Hippocrate, » qui dit qu'il faut purger les matieres cuites » & non les crues, à moins qu'elles n'en- » trent en turgeſcence; ce qui arrive rare- » ment; car l'obſervation journaliere nous » prouve que la matiere morbifique eſt ſou- » vent en turgeſcence dans les fievres pu- » trides; & d'ailleurs nous guériſſons par » notre méthode un plus grand nombre de » malades. « Je me déterminai donc à pur- ger mon malade le lendemain matin; en conſéquence, après l'avoir mis à l'uſage d'une tiſane appropriée, ordonné un lave- ment & une potion contre les vers pour le ſoir, je recommandai aux parens de venir, le lendemain de grand matin, m'informer de l'état où ſe trouveroit le malade, afin que je puſſe lui ordonner les remedes néceſſaires à ſa guériſon. On me répondit qu'oui; mais on n'en fit rien. J'attendis inutilement tout le jour. Ce ne fut que dans la nuit qu'on vint me dire de venir tout de ſuite, que le malade s'en alloit mourir, & que peut-être

(*a*) M. Fiſes, *Traité des Fievres*, chap. v. pag. 93.

je le trouverois mort. Dans de ſi triſtes conjonctures je me munis d'une potion cordiale, & je partis. Arrivé à la campagne, on me dit que le malade alloit un peu mieux: je leur demandai ce qui les avoit donc ſi alarmés. Ils me répondirent que le malade avoit eu, pendant la nuit, un grand délire, ſuivi de défaillance, qui le laiſſoit, pendant pluſieurs momens, ſans donner ſigne de vie. Je le trouvai à la vérité dans une grande foibleſſe, & l'imagination beaucoup troublée. Je lui fis donner un peu de potion cordiale: il reprit des forces, & dès qu'il me parut en état de ſupporter la purgation, je retournai promptement à Berre pour la lui faire préparer. Ce jour-ci la femme du malade fut plus obéiſſante, elle envoya prendre le purgatif; mais mon ordonnance ne fut pas pour cela mieux exécutée. Elle ne fit point prendre la potion à ſon mari, parce que, me dit-elle enſuite, une de ſes voiſines lui avoit dit que tout ce que donnoient les Apothicaires empoiſonnoit. C'eſt ainſi que les préjugés, qu'enfante la plus craſſe ignorance, deviennent une des grandes cauſes de la dépopulation dans les campagnes, & nous privent de cette partie du peuple ſi précieuſe à l'Etat. L'Auteur (*a*) de l'*Avis au Peuple* eſt d'au-

(*a*) M. Tiſſot, *Traité des Maladies les plus fréquentes.*

tant plus louable, que le principal objet de ſon ouvrage eſt de s'oppoſer aux progrès qu'elle fait tous les jours. Mais, comme les préjugés qu'il veut détruire exiſtent dans des têtes auxquelles il eſt difficile de faire entendre les bonnes raiſons, & qui, pour la plupart, ne liront point ſon Livre, il y a beaucoup à douter de ſon ſuccès. Il faudroit, ce me ſemble, pour parvenir à les détruire d'une maniere plus ſûre, que tous ceux qui ſe mêlent de l'art de guérir fuſſent animés du bien de l'humanité, & qu'ils s'attachaſſent tous en particulier à les combattre, loin de les reſpecter, comme font ceux qui, en voyant des malades, ont des vues que je rougirois pour eux d'approfondir. Il ſeroit pourtant d'autant plus important d'obvier à cette cauſe de la dépopulation, qu'elle ſubſiſte encore ſi fort dans les campagnes des Provinces, qu'on commence à ſe reſſentir par-tout de la rareté des Cultivateurs.

Le lendemain matin, neuvieme ou dixieme de la maladie, je fis prendre moi-même la potion purgative au malade (crainte qu'on ne trouvât quelque autre raiſon de l'en diſpenſer); mais la matiere étoit alors devenue ténace : elle avoit déjà paſſé en grande quantité dans le ſang. Ce premier purgatif ne produiſit pas de grandes évacuations; & les autres que je donnai, dans

le courant de la maladie, lorſque l'état du malade le permettoit, eurent encore moins d'effet. Les ſymptômes de la maladie devinrent auſſi plus violens; les redoublemens, qui allerent en augmentant, obſervoient aſſez l'ordre de la fievre tierce intermittente, c'eſt-à-dire que le troiſieme accès répondoit au premier, & le quatrieme au ſecond, & ainſi de ſuite. Ce malade, dont la grande foibleſſe m'avoit obligé de recourir aux cordiaux, au commencement de la maladie, devint enſuite ſi fort & ſi furieux dans ſon délire, qu'il caſſoit tous les liens dont on ſe ſervoit pour l'attacher. L'état du pouls, l'affaiſſement de tout le corps, l'aſſoupiſſement où il tomboit dans la rémiſſion de la fievre, me rendoient ſuſpect la ſaignée & les narcotiques: pour calmer le délire qu'ils ont rendu, dans certains cas, plus furieux, je me contentois de preſcrire à mon malade de ces remedes qui, s'ils ne procurent point du ſoulagement, ne ſauroient au moins nuire, fondé ſur les obſervations & ſur les Ecrits des plus grands Maîtres, qui nous apprennent à ne point être au moins meurtriers, dans le cas où nous ne pouvons oppoſer des remedes efficaces à la violence de la maladie. Enfin, pour ne point être prolixe, le redoublement du premier Octobre, vingtieme ou vingt-unieme

de la maladie, fut accompagné de tant de ſymptômes de mauvais augure, que je crus que la mort alloit bientôt enlever notre malade. Il avoit tous les membres en convulſion, les yeux hagards, dont la cornée tranſparente commençoit à s'obſcurcir, les gencives ſeches, les dents arides, les muſcles maſſeter & les crotaphites dans une ſi forte contraction, qu'il n'étoit plus poſſible de lui faire avaler aucun liquide : quelquefois ces derniers entroient auſſi en convulſion, & alors le malade éprouvoit des grincemens de dents ; quelquefois auſſi il bâilloit, & il pouſſoit dans ces momens une voix ſi tremblante, qu'on l'eût plutôt priſe pour les hurlemens d'un chien, que pour une voix humaine. Il faiſoit des mouvemens des mains comme s'il eût voulu ſaiſir quelque choſe : il avoit la reſpiration difficile, le ventre toujours ſerré & météoriſé, le pouls tendu, intermittent, avec des ſoubreſauts dans les tendons. Ce terrible redoublement ne fut pourtant pas le dernier. Je trouvai le lendemain matin le malade comme dans un eſpece de relâchement. Dans ces circonſtances je crus devoir hazarder encore un purgatif ; (car il falloit qu'il évacuât, ou qu'il mourût.) En conſéquence, je lui fis préparer quatre onces de manne, & trois grains de kermès pour deux doſes ; la pre-

miere ne produisit point d'évacuation ; la seconde qu'on donna, trois heures après, ne produisit rien non plus. Sur les deux heures après midi on vint m'avertir que le malade étoit encore dans le même état que le soir d'auparavant. Je priai, avant que de partir, un Médecin qui a vu dans notre épidémie nombre de malades avec le plus grand succès, de vouloir bien m'accompagner, sans l'avis des parens, qui n'avoient jamais voulu appeller personne malgré mes instances. Nous trouvâmes le malade dans un sommeil si profond, qu'il approchoit du léthargique. M. le Médecin, qui ne porta pas sur son état un meilleur pronostic que celui que j'avois porté la veille, fut d'avis de lui appliquer, pour la derniere ressource, des véficatoires aux jambes. Bien des raisons, dont le détail seroit trop long, m'avoient empêché jusqu'alors l'application de ce remede. Je priai donc M. le Médecin de m'envoyer les véficatoires dès qu'il seroit de retour à Berre : en attendant qu'ils arrivassent, je fus me promener à une campagne voisine ; & ce fut alors qu'arriverent les plus grandes catastrophes. Le malade passa encore de son assoupissement léthargique dans le délire le plus furieux ; il voulut se lever : les deux femmes qu'il y avoit alors seulement dans la maison ne purent lui opposer de la ré-

ſiſtance ; elles prirent l'épouvante, elles ſortirent de l'appartement & fermerent la porte après elles. Le phrénétique ſe trouvant ſeul dans la chambre, & ne pouvant ſortir par la porte, ouvre la fenêtre, & ſaute en bas, ſans ſe faire aucun mal. Delà il vient au bord d'une petite riviere que nous appellons l'*Arc*, & qui paſſe environ cent pas loin de la maiſon de campagne ; il ſaute dans un trou où il pouvoit avoir de l'eau juſques par-deſſus les épaules, où il ſe baigna environ un quart d'heure, ſans ſe noyer : il s'en fut enſuite à travers champs.

Les deux femmes qui l'avoient enfermé dans la chambre, n'entendant plus de bruit quelques momens après, ouvrirent la porte pour voir ce que faiſoit le malade : elles le chercherent dans le lit, ſous le lit, dans tous les endroits de l'appartement, mais fort inutilement. Quelle triſte aventure pour ces pauvres femmes ! Elles firent retenir de leurs cris tous les champ voiſins. L'une des deux vient toute éplorée à la maiſon où j'étois, en me criant de loin : Venez vîte, Monſieur, le malade eſt ſorti du lit & nous ne le trouvons plus. Je partis tout de ſuite avec du monde, pour aller donner du ſecours. Mais quelle ſurpriſe n'eus-je pas à mon tour ! En traverſant des terres pour prendre le chemin le plus court, nous

rencontrâmes le malade qui couroit à travers champs avec ſa chemiſe trempée ſur le corps, les cheveux épars & coulans l'eau, ſemblables à ceux de quelqu'un qui viendroit de plonger, le nez aigu, les yeux enfoncés, la face pâle & plombée, enfin telle que celle qu'on appelle *Hippocratique*. Jamais ſpectacle plus effrayant que l'aſpect de ce phrénétique! Je le fis arrêter (*a*) & envelopper dans le manteau d'un berger qui ſe trouvoit parmi les gens qui venoient au ſecours. Je me rappellai que j'avois vu un cabriolet dans la remiſe de la maiſon d'où je venois; je l'envoyai prendre, & je fis tranſporter, ſans perdre de tems, le malade chez lui. Dès que nous fûmes arrivés, je le fis mettre dans ſon lit : je lui trouvai tout le corps froid comme la glace, la vue obſcurcie, tous les membres roides, le pouls tout à fait effacé : un mouvement de reſpiration preſque inſenſible étoit le ſeul ſigne de vie qui lui reſtoit. Il avoit la mâchoire inférieure ſi fortement ſerrée contre la ſupérieure, qu'il ne fut pas poſſible de lui faire prendre une ſeule goutte de cordial. La va-

(*a*) Car il vouloit toujours fuir; mais, un moment après que nous l'eûmes arrêté, il ne put plus ſe ſoutenir ſur ſes jambes; il s'affaiſſa, & il ne ſe donna pas plus de mouvement que s'il eût été un cadavre.

peur du vinaigre, les linges, les plaques de fer, les briques chaudes que je lui fis appliquer à la plante des pieds, aux mains & par tout le corps, furent les seules ressources qu'il me restoit pour le ranimer. Mais le ventre, qui jusqu'alors avoit été fort serré, donna si abondamment, pendant qu'on l'amenoit dans la voiture, qu'on trouva le manteau qui l'enveloppoit tout plein de matiere excrémentitielle. Une heure après, le pouls commença à se faire sentir foiblement : je recommandai aux assistans de ne point se lasser de chauffer le malade, de lui faire prendre, dès qu'il y auroit lieu, quelques gouttes de vin & du bouillon, & je partis.

Le lendemain matin je trouvai le malade beaucoup mieux ; le pouls assez vigoureux, & plus régulier que je ne l'avois trouvé depuis plusieurs jours. Ce jour-là fut fort tranquille : le malade eût simplement, dans la nuit d'après, un petit redoublement, qui le fit délirer encore un peu ; mais il alla dans la suite de mieux en mieux. Deux purgations qui produisirent de grandes évacuations, terminerent le traitement. Le 12 Octobre, trente ou trente-unieme de la maladie, le malade fut sans fievre, & parfaitement bien guéri.

Je ne m'arrêterai point à toutes les remarques que peut fournir une observation

ſi intéreſſante pour la pratique, ni même aux conſéquences utiles qu'on en peut tirer pour l'uſage du bain froid, non-ſeulement dans le délire fébrile & dans la phrénéſie, mais dans toutes les maladies convulſives & ſpaſmodiques. Les obſervations de (a) pluſieurs modernes fort zélés pour le bien de l'humanité en conſtatent aſſez l'efficacité, pour que tous les vrais Praticiens, ceux qui ſont dégagés de toute prévention, ne duſſent point en négliger l'uſage dans toutes les affections du corps, où il a déjà été appliqué avec le plus grand ſuccès. Je penſe qu'il me ſuffit d'avoir rapporté cette obſervation, pour que tous ceux qui la liront puiſſent facilement s'appercevoir que le malade qui m'en a fourni le ſujet étoit en proie aux terribles accidens qui annoncent la mort la plus prochaine, & qu'il trouva ſon ſalut dans ce qui ſembloit devoir ouvrir ſon tombeau. Je dirai ſeulement, à ce ſujet, que ce ne ſeroit pas la premiere fois que le hazard, ou quelque accident, ou l'envie même de

(a) Voyez celles de M. Pomme, *Traité des Vapeurs*; celles de M. Pamard fils, Chirurgien, *Journal de médecine du mois de Juillet* 1765; celle de M. Brun, Docteur en médecine, *Journal de Méd. de Décembre* 1765; celle de M. Brote, Maître en chirurgie, *Journal de médecine du mois de Janvier* 1766.

ſe donner la mort (*a*), auroit fait découvrir (un remede) utile pour guérir la maladie dont l'atrocité portoit ceux qui en étoient affligés à des fins ſi tragiques. Le bain froid n'eſt pas un remede nouveau pour calmer le délire fébrile : ceux qui, auparavant que d'oſer traiter des maladies, ont fait une lecture aſſidue des bons livres, n'ignorent point que ce remede a déjà été mis en uſage, avec un heureux ſuccès, pour calmer cet accident, & qu'il a même fait ceſſer la maladie principale. (*b*) Mais les obſervations que les Praticiens nous ont laiſſées là-deſſus ſont trop vagues & trop rares pour déterminer le commun de ceux qui font la médecine, à ſe ſervir d'un remede qui, placé dans des circonſtances défavorables dans la même maladie, où bien d'autres l'auroient éprouvé efficace, pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes. Il faudroit que quelque grand Maître, quelqu'un de ceux pour qui l'expérience eſt une ſource féconde de connoiſſances pré-

(*a*) Le malade me dit dans les ſuites qu'il ſe rappelloit preſque tout ce qu'il avoit fait dans ſon délire, & que, quand il ſe jetta dans le goufre, c'étoit dans le deſſein de ſe noyer ; que ne l'ayant pas pu, il s'en alloit à la Fare, village voiſin, chercher quelqu'autre moyen de ſe débarraſſer de la vie.

(*b*) Voyez les Obſervations de *Willis* & de *Floyer*.

cieuſes, dont ils enrichiſſent tous les jours la médecine, après avoir apprécié l'état où ſe trouvent les parties du corps dans le délire fébrile, la cauſe immédiate de cet accident redoutable, la maniere d'agir du bain froid pour le calmer ou pour le faire ceſſer, les cas où il peut être avantageux, comme ceux où il pourroit être nuiſible, nous donnaſſent des préceptes que nous puſſions prendre pour guides, pour combattre ce terrible accident dans une maladie dangereuſe, où le moment de l'application d'un tel remede paroît, dans certains cas, difficile à ſaiſir. Je m'eſtimerois bienheureux ſi, en publiant cette obſervation, je pouvois inviter quelque Savant à des recherches dont le réſultat fourniroit des reſſources pour la vie des hommes, dans des cas qui les expoſent aux plus grands dangers : ce ſont les mêmes vues qui m'ont déterminé à écrire ; ce ſont celles auſſi qui devroient animer tout bon citoyen ; mais principalement ceux qui ſe ſont impoſé pour état ce bel art qui apprend à guérir.

OBSERVATION

Sur une Epingle avalée & arrêtée dans l'eſtomac, rendue ſur le champ, par le moyen des choux verts, ſuivis de l'émétique; par M. LE TUAL, Maître en chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien en chef des Hôpitaux & Conciergerie de la ville de Bayeux.

Le vendredi 11 Décembre 1761, la fille de Seigle, Boucher de la paroiſſe de S. Patrice de Bayeux, âgée de trente ans, d'un tempérament ſanguin, ſur les huit heures du ſoir, ſe mit à table avec ſa mere & deux de ſes parens. Comme ils avoient pour leur ſouper du merlan frit, & des pois, cette fille, après en avoir ſervi à la compagnie, mit à ſa bouche un peu de poiſſon par-deſſus une cuillerée de pois, & un peu de pain qu'elle avala ſans beaucoup mâcher. Ces trois ſortes d'alimens lui cauſerent d'abord beaucoup de douleur le long du conduit de l'œſophage, & enſuite dans l'eſtomac : ſes douleurs étoient piquantes, & s'augmentoient à proportion que ſe faiſoit la déglutition. Les vives douleurs qu'elle reſſentoit, firent qu'elle ne mangea pas davantage : on lui fit boire deux verres d'eau

chaude ſans ſuccès. L'eau chaude qu'elle but abondamment, pour s'exciter à vomir, loin de diminuer les douleurr piquantes qu'elle reſſentoit dans l'eſtomac, ne fit que les augmenter de plus en plus: d'ailleurs elle avoit l'eſtomac vuide, n'ayant preſque rien goûté de la journée, ayant été occupée à ſa boucherie, pour le marché du lendemain. Elle reſta donc dans ces vives douleurs depuis huit heures juſqu'à minuit qu'elle fut ſaiſie de fievre, accompagnée d une ſueur froide, à laquelle ſuccéderent des mouvemens convulſifs, ſans cependant perdre connoiſſance. Les aſſiſtans commençant à craindre pour ſa vie, firent appeller du ſecours. Je fus prié d'y aller, ſur les deux heures du matin. Je trouvai cette fille attaquée d'un ris ſardonien, avec des mouvemens convulſifs dans les bras & dans le viſage, un pouls dur & concentré. Elle me dit qu'elle alloit crever; qu'elle étoit ſûre d'avoir avalé une épingle ou une arrête de merlan; que cependant elle ne croyoit pas que ce fût une arrête, parce qu'elle n'avoit mangé qu'un peu du dos du poiſſon; mais que les vives douleurs qu'elle reſſentoit lui indiquoient aſſez que c'étoit une épingle ou quelque choſe ſemblable; que c'en étoit fait, qu'elle ne pouvoit plus ſurvivre aux douleurs qui avoient remonté un peu plus haut dans l'eſtomac, depuis qu'on l'avoit fait vomir. Auſſi-tôt je lui fis appliquer

appliquer mon doigt à l'endroit où elle reſſentoit la plus vive douleur ; je remarquai que, lorſque je preſſois ſur la partie qui peut occuper le milieu de la petite courbure de l'eſtomac, en tirant du côté du pylore, elle y reſſentoit de grandes douleurs, ſuivies de contractions de l'eſtomac, avec des efforts pour vomir, ſans pouvoir rien rendre.

J'eus de la peine à me déterminer ſur le parti que j'avois à prendre dans un cas auſſi preſſant. J'eſtimai d'abord que la cauſe de la maladie pouvoit être réellement une épingle qui avoit deſcendu obliquement le long de l'œſophage, & qu'ayant tombé la pointe en bas dans l'eſtomac, elle y avoit occaſionné une douleur piquante. Je crus enſuite que l'eau chaude qu'on lui avoit donnée à boire, n'ayant pas eu aſſez de force pour entraîner l'épingle & lui faire enfiler la route de l'œſophage, l'eſtomac, par ſa contraction, pouvoit avoir pouſſé l'épingle vers cette petite courbure où elle s'étoit attachée, & que d'ailleurs ce corps étranger, piquant les membranes de l'eſtomac, & le mettant en convulſion avec le diaphragme, pouvoit être l'occaſion de ces ris ſardoniens.

Tous ces accidents annonçoient une inflammation prochaine de l'eſtomac, qu'il n'auroit pas été poſſible de détruire, tant que la cauſe auroit ſubſiſté.

En vain je me rappellai toutes les ſavantes

recherches, ainſi que les moyens que nous a fournis l'Académie de Chirurgie dans ſes Mémoires; il n'y avoit que l'éponge ou la chaîne portée dans l'eſtomac, attachée au bout d'un fil d'argent flexible, ou de plomb, pour, en la tournant doucement çà & là, tâcher de déplacer le corps étranger, & le mettre à plat dans l'eſtomac, pour l'attirer s'il étoit poſſible, ou l'abandonner aux effets merveilleux de la nature.

J'avois à craindre, en ne réuſſiſſant pas, d'accélérer plus promptement l'inflammation par l'irritation que j'aurois été obligé de faire.

Je me déterminai donc au parti ſuivant, lequel me réuſſit fort heureuſement. Je fis une légere ſaignée du bras à la malade; une heure & demie après, une ſaignée du pied: dans l'intervalle des deux ſaignées, je lui fis donner un lavement d'herbes émollientes; en même tems je me fis apporter des choux verts que je coupai groſſiérement en travers; de ſorte qu'ils repréſentoient aſſez des rubans. Je les mis dans de l'eau avec du beurre frais, & les fis cuire à demi, pour qu'il leur reſtât quelque conſiſtance: je préparai pendant ce tems-là, dans trois verres d'eau chaude, dix grains de tartre ſtibié, & je fis tenir deux pots d'eau chaude. Le tout ainſi en état, un quart d'heure après la ſaignée du pied, je fis avaler à la malade une écuellée des choux ainſi préparés, ſans les mâcher, autant qu'il

lui fût poſſible, & par-deſſus elle prit un goblet d'eau & l'émétique. Sur le champ elle rendit tous les choux, dans leſquels, après les avoir examinés, je ne trouvai rien. La malade me dit après que ſa douleur étoit moindre. Je préſumai que le corps étranger étoit encore dans l'eſtomac, mais y cauſoit moins d'irritation. Je me déterminai donc à répéter une ſeconde fois les choux & l'émétique, &, par cette ſeconde opération, je trouvai, dans les feuilles de choux, une petite épingle qui y étoit enveloppée.

Cette fille ne reſſentit aucune douleur après, ni à l'eſtomac ni à l'œſophage, ſinon une légere tenſion, qui fut diſſipée en quatre jours au moyen d'une légere boiſſon d'eau d'orge mondé, & d'un régime convenable en pareille circonſtance, pour diſſiper les accidens d'une inflammation.

Perſuadé que les douleurs de l'eſtomac ne pouvoient être occaſionnées que par un corps étranger, tel qu'une épingle, mon but fut de l'en ôter par le vomiſſement, ſans riſquer que la pointe, venant en devant, ne s'arrêtât dans la membrane interne de l'eſtomac ou de l'œſophage. Je crus donc que le remede le plus ſûr étoit de la lier dans quelque choſe qui eût un peu de conſiſtance, & qui fût en même tems doux & incapable d'irriter. Je n'en trouvai point de plus sûr que les choux ainſi préparés.

Les saignées & le lavement que j'avois fait précéder n'étoient qu'un préservatif des accidens qui auroient pu arriver.

OBSERVATION

DE CHIRURGIE

Sur un Sarcome utérin, caractérisé de polype, où les véritables moyens employés pour sa curabilité sont discutés; par M. NOILESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des armées du Roi, en Allemagne, Maître en Chirurgie à Vitry-le-François.

Quoique différens Auteurs aient conseillé l'amputation de la plûpart des polypes utérins, néanmoins il est des cas variés par la nature, qui exigent nécessairement des modifications dans leur traitement, pour parvenir à une curation solide, & pour éviter des accidens qui ne seroient que trop certains, si l'on ne se soumettoit pas à cette théorie. L'observation que je vais rapporter prouve non-seulement le danger de la section dans certains polypes, mais l'utilité de la ligature, singuliérement dans ceux qui prennent naissance au fond de l'*uterus*, & dont les pédicules sont gros & courts.

Le 12 Mars 1766, environ une heure après midi, l'épouse de M. ***, Avocat en Parlement, demeurant ici, âgée de quarante-quatre ans, fut attaquée subitement d'une douleur sourde dans le bas-ventre, qui augmenta par degré, & fut suivie de tranchées & de borborygmes dans toute l'étendue de l'*abdomen*, de nausées, de pesanteur sur le *rectum*, de strangurie, &c.

Cette dame, fort effrayée de cet accident inopiné, qui n'avoit été précédé par aucune incommodité, sinon de quelque engorgement glanduleux, porta le doigt dans l'intérieur de la vulve, où elle ressentoit des élancemens cruels, & d'où suintoit du sang. Elle y reconnut, par le tact, un corps fort solide & gros, qui la détermina à avoir recours à M. Blanchart, Docteur en médecine, & son Médecin ordinaire, lequel lui conseilla d'appeller un Chirurgien, pour reconnoître la nature de cette tumeur. Cette dame me fit l'honneur de me donner sa confiance; &, après avoir examiné son état, je sentis que ce corps solide & charnu, qui étoit encore dans l'intérieur des parties naturelles, avoit une adhérence intime avec la partie latérale droite & moyenne du fond de l'*uterus*, & que ce viscere, entraîné par le poids de cette tumeur, en formoit une autre plus considérable, qui sembloit avoir donné naissance à la premiere, & lui être comme subséquente.

M. Blanchart & moi nous jugeâmes néceſſaire, dans cette circonſtance, qu'il falloit tirer un peu de ſang à la malade; appliquer ſur le bas-ventte & ſur les parties naturelles, déjà tendues & douloureuſes, des topiques émolliens & anodins, dans les vues de calmer les douleurs, d'opérer un relâchement dans ces parties, & d'accélérer l'émiſſion de ce corps ſolide, pour en faire la ligature en cas de néceſſité, ou autrement: j'exécutai le tout avec exactitude; ce qui fut ſuivi d'un heureux ſuccès.

M. Decourcelle, mon confrere, fut mandé en conſultation le même ſoir de l'accident: il toucha la malade, mais pas aſſez exactement pour en conclure définitivement. La conſultation fut remiſe au lendemain matin à ſept heures. Nous reconnûmes alors l'état des choſes avec moins de confuſion, parce que la tumeur s'étoit avancée conſidérablement. Nous la caractérisâmes de *ſarcome* ou de *polype utérin*, ſuivant M. Levret, &c. lequel avoit un pédicule fort court, dur, & d'environ ſix pouces de circonférence. Dans cette occurrence, je fis au col de la tumeur une ligature de ſoie, à la maniere ordinaire. Nous décidâmes unanimement que la ligature ſeule pouvoit ſuffire pour la curation de la maladie, en obſervant toutefois de la ſerrer de tems en tems. M. Blanchart preſcrivit à la malade un régime convenable, qu'il

fit ſoutenir par l'uſage intérieur du quinquina & de tous les autres remedes recommandés en pareils cas. Tous les jours je faiſois, dans l'intérieur des parties affectées, des injections anti-ſeptiques avec un mêlange de vin camphré & de décoction de quinquina, plus ou moins ſouvent, ſuivant que la néceſſité paroiſſoit l'exiger, & autant de lotions avec la même liqueur, ſur toute l'étendue de la tumeur. L'avantage qu'on ſe propoſoit dans l'adminiſtration de ces remedes, c'étoit d'empêcher les réſorbtions putrides dans la maſſe des humeurs & le progrès de la corruption.

Dans ces circonſtances, un ancien Chirurgien de troupes légeres, empyrique dans ſon état, entendit parler de cette maladie; il aſſura pluſieurs perſonnes qu'elle lui étoit familiere, & qu'il avoit extirpé quantité de tumeurs ſemblables, ſans événemens fâcheux (*a*). Il employa tout ce qu'il crut capable d'étayer ſon raiſonnement captieux, & toujours en déprimant les Médecins & les

(*a*) Ce diſcours étoit d'autant plus apocryphe, que cette maladie n'eſt pas commune, puiſque les Mémoires de l'Académie de chirurgie, depuis 1743, n'en renferment qu'environ trente obſervations dans un Mémoire particulier de M. *Levret*; leſquelles obſervations viennent de différentes provinces, & dont il paroît que l'Académie a fait beaucoup de cas.

Chirurgiens les plus méthodiques, les plus accrédités, pour acheter la confiance des malades à leur préjudice.

Le mari de cette dame, rempli de zele & d'attention pour elle, vivement pénétré du désir de trouver les moyens qui pourroient lui être favorables dans son incommodité, entendit ces personnes & saisit leur langage; en conséquence il envoya avertir ce Chirurgien de se trouver à l'heure du pansement du matin, qui étoit le quatrieme jour de l'accident de la malade. Il ne manqua pas de s'y rendre. D'abord, & pour fronder le Médecin & moi (car alors mon confrere étoit absent), il proposa d'un ton ferme, impérieux & décisif, de substituer à la ligature de soie que j'avois faite à la tumeur, un cordon de coëffe, parce que, disoit-il, ce moyen lui avoit réussi. Sa proposition fut réfutée comme inutile, 1° par la raison que la soie a des avantages réels, & singuliérement sur le ruban de fil en pareil cas; 2° parce qu'il n'y avoit point de nécessité d'ôter une ligature bien faite pour en substituer une autre moins solide (*a*).

(*a*) M. *Levret* a inventé un instrument propre à faire la ligature des polypes utérins avec un fil d'argent de coupelle, bien cuit, parce qu'il prétend que la soie, quoiqu'au-dessus du fil, ne comprime pas assez exactement, & ne forme pas assez vîte le sillon circulaire sur le pédicule, & que d'ailleurs

Mais, pendant deux jours que notre contentieux ne ceſſa d'inſiſter pour ce futile moyen, la ligature, que je ſerrois par intervalles, faiſoit beaucoup de progrès; & la tumeur comprimée avoit déjà acquis un degré de flétriſſure & de mortification, ſeulement à l'extérieur de ſa ſubſtance; accident inſéparable de la ligature, & ſymptôme caractériſtique d'un événement heureux, mais qui effraya notre préſomptueux Chirurgien; de maniere qu'il fit bientôt connoître ſes connoiſſances triviales dans cette maladie. Il propoſa l'amputation de la tumeur à un pouce au-deſſous de la ligature (*a*). Son raiſonnement étoit fondé ſur la gangrene commençante de ladite tumeur, dont il craignoit la communication aux viſceres du bas-ventre. La ligature faiſoit pourtant un obſtacle à cette communication: il auroit dû le ſentir;

l'inſtrument devient plus facile à l'opérateur, & moins douloureux à la malade, dans l'exécution de la ligature.

(*a*) Il avoit ſans doute entendu parler du ſentiment de *Samuel Sharp*, Anglois, ſur les polypes, inſéré dans les *Recherches critiques ſur l'état préſent de la Chirurgie*. Mais s'il avoit lu cette traduction, il auroit trouvé que ce grand Chirurgien avoit établi des ſignes tout-à-fait diſtinctifs entre les excroiſſances polypeuſes qui devoient être liées, & celles qui devoient être extirpées par l'amputation.

& la gangrene de ſa ſubſtance extérieure n'en étoit qu'une ſuite néceſſaire (*a*). Enfin, M. Blanchart & moi nous conclûmes contre ce ſentiment erroné, & nous ſuivîmes notre projet primitif, après en avoir expoſé la néceſſité à la malade & aux aſſiſtans ; de ſorte que nous triomphâmes bientôt d'une cruelle & dangereuſe tumeur que nous avions à combattre chez la malade, & dont la chute s'opéra le vingt-deuxieme ſuivant, à quatre heures du matin, qui faiſoit le neuvieme jour incluſivement, ſans que cette ſéparation fût ſuivie d'aucun accident ni hémorragie. L'organe utérin qui avoit donné naiſſance à la tumeur, recouvra ſon premier état, & quelques injections vulnéraires, déterſives & balſamiques, qui ont été faites dans cette partie, ſoutenues par des topiques ſur le ventre, des lavemens & quelques minoratifs, terminerent heureuſement la maladie.

L'expoſé ci-deſſus démontre évidemment que tous les moyens propoſés par le zélé Chirurgien, devenoient très-inutiles à la curation de la maladie ; ils devenoient même dangereux : je vais le prouver par leur application dans la réflexion qui ſuit.

On ne peut révoquer en doute deux aſſer-

(*a*) La gangrene ſe borne toujours à la tumeur, au-deſſous de la ligature, quand ſon pédicule eſt gros, court & compact. Voyez le *Traité des Polypes utérins*, par M. Levret.

tions principales, qui prouvent contre le sentiment réfuté : elles consistent, 1° dans une légere section que je pratiquai, avec le bistouri, circulairement sur la tumeur, à un pouce & demi au-dessous de la ligature & à quatre lignes de profondeur, laquelle fut suivie d'une effusion de sang artériel, & assez grande pour faire craindre une hémorragie sans remede, si j'eusse été plus avant (*a*).

2° La quantité de vaisseaux variqueux que nous avons remarqués dans la substance de la tumeur par son ouverture après sa séparation, n'étoit-elle pas une preuve qui justifioit de plus en plus le sentiment contraire à l'amputation ? En effet, cette tumeur sarcomateuse, du poids de douze onces, quoique déjà flétrie, d'un volume assez gros, & d'une figure ronde, un peu allongée vers son col, ne devoit son accroissement qu'aux sucs nourriciers ou élémentaires qui lui étoient apportés par les vaisseaux de l'*uterus*, qui communiquoient avec elle. Or, comme son pédicule avoit deux pouces de diametre, &

(*a*) Je n'ai pratiqué cette section que pour démontrer au partisan de l'amputation, & à ceux des parens qui sembloient y adhérer, qu'il pouvoit en résulter de grands accidens, en pénétrant plus avant ; car l'effusion du sang ne s'est faite que par jet : ce qui démontroit (en examinant de plus sa couleur vermeille) qu'il sortoit des arteres qui n'avoient pas perdu leur systole.

au moins ſix de circonférence, ne pouvoit-on pas inférer, 1° que le nombre de ces vaiſſeaux devoit être conſidérable, relativement à l'eſpace qu'ils avoient à parcourir, & d'un calibre proportionné à l'impulſion des fluides qu'ils recevoient? 2° Que le terme de cinq jours de ligature ne pouvoit point encore avoir opéré une preſſion aſſez exacte ſur eux-mêmes, & aſſez profondément, pour avoir intercepté le mouvement progreſſif du ſang qui s'y faiſoit librement?

On a de plus des preuves que l'amputation faite de pareilles tumeurs, & en pareilles circonſtances, quoique par d'habiles Chirurgiens, a été ſuivie d'hémorragie ſans remede, & dont les malades ſont mortes.

Mais, au contraire, cette ligature, qui a été continuée pendant neuf jours, & que j'ai ferrée par degrés & alternativement, en s'oppoſant au retour des fluides, a rapproché, vers le centre du pédicule, la membrane intérieure utérine qui fournit toujours une enveloppe à ces ſortes de polypes; &, par cette opération, les vaiſſeaux communs avec la tumeur ſe ſont affaiſſés & identifiés avec ceux des parois de l'*uterus* qui leur étoient ſubalternes: mécaniſme qui a rétabli le commerce libre des liqueurs dans cet organe.

Nous avons remarqué dans la tumeur que la plaie, qui réſultoit de ſa ſéparation d'avec

l'*uterus*, n'avoit alors que trois lignes de diametre : auſſi les ſuppurations ont-elles été proportionnées à ſa petiteſſe, & le reſtant de la membrane utérine qui avoit été diviſée, bientôt conſolidée.

On ſuppoſe encore ici que l'amputation de la tumeur n'eût pas été ſuivie d'hémorragie, parce que la ligature auroit aſſez comprimé ſes arteres nourriciers pour oppoſer une digue à la force projectile du cœur ; n'eſt-il pas prouvé, par les loix de la mécanique animale, qu'après la ſouſtraction, l'*uterus* devoit reprendre ſpontanément ſon premier état où ſa ſituation naturelle, ne ſe trouvant plus entraîné par le poids de cette tumeur volumineuſe qui avoit forcé l'action de ce viſcere, &, par cette réaction, porter dans ſa cavité la portion reſtante du polype au-deſſous de la ligature, dont la gangrene occupoit toute la ſurface externe ? Delà des réſorbtions putrides, des inflammations utérines, leurs ſuites funeſtes, &c. Donc la ligature continuée étoit un obſtacle à tous ces accidens, que la malade auroit éprouvés vraiſemblablement ſans elle.

Enfin tous les polypes ou tous les ſarcomes, ayant un pédicule gros & court, comme étoit celui qui fait l'objet de cette obſervation, doivent être flétris & mortifiés, à la ſuite de la ligature, avant leur pédicule, ainſi que nous l'avons remarqué ;

ce qui doit assurer le Chirurgien que cette corruption se communique rarement, ou plutôt jamais, avant la chute de la tumeur. M. Levret, qui a traité cette matiere à fond, & qui a mis dans le plus grand jour la doctrine de ce genre de tumeur, est un sûr garant de ce principe posé (*a*). C'étoit donc sans fondement que notre Chirurgien prétendoit que la mortification communiquoit au pédicule de la tumeur, & qu'il soutenoit opiniâtrément les dangereux avis qu'il avoit voulu insinuer contre le sentiment d'un Médecin qui jouit d'une grande réputation, & qui est méritée à tous égards, & contre celui de deux Chirurgiens? Qu'il sache donc, ou qu'il l'apprenne, que les maladies de ce genre ont des symptômes invariables dans le progrès des accidens dont elles sont susceptibles, mais que leur connoissance doit être soumise à la théorie de la médecine, & jamais aux décisions de l'empyrisme.

(*a*) Le savant M. *Astruc*, dans son *Traité des Maladies des femmes*, conseille l'amputation des polypes utérins, & de l'utero-vaginal; mais il admet la ligature, particuliérement dans ceux dont le pédicule est gros & court.

Observations Météorologiques. Août 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	16	20 1/2	16	28 2 3/4	28 2	28 1 1/4
2	15	26	18	28	27 11 1/2	28 1/2
3	15 3/4	21	15	28 1 1/3	28 1 3/4	28 2 3/4
4	13 1/2	20 1/2	16 3/4	28 3	28 3 1/4	28 3 1/2
5	14 1/2	23 1/4	18	28 3 3/4	28 3 3/4	28 3 3/4
6	15 2/3	23 3/4	18	28 3 3/4	28 3 3/4	28 3 3/4
7	16 1/4	23 3/4	17 1/2	28 3 3/4	28 3 3/4	28 3 3/4
8	16 1/2	24	17	28 3 3/4	28 3 3/4	28 3 3/4
9	16	23 1/2	17	28 3 3/4	28 3 1/2	28 3
10	13	18	13 1/2	28 3	28 3	28 2 1/2
11	11 1/2	17	12 1/2	28 2 1/4	28 1 3/4	28 1 3/4
12	12	18	14 1/4	28 2	28 2 1/2	28 3
13	12	18	12	28 3 1/3	28 3 1/2	28 4
14	9 3/4	17	13 1/2	28 3 1/4	28 2 3/4	28 1 3/4
15	13 1/2	17 2/3	12	28 1/2	28	28
16	12	16	12 1/4	28	28	28 1
17	12 3/4	18 3/4	13 1/2	28 1 2/3	28 2	28 3
18	13	18	14	28 3 1/3	28 3 2/3	28 4 1/4
19	14	22 1/2	15 2/3	28 4 1/3	28 4 1/3	28 4
20	13 1/2	19 1/2	15	28 4	28 4	28 4
21	12 1/2	21 1/2	16 1/2	28 3 3/4	28 3 1/2	28 2 1/2
22	14 1/2	23 3/4	18 1/2	28 1 1/2	28 1	28 1/4
23	17	20 1/3	14 1/4	28 2/3	28 3/4	28 2 1/2
24	13	21	15 3/4	28 2 1/3	28 2	28 3/4
25	15	19 3/4	13	28 1 1/4	28 1 3/4	28 4
26	11 2/3	17 3/4	13 3/4	28 4 1/2	28 4	28 4 1/4
27	12	19	14 3/4	28 4 1/3	28 4	28 3 1/2
28	12	21	16 3/4	28 2 1/2	28 2 1/3	28 2
29	14 3/4	22 1/2	16 3/4	28 2	28 2	28 2 1/2
30	15 1/2	21 1/2	16	28 3	28 2 3/4	28 3
31	13 2/3	22	15	28 3 1/2	28 3 2/3	28 3 3/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-N-O. couv. nuages.	O. nuages, serein.	Serein.
2	N-N-O. nuag.	E-N-E. nuag. beau.	Nuages.
3	N-N-E. cou. pl.	O-S-O. ond. n.	Beau.
4	O. nuag. b.	O. beau.	Serein.
5	N. serein.	N-E. beau.	Serein.
6	N-E. serein.	N-E. beau. n.	Serein.
7	N-N-E. b. nua.	N-N-E. nua. b.	Serein.
8	N-N-E. ser. nua.	E. nuages, b.	Serein.
9	N-N-E. b. nua.	N-N-E. nua. b.	Beau.
10	N-E. cou. nua.	N-N-E. nua. v.	Nuages.
11	N-E. nuag.	N N-E. nuag.	Beau.
12	N-N-E. couv.	N. couv. nua.	Nuages.
13	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
14	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Nuages.
15	O. pl. cont. v.	O. couv. pl. n.	Beau.
16	O-N-O. nua. pl.	O-N-O. n. pl.	Nuages.
17	N-N-O. nuag.	N-N-O. nuag. pet. pluie.	Couvert.
18	N-O. couv.	N-O. couv. pl.	Beau.
19	N. nuages.	N-O. couv.	Nuages.
20	O. couvert.	O. cou. nua. b.	Serein.
21	N-N-O. beau.	N-O. beau.	Serein.
22	N-E. b. lég. n.	E. lég. nuag.	Beau.
23	S-O. couv.	O. pl. nuag.	Beau.
24	O. nuages.	S. nuages.	Nuages.
25	O. gr. pl. couv.	O. couv. v b.	Beau.
26	O. nuages.	N-N O. nuag.	Beau.
27	N. beau.	N. lég. nuag.	Serein.
28	N-N-E. beau.	S-O. b. nuag.	Beau.
29	S-S-E. nuag.	O-S-O. nuag.	Serein.
30	N-O. nuag.	S-O. nuages.	Beau.
31	O-N-O. nuag.	N-O. nuag.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 26 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 9 $\frac{3}{4}$ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{3}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 11 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
9 fois du N-N-E.
5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S.
3 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
5 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 10 jours ſerein.
20 jours beau.
27 jours des nuages.
10 jours couvert.
7 jours de la pluie.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1766.

On a obſervé, pendant ce mois, un grand nombre de fievres d'un mauvais caractere, & qui préſentoient plus ou moins de malignité. La petite-vérole a continué de régner, mais ſans faire plus de ravage que le mois précédent. On a vu auſſi un très-grand nombre d'éruptions, la plupart ſans fievre, qui n'ont pas paru mériter beaucoup d'attention. On a obſervé, à la fin du mois, une très-grande quantité de dévoiemens qui ont dégénéré, dans beaucoup de perſonnes, en une véritable dyſſenterie.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1766 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Les pluies, qui ont continué tout le mois, si l'on en excepte huit jours dans son commencement, ont apporté un grand retardement à la moisson, qui avoit donné de grandes espérances.

Le mercure, dans le barometre, a été observé constamment, tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces.

Il n'y a pas eu ce mois de chaleurs vives, la liqueur du thermometre ne s'étant point ou presque point élevée au-dessus du terme de 20 degrés : elle ne s'est même portée jusqu'à ce terme, depuis le 11 jusqu'au 31, qu'un seul jour. Le vent a été le plus souvent *nord*, la premiere moitié du mois, & presque toujours *sud* la derniere moitié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés : la différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces ; & son plus grand abaissement a été de 27

pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Eſt.
1 fois de l'Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
8 fois du Sud.
10 fois du S. vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
9 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 29 jours de tems couvert ou nuageux.

19 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.
1 jour de grêle.
1 jour de tempête.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1766.

La fievre continue-putride ou bilieuſe a encore dominé ce mois. Elle portoit conſtamment à la tête, &, dans quelques-uns, à la poitrine en même tems. Il ſe faiſoit, dans la plupart des malades, & dès le commencement de la maladie, ſur les bras & la poitrine, une éruption miliaire-rouge, qui n'étoit nullement critique, & qui diſparoiſſoit & reparoiſſoit irréguliérement. Les vomiſſe-

mens & les déjections du ventre, dans nombre de malades, soit qu'ils eussent été spontanés, soit qu'ils eussent été provoqués par des remedes, étoient une matiere bilieuse, d'un jaune plus ou moins foncé, ou de la bile pure, ce qui étoit d'un mauvais préfage: plusieurs ont rendu des vers.

Nous avons vu ce mois, ainsi que le précédent, beaucoup d'embarras de tête, la plupart consistant dans une pesanteur de tête, avec engourdissement plus ou moins considérable de tout le corps, des éblouissemens ou la vue trouble, des bruissemens d'oreille &c. & très-souvent sans fievre apparente. Quoique cette incommodité fût opiniâtre, elle n'étoit point dangereuse. La cure devoit consister en une ou deux saignées, des boissons délayantes & nitrées, des bains de jambes, beaucoup de lavemens & d'apozêmes laxatifs.

Il y a aussi eu nombre de personnes sujetes à des indigestions & à des vomissemens, sans avoir commis d'erreurs considérables dans le régime. Ces vomissemens, dans quelques-uns, ont été compliqués de la maladie de la tête dont nous venons de parler. Il y a eu aussi nombre de diarrhées bilieuses.

Nous avons observé que nombre de femmes ont été sujetes aux pertes, & que des nourrices ont perdu leur lait sans cause manifeste.

LIVRES NOUVEAUX.

Henrici-Auguſti Wrisberg, *D. M. anat. atque art. obſtetr. Profeſſoris Regii, obſervationum de animalculis infuſoriis Satura, quæ in Societatis regiæ ſcienciarum ſolemni anniverſarii conceſſu præmium reportavit.* C'eſt-à-dire : Recueil d'obſervations ſur les Animalcules des infuſions, qui a remporté le prix de la Société royale de Gottingue ; par M. H. A. Wrisberg, Docteur en médecine & Profeſſeur royal d'anatomie & de l'art des accouchemens. A Gottingue, chez *Vanden-Houk*, 1765, *in*-8° de 100 pages.

Mémoire ſur l'action d'un feu égal, violent & continué pendant pluſieurs jours, ſur un grand nombre de terres, de pierres & de chaux métalliques, eſſayées pour la plupart, telles qu'elles ſortent du ſein de la terre ; lu à l'Académie royale des Sciences, les 16 & 28 Mai 1766, par M. *d'Arcet*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris. A Paris, chez *Cavelier*, 1766, *in*-8° de 120 pages.

Elinguis fœminæ loquelam gratioſi medicorum ordinis indultu, pro Licentia Doctoris gradum petendi, die xiij Auguſti 1766, ſolemniter deffendet Joſeph. Franciſ. Auran, *&c.* C'eſt-à-dire : Diſſertation ſur une femme qui parle ſans langue, par M. *J. F.*

Aurran. A Strasbourg, chez *le Roux*, 1766, *in*-4° de 27 pages.

Lettre de M. *Lecat*, Ecuyer, Docteur en médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de la même ville, &c. à M. ***, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de Paris, sur les avantages de la réunion du titre de *Docteur en médecine* avec celui de *Maître en chirurgie*, & sur quelques abus dans l'un & l'autre art. A Amsterdam, 1766, *in*-8°.

Observations sur les Maladies des nerfs, ou Maladies vaporeuses de l'un & l'autre sexe, traduites de l'Anglois de *Robert With*, sur la derniere édition; par un Médecin de la Faculté de Paris. A Paris, chez *Vincent*, deux volumes *in*-12.

TABLE.

EXTRAIT de deux Rapports en faveur de l'Inoculation. Par M. Petit, *Médecin*, pag. 291
Lettre de M. Parade, *Médecin, sur des Crises annoncées par le pouls*, 310
Lettre de M. Yſabeau, *Chirurgien, ſur une Perſonne de quatre-vingt-douze ans, à laquelle il eſt percé une dent molaire*, 316
Réponſe de M. Pamard, *Chirurgien, à M.* Paris, *Médecin, ſur l'Uſage des humectans*, 318
Lettre de M. Pomme *le fils, Médecin, à M.* Dejean, *Médecin*, 324
Réponſe de M. Coſte, *Docteur en médecine, à Ville en Bugey, à la Lettre de M.* Brun, *Médecin à Pignans en Provence*, 326
Obſervation ſur une Hémorragie utérine, guérie par l'eau froide. Par M. Gauthier, *Chirur.* 331
Remarques ſur l'Abus du Quinquina. Par M. Goirand, *Chirurgien*, 333
Obſervation ſur une Epingle avalée & arrêtée dans l'eſtomac. Par M. le Thual, *Chirurgien*, 359
Obſervation de chirurgie, ſur un Sarcome utérin. Par M. Nolleſon *le fils, Chirurgien*, 364
Obſervations météorologiques, Août 1766, 375
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1766, 378
Obſervations météorologiques faites à Lille, Juillet 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 379
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juillet 1766. *Par le même*, 380
Livres nouveaux, 382

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1766.

EXTRAIT.

Mémoire sur l'Action d'un Feu égal, violent & continué pendant plusieurs jours, sur un grand nombre de terres, de pierres & de chaux métalliques, essayées, pour la plupart, telles qu'elles sortent du sein de la terre; lu à l'Académie royale des Sciences les 16 & 28 Mai 1766, par M. D'ARCET, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris. A Paris, chez Cavelier 1766, *in*-8°.

LE feu est l'agent le plus puissant que les Chymistes puissent mettre en usage : la vitrification paroît être le dernier terme de l'action qu'il exerce sur les substances de

nature terreuſe ou métallique ; mais tous les corps de cette eſpece ne ſont pas également ſuſceptibles de ſubir ce changement. Les travaux de la métallurgie avoient appris, depuis long-tems, que certaines ſubſtances minérales réſiſtoient à l'action d'un feu qui fondoit & vitrifioit d'autres ſubſtances plus ou moins compoſées ; mais on n'avoit pas ſongé à s'aſſurer quelles étoient celles de ces ſubſtances qui, par elles-mêmes, réſiſtoient à la vitrification ; quelles étoient celles qui en étoient ſuſceptibles. M. Henckel, &, après lui, M. Pott, ſont les premiers qui aient entrepris un travail ſuivi ſur cette matiere. Le dernier, ſur-tout, nous a donné, dans ſa *Lithogéognoſie* & dans ſa continuation, un Recueil d'expériences qui ont été accueillies avec les plus grands applaudiſſemens, par tout ce qu'il y avoit de Chymiſtes inſtruits. Mais il s'en falloit de beaucoup que ſes expériences fuſſent auſſi déciſives qu'on l'avoit imaginé : il n'avoit pas employé un feu auſſi grand qu'il étoit poſſible de l'avoir, ni auſſi grand que pluſieurs arts l'emploient. Un fourneau d'un petit diametre, chauffé avec du charbon, & vraiſemblablement à l'aide des ſoufflets, ne pouvoit donner un feu tel que celui que fourniſſent les fourneaux des verreries & ceux où l'on cuit la porcelaine ; auſſi les réſultats que M. d'Arcet, qui a ſoumis à l'action d'un

feu de cette derniere eſpece un très-grand nombre de ſubſtances de même eſpece que celles que ce Chymiſte avoit examinées, ſont-ils, à beaucoup d'égards, différens de ceux qu'il dit avoir obtenus. Les applaudiſſemens unanimes de l'Académie Royale des Sciences, ſous les yeux de laquelle il a expoſé un échantillon des ſubſtances qu'il a ſoumiſes à l'action du feu des fourneaux où M. le Comte de Lauraguais cuiſoit ſa porcelaine, & le produit qu'il a obtenu de chacune des expériences rapportées dans ſon Mémoire, lui aſſurent ceux de tous les connoiſſeurs. En effet, il ſeroit difficile de trouver un ouvrage auſſi court, qui contînt autant de faits intéreſſans & bien conſtatés, que le Mémoire que nous annonçons, & dont nous croyons devoir donner un Précis. Nous nous contenterons de rapporter les réſultats de quelques-unes de ſes expériences; & nous choiſirons celles qui nous paroîtront les plus propres à faire connoître l'importance de ſon travail, & les vues nouvelles qui réſultent de ſes découvertes: ſi nous voulions rapporter tout ce que ce Mémoire contient d'intéreſſant, nous ſerions obligés de le copier en entier.

Les pierres qu'on déſigne communément par le titre de *vitrifiables*, parce qu'elles entrent dans la compoſition de nos verres, telles que le quartz qu'on trouve par mor-

ceaux plus ou moins gros dans les rochers, celui qu'on trouve par couches, ou plutôt en filon, dans les fentes des rochers ; une troiſieme eſpece blanche & opaque, mais plus peſante que les deux précédentes, & qu'au premier coup d'œil on prendroit pour du ſpath fuſible ; une pierre griſe, d'un grain très-fin & très-ſerré, & fort dure ; celle qui fait le pavé de Bayonne, le *cos turcica*, le cryſtal de roche, pluſieurs eſpeces de grès, tels que ceux de Fontainebleau, de Marly, de Franconville-ſur-Bois, & celui qui ſe tire des deux carrieres qui fourniſſent le pavé d'Alençon, & que les diſputes ſur la porcelaine ont rendu fameux depuis quelque tems ; les ſables quartzeux, &c. Toutes ces pierres, dis-je, ſoumiſes à l'action d'un feu ſoutenu, pendant pluſieurs jours, dans un grand fourneau toujours plein d'une maſſe conſidérable de flamme pure, en ſont ſorties, ſans y avoir ſouffert aucune altération ; d'où il réſulte que la claſſe de pierres qu'on avoit cru pouvoir regarder comme vitrifiables par excellence, eſt celle qui eſt la moins ſuſceptible de ſubir ce changement, lorſqu'on l'expoſe ſeule à l'action du feu.

La craie, la chaux ordinaire, & un ſpath calcaire, qui ſert de matrice à une mine de plomb, ſont les ſeules pierres calcaires qui ont paru réſiſter abſolument à l'action du

feu que M. d'Arcet a employé : toutes les autres, ſoit ſimples, ſoit préparées, ou coulent abſolument, & font du verre, comme le ſpath calcaire de Franckemberg en Heſſe, qui eſt cependant entiérement ſoluble dans les acides, ou donnent des marques bien ſenſibles d'un commencement de fuſion. Il eſt vrai que, parmi les ſubſtances qu'il a ſoumiſes à l'action de ſon feu, il y avoit quelques terres qui avoient été extraites par un acide, & enſuite précipitées par un alkali. M. d'Arcet convient que cette pénétration qu'elles ont ſoufferte a pu favoriſer la rupture entiere de leur aggrégation, & augmenter l'action du feu ; il convient auſſi qu'il a pu y reſter une petite portion d'alkali qui a dû contribuer à leur vitrification ; mais il a obſervé cette même fuſibilité dans d'autres pierres calcaires qui n'avoient jamais ſouffert de ſemblable préparation.

Les argiles, ainſi que les terres & les pierres qui tiennent de leur nature, ſont abſolument infuſibles, lorſqu'elles ſont pures, & que le lavage les a bien ſéparées des pierres & du ſable qui les accompagnent très-ſouvent. Elles prennent au feu aſſez de corps & de dureté pour faire feu avec le briquet ; mais cela a ſon terme. Cependant l'argile bleue des environs de Paris, fond & fait une maſſe comme une ſcorie ferrugineuſe. Le tripoli & la craie de Briançon ont

auſſi fondu, & fait un véritable verre dans quelques expériences, quoiqu'ils aient paru réſiſter davantage dans quelques autres.

Preſque tous les Chymiſtes s'étoient accordés pour regarder le talc, ſur-tout lorſqu'il eſt blanc, comme infuſible au feu de nos fourneaux. M. d'Arcet a fait ſes expériences ſur celui du kao-lin, eſpece de terre dont on fait, depuis long-tems, de la poterie auprès d'Alençon, & qui eſt compoſée, 1° d'une portion argileuſe peu abondante; 2° de *mica*, ou d'un talc plus ou moins gros; 3° d'un peu de terre calcaire; 4° enfin d'une quantité aſſez conſidérable d'un quartz à demi-tranſparent, parfaitement infuſible. Ce *mica*, bien lavé & bien pur, mis ſeul au grand feu, a fait maſſe & a blanchi; cette maſſe s'eſt moulée dans le creuſet: elle étoit compoſée d'une infinité de petites particules à demi vitrifiées, & un peu arrondies, luiſantes & collées les unes aux autres par de petites lames de verre déjà bien fondu; d'où M. d'Arcet croit pouvoir conclure que, ſi le feu qui cuit la porcelaine ne peut pas le changer en une maſſe parfaitement vitreuſe, il eſt du moins ſuffiſant pour le mettre en un état de frite. Cette matiere n'attaque nullement les creuſets; ainſi on ne peut pas dire que le creuſet entre pour rien dans cette fuſion. L'ardoiſe, dont on ſe ſert à Paris pour couvrir les

maiſons, bien lavée & miſe en poudre, a été miſe dans l'état de frite dans une premiere expérience ; dans une ſeconde elle a fait un émail brun, couleur de café foncé.

Il y a peu de ſubſtances ſur leſquelles les Naturaliſtes aient autant varié que ſur la terre gypſeuſe. M. d'Arcet expoſe avec beaucoup de ſagacité les cauſes qui ont pu les induire en erreur. Tous les Chymiſtes s'étoient accordés juſqu'ici à regarder cette terre comme abſolument invitrifiable. » Le » gypſe eſt inaltérable, dit M. Pott, à la » plus grande violence du feu ; delà vient » qu'il eſt ſi propre à ſervir de ſupport aux » matieres qu'on expoſe à l'action du miroir » ardent, ſoit qu'il ſoit pris cuit, ſoit qu'on » s'en ſerve tout cru. « Toutes les eſpeces de gypſe que M. d'Arcet a eſſayées, & il en a eſſayé cinq à ſix eſpeces, priſes en différens lieux, & dans des états très-différens, ont toujours fondu, & ont fait un verre beau, tranſparent, d'un vert jaune, clair, agréable : ce verre ronge les creuſets, les perce & les diſſout comme le verre de plomb. La ſélénite bien pure & bien édulcorée a donné un verre parfaitement ſemblable : celui qu'a fourni le ſel ſédatif a paru auſſi avoir beaucoup de reſſemblance avec l'un & l'autre ; mais il préſente des phénomenes particuliers qui le diſtinguent : par exemple, il paroît attaquer moins les creuſets.

Les ſpaths fuſibles ſont un genre de pierre, dont le nom eſt plus connu que les individus auxquels il peut appartenir : ils n'ont ſouvent d'autres rapports extérieurs entr'eux que celui de la peſanteur ; encore varie-t-il extrêmement dans les eſpeces : ce caractere n'eſt pas même propre au ſpath fuſible. Ils ne varient guere moins par leurs qualités intrinſeques, & leur degré de fuſibilité dans le feu : une regle que notre Auteur croit pourtant générale, c'eſt qu'il n'en eſt point qui ne fonde à un feu plus ou moins violent ; ou s'il s'en trouve qui y réſiſte, du moins ceux-là conſerveront-ils, après en être ſortis, un caractere qui les fera diſtinguer de toute autre pierre quartzeuſe qui y tiendra comme eux ; en ſorte qu'un œil exercé s'y méprendra rarement. Il y en a beaucoup qui, dans la vitrification, donnent un verre tranſparent, tout-à-fait ſemblable à celui des pierres gypſeuſes, tandis que d'autres en fourniſſent de colorés, & d'autres enfin qui n'y reſſemblent point du tout. Ceux que M. d'Arcet met dans cette claſſe, & qu'il a examinés, ſont la pierre de Boulogne, un ſpath rouge feuilleté, le ſable de la riviere de Seine, qui en contient beaucoup, celui de Nevers, le *glarea* de l'Iſle-aux-Cygnes, une pierre rouge qui forme de grandes couches paralleles dans les montagnes qui ſont entre

Gottingue & Caſſel, un granit de Bourgogne, celui d'Alençon, une terre rougeâtre, qui paroît être le réſultat de la décompoſition d'un granit, &c.

L'amiante filé s'eſt parfaitement vitrifié : une autre eſpece, qui n'étoit point filé, mais qui étoit propre à l'être, n'a pas ſi bien coulé : il eſt vrai qu'il avoit eu moins de feu. La pierre-ponce a donné un verre qui n'étoit pas aſſez cuit ; à cela près, il étoit d'un brun tranſparent : un peu plus de feu l'auroit mis dans l'état du verre des bouteilles ordinaires. L'état de ce verre & le peu de reſſemblance qu'il a avec celui de l'amiante paroiſſent ſuffiſans pour faire rejetter l'opinion de MM. Stahl & Pott, qui conjecturent que la pierre-ponce doit ſon origine à l'aſbeſte, au liege & au cuir de montagne. Différentes autres productions de volcan, ſoit de l'Auvergne, ſoit de différens autres pays, ont donné des verres plus ou moins parfaits. Il en réſulte, ſelon M. d'Arcet, que les pierres qui ont autrefois ſouffert l'action des embraſemens des volcans étoient originairement, du moins en partie, attaquables par le feu, comme les ſpaths & les granits ; à la différence de la lave, qui, ayant été plus liquéfiée, peut bien avoir été formée par le concours & la fonte générale de pluſieurs matieres de nature différente ; d'où il croit qu'il eſt aſſez

naturel de conclure que le feu qui cuit la vraie porcelaine eſt ſupérieur de beaucoup à celui qui opere de ſi terribles bouleverſemens dans le globe terreſtre.

M. d'Arcet ne s'en eſt pas tenu aux ſeules pierres ou terres, il a auſſi ſoumis à ſes expériences quelques chaux métalliques. L'antimoine diaphorétique, très-lavé & bien pur, a fait un verre d'un beau jaune tranſparent : pendant la fuſion, une partie de l'antimoine s'eſt ſublimée, & ce ſublimé s'eſt vitrifié en quelques endroits. La chaux d'antimoine, fait par l'acide nitreux (qui, comme l'on ſait, enleve au régule d'antimoine tout ſon phlogiſtique, & laiſſe tomber ſa chaux) s'eſt ſublimée en entier, & a fait un verre jaune. Le biſmuth, diſſous par l'acide nitreux, précipité par l'alkali fixe, & bien édulcoré, a coulé & fait un verre d'un vert ſale, qui a rongé le creuſet. La chaux de zinc, préparée par la détonation avec le nitre, s'eſt ſublimée en partie : ce qui eſt reſté au fond du creuſet y a laiſſé une trace légere de verre brun. Le *minium*, ſans addition, a fait un verre jaune tranſparent. La chaux d'étain, miſe deux fois en expérience, a donné toutes les deux fois un beau verre d'un beau jaune foncé, très-égal & très-tranſparent. La platine, qui depuis quelque tems occupe ſi fort les Chymiſtes, a paru à M. d'Ar-

cet entiérement attirable par l'aimant : exposée au feu de son fourneau, elle s'y est calcinée, & la poudre qui s'en est détachée par le broiement a été toute entiere attirée fortement par l'aimant ; ce qui confirme l'opinion de M. Marggraff, qui regarde ce prétendu nouveau métal comme un alliage de fer.

Nous n'entrerons point dans le détail des expériences que notre Auteur a faites en mêlant ensemble des terres & pierres de nature différente ; & nous conclurons avec les Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen de ce Mémoire, qu'*il est utile à ceux qui voudront étudier tout ce qui concerne l'art de la porcelaine, de la vitrification & des émaux ; que c'est un grand avantage pour eux que de savoir bien distinguer les matieres vitrifiables par elles-mêmes de celles qui ne le sont pas, de connoître les substances qu'on peut joindre à celles-ci pour les rendre plus ou moins fusibles dans un feu violent ; d'apprendre que les Naturalistes se sont trompés lorsqu'ils ont nommé* pierres vitrifiables *les quartz, les pierres à fusil, les cailloux, le sablon, qu'on ne peut fondre qu'avec addition de sels ou de fondans ; que d'habiles Chymistes se sont trompés lorsqu'ils ont regardé comme infusibles beaucoup de matieres qui coulent seules au feu, telles que le gypse, la chaux*

d'étain, & plusieurs especes de spaths ; de savoir que plusieurs de ces matieres peuvent fournir, sans addition d'aucun sel, des couvertes & des émaux ; qu'enfin les Naturalistes auront des notions plus précises sur la fusibilité des terres, des pierres & autres fossiles, dont plusieurs étoient à peine connus par leurs apparences extérieures ; ils feront en état de placer avec sûreté parmi les substances vitrifiables plusieurs classes très-étendues, telles que celles des spaths & des gypses.

LETTRE

De M. GOSSE fils, Licencié en médecine, à M. PLANCHON, *Médecin à Péruwelz en Hainaut, sur une Fievre épidémique qui a régné à Saint-Amand en Flandre, depuis le mois de Mars 1765 jusqu'en Mai 1766.*

Qualia sunt tempora, tales etiam
Sunt morbi & constitutiones ex ipsis.
HIPPOCRATES, lib. de Humor. §. 7.

Vous faisant, le 24 du mois de Janvier dernier, la description de la maladie épidémique qui régnoit en nos cantons, j'étois bien éloigné, Monsieur, de satisfaire plei-

nement à ce que vous auriez pu demander ſur ce ſujet : mon loiſir ne me permettoit que de vous en tracer les principaux ſymptômes ; vous expoſant d'ailleurs rapidement & avec ſincérité la méthode que j'employois pour les combattre, j'eſpérois qu'une de vos réponſes m'éclairciroit & m'affermiroit dans une carriere où les Maîtres de l'art ſont ſi ſouvent même embarraſſés. Non-ſeulement cette attente fut remplie, j'eus en outre le bonheur de vous voir approuver l'idée que je m'étois formée du caractere de cette épidémie ; ſuffrages bien flatteurs & encourageans ! Je me ſuis ſenti dès ce moment échauffé d'un nouveau zele ; & je croirois aujourd'hui avoir manqué à la reconnoiſſance, ſi volontairement je vous laiſſois quelque choſe à déſirer ſur une matiere où notre voiſinage ſeul vous donne tant de droit de prendre part.

Pour procéder avec le plus d'ordre qu'il m'eſt poſſible, & vous expoſer ſommairement les différens degrés que cette épidémie a eus juſqu'à préſent, je vais refondre dans cette Lettre tout ce que contenoit celle du 24 Janvier.

Maillery, ſitué à l'oueſt, & à un quart-de-lieue de notre petite ville, fut vraiſemblablement, comme je vous l'ai dit, le berceau de notre épidémie. Quatre à cinq chaumie-

res, uniques habitations de cette partie, en ſentirent bruſquement les plus rudes coups ; chaque famille s'y trouva enveloppée. C'étoit à l'entrée du printems (1765) : notre ville s'en reſſentit bientôt. Mais le voiſinage de la rive de l'ancienne Scarpe, vulgairement *la rue du Prévôt*, ſembloit être le théâtre qu'elle avoit choiſi pour exercer plus particuliérement ſa fureur : pluſieurs maiſons y avoient juſqu'à trois & quatre malades ; les autres quartiers furent beaucoup moins attaqués : en général cependant très-peu de monde ſuccomba.

Les ſymptômes qui ſe manifeſtoient d'abord étoient ceux qui annoncent ordinairement la ſynoque putride : un grand abattement, une laſſitude ſpontanée, la peſanteur de tête, une difficulté de reſpirer, des nauſées, un vomiſſement bilieux, ſur-tout pendant l'opération de la premiere ſaignée. Le pouls étoit tant ſoit peu dur & fréquent : la fievre, quoique continue, redoubloit chaque jour vers le ſoir..... L'état ſe caractériſoit par les ſymptômes ſuivans.

La chaleur devenoit moins ſupportable ; la ſoif ſe faiſoit vivement ſentir, le malade devenoit ſi ſourd, qu'à peine pouvoit-on s'en faire entendre ; la langue chargée d'une croûte jaune, il ſe plaignoit d'un dégoût continuel ; ſes urines tenues & rougeâtres répandoient une odeur fétide..... Quel-

quefois la fievre, à l'aide de quelques ſueurs critiques, mais plus ſouvent d'une diarrhée bienfaiſante, & des purgatifs réitérés, tombant inſenſiblement, & cela, entre le onzieme & le quatorzieme jour, tous les ſymptômes diſparoiſſoient, hors une ſurdité qui ne cédoit ſouvent que long-tems après la convaleſcence.

Appellé à tems chez le malade, je débutois ordinairement par la ſaignée (*a*). Vingt grains d'ipécacuanha en poudre, & un grain de tartre ſtibié, donnés le même jour ou le lendemain, débarraſſoient les premieres voies d'une partie du levain morbifique (*b*), & procuroit encore d'autres avantages.

Je réitérois la ſaignée, ſi la pléthore ou l'orgaſme l'exigeoient indiſpenſablement :

(a) *Pluſieurs ſe paſſoient très-bien de ce ſecours, qui demande tant de précautions dans toutes les fievres putrides du genre bilieux, dont, ſans contredit, fut la nôtre, comme on verra bientôt : d'ailleurs la plupart des malades, d'un tempérament mol & relâché, s'en ſeroient mal trouvés.* Voyez Eſſai ſur la Conformité de la Médecine des anciens & des modernes, *chap. xj, p. 112.*

(b) *Non tantùm quaterùs evacuans proderat emeſis, ſed multùm quoque juvit ratione ſuccuſſuum quibus abdominalia viſcera concutiebat ; ſic enim materiæ anfractibus viſcerum impactæ atteruntur, ſolvuntur, exprimuntur.* TISSOT, de Febre biliosâ Lauſan. p. 21 & 22.

dans toute autre circonſtance, je m'en tenois aux lavemens émolliens, tâchant toujours d'éloigner le ſpaſme des fibres inteſtinales que la matiere hétérogene auroit pu occaſionner (*a*).

Je me hâtois auſſi de preſcrire un apozème purgatif, dont le ſéné étoit toujours la baſe. Cet apozème revenoit, tous les deux ou trois jours, juſqu'à la fin de la maladie. Quantité de vers accompagnoient ſouvent les déjections, qui toujours paroiſſoient bilieuſes & nuancées de diverſes couleurs. Le malade, que de ſi fréquentes évacuations auroient pu trop affoiblir, étoit ſoutenu par quelques légers cordiaux..... Si les redoublemens prenoient avec plus de violence, que les veilles devinſſent immodérées, &c. les juleps rafraîchiſſans, la poudre tempérante, les émulſions cuites & nitrées, les lavemens émolliens étoient mon recours ordinaire, & ſecondoient très-bien mon intention.

Toute ſimple que paroiſſe cette pratique, je puis vous aſſurer, Monſieur, de n'avoir vu périr que très-peu de mes malades,

(a) *Sectâ venâ in morbis biliosis, extrà vehementem plethoram, & longam assuetudinem, raptum humorum ad caput inducit cum delirio & faucium inflammatione.* JUNKER, Conſpect. Med. pract. pag. 515.

pendant l'eſpace de quatre mois que je m'y tins conſtamment.

Ce qui m'avoit porté à inſiſter ſur les purgatifs, étoit, outre l'appareil de crudité bilieuſe, qui, comme une hydre renaiſſante, ſembloit, chaque jour, accabler les premieres voies, la conviction d'avoir preſque toujours affaire à des tempéramens d'une conſtitution lâche & ſpongieuſe; nos ſolides d'ailleurs ayant perdu beaucoup de leur reſſort par les pluies continuelles que nous venions d'eſſuyer tout l'hiver, l'automne & une bonne partie de l'été, étoient devenus ſuſceptibles de peu dirritation (*a*). Il plut, à la vérité, beaucoup moins vers le tems de la naiſſance de l'épidémie; mais le débordement de la Scarpe, l'inondation extraordinaire de nos marais, chargerent l'air de vapeurs humides & de ſubſtances corrompues, que nul vent, dont nous étions

(a) *Verùm diuturnus, humidus, pluvioſus, nebuloſus, aeris ſtatus, ob eminentem vaporum aqueorum copiam, vim ætheris vividam, elaſticam, expanſivam, quæ ſolidorum & fluidorum ad vitam neceſſarium in corpore motum, ſuſtinet, obtundit ac deprimit: indè ſalutiferæ excretiones, maximèque perſpiratio, elangueſcunt ac turbantur, inutiles, ſuperfluæ & corruptæ partes retinentur, quibus in ſanguine & ſuccis accumulatis, non poteſt non ſumma ad corruptionem & diſſolutionem gigni diſpoſitio.* HOFFMAN, de Feb. petechial. vern. cap. xj, pag. 262.

privés depuis long-tems, n'avoit emportées; ce qui rendoit ces sortes d'évacuations encore plus nécessaires.

On sait combien le caractere d'une épidémie peut varier dans une même année: la nôtre commença à présenter un aspect bien terrible vers la fin du mois d'Octobre (*a*); nous avions eu un été d'une chaleur excessive, & peu commune en ces climats; nos marais, subitement desséchés par les ardeurs du soleil, par les vents du nord, qui furent fort fréquens, & plus encore par les voies de décharge qu'en même tems on y pratiquoit (*b*), devoient infecter l'air de leurs matieres fétides, vermineuses & acrimonieuses. Or si les liqueurs qui circulent en nos corps se ressentent toujours des exhalaisons prédominantes de l'air, dès que le tempérament & le régime conspiroient avec cette constitution, à quel danger n'étoit-on pas exposé?

Un si grand changement dans la nature de

(a) *On s'appercevoit déjà en Août & Septembre que les symptômes en étoient aggravés dans quelques sujets, & qu'il falloit diriger les secours de l'art en conséquence.*

(b) *A Dieu ne plaise que nous cherchions à blâmer ici tout ce qui peut contribuer à rendre ces endroits accessibles & praticables: nous sentons trop bien le prix de si sages institutions. Ce qui, par hasard, peut nuire dans de certains tems, devient souvent au centuple avantageux pour toujours.*

l'air fut ſuivi d'un pareil dans les effets de l'épidémie : au lieu des tempéramens phlegmatiques, ce furent des perſonnes vives, maigres, *douées de gros vaiſſeaux*, *de chair ferme & bien colorée*, qui devinrent ſes victimes.

Vers les premiers tems de ſon attaque dans ce nouveau période, le malade ſe plaignant d'un certain mal-aiſe qu'il ne pouvoit expliquer, vaquoit encore quelques jours à ſes occupations ordinaires : l'œil étoit étincelant, la tête peſante, & une laſſitude univerſelle accabloit bientôt toute la machine, qui ſuccomboit à la fin ; un friſſon, qui ne paroiſſoit plus dans la ſuite de la maladie, ſe faiſoit ſentir tout le long du dos ; un mal de gorge ſurvenoit & fatiguoit le malade : hors la fréquence qui étoit augmentée, le pouls le plus ſouvent ſembloit garder ſon état naturel ; la chaleur cependant étoit aſſez vive, & des ſueurs copieuſes paroiſſoient ordinairement ; les nauſées & les vomiſſemens étoient auſſi de la partie, ainſi que des douleurs pongitives vers différentes articulations, l'aridité de la langue étoit extrême ; celle de toute la peau y répondoit dans quelques ſujets, & étoit d'un très-mauvais préſage : venoient enſuite, tantôt des affections comateuſes, des éruptions pourprées vers le ſeptieme jour ;

des météorisfmes; une reſpiration toujours plus léſée, une toux ſeche quelquefois, ſouvent un ptyaliſme de matiere gluante, viſqueuſe & acrimonieuſe, & quelquefois un délire obſtiné, des veilles immodérées, des cardialgies, une ſoif inextinguible; des parotides (ſur-tout ſi les purgatifs avoient été réitérés au commencement de la maladie) des ſpaſmes, des trémouſſemens de toute l'habitude du corps étaloient toute leur fureur. Ces ſymptômes ſubſiſtoient communément avec plus ou moins de violence, à moins que la mort ne ſurvînt, juſqu'au dix-ſeptieme jour. Ce jour voyoit le plus ſouvent éclorre une ſueur critique & abondante qui annonçoit le triomphe de la nature (*a*).

Tant de gravité dans les ſymptômes, & tant de variations méritoient la plus grande exactitude; des remedes indiqués chez un malade, n'étoient point applicables, & même ſeroient devenus pernicieux pour un autre..... Dans ces circonſtances, dignes, ſans doute, d'un plus habile obſervateur, mes premiers ſoins furent de m'inſtruire, autant qu'il me fut poſſible, du degré de l'éré-

(a) *Sudores febricitantibus ſi inceperint, boni ſunt..... ſeptimâ..... decimâ-quartâ & decimâ-ſeptimâ..... hi enim ſudores morbos judicans.* HIPP. Aphoriſm. 36, ſect. x.

tiſme qui dominoit ordinairement, pour établir, en conſéquence, une méthode curative.

La nature montrant toujours la premiere indication par les nauſées & les vomiſſemens, avant que de preſcrire aucun remede qui évacuât les premieres voies, je tâchois d'obtenir un relâchement, au moyen d'une ſaignée & de quelques lavemens. Mon objet rempli, je me ſervois d'un ſimple vomitif : le malade rendant ſouvent par la bouche une matiere gluante & viſqueuſe qui lui irritoit les bronches, j'aurois craint qu'un purgatif n'eût interrompu le cours de cette excrétion, ne l'eût détourné ſur quelque viſcere, ou n'eût enfin augmenté la rigidité des fibres (*a*).

Pour modérer les mouvemens fébriles, je réitérois la ſaignée, & cela autant qu'il ſe pouvoit, vers le ſoir, tems où la fievre augmentoit. La même opération étoit répétée trois à quatre fois, ſelon le tempérament plus ou moins ſanguin du malade (*b*).

(a) *At ſi inflammato ſanguini inflammatorios purgantium ſtimulos addideris, præſertim crudo exiſtente morbo, non ſolùm motus naturæ prorsùs contrarios excitabis, ſed, exacerbatâ inflammatione, ſputum ſupprimes, ſpirandi, difficultatem augebis, donec brevi vel mors ſuperveniet, vel in tabem migrabit patiens.* BAGLIVI, de Uſu & Abuſo veſicantium, Diſſertat. ij, pag. 367.

(b) *Le ſang tiré des veines étoit ordinairement* coëneux.

Ces remedes généraux ainſi adminiſtrés, j'obſervois la violence de chaque ſymptôme. La chaleur étoit-elle mordante, la langue ſeche & brûlante, la ſoif inextinguible, les veilles immodérées, &c.? les lavemens émolliens, les anti-phlogiſtiques, les nitreux, les boiſſons acidulées étoient mon unique refuge. Appercevois-je de l'embarras dans la reſpiration, comme il m'arriva le plus ſouvent, une toux ſeche & fatiguante? les incraſſans, tels que le looch, la manne, les potions huileuſes ſoulageoient beaucoup le malade (*a*). Dans ces cas, où les purgatifs paroiſſent ſi ſuſpects, ſi les huileux ne rempliſſent pas tout à fait leur office, leur matiere liſſe & onctueuſe favoriſe au moins la ſoupleſſe des membranes & leur flexibilité. Pour porter encore plus de relâchement dans les fibres nerveuſes, je preſcrivois le petit-lait pour boiſſon, & j'y faiſois exprimer quelques gouttes de ſuc de citron, ſelon les occaſions.

C'eſt de cette façon que je conduiſois mon malade juſques vers les quatorzieme, quinzieme & ſeizieme jours: pour lors je

(a) *Ol. amygd. præ cæteris enim manifeſtâ vi pectori conducit, aperitque vias ac lenit, adeòque expectorationem promovet quâ..... tùm exoneratur ſanguis à moleſto humore commodo jam excreto, tùm eâdem operâ non nihil refrigeratur.* SYDENHAM, de Febre contin. cap. jv, pag. 4.

commençois

commençois à faire uſage d'une tiſane inciſive & du kermès, cet inciſif par excellence : les cantharides, les analeptiques & les cordiaux me ſervoient auſſi quelquefois, & cela lorſqu'il falloit réveiller les forces trop abattues & languiſſantes, pour ſoutenir les combats d'une criſe prochaine. Cette méthode me réuſſit chez la plupart de mes malades, & particuliérement chez la femme d'un des premiers de nos diſtributeurs d'eau-de-vie.

Cette femme, âgée de quarante-deux ans, vive & laborieuſe, traînoit depuis plus de quinze jours un mal-aiſe & des dégoûts qui l'inquiétoient. Lorſque, le 25 Janvier, cinq jours après ſon flux périodique, la fievre ſe déclara, avec un grand mal de tête & des douleurs obſcures, principalement vers les articulations des genoux, le Chirurgien fut appellé, & opina pour la ſaignée. Peu de tems après une ſueur copieuſe parut & fit augurer que tout alloit ſe terminer heureuſement ; attente auſſi frivole que mal fondée. Je fus demandé le 27. Je trouvai, ſelon le récit qu'on m'en fit, les ſymptômes du 25 aggravés, & une légere inflammation à la gorge. La ſaignée en conſéquence fut réitérée, & je preſcrivis quelques lavemens émolliens. Le lendemain 28 la malade ſe plaignoit d'un point de côté vers les fauſſes-côtes : la reſpi-

ration étoit gênée, & les hypocondres assez tendus & douloureux..... Elle fut saignée pour la troisieme fois. Deux heures après je fis préparer une potion huileuse avec six grains de kermès minéral, qu'on donna par cuillerée. Ce vomitif eut tout le succès que j'en pouvois attendre. Les premieres voies furent déchargées d'une bonne partie de leur saburre ; & un ptyalisme visqueux parut, qui dégagea le jeu des poumons. Le point de côté n'étoit même plus si sensible.

Le 29 & jours suivans, la toux devint plus fréquente, elle resta cependant toujours un peu humide. La langue se chargea d'une croûte noire : la chaleur de tout le corps étoit âcre ; les urines enflammées excitoient de la douleur à leur passage ; la soif se faisoit sentir le plus vivement ; rien ne pouvoit désaltérer. Les boissons nitrées, & sur-tout les tamarins, pour lesquels la nature avoit plus de penchant, ne furent point épargnées. Le looch à la manne, pour entretenir la liberté du ventre & favoriser l'expectoration, étoit ici d'un grand secours. Cependant toujours plus inquiete & ne parlant que de sa mort prochaine, la malade tomba insensiblement dans le délire : ce délire dura huit jours, & pendant tout ce tems il ne fut pas possible de lui procurer aucun repos : elle s'agitoit & parloit con-

tinuellement. Les lavemens émolliens, les émulsions cuites, le nitre camphré, &c. furent prescrits. On appliquoit de tems en tems, sur la tête, des compresses imbibées de vinaigre..... Le pouls, au reste, dans sa fréquence, demeuroit régulier, & la liberté du ventre se soutenoit.

Le 8 Fevrier (quinzieme de la maladie) je trouvai la langue moins seche qu'elle n'avoit été jusqu'alors, la peau beaucoup relâchée, mais presque point de chaleur : le pouls étoit affoibli, & le visage paroissoit abattu : le ventre s'étoit déchargé, la nuit, de matieres gluantes, noirâtres & de la derniere fétidité ..... Tout annonçoit une crise peu éloignée ; mais comme les couloirs de la peau étoient la voie dont se servoit le plus souvent la nature pour expulser les matieres hétérogenes, je dirigeai tous les secours de l'art de ce côté. Le véscatoire de cantharides fut appliqué aux jambes, & l'on fit avaler à la malade quelques cuillerées d'un cordial léger..... Les forces du cœur se réveillerent. La nuit du 9 au 10 on vit paroître une sueur abondante, qui se soutint encore une partie de la matinée : le reste du jour & la nuit suivante furent fort tranquilles. Le délire céda insensiblement, & la malade ne se plaignit plus que de foiblesse & d'une légere amertume à la bouche. On continua, quelques jours, l'usage

des cordiaux, enſuite on paſſa à un minoratif. La ſanté ſe rétablit, mais ce fut l'ouvrage de près d'un mois (*a*). Le ſommeil fut ce qu'il y eut de plus difficile à procurer, tant les coups portés au cerveau & au genre nerveux avoient été ſenſibles.

Si généralement il falloit être bien réſervé ſur l'uſage des purgatifs dans la nouvelle irruption de notre épidémie, combien, Monſieur, en devois je être éloigné dans le traitement de la maladie dont je viens de vous faire l'hiſtoire ? Tout marquoit tant de criſpation & d'irritation dans le genre nerveux, que ces ſortes de remedes n'auroient fait que les mettre à leur comble. Les huileux, au contraire, & les loochs à la manne, aſſoupiſſant les ſolides trop éréthiſés, entretenant même la liberté du ventre, ne pouvoient que favoriſer les ſages intentions de la nature.

Telle appréhenſion pourtant que me donnaſſent les purgatifs, je ne la portois pas au lit de chaque malade : il fut des cas où je m'en trouvois très-bien ; c'étoit quand le reſſort des ſolides paroiſſoit relâché, & que les premieres voies ſe trouvoient farcies de crudités, qui concouroient à l'épaiſſiſſement & à la lenteur du ſang. Alors, au lieu d'être agité comme le plus grand nombre,

(a) *C'étoit celui de trois ſemaines dans la plupart des convaleſcens.*

morne au contraire & abattu, le malade reſtoit conſtamment aſſoupi dans la même ſituation, ſans proférer aucune plainte.

Les pauvres & quelques perſonnes moins gênées furent les ſeules victimes de notre épidémie. Proportion gardée à la quantité de malades, il en périt très-peu. Novembre, Décembre & Janvier furent le tems où elle fit le plus de ravage : auſſi l'alarme ſe répandoit-elle au premier accès de fievre ; le malade ſe croyoit déjà dans le tombeau : heureux ſi rien n'eût concouru à augmenter l'inquiétude & la terreur ! Plus la maladie faiſoit de progrès, plus le voiſinage en foule ſe rendoit à l'envi chez le patient, &, je ne ſais par quelle manie, s'y plaiſoit à repaître ſes regards d'un ſpectacle de douleurs ; importunité auſſi funeſte que le ſeroit peut-être un abandon général. Le ménagement de l'air ne trouve-t-il point déjà aſſez d'obſtacles ſous le toît du pauvre citoyen, ſans y avoir encore à vaincre les vapeurs toujours mal ſaines de tant de ſurvenans ? Et la malignité d'une épidémie ne peut-elle ſe répandre aſſez d'elle-même, ſans la faciliter de la ſorte ?

Le mont des Bruyeres, & ſur-tout la Croiſette, hameaux éloignés d'une demi-lieue, & ſitués au ſud-eſt de la ville, ſentirent les plus vives ſecouſſes de notre épidé-

mie. Pour qui réfléchit, cette invaſion particuliere ne peut être un phénomene.

Les deux ſeuls aſpects libres de ces lieux ſont tournés, l'un vers le nord, & l'autre vers l'oueſt; cantons où ſe trouve juſtement la plus grande partie de nos marais. Au levant, à leurs pieds, regnent d'épaiſſes forêts, qui non-ſeulement empêchent les vents ſalutaires qui pourroient ſouffler de cette partie, mais deviennent une barriere aux exhalaiſons corrompues, apportées de l'oueſt, obligées de ſe concentrer.

Les vents du nord, chargés eux-mêmes des humidités qu'ils ont rencontrées, à leur paſſage, dans les marais de Nivelle & dans ceux du voiſinage du Cubrai, ne ſont guere propres à venir purifier l'infection de l'air. Ces vents d'ailleurs trouvant de la réſiſtance vers le midi, à cauſe de la continuation des mêmes forêts, ſe dépouillent, en paſſant, de leurs parties les plus peſantes, & groſſiſſent le foyer, au lieu d'en purger les impuretés (*a*).

Le ſexe, chez qui le tiſſu des fibres eſt plus ſpongieux, depuis le mois d'Octobre juſqu'au moment où je vous écris, a moins ſouffert de notre épidémie, reſpectivement,

(a) *La Croiſette, plus proxime des bois, du côté de l'eſt, & ſituée au bas de la pente du mont des Bruyeres, a vu périr le plus de monde.*

que les hommes. Le contraire ſe faiſoit remarquer vers les premiers tems de ſon invaſion (*a*).

Le tems de ſa furie fut pendant les gelées ſeches que nous eſſuyâmes une partie de l'hiver. On ſait combien un air conſtamment froid peut affecter la ſenſibilité du genre nerveux, & favoriſer la coagulation & la roideur des fibres. *Undè non ſolùm ad affectus ſpaſmodicos (aër frigidus) diſponit, ſed etiam cutis poros & vaſa nimiùm coarctans, ad interiora urget humores ſtagnationem demùm ac ſtaſin concipientes* (b).

Ce fut vers ce tems qu'un avis auſſi pernicieux qu'inoui, paſſant de bouche en bouche, fut reçu avec les plus grands applaudiſſemens. Pour ſe garantir de l'épidémie, cet avis conſiſtoit à *bien boire*, & chaque matin, à jeun, à *humer* une portion raiſonnable d'eau-de-vie..... Les auteurs d'un pareil conſeil cherchoient-ils à donner de la ſoupleſſe au reſſort excédé de nos ſolides? Non ſans doute : de quelle autorité ſe ſeroient-ils appuyés ? » *Propter vim quam ſpi-* » *rituoſa obtinent*, dit le célebre Auteur que l'on vient de citer, » *animantium ſuccos*

(a) *Les enfans n'en furent pas à l'abri, mais tous ſe tirerent toujours d'affaire plus aiſément que les adultes.*

(*b*) HOFFMAN, ſect. I, cap. viij, *de damnis ex cohibitâ cuticulari excretione.*

» *coagulandi ad morbos qui ex vaſorum* » *obſtructionibus, viſcerum indurationibus* » *naſci ſolent, valdè diſponunt.* (a). « Mais quoiqu'on fût moins ſuivi, n'a-t-on pas mieux fait d'exhorter à éviter » tout ce qui » peut arrêter l'inſenſible tranſpiration, ſur- » tout l'air froid du matin & du ſoir; à ne ſe » livrer à aucun exercice violent, à ne vivre » que d'alimens de facile digeſtion; enfin à » entretenir la fluidité des humeurs, en fa- » vorisant les ſécrétions & excrétions (*b*)? «

Notre épidémie commença à ſe ralentir vers le milieu de Fevrier. Outre le dégel, ce qui y contribua ſans doute encore, furent quelques pluies que nous eûmes alors. Le commencement de Mars fut des plus agréables. Les vents d'eſt ſoutenoient ſa ſérénité. Vers le 20 cependant parut un vent du nord, ſuivi de frimats: il tomba de la neige aſſez abondamment le 23, & les gelées nocturnes continuerent tout le reſte du mois: au reſte, les maladies, toujours plus rares, offroient moins de gravité dans leurs ſymptômes.

Les vents les plus fréquens, dans le mois d'Avril, vinrent de l'oueſt. Je ne vis que ſix perſonnes attaquées de l'épidémie: outre

(*a*) Capit. iij, *de noxâ potûs ſpirituoſi*, page 386, tome ij.

(*b*) Voyez le *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, article EPIDEMIE.

la diminution des ſymptômes, je m'apperçus de quelques variations dans ſon caractere : le pouls avoit de l'intenſité & de la promptitude. Cinq de ces malades reſterent aſſoupis, tout le cours de leur maladie, avec la peau toujours relâchée & humide : deux furent délivrés de la fievre le quatorzieme jour ; un autre le quinzieme, & les trois derniers le dix-ſeptieme (*a*).

Il en fut un dont la peau reſta conſtamment ſéche, & qui demanda la plus grande attention : c'étoit un maître Boulanger, âgé de cinquante ans. Cet homme, d'un tempérament vif & maigre, ſentit une chaleur brûlante, la nuit du 20 au 21. Le jour venu, quoique accablé & abattu, il continua ſes occupations ordinaires : ſon mal-aiſe augmentant de plus en plus, il s'alita enfin le 24. Son Chirurgien le ſaigna le 25. Je fus appellé le 26. Je trouvai le malade avec un mal de tête extrême, des anxiétés, les hypocondres tendus, & une forte véhémence dans le pouls.... La ſaignée fut réitérée ; & je preſcrivis trois lavemens émolliens, durant le reſte de la journée. Le 27 au matin, l'on me dit que le ma-

(a) *Les ſueurs critiques, qui ſoutinrent tous ces malades, étoient beaucoup moins copieuſes que celles qu'on voyoit autrefois.... Il eſt vrai qu'une partie de la matiere hétérogene ſe faiſoit jour, preſqu'en même-tems par la voie des ſelles.*

lade avoit été agité toute la nuit : le pouls étoit à-peu-près dans le même état que la veille ; une toux fréquente, mais habituelle, le fatiguoit beaucoup ; la reſpiration étoit fort embarraſſée, & la tête nullement allégée ; le ventre s'étoit pourtant un peu détendu..... J'opinai pour une troiſieme ſaignée & la réitération des lavemens : un looch à la manne, où j'ajoutai deux gros de ſel de nitre, fut auſſi préparé. Le ventre, qui avoit aſſez obéi juſqu'alors, fournit plus abondamment vers la nuit : les déjections étoient gluantes, de diverſes couleurs, & fétides.

Le 28 (huitieme jour de la maladie) je trouvai du relâchement chez mon malade ; & étant informé de quelques commotions dans le bas-ventre (*a*), je fis adminiſtrer une livre d'infuſion de follicules de ſéné, avec le ſel d'Epſom, dans laquelle avoient été délayées trois onces de manne. Deux verrées de cette infuſion évacuerent conſidérablement : pour calmer un peu les agitations qui auroient pu ſuivre, on donna ſix gros de diacode. La nuit n'en fut pas moins mauvaiſe, de même que toute la journée du 29. Sur le ſoir de ce jour-ci, les urines, qui juſqu'alors avoient gardé leur état naturel, devinrent tenues & limpides ;

(a) *Ce malade eſt le ſeul qui n'eût aucunes nauſées dans tout le cours de ſa maladie.*

& , toute la nuit, il y eut délire obſcur.

Le 30, dixieme jour de la maladie, la langue montra une légere aridité : l'habitude du corps, toujours plus ſéche, donnoit un fâcheux pronoſtic : cependant la régularité du pouls ſe ſoutenoit, & le ventre reſtoit libre..... Le délire ne fut plus ſi marqué, vers la nuit ; & toute la matinée du 1er Mai, le malade fut aſſez à lui : quelques lavemens, les loochs à la manne, une infuſion de racines d'*Althæa*, étoient les ſecours qu'on lui procuroit..... La toux étoit moins fatigante ; & l'expectoration ſe faiſoit.

Tous les ſymptômes augmenterent à l'entrée de la nuit, & inquiéterent les aſſiſtans toute ſa durée. Le 2, vers les huit heures du matin, un nouveau calme ſuccéda : les urines dépoſerent un ſédiment blanc & homogene. La ſoirée & la nuit de ce jour furent auſſi aſſez tranquilles. La journée du 3 fut à peu-près de même. Le malade, devenu aſſoupi, déliroit encore à différentes repriſes. Je le revis vers minuit, & trouvai le pouls ondoyant..... Je le trouvai dans le même état, vers le matin : les urines étoient citronnées, avec fort peu d'hypoſtaſe.

La nuit du 5 au 6 vit éclorre une légere ſueur ſur la poitrine qui diſparut le jour. Le 6, ſeizieme jour de la maladie, furent preſcrites une infuſion de capillaires, & quel-

ques doſes de kermès. La nuit ſuivante la ſueur fut beaucoup plus copieuſe que la précédente : la tête cependant & la poitrine en furent les ſeules parties affectées ; les autres n'étoient que tant ſoit peu relâchées & tranſparentes : au reſte, tous les ſymptômes s'évanouirent ; le pouls reprit bientôt ſon état naturel. . . . . Un léger purgatif & l'uſage des amers aiderent à rétablir les ſecrétions & excrétions ; &, au bout de trois ſemaines, le digne chef d'une famille de douze enfans reprit le train de ſes affaires ordinaires (*a*).

Je ne vis le mois de Mai, pendant lequel ſouffllerent preſque toujours les vents d'eſt, que des fievres tierces, qui diſparoiſſoient bientôt d'elles-mêmes, ou cédoient aux remedes généraux.

Conſidérant les tems que notre épidémie a parcourus depuis un an, on voit, Monſieur, qu'une maladie peut paroître ſous des ſymptômes bien différens, relatifs aux ſujets qui en deviennent les victimes, & aux diverſes conſtitutions de l'air, & cela, ſans changer de caractere eſſentiel.

Les ſymptômes mentionnés, & les ſuccès de la méthode curative indiquent ſuffi-

(a) *La cure de cette maladie prouve, en paſſant, que les ſueurs locales ne ſont pas toujours ſuivies de ſuites auſſi tragiques, que le diſent les Auteurs les plus graves.*

ſamment que la nôtre *étoit putride bilieuſe* dans ſa premiere invaſion. Les cauſes qui paroiſſent l'avoir fait naître ſont qu'un air conſtamment humide & nébuleux avoit aſſez affoibli le reſſort de nos ſolides pour que l'inſenſible tranſpiration ſe déroutât dans ſon cours ; celle-ci, une fois déviée & refoulée vers les premieres voies, porta l'altération dans l'humeur bilieuſe, qui devinrent bientôt la ſource des accidens les plus funeſtes (*a*).

Cette fievre putride-bilieuſe devint *inflammatoire* à l'entrée de l'automne, époque de l'augment ou du ſecond tems de notre épidémie. Les ſéchereſſes & les chaleurs exceſſives de l'été affectant vivement l'économie animale, la roideur des fibres, l'épaiſſiſſement des fluides, l'exaltation putride des humeurs qui tendent à l'alkaleſcence, comme vous dites fort bien, en furent les effets ſenſibles. Les tempéramens vifs & ſanguins y furent expoſés à leur tour ; & autant la méthode curative em-

(a) *Nil magis bilem vitiat, eamque impuram & ſalibus cauſticis refertam reddit, quam ſolemnis per ſuperficiem corporis prohibita evacuatio. Quandocumque igitur talis bilis cauſtica in primis viis exiſtit, horrorem, anxietates, vomitus & motus febriles parit....* HOFFMAN, de Bil. medic. & venen. corp. human. §. 31, tom. vj, pag. 159. *Voyez, en outre, plus haut la note* (b).

ployée dans le premier tems, avoit été avantageuſe, autant devint-elle meurtriere dans celle-ci.

Le troiſieme tems de l'épidémie, & celui de ſon déclin, que favoriſerent le dégel, les pluies & la ſalubrité de l'air du printems, vit relâcher le ton excédé de nos ſolides, & tempérer la diſcraſie phlogiſtique de nos fluides. La gravité des ſymptômes ralentie, & le génie de la fievre devenu plus traitable, je n'héſitai point de varier les ſecours de l'art; j'oſai même porter quelques légers purgatifs, & je m'en trouvai très-bien. Si celui dont je me ſervis chez mon dernier malade, à l'entrée de ſon huitieme jour, paroît un peu haſardé, qu'on conſidere les nauſées qui n'avoient point précédé, l'état du relâchement, la commotion du bas-ventre. . . . . Quelque choſe de plus doux, comme, par exemple, une eau de caſſe, n'auroit peut-être fait que gliſſer; & le lendemain, l'érétiſme ſurvenant, ce jour auroit pu ſe paſſer à regreter un moment précieux qui ne vient pas au gré de nos déſirs.

P. S. Quoique nous jouiſſions d'un certain relâche, nous ne nous flattons pas d'une entiere ſécurité: plus d'une épidémie s'aſſoupit pour quelque tems, & ſe réveille enſuite avec plus de fureur. Si la nôtre repa-

roît de nouveau, & donne matiere à quelques nouvelles obſervations, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir.

LETTRE

Adreſſée à M. PETIT, Docteur-Régent en médecine, &c. contenant une Obſervation ſur une Groſſeſſe prolongée beaucoup au-delà du terme ordinaire; par M. MARTEAU, Médecin, ancien Penſionnaire de la ville d'Aumale, Agrégé au College des Médecins d'Amiens.

J'attendois avec impatience, Monſieur & cher Maître, la lettre que j'ai l'honneur de vous adreſſer. Elle devoit m'inſtruire de l'événement d'une groſſeſſe extraordinaire, dont je projetois de vous faire part. Je me bornerai au ſimple récit des phénomenes. Je les ai recueillis avec la plus grande exactitude, d'après le récit naïf de gens ſimples & groſſiers qui n'ont ni l'art d'arranger un ſyſtême, ni le moindre intérêt d'en impoſer. Je vous laiſſerai le ſoin d'apprécier la juſte valeur de cette obſervation en faveur des naiſſances tardives. Mais il me ſemble que je ſuis en droit d'exiger qu'on ne révoque pas en doute la vérité des faits que je

vais expoſer : ils ont pour caution les deux époux mêmes. Quels témoins plus irréprochables, que celle qui ſouffre & celui qui naturellement eſt le confident perpétuel de ſes douleurs ?

Marguerite Soyer, épouſe de Louis Binant, du village d'Harbonnieres en Santerre, élection de Péronne, eſt âgée de vingt-ſix à vingt-ſept ans. Elle avoit eu quatre groſſeſſes heureuſes. Vers le milieu d'Avril de l'année 1764 elle eſſuya une perte, avec caillots. Elle fut conſidérable d'abord par ſa violence ; elle le devint enſuite par ſa durée : elle ſe termina au 6 Août, par l'accouchement d'un enfant de ſix mois, maigre, mais qui eut encore aſſez de vie pour recevoir le baptême à l'égliſe. La perte ceſſa.

La malade étoit épuiſée : un eſpace de trois mois n'étoit rien de trop pour réparer ſes forces, & ſe remettre en état de fournir à l'écoulement des regles. Elle ne les vit, en effet, reparoître qu'au commencement de Novembre ; & ce fut ſi peu, qu'à peine la tache égaloit-elle la largeur de la main : c'en étoit cependant aſſez pour l'aptitude à concevoir. En effet, elle ne vit plus.

Au commencement de Janvier 1765, elle éprouva des dégoûts & de fréquens crachotemens ; ſymptômes familiers aux

commencemens des cinq groſſeſſes précédentes. Il étoit naturel de ſe croire enceinte : on l'imagina. Dans le courant de Mars les ſoupçons ſe convertirent en certitude. On ſentit les mouvemens du *fœtus*. La femme pouvoit-elle douter qu'elle ne fût à mi-terme ? *Quand on ſent le mouvement de l'enfant, il n'eſt non plus permis de douter, que de ne pas croire qu'il ſoit jour en plein midi* (a).

Aux premiers jours d'Avril elle éprouva des pertes conſidérables, fougueuſes, mais ſans caillots. Suivant le cours ordinaire des choſes, ces hémorragies devoient conduire à l'avortement. Il y a toute apparence qu'elles procédoient uniquement de l'ouverture des vaiſſeaux du vagin, & non de la cavité de la matrice. La vie de l'enfant n'en ſouffrit point d'atteinte. Elles ſe répéterent juſqu'aux premiers jours d'Août, à des intervalles de quinze jours, trois ſemaines, un mois, & même ſix ſemaines ; de maniere que plus on avançoit vers le dernier terme de la groſſeſſe, plus les intervalles étoient longs.

La continuation des mouvemens ne laiſſoit pas d'équivoque. Suivant la regle ordi-

(*a*) La Motte, *page* 62.

Certiſſimis, & omni exceptione majoribus indictis, ſi motus infantis in utero diſtinctiſſimè ſentiantur. Van Swieten, §. 1293.

naire, la premiere huitaine du mois d'Août étoit le tems où la femme devoit attendre la délivrance de son fardeau. Elle ressentit en effet, à cette époque, *des douleurs pour l'enfantement* La Sage-femme l'assista même pendant deux jours. Le ventre étoit applati, & *le sein gonflé donnoit du lait.* Elle n'accoucha cependant pas. Le lait se dissipa, & revint aux mamelles à plusieurs reprises. Du moment de ces douleurs il ne fut plus question d'aucune perte.

Au 25 Septembre elle éprouva de nouveaux dégoûts & de fréquens crachotemens.

Une grossesse si singuliere, & prolongée déjà presque deux mois au-delà de son attente, devoit à la fin lui causer des inquiétudes. Elle n'avoit éprouvé rien de pareil aux cinq précédentes couches. Comment concevoir que la nature puisse s'oublier si long-tems ? Elle consulta quelques Médecins, & plusieurs de ces Esculapes de villages, dont les décisions sont d'autant plus tranchantes & plus hardies, qu'ils ont moins de connoissance de l'économie animale ; les uns déciderent que c'étoit une mole ; d'autres, *une excroissance de chair à la matrice ;* d'autres accusoient une hydropisie. Rien n'étoit plus ridicule que l'absurdité de ces opinions. Une mole mouvante ! un polype sautillant & roulant ! une

hydropiſie dure & rénitente ! Mais à des yeux qui ne connoiſſoient pas les écarts de la nature, ces abſurdités-là même paroiſſoient en ſauver une plus grande, une groſſeſſe d'onze mois au moins.

Chacun ajuſta ſes vues au ſyſtême qu'il s'étoit fait. Elle prit des remedes de toute main, des purgatifs & des tiſanes laxatives qui demeurerent ſans effet. Un de ces empoiſonneurs publics qui, à la faveur d'un brevet, montent ſur leurs tréteaux & déſolent nos provinces, lui donna ſix pintes de je ne ſais quelle tiſanne mercurielle : elle n'eut pas plus de ſuccès.

On ſe fatigue à la fin de tant de remedes inutiles. Au 9 Décembre elle prit ſagement le parti d'y renoncer, & de s'abandonner aux ſoins de la nature. On ne croyoit plus à la groſſeſſe. Cependant les ſauts de l'enfant étoient ſi continuels, que la femme, à cette époque, les comparoît *au choc de l'eau ſur la roue d'un moulin*, & ſi *violens*, que ſouvent ils lui arrachoient *des cris*.

Le peuple eſt naturellement ſuperſtitieux; il ſoupçonne aiſément des cauſes ſurnaturelles où il n'apperçoit plus le mécaniſme de la nature. Ces gens-ci croyoient avoir épuiſé toutes les connoiſſances de la médecine & des Médecins. Comment ne pas ſoupçonner du ſortilege ? On eut recours au devin. Je ne ſais quelle fut ſa réponſe ;

mais il y a bien de l'apparence qu'elle fût conforme aux préjugés de ceux qui le consultoient ; aussi eurent ils ensuite recours au pouvoir que l'Eglise exerce sur les démons & leurs maléfices. Cependant, depuis le 9 Décembre, le ventre, de jour en jour, augmentoit de la maniere la plus sensible, & les mouvemens ne discontinuoient pas. La sainteté du respectable Prélat qui gouverne ce diocese ranima leur espérance. Il étoit en visite dans leur voisinage, ils eurent recours à lui. Trop éclairé pour ne pas entrevoir le naturalisme de cette maladie, il eut la bonté de me les adresser, avant d'approuver les exorcismes qu'avoit faits le Doyen rural.

Je les vis le 9 Mai ; je les interrogeai pendant trois heures ; j'écrivis & leur lus, à deux reprises, l'histoire des phénomenes qu'ils venoient de me détailler. Je les assurai que le prétendu sortilege tiroit à sa fin, & se termineroit bientôt par un accouchement. Ils virent le lendemain M. Desmery, mon collegue, & M. Anselin, Accoucheur, qui jouit ici d'une réputation brillante & méritée. Il n'y eut point de partage dans les avis : nous avions tous senti le volume & les roulis de l'enfant ; & le ventre commençoit à tomber. Cette femme, tranquille enfin sur son état, reprit, le 10 Mai, la route de son village, &, le 15, accoucha d'une fille qui se porte bien. Cette

couche n'a eu aucune mauvaiſe ſuite.

En vérité, mon cher Maître, ne faudroit-il pas s'obſtiner à fermer les yeux à la lumiere, pour méconnoître ici une groſſeſſe de dix-huit mois ? Il n'eſt pas ici queſtion d'une criminelle qui ſuppoſe une groſſeſſe pour retarder ſon ſupplice ; ni d'une veuve coupable, qui, pour dépouiller des collatéraux, veut ſuppoſer un héritier à ſon mari. Ce ſont deux payſans ſans aſtuce, qui racontent, dans la ſimplicité de leur ame ; l'une, ce qu'elle a ſenti ; l'autre, ce dont il a été le témoin. Que racontent-ils ? des phénomenes qui, chez la plupart des femmes, & chez celle-ci ſur-tout, ſont les premiers ſignes de la groſſeſſe ; le crachotement & le dégoût. Que racontent-ils encore ? le ſigne pathognomonique de la groſſeſſe la mieux confirmée, les mouvemens de l'enfant vers le 15 Mars. Remontez à l'époque de la conception, au tems qui a ſuivi l'apparition des regles dans les premiers jours de Novembre, vous aurez l'intervalle de quatre mois au moins. C'eſt le terme où, de l'aveu de tous les Accoucheurs, le *fœtus* commence à développer & à faire ſentir ſes mouvemens. Que ſignifient ces douleurs, dans les premiers jours d'Août, vers la fin du neuvieme mois ? Que ſignifie cette montée de lait ? Pourquoi donc ces phénomenes ne ſont-ils pas ſuivis de l'accou-

chement ? Pourquoi ? Eſt-il difficile de le deviner ? Je demande, à mon tour, pourquoi la fréquence des pertes a t-elle ſouſtrait à l'enfant ſa nourriture ? Pourquoi a-t-elle retardé ſa crue ? Pourquoi les épuiſemens ont-ils diminué l'irritabilité & l'énergie de la contractilité de la matrice ?

On m'objectera que les pertes ceſſant dès les premiers jours d'Août, l'enfant devoit reprendre vigueur, & forcer plus promptement les barrieres de ſa priſon. Eh quoi ! quelle regle aſſujettit la nature à réparer les déſordres qu'elle a ſoufferts à terme fixe, & dans un tems donné ? Ne voyons-nous pas tous les jours des guériſons promptes & heureuſes, & des convaleſcences languiſſantes & de longue durée ? Que pouvoit ici la nature perpétuellement tracaſſée par la multitude & la diverſité des remedes ? Je m'en tiens, au reſte, à cette ſucceſſion non interrompue de mouvemens, depuis le 15 Mars 1765 juſqu'au 15 Mai 1766. Les ſuppoſitions les plus ſpécieuſes ne détruiront jamais la force de cet argument. Remarquez, mon cher Maître, que, dès qu'on ceſſe les remedes, ces mouvemens deviennent des ſecouſſes violentes, & que c'eſt à cette époque que l'augmentation plus rapide du volume du ventre fournit des indices du développement plus ſoutenu des membranes du *fœtus*.

Cette obſervation préſente le même phénomene que la groſſeſſe de Renée de Villeneuve, & celle de la femme dont parle Bodin. Ce concert n'eſt il pas admirable ?

Je joins ici la lettre de Louis Binant (*a*). Elle ſert de confirmation au détail que je viens de faire. Vous l'adreſſerez à M. Roux, ſi vous la trouvez digne de voir le jour. On ne ſauroit trop recueillir de faits dans une queſtion auſſi importante que celle des naiſſances tardives.

Je ſuis, &c.

MONSIEUR,

» (*a*) Celle-ci eſt pour répondre à la vôtre du » 17 Août dernier. Vous me demandez des nou- » velles de la groſſeſſe *extraordinaire* de mon » épouſe : il a plu à la Providence de me donner » une fille ſe portant bien, le 15 Mai, cinq jours » après que nous avons eu l'honneur de vous voir » chez vous. La mere n'a eu aucune ſuite mau- » vaiſe. La petite-fille ſe nomme *Victoire*. Je ſuis » ſurpris que vous n'ayez pas ſu cet accouche- » ment le 20 Mai ſuivant, par le parrain, qui a » été à Amiens, auquel j'avois donné commiſſion » de paſſer chez vous.

» Je ſuis, avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

L. BINANT.

A Harbonnieres, ce 8 Septembre 1766.

OBSERVATION

Sur la Superfétation dans une Chate, adreſſée à M. ROUX, *Auteur du Journal de médecine ; par M.* MARRIGUES, *Maître en chirurgie à Verſailles.*

L'obſervation que M. Darcet a fait inſérer dans le Journal du mois de Juillet dernier, m'a fait naître l'idée de vous faire part, Monſieur, d'un phénomene qui, quoique d'un genre différent, n'en eſt pas moins curieux & intéreſſant, & ne prouve pas moins que celui dont ce ſavant Médecin nous a fait part, combien la nature eſt variée dans ſes productions, malgré l'uniformité que l'on remarque généralement dans les opérations de cette mere commune. Tous les phénomenes qu'elle offre aux yeux de ceux qui l'étudient avec ſoin, me paroiſſent d'autant plus du reſſort du Journal de médecine, qu'ils ont un rapport plus direct à l'économie animale : c'eſt donc dans la vue que vous donniez une place dans ce même Journal à celui qui fait l'objet de cette obſervation, ſuppoſé que vous le trouviez ſuſceptible d'intéreſſer les curieux Naturaliſtes que j'ai l'honneur de vous l'adreſſer.

La

La chate d'une dame de mes amies mit bas, il y a pluſieurs années, cinq petits, au terme de la geſtation dans ces animaux : on en ſupprima quatre, pour lui en laiſſer un ſeul à alaiter. Mais ce petit chat, ayant été écraſé par accident, on chercha à faire perdre le lait à la mere, par les moyens ordinaires ; ce qui le ſupprima ſeulement en partie, car on remarqua qu'il y en avoit toujours aſſez dans les mamelles pour le faire paroître, en les preſſant. Dès le jour que cet animal mit bas, on obſerva, au côté droit de ſon ventre, une tumeur qui n'étoit pas ordinaire, & dont le volume paroiſſoit augmenter de jour en jour. Les ſentimens furent partagés ſur la nature de cette tumeur : on crut cependant qu'elle pouvoit être l'effet d'un engorgement laiteux dans l'ovaire, ou dans le côté droit de la matrice (*a*), parce qu'elle étoit ſenſiblement renfermée dans l'intérieur du ventre. Cette tumeur, qui s'accrut de plus en plus, piqua ma curioſité, & me détermina, quinze jours après celui auquel l'animal avoit mis bas ſa portée, de l'examiner avec ſoin. Je crus reconnoître alors que la préſence d'un

(*a*) On ſait que, dans ces animaux, de même que dans tous les *multipares*, la matrice eſt bifurquée ; qu'une partie ſe porte du côté droit de la région iliaque, & l'autre du côté gauche.

fœtus en étoit la cauſe immédiate : ma conjecture devint une vérité ; car, huit jours après cet examen, la chate mit bas un petit très-bien conſtitué, & d'un volume égal à ceux qui étoient ſortis trois ſemaines avant lui ; & la mere n'en fut pas plutôt débarraſſée, qu'il ne reſta aucun veſtige de la tumeur : elle a alaité & nourri ce petit, qui s'eſt parfaitement élevé.

On voit, par cet expoſé, que ce dernier chat eſt ſorti du ventre de ſa mere trois ſemaines plus tard que les autres. Quelle peut être la cauſe de ce retardement, ou de cette différence dans le terme de la geſtation ? Il ne peut y avoir que l'une ou l'autre des deux ſuivantes. Ou le petit chat, plus foible & plus délicat que ſes freres, a été plus long-tems qu'eux à venir à une parfaite maturité ; ou la mere l'a conçu dans une ſeconde copule : dans ce cas, qui me paroît le plus vraiſemblable, ce ſeroit une vraie ſuperfétation. Mais, pour cela, il a fallu que la chate ſoit devenue en chaleur, depuis la conception des premiers, & dans un tems même où ils avoient déj àacquis un certain volume. Cette ſeconde chaleur paroîtra, ſans doute, bien extraordinaire : cependant ce n'eſt pas la premiere fois que je l'ai obſervée. J'ai nourri une chate qui cherchoit quelquefois le mâle, quoiqu'elle fût pleine :

il ne lui eſt pourtant jamais arrivé que je ſache, de conceptions fréquentes ; mais je penſe qu'il étoit poſſible que la choſe arrivât : au reſte, je me contente d'être obſervateur ; je laiſſe aux Naturaliſtes, à qui j'adreſſe cette obſervation, le ſoin de décider la queſtion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Fracture compliquée des os du crâne ; par M POMMIER, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Chirurgien-Major de l'hôpital militaire de Geiſſen, & actuellement Chirurgien de la Manufacture royale des Glaces de Saint Gobin, près la Fere, en Picardie.

Le nommé *Louis Lacroix*, de la Manufacture royale des Glaces de Saint-Gobin, travaillant, au mois de Décembre 1765, à un chemin que la Manufacture faiſoit faire, entreprit de détacher un bloc de pierre de quatre pieds de hauteur ſur deux de largeur & autant d'épaiſſeur. Il s'étoit couché ſur le côté, pour l'excaver en deſſous, lorſque le bloc ſe détacha tout-à-coup, &

lui tomba ſur la tête. Comme il y avoit ſur l'attelier un grand nombre de travailleurs, on parvint, avec des leviers, à le débarraſſer de deſſous ce poids énorme : on l'emporta chez lui ſans connoiſſance, & je fus appellé ſur le champ.

Ayant examiné la tête du malade, je ſoupçonnai, à la premiere inſpection, qu'il y avoit fracture : je m'en aſſurai en ſondant la plaie avec mes doigts. Ayant raſé la tête, je baſſinai la partie bleſſée avec du vin chaud, pour la nétoyer du ſang dont elle étoit couverte. Je fis une inciſion cruciale qui me découvrit, ſur le champ, la grandeur du mal.

J'apperçus, en effet, une fracture qui partoit à environ un demi-pouce de l'apophyſe angulaire externe gauche du coronal, & ſe terminoit à l'apophyſe maſtoïde, formant un demi-cercle qui embraſſoit une portion du coronal, une portion du pariétal, & preſque toute la partie écailleuſe de l'os temporal. Dans l'intérieur de cette fracture, il y en avoit une autre en étoile, dont le centre ſe trouvoit ſur la future écailleuſe, & qui delà s'étendoit ſur le coronal, le pariétal & le temporal gauches : les parties inférieures de ces os fracturés étoient enfoncées & entroient de quatre lignes ſous les ſupérieures. Pour mettre bien à découvert

tous les prolongemens de ces fractures, je crus devoir détacher le muſcle crotaphyte de ce côté. Je m'apperçus alors, que la ſuture coronale étoit entr'ouverte, & que le coronal s'étoit écarté au moins de deux lignes du pariétal. Cet écartement commençoit à la partie moyenne de la fracture en demi-cercle : pour le ſuivre juſqu'à ſon autre extrêmité, je me vis obligé de prolonger mes inciſions, qui, par ce moyen, formerent un T, & me découvrirent, à mon grand étonnement, qu'il s'étendoit juſqu'à deux lignes au-deſſous de l'attache ſupérieure du muſcle crotaphyte du côté droit ; de ſorte que le coronal étoit preſqu'entiérement détaché des pariétaux.

M'étant bien aſſuré de l'état des choſes, je panſai le malade avec de la charpie brute, des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie, &, par deſſus, la capeline. La connoiſſance étant revenue au malade, & ſon pouls s'étant animé, je lui fis une ſaignée du bras, trois heures après le panſement, & je lui fis donner un lavement qu'il ne rendit que par les urines. Le trépan m'ayant paru indiſpenſable, je diſpoſai mon appareil, & préparai mes inſtrumens. Lorſque tout fut prêt, je commençai par appliquer la plus petite couronne du trépan près de l'angle inférieur du coronal, joignant la ſu-

ture coronale : quand elle fut faite, je m'apperçus que la partie inférieure de la fracture paſſoit encore ſous la ſupérieure, & qu'il ne me ſeroit pas poſſible de la relever ; ce qui me détermina à appliquer ſucceſſivement quatre nouvelles couronnes plus grandes que la premiere, au moyen deſquelles j'embraſſai un eſpace d'environ trois pouces. Cette ouverture & une eſquille d'un pouce & demi, que je détachai de la partie latérale inférieure du coronal, me donnerent plus d'aiſance. J'eſſayai, au moyen de mon élévatoire & du tire fond, à relever une piece de la fracture en étoile, que j'avois perforée à cet effet : j'eus d'abord beaucoup de peine, parce que les bouts fracaſſés s'arc-boutoient les uns contre les autres : il m'auroit même été fort difficile d'en venir à bout, ſi l'eſquille dont j'ai parlé ci-deſſus ne s'étoit pas détachée : j'y réuſſis cependant à la fin, & je terminai par-là mon opération, qui dura trois bonnes heures, pendant leſquelles le malade eut pluſieurs foibleſſes occaſionnées par la quantité de ſang qu'il avoit perdu, & par celui qui s'épanchoit entre la dure mere & le crâne. L'irritation que les eſquilles avoient occaſionnée ſur les membres qui enveloppent le cerveau, y cauſerent une inflammation qui produiſit des nauſées, des aſſoupiſſemens,

des pertes de connoiſſance, des peſanteurs de tête, de la fievre, &c. Pour calmer ces accidens, j'eus recours aux ſaignées, aux lavemens; je mis le malade au bouillon de veau pour toute nourriture, & je lui fis faire uſage d'une boiſſon adouciſſante & vulnéraire.

Je fus obligé de lever mon appareil vingt-quatre heures après l'opération, le malade ſe plaignant de grandes douleurs de tête. Je panſai la plaie avec des ſindons trempés dans le baume de Fioraventi & le miel roſat: je me ſervis de plumaſſeaux trempés dans le baume ſeul, & exprimés, pour couvrir toutes les parties oſſeuſes; je mis par-deſſus des bourdonnets & des plumaſſeaux trempés dans un digeſtif approprié; je recouvris le tout avec des compreſſes graduées, trempées dans l'eau-de-vie camphrée, pour prévenir les inconvéniens d'un vice dartreux, dont le malade étoit infecté long-tems avant ſa bleſſure; enfin j'aſſujettis l'appareil avec la capeline & le grand couvre-chef. Pour éviter les accidens de la hernie, je mis ſur les ſindons une plaque de plomb bien mince. L'hémorragie qui ſurvint pendant ce premier panſement fut conſidérable, & dura pendant douze heures. Je parvins à l'arrêter par le moyen des ſtyptiques & des vulnéraires, le pouls étant devenu trop

petit & trop foible pour recourir aux ſaignées.

Le lendemain du panſement le pouls ſe réveilla & devint dur ; la fievre fut forte : je fis le même jour deux ſaignées du bras, qui ne produiſirent pas grand effet. Le ſoir je preſcrivis un lavement, qui n'eut pas plus de ſuccès. Malgré cela le malade dormit trois heures. Le troiſieme jour je fis une ſaignée du pied, qui me parut lui donner un peu plus de connoiſſance ; je la réitérai le ſoir ; ce qui tranquilliſa entiérement le malade. La fievre diminua ; le pouls devint ſouple & naturel. Comme je ſoupçonnois de la plénitude dans les premieres voies, & qu'il y avoit des envies de vomir, je fis paſſer le quatrieme jour deux grains de tartre ſtibié dans une pinte d'eau de tamarins, qui produiſirent un très-bon effet ; le malade rendit quantité de bile & de ſang caillé, qu'il avoit ſans doute avalé. Malgré les lavemens adminiſtrés tous les jours, matin & ſoir, le ventre s'étoit tendu ; ce qui me détermina le ſixieme jour à lui faire prendre un minoratif en deux verres : il produiſit quatre ſelles. Le ventre ne ſe détendit cependant point : je lui fis appliquer des flanelles trempées dans une décoction émolliente, qui le rendirent plus ſouple & moins douloureux.

Les évacuations ayant de la peine à s'établir, je réitérai le minoratif le ſurlendemain ; il eut le plus grand ſuccès. La fievre & tous les accidens diſparurent, & je n'eus plus à m'occuper que de la plaie, qui étoit fort grande, à cauſe des délabremens. La ſuppuration s'établit : elle fut louable, & il ne ſurvint plus aucun accident. L'exfoliation des os ne s'eſt faite que le ſoixantieme jour. Je retirai pour lors une piece du coronal, qui avoit quatre pouces de long ſur deux & demi de large. La peur & le ſang que le malade perdit le firent trouver mal ; mais il revint aiſément. La cicatrice s'eſt formée très-bien, & la cure s'eſt terminée le huitieme mois. Elle auroit été beaucoup plus prompte, ſi le malade n'avoit pas fait d'excès d'alimens, & ſur-tout de la boiſſon, & s'il n'eût pas été affecté d'un vice dartreux, qui a parcouru toute la plaie à différentes repriſes. Le bleſſé travaille actuellement dans la Manufacture, & ne reſſent aucune incommodité de ſon accident.

OBSERVATION

Sur les prompts Effets du Quinquina dans une douleur périodique ; par M. BERTRAND, Chirurgien à Méry-sur-Seine.

Je fus appellé au mois de Mai dernier pour voir la femme de ***, habitant de cette ville, qui depuis cinq à six jours étoit attaquée d'une douleur périodique. Cette douleur avoit son siege à un des sinus sourciliers, occupoit l'œil, & s'étendoit tout le long de la région temporale du même côté ; la partie opposée étoit dans un état sain. Pendant l'accès, le pouls ne cessoit pas d'être naturel ; il étoit égal, souple & flexible : la malade conservoit un sentiment de froid qui ne l'empêchoit pas d'avoir une sueur abondante par-tout le corps, & sur tout au visage : il n'y avoit aucun signe de plénitude dans les premieres voies ; l'insomnie étoit continuelle. Cette douleur commençoit tous les jours à neuf heures du matin, & cessoit vers les sept heures du soir. Cette femme m'assura que, depuis plus de dix-huit ans, elle étoit sujete à cette maladie. La premiere fois qu'elle en fut incommodée elle en attribua la cause au froid excessif auquel elle s'étoit impru-

demment exposée à la suite d'une couche. Les attaques qui ont suivi cette premiere ont eu ordinairement des années d'interruption ; elles ont toutes été précédées d'un coryza considérable : l'écoulement ordinaire à cette derniere maladie devenoit abondant & verdâtre ; il se supprimoit tout-à-coup, & aussi-tôt la douleur commençoit avec violence : elle a toujours gardé le même période, attaqué les mêmes parties, & a été accompagnée des mêmes accidens.

A dessein de rétablir cette évacuation supprimée, j'ordonnai une décoction émolliente & mucilagineuse : la malade en respiroit fréquemment, tantôt la vapeur seulement, & tantôt la décoction. La dérivation me parut un second moyen à mettre en usage contre cette maladie : j'appliquai un emplâtre vésicatoire à la tempe du côté malade, qui a produit l'évacuation désirée. Ces remedes, employés au commencement de l'accès, en diminuerent un peu la violence & la durée : celui du lendemain conserva toute sa vigueur. Il falloit donc avoir recours à d'autres moyens curatifs ; mais de quelle classe les tirer ? Dans toutes les attaques qui avoient précédé cette derniere, la malade me dit avoir été saignée alternativement, &, de l'avis de tous les gens de l'art, qu'elle avoit consultés, du bras, du pied, de la jugulaire, des ranules, &

même de l'artere temporale, ſans en avoir reçu le moindre ſoulagement; les purgatifs & les narcotiques avoient été pris avec auſſi peu de ſuccès : le terme de cette maladie avoit toujours été d'environ quarante jours. Quelle reſſource me reſtoit-il donc dans cette circonſtance? Le genre de cette maladie, le caractere des accidens qui l'accompagnoient, l'inutilité des remedes dont on avoit fait uſage ne m'indiquoient-ils pas le quinquina? Le témoignage de pluſieurs Praticiens (*a*), auſſi recommandables par leur ſcience, que dignes de la reconnoiſſance publique, par leur zele pour le bien de l'humanité, ne m'aſſuroit-il pas le ſuccès le plus heureux de l'adminiſtration de ce remede? Je le propoſai à la malade, qui le refuſa obſtinément, ſous prétexte que, ne pouvant prendre aucun aliment ſolide, il lui fatigueroit l'eſtomac, & lui laiſſeroit une douleur permanente dans cette partie. Ce préjugé, qui a fait fortune dans ce canton, & peut-être ailleurs, eſt-il fondé ſur quelques apparences de réalité? La malade paſſa trois ou quatre jours ſans vouloir faire autre choſe que ce que je lui avois ordonné d'abord; mais ſa maladie ne dimi-

(a) *Précis de la Médecine pratique*, par M. *Lieutaud*, premiere édition, pag. 85 & 496. *Journal de Médecine*, tome x, page 305; tome xiij, page 228.

nua point. Pour parvenir à mon but, j'uſai de tromperie; je lui vantai beaucoup un opiat, dans lequel je l'aſſurai que le quinquina n'entreroit pour rien: elle s'y ſoumit. Je pris une once de cette écorce en poudre, que je mis en opiat, avec ſ. q. de ſyrop d'abſynthe. Elle en prit quatre fois par jour, gros comme une feve de marais, à chaque fois. A peine en eut-elle commencé l'uſage, qu'elle fut ſoulagée. Sa guériſon a été ſi prompte & ſi parfaite, qu'elle n'a voulu prendre aucun autre remede: ſon eſtomac n'a point ſouffert de l'uſage de cette divine écorce.

OBSERVATIONS

Sur les hémorragies qui peuvent accompagner les plaies de tête; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Il ſemble au premier coup d'œil qu'il n'y a rien de plus facile que d'arrêter une hémorragie qui accompagne une plaie à la tête. D'abord les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent ſont peu conſidérables; & le crâne nous offre le moyen le plus sûr pour les arrêter. De plus, l'artere temporale, que l'on regarde comme le tronc principal des

branches qui s'y distribuent, est aisée à comprimer ; ainsi une compression faite sur cette artere doit arrêter le sang qui pourroit empêcher de réunir une telle plaie : ce raisonnement est spécieux, & sans doute que la pratique le confirmeroit, si les arteres temporales étoient les seules qui fourniſſent aux parties extérieures de la tête. Mais, malheureusement pour cette théorie, l'anatomie nous démontre le contraire, en nous faisant voir différentes anastomoses de ces arteres avec d'autres ; & les observations que je vais rapporter ne lui seront guere plus favorables.

Ire OBSERVATION. Le nommé *Jean-Louis François*, âgé de cinquante ans, de Ruchy en Picardie, étant tombé de dessus sa bourique (*a*), qui sert à le conduire dans la ville, pour y mendier son pain, se fit une plaie à la partie latérale gauche de la tête, longue d'environ quatre travers de doigt, pour laquelle il fut transporté à l'hôpital le 29 Mai 1765. Selon ce que j'en pus juger dans l'examen que j'en fis, il n'y avoit

(*a*) Comme cet homme ne sauroit se transporter par lui même d'un lieu dans un autre, à cause de ses grandes infirmités, il se sert de cette méchante bête de voiture, afin de pouvoir ramasser pour lui & sa famille ses besoins journaliers, qu'il trouve facilement dans les personnes charitables, par la commisération qu'excite son état.

que les tégumens d'intéreſſés, avec la partie de l'aponévroſe commune des muſcles frontaux & occipitaux qui y répondoit ; &, comme la contuſion me parut peu conſidérable, je crus pouvoir en tenter la réunion. Après les précautions priſes en pareil cas, le ſang, qui donnoit toujours, m'obligea de lever le premier appareil ; j'en appliquai un ſecond auſſi méthodique que je le pus (ayant toujours l'intention de réunir) aidé d'une forte compreſſion ſur chaque artere temporale. Ces précautions ne réuſſirent point ; & en levant, pour une ſeconde fois, mon appareil, je m'aſſurois parfaitement que le ſang, qui m'embarraſſoit encore, ne venoit point des branches des arteres comprimées, mais de la partie poſtérieure de la tête. Dans ce moment je reconnus l'inſuffiſance de cette compreſſion pour arrêter cette hémorragie, & le peu de ſolidité de pareils raiſonnemens. J'en cherchai la cauſe, & je la trouvai dans la communication des arteres cervicales avec les branches poſtérieures des arteres temporales ; &, comme je vis de l'impoſſibilité de comprimer les premieres, j'abandonnai cette compreſſion éloignée & recommandée, pour en faire une immédiate & nouvelle ſur les vaiſſeaux ouverts, que je rendis ſolide par un bandage figuré en doloire, fait avec une bande roulée à deux chefs, ayant commencé

le premier circuit inférieurement. Par ce moyen le ſang fut arrêté. Je ne fis mon premier panſement que le ſixieme jour : l'ulcere fut traité de la maniere la plus ſimple, & le malade ſortit parfaitement guéri le 27 Juin ſuivant.

II. OBSERV. Le nommé *Pierre Deſcat*, Soldat dans le Régiment de Bordeaux, Compagnie de M. de la Barriere, fit une chute le 12 Mars dernier, ſe frappa la tête dans la même région que le premier, & eut une plaie en travers, d'environ deux pouces de longueur. Un Eleve de l'intérieur, rempli aujourd'hui de zele pour s'inſtruire (choſe qui ne s'eſt jamais vue dans cet Hôpital) me demanda à lui laiſſer réunir cette plaie. Il n'oublia point des compreſſions exactes ſur les arteres temporales. Cependant je fus obligé de lever l'appareil dans la nuit, à cauſe de l'hémorragie qui avoit déjà affoibli conſidérablement le malade ; je ſuivis la méthode qui m'avoit réuſſi à *Louis François* ; &, à-peu-près dans le même eſpace de tems, ce malade fut guéri.

De ces deux faits nous pouvons, je crois, conclure que les plaies de cette eſpece ne doivent jamais être réunies ; que celles qui ſeront contuſes doivent être un peu dilatées, pour détruire quelques brides cellulaires qui s'y rencontrent ordinairement, afin de pouvoir mieux en nétoyer le fond,

& faire plus exactement une compreſſion égale ; &, quant à celles qui ſeront faites avec des inſtrumens tranchans (accompagnées auſſi d'hémorragies ſemblables) il ne ſera point néceſſaire de faire de dilatation, mais d'appliquer tout de ſuite l'appareil & le bandage qui nous a ſervi ſi heureuſement dans ces deux cas.

OBSERVATION

Sur une Plaie de la Glande parotide, guérie ſans fiſtule ; par le même.

Le nommé *Jean-Baptiſte Jonneſſan*, âgé de trente ans, natif de Chaſſelay en Lyonnois, fut conduit dans notre hôpital le 23 Décembre 1763, pour avoir reçu un coup de bouteille qui lui fit une plaie oblique, depuis l'angle de la mâchoire inférieure du côté droit, juſqu'au-deſſus de l'arcade zygomatique ; de façon que, dans cette plaie, il y avoit une portion conſidérable de la partie antérieure du *maſſeter* coupée, qui formoit un lambeau pendant en bas, & la glande parotide diviſée, dans ſon épaiſſeur, de trois lignes. Après m'être aſſuré, par une exacte recherche, qu'il n'y avoit aucune parcelle de verre, & avoir tiré les grumeaux de ſang, je ſéparai la por-

tion pendante de ce lambeau, qui me parut si maltraitée que je crus qu'il étoit inutile d'en tenter le récollement. Les tégumens formoient différens angles, & également maltraités: avec les ciseaux, je rendis les bords unis dans toute leur longueur, étant persuadé que la peau du visage prête assez pour former une cicatrice, & d'autant plus qu'il y avoit dans celle-ci, comme je l'ai déjà dit, une déperdition considérable du *masseter*. Je réunis cette plaie avec un appareil qui en rapprochoit très-bien les levres, & je pris les précautions de serrer un peu plus le bandage qu'on ne le serre ordinairement dans la réunion des plaies, à cause de la lésion du corps de la parotide, dont je craignois une fistule. Je lui fis faire six saignées du bras dans les deux premieres vingt-quatre heures; j'avois soin d'humecter, deux fois par jour, mon appareil avec une liqueur vulnéraire, & j'observois exactement ce qui se passoit à la partie inférieure de la glande. Le second jour j'y apperçus un petit gonflement; mais, comme il n'augmenta pas considérablement jusqu'au quatrieme, je crus qu'il dépendoit plutôt de l'effet compressif du bandage, que d'une interruption de l'excrétion de la salive; & je ne levai l'appareil que le septieme jour. La plaie me parut dans le meilleur état: j'en fis le pansement avec un plumasseau doré de

baume d'*Arcæus* ; &, comme je n'étois pas encore raſſuré ſur la crainte d'une fiſtule, je fis un bandage ſemblable au premier, que je ne levai que le quatrieme jour, qui étoit l'onzieme de la plaie. Dans ce ſecond panſement, elle me parut dans un ſi bon état, que je me contentai d'y mettre un peu de charpie ſeche, contenue avec le ſparadrap ; &, le dix-ſeptieme Janvier 1764, le malade ſortir parfaitement guéri, ſans que la cicatrice fût bien difforme.

Une plaie pénétrante de trois lignes dans le corps de la parotide, devoit certainement intéreſſer quelques conduits particuliers de cette glande, & avoir pour ſuite une excrétion ſalivaire par la plaie. Cependant ce malade a été guéri dans l'eſpace de moins de vingt-quatre jours, ſans aucune eſpece de ſuintement ; ce qui ſemble prouver, dans pareil cas, l'avantage d'un bandage un peu compreſſif, & la rareté des panſemens.

OBSERVATION

Qui prouve le danger qu'il y a de réunir les Plaies après un certain tems ; par le même.

L'indication qui ſeconde le mieux les intentions de la nature, dans le traitement des plaies récentes & ſimples, eſt, ſans

contredit, de tenter d'abord leur réunion. Il y a peu de Chirurgiens qui ne le faſſent ainſi ; & le public, qui juge toujours par les apparences, lui preſcrit cette loi. Il n'en eſt pas ainſi des plaies qu'on appelle *contuſes*. L'expérience a appris plus d'une fois combien il eſt dangereux d'y appliquer des bandages trop ſerrés ; & j'ai par-devers moi des exemples fâcheux que je ne rapporterai point, mon intention n'étant aujourd'hui que de prouver les inconvéniens attachés à la réunion des plaies les plus ſimples, lorſqu'il y a quelques jours qu'elles ſont faites.

Un jeune homme s'étant trouvé en partie de plaiſir, dans le Médoc, reçut un coup de bâton en dédolant ſur la tête, qui lui fit une plaie en lambeau, d'environ quatre travers de doigt de hauteur. Dans l'idée où il étoit que les plaies de tête ſe guériſſent facilement, il n'appella point de Chirurgien, & ſe contenta d'appliquer deſſus des compreſſes trempées dans l'eau marine, & par-deſſus ſon mouchoir. Le quatrieme jour de la bleſſure il vint à l'hôpital, & , après l'avoir examiné, je crus pouvoir en tenter le recollement (*a*). Je parvins ,

(*a*) Un lambeau à la tête ſe recolle très-facilement, ſi on le réunit dans le moment de la bleſſure, ſoit qu'il ait été fait par un coup de bâton, comme dans ce cas-ci, ou par une chute: j'en ai vu des exemples frappans dans cette maiſon.

avec assez de facilité, à faire toucher les surfaces des levres de la division; &, moyennant un bandage approprié, je les soutins dans ce contact mutuel. Tout le restant de la journée, ce jeune homme se plaignoit d'une pesanteur de tête qu'il n'avoit point eue avant l'application de mon bandage. Je le rassurai sur cet inconvénient que je croyois léger, & lui promis une cure aussi heureuse que prompte. Pendant la nuit, cette pesanteur augmenta: il se plaignoit même d'élancemens; &, sans les espérances que je lui avois données, il m'auroit prié de le visiter. Le lendemain au matin, à cinq heures, je le trouvai tout inondé de sang, le visage enflammé, les yeux étincelans, & se plaignant qu'il ne pouvoit plus résister. Après avoir levé l'appareil, je trouvai les levres de la plaie sanguinolentes, ayant laissé échapper le sang qui avoit inondé le malade, ainsi que l'appareil. Il y avoit même, dans l'épaisseur du cuir chevelu, une tension œdémateuse qui me faisoit tout craindre pour sa suppuration: de tels accidens me décillerent bientôt les yeux sur la faute que j'avois faite: cependant, moyennant des fomentations spiritueuses & vulnéraires, appliquées & renouvellées plusieurs fois le jour, sur la tête œdémaciée, j'obtins une heureuse résolution; & l'ulcere, avec un traitement plus doux que celui que j'avois commencé, fut aussi bientôt guéri.

Les plaies de tête ne ſont pas les ſeules qu'il ſeroit dangereux de réunir, après trois ou quatre jours qu'elles ſont faites. Je ne conſeillerai jamais de tenter ce moyen à pas une, dans quelques parties qu'elles ſe trouvent ; &, ſi toutes ne ſont pas accompagnées des mêmes accidens que j'ai eu le malheur d'eſſuyer, lorſqu'on les réunit dans ce cas, on peut toujours aſſurer que tout ce qu'on fait pour lors eſt du moins inutile.

OBSERVATION

Sur une Plaie à l'œil, accompagnée d'accidens particuliers ; par le même.

Toutes les parties de notre corps ont une liaiſon ſi grande entr'elles, qu'il eſt aſſez difficile d'en bleſſer une, ſans que les fonctions de celles qui ſont voiſines ne ſe trouvent dérangées. Les ſymptômes de l'obſervation que j'ai à rapporter ont été des plus multipliés & des plus graves ; &, comme il eſt aſſez rare de voir qu'une plaie de l'œil, auſſi ſimple en apparence, en produiſe d'auſſi conſidérables, j'ai cru que leur hiſtoire en ſeroit utile.

Le nommé *Antoine Eſpagnet*, âgé de

vingt-huit ans, Soldat de ville, dans une affaire qu'il eut avec un de ſes camarades, fut bleſſé à l'œil gauche ; &, dans l'inſtant du coup, il tomba par terre. On le porta dans une maiſon, où il paſſa la nuit, & le lendemain on le conduiſit à l'hôpital. La paupiere de l'œil gauche étoit noire, prodigieuſement gonflée, & à peine pouvoit-on découvrir le globe. La partie inférieure de la conjonctive, tirant vers le petit angle, étoit bourſoufflée en maniere de crête de coq, ſans cependant déborder l'orbite. Ce malheureux étoit ſans connoiſſance, les yeux hagards ; vomiſſoit des matieres dépravées ; avoit quelquefois des convulſions, & ne pouvoit ſe tenir debout. Je crus que la tête, ayant été frappée par la chûte qu'il fit, dans le moment qu'il reçut le coup, il pouvoit y avoir quelque fracture au crâne : pour m'en inſtruire, je la fis raſer exactement ; &, après l'examen le plus ſcrupuleux, je n'apperçus aucun veſtige de contuſion. Je ne le diſſimulerai pas, je jugeai mal alors de ce bleſſé ; j'avançai même que l'ouverture de ſon corps nous découvriroit la ſource de ces maux ; & je me trouvai, en cela, conforme à la façon de penſer d'une perſonne qui eſt auſſi reſpectable par ſon ſavoir que par ſa candeur. Sur l'œil malade je fis appliquer l'onguent de ſtyrax, étendu ſur un linge trempé dans l'eau-de-

vie camphrée, & par-dessus un appareil ordinaire. Je ne ménageai point le sang : l'homme étoit fort & robuste ; & j'ai appris par expérience que les saignées faites dans cet hôpital, après que les malades y ont fait sept ou huit jours de séjour, leur sont plus funestes qu'utiles; aussi, les quatre premiers jours de la maladie, lui avions-nous fait tirer une assez grande quantité de sang, tant par les veines du bras, que par celles du pied & du col. Les minoratifs, ainsi que les lavemens, ne furent point non plus négligés : l'un & l'autre produisirent chaque fois des évacuations : néanmoins, malgré tous ces secours, le délire continua, & ne fut terminé que le 18 Janvier (vingtieme jour de son accident) par une *hémiplégie* du côté droit, de laquelle il n'est pas encore parfaitement rétabli, quoique l'œil blessé soit dans l'état le plus naturel.

A quelle partie de l'œil blessée peut-on attribuer ces accidens ? Dirons-nous qu'ils ont dépendu de la blessure de la conjonctive, ou du globe même ? Mais le peu de douleur que témoignent ressentir les malades, quand on leur fait l'opération de la cataracte, & l'absence ordinairement de pareils symptômes, s'opposent bien à cette façon de penser. Dira-t-on que les nerfs moteurs avoient été blessés ? Mais, parmi la grande quantité de vaisseaux qui les entourent,

tourent, auroit-il été poſſible qu'il n'y en eût pas eu qui le fuſſent auſſi ? & alors l'épanchemenr de ſang dans l'orbite ne ſe ſeroit-il pas manifeſté par une putréfaction qui auroit été ſenſible ? &, de plus, ſi effectivement les accidens euſſent dépendu de la léſion de ces nerfs, & que quelques muſcles n'euſſent pas eu leur action affoiblie ou perdue, alors n'y auroit-il pas eu quelque changement dans les mouvemens de cet organe ? Pourroit-on encore dire que la partie ſupérieure de l'orbite, étant extrêmement mince, la pointe de l'inſtrument l'auroit fracturée, percé même le cerveau & déterminé les ſymptômes? Mais, ſi cela eût été, & que la ſuppuration, qui ſe ſeroit montrée au-dehors, ne nous l'eût pas fait connoître, l'œil auroit-il été toujours auſſi ſain qu'il l'a été ? car l'inflammation n'a duré que huit jours. Enfin, pour l'explication de ce cas aſſez rare, ne pourrions-nous pas admettre que l'inſtrument, ayant paſſé par la fente orbitaire ſupérieure, la dure-mere aura été léſée, & enſuite le cerveau; que la bleſſure de la premiere a déterminé les mouvemens convulſifs & le délire, & que la ſuppuration du ſecond a cauſé l'*hémiplégie* ? Si ces conjectures ſont vraies, je conclurai que, quoiqu'un coup d'épée, porté dans la fente *ſphénoïdale*, aſſez avant pour bleſſer le cerveau, faſſe tomber l'homme par terre, com-

me faiſoit ce tireur d'armes François dont parle *Fabrice d'Aquapendente ;* je conclurai, dis-je, que ces plaies, quoique dangereuſes, ne ſont pas toujours mortelles.

OBSERVATION
INTÉRESSANTE

Sur une extirpation totale d'une matrice ſphacélée, par M. ANSELIN, Maître en chirurgie, à Amiens.

Marie-Anne Marchand, épouſe de Louis-Joſeph Longy, habitant de cette ville, âgée de quarante-quatre ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, fut expoſée, depuis l'année 1758 juſqu'en 1761, à une chute de matrice qui l'incommodoit beaucoup : elle avoit eu neuf couches, tant à terme que prématurées, avant cette incommodité ; elle a encore eu trois enfans depuis ce tems. Ce fut à ſa derniere groſſeſſe, qui a été pénible ſur la fin, à cauſe d'un dévoiement opiniâtre, avec téneſme, que ſuccéda un accident ſingulier.

Le 13 Août 1761, elle ſe ſentit des douleurs pour accoucher ; elle fit demander ſa Sage-femme, qui reconnut, en la touchant, que l'accouchement ſeroit laborieux, par rapport à la chute du vagin & de l'orifice

interne qui s'avançoit près des grandes lévres. Les douleurs augmentoient ſucceſſivement ; & les efforts devinrent ſi violens, que tout-à-coup il ſe préſenta, à l'extérieur de la vulve, une tumeur ſi conſidérable que la Sage-femme en fut effrayée. Elle demanda du conſeil. On me fit appeller.

Je trouvai cette femme fort ſouffrante, tant des douleurs de l'accouchement, que du tiraillement que lui cauſoit la chute de l'orifice interne & d'une portion de la matrice. Je reconnus, au toucher, que la tête de l'enfant s'avançoit, mais que l'oriſice ſe dilatoit difficilement. En raiſonnant j'en trouvai la cauſe.

Comme les ligamens de cette matrice étoient conſidérablement relâchés, pendant que les fibres du fond ſe contractoient pour favoriſer l'expulſion, les efforts réitérés de ce viſcere, qui occaſionnoient une compreſſion paſſive de l'enfant ſur l'orifice interne, ne rencontroient pas aſſez de réſiſtance de la part des ligamens pour forcer ſes fibres circulaires à ſe dilater promptement ; c'eſt ce qui fut cauſe qu'à meſure que la matrice perdoit de ſon fond, & que la tête de l'enfant s'engageoit, elle en entraînoit une portion dont elle étoit enveloppée ; c'eſt ce qui formoit cette tumeur ſinguliere.

Je ſoutins la matrice autant que je pus, pendant le part ; mais l'effort de la derniere

douleur, qui expulsa l'enfant, fut si considérable, que, malgré mes attentions, elle se renversa totalement. Je fus fort surpris de cet événement, & je n'eus autre chose à faire, pour délivrer la femme, que de détacher doucement le placenta du fond de la matrice, renversée & posée sur le matelas.

Cette opération finie, je la replaçai, en la retournant de dehors en dedans. Il survint une perte qui a cessé quelques momens après la réduction. Je fis observer à la femme un régime convenable, & lui indiquai une position qui, sans s'opposer à l'évacuation des lochies, ne favorisoit point la rechute de ce viscere.

Trois jours se passerent sans accidens, sinon des douleurs aux lombes & aux aînes, occasionnées par le tiraillement des tégumens; mais, après ce tems, la malade tomba dans l'état le plus menaçant. Il parut tout-à-coup une suppuration abondante, & d'une odeur insupportable. La fievre s'alluma; le pouls devint petit & fréquent; les foiblesses réitérées, accompagnées de sueurs froides, annonçoient une gangrene, & même la mort. J'eus recours aux fortes décoctions de quinquina & aux cordiaux, pour ranimer le ton des solides. Je fis des injections avec une décoction anti-septique. Je ne pus empêcher, malgré mes attentions, le sphacele de toute la matrice.

Je ne doutai plus de l'état de ce viſcere, lorſque j'apperçus, au neuvieme jour de la couche, vers l'entrée de la vulve, une portion de la matrice, de la groſſeur d'un œuf de poule, toute ſphacelée, qui ſe détacha du reſte ſans beaucoup d'efforts.

Je continuai l'uſage des remedes indiqués en premier lieu. Les accidens n'ont commencé à diminuer qu'au quinzieme jour que l'exfoliation totale de la matrice ſe fit, à l'aide de quelques légers coups de biſtouri, pour détacher du vif ce qui étoit pourri & par lambeau.

Le vagin ſe trouva ſain preſque juſqu'à l'orifice interne; & n'ayant plus d'attache qui pût l'aſſujettir dans ſa ſituation ordinaire, il ſe renverſa entiérement, & pendoit en dehors de la vulve, de la longueur de quatre à cinq pouces, formant une tumeur de la groſſeur d'un œuf de dindon, plus volumineuſe à ſon extrêmité inférieure qu'à ſa baſe. Ce volume étoit l'effet du reflux des vaiſſeaux utérins, dont la circulation étoit interrompue depuis le commencement de cette gangrene; ce qui rendoit l'extrêmité inférieure carcinomateuſe.

Après la ſortie de toute cette partie gangrénée, la malade fut un peu mieux. Les accidens ont inſenſiblement diminué, à la réſerve d'un dévoiement qui avoit continué depuis la fin de ſa groſſeſſe; ce qui empêcha

la sécrétion laiteuse de se faire au tems ordinaire où la nature opere cette crise. Le trouble étoit trop grand pour vaincre tant d'obstacles à la fois : elle a cependant triomphé, en procurant une issue à la matiere laiteuse, par la voie des selles.

On ne peut disconvenir que la nature, douée de si grandes ressources, auroit fait de vains efforts pour se débarrasser de cette tumeur vaginale & carcinomateuse, qui pendoit au-dehors de la vulve : il a fallu que l'art vienne à son secours, afin de soustraire à la malade une infirmité qu'elle auroit traînée toute sa vie, & qui auroit considérablement augmenté, à cause de sa disposition carcinomateuse.

Pour remplir l'indication, je fus obligé d'amputer la tumeur : voici comment je m'y pris. Je passai à travers & à la base du vagin horizontalement, une aiguille enfilée d'un double fil ciré, pour en faire la ligature en deux parties, afin de comprimer moins de volume, & éviter, par ce moyen, l'inflammation. Je serrai peu le premier jour : je continuai de serrer les ligatures successivement ; de sorte qu'au septieme j'emportai la tumeur avec le bistouri, sans effusion de sang.

J'ai depuis ce tems cessé l'usage du quinquina, des cordiaux & des injections antiseptiques. La suppuration diminua beau-

coup, tant en quantité qu'en mauvaiſe qualité. Je ſubſtituai à la place des injections, les légeres décoctions de plantes vulnéraires, qui ont guéri cette partie en très-peu de tems. La fievre a ceſſé, ainſi que les accidens : le dévoiement ſe ſupprima, à l'aide de quelques doux purgatifs. La malade reprit ſes forces & fut radicalement guérie au bout de ſept ſemaines. Elle jouit, depuis quatre ans, de la meilleure ſanté.

Cinq à ſix mois après cet accident, elle eut une évacuation périodique, & chaque mois cette évacuation reparoiſſoit, mais imparfaitement. Depuis un an elle a entiérement diſparu, ſans cauſer la moindre incommodité.

J'ai queſtionné depuis peu cette femme ſur tout ce qui s'eſt paſſé depuis ſa guériſon, tant à l'égard de ſon tempérament, que des devoirs contractés par le mariage. Elle m'a aſſuré que depuis cette époque elle étoit devenue totalement inſenſible, & n'accordoit à ſon mari qu'avec peine, ce qu'elle ne pouvoit lui refuſer par devoir.

Je laiſſe aux grands maîtres de l'art le ſoin de réfléchir ſur les avantages que l'on peut tirer de cette obſervation. Ils pourront, par leurs lumieres, nous donner les moyens de tenter l'extirpation totale de la matrice dans les maladies déſeſpérées qui attaquent ce viſcere.

J'ai vu, il y a dix ans, deux perſonnes attaquées de ſquirrhes ulcérés à la matrice, périr par des pertes conſidérables, ſans qu'on ait oſé entreprendre de les guérir par l'opération; perſuadé qu'on étoit, avant cette obſervation, que l'extirpation totale de la matrice étoit mortelle.

LETTRE

De M. TONDU, Chirurgien royal de l'hôpital de Némours, contenant une Obſervation ſur un Emphyſème guéri par une inciſion.

MONSIEUR,

L'obſervation que j'ai l'honneur de vous envoyer, & à laquelle je vous prie d'accorder une place dans votre Journal, ſi vous jugez qu'elle la mérite, n'offrira pas un phénomene nouveau. Tout le monde connoît l'effet de l'air inſinué dans le tiſſu cellulaire. Tous les jours nos Bouchers renouvellent, ſur les moutons qu'ils égorgent, l'expérience de leurs confreres, ſur ce Soldat dont parle M. Boiſſiere de Sauvages (*a*). Mais, comme il n'eſt pas ordinaire de voir un emphyſème

(*a*) *Noſolog.* tome ij, pag. 43.

universel, paroître presque subitement, à la suite de l'accident qui a causé celui-ci, ni de menacer les jours aussi vivement, j'ai cru qu'il y auroit quelque utilité pour les gens de l'art à leur en donner connoissance.

Le fils de Jean Guignon, Laboureur à Vertot, hameau de Chervinvillier, distant de Nemours de deux lieues, âgé de dix-huit ans, conduisoit, le 7 Juillet 1764, une charrette vuide, à laquelle étoient attelés deux vigoureux chevaux, qui la faisoient rouler avec une très-grande vîtesse. Par malheur une des roues rencontra une pierre. La rapidité avec laquelle cette voiture y fut portée excita une secousse si vive, que le conducteur fut jetté à terre & la voiture renversée, de maniere qu'une des ridelles lui tomba sur le côté droit; ensuite ce jeune homme fut traîné & roulé avec la même rapidité, par les especes de dents que forment les roulons, en débordant les ridelles, jusqu'au moment où il se trouva sous la derniere, les chevaux n'ayant été arrêtés qu'à cet instant, par des passans qui remirent cet infortuné dans la charrette, pour le conduire chez son pere.

Comme j'étois absent lorsqu'on vint me chercher, un Eleve que j'avois alors se transporta à Vertot, & saigna le malade, chez lequel je ne pus me rendre que quatre heures après son accident. Je le trouvai

bourſoufflé de la tête aux pieds ; & l'enflure étoit portée au point que ſes mamelles excédoient le volume que ces parties ont ordinairement à cet âge, dans les perſonnes du ſexe ; le reſte du corps étant gonflé dans la même proportion. La reſpiration entrecoupée, des ſanglots fréquens, une douleur poignante à la région hypogaſtrique, le col extrêmement tendu & contourné, furent les premiers ſymptômes qui me frapperent, & me firent craindre pour la vie de ce malade, le voyant à chaque inſtant prêt à ſuffoquer (*a*).

Aux ſymptômes que je viens de décrire, ſe joignoit un phénomene aſſez ſingulier. Il ſe formoit dans la poitrine & dans le bas-ventre du malade, un ſon ſemblable à celui que produiroit un coup de baguette ſur un tambour couvert d'un linge. Ce ſon ſe répétoit en moins d'une minute d'intervalle, & il étoit aſſez fort pour ſe faire entendre à la diſtance de quinze pas. Outre ce ſon, il y en avoit d'autres qui ſe ſuccédoient ſans interruption. Ceux-ci étoient plus foibles, & il falloit avoir l'oreille près du jeune homme pour les entendre. Je ne puis mieux les comparer qu'au petit bruit que fait l'ex-

(*a*) Qu'un emphyſème puiſſe ſuffoquer, nous en avons un exemple dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1713.

ploſion des bulbes d'air renfermées dans l'écume de l'eau de ſavon.

En viſitant le corps, particuliérement l'endroit qui avoit été frapé, je découvris une échymoſe profonde, dont le centre étoit d'un rouge très-foncé. Elle s'étendoit en longueur, depuis la partie moyenne latérale droite de la poitrine, juſqu'à l'os des îles, & en largeur, de l'ombilic aux vertebres. Le plus grand effort du coup étoit de la premiere à la troiſieme des fauſſes-côtes. J'appréhendois qu'il n'y eût quelque déchirement ou quelque épanchement dans l'intérieur, & j'avois tout lieu de le craindre, en réfléchiſſant ſur les accidens que j'avois ſous les yeux. Je connoiſſois d'ailleurs nombre d'obſervations, dont les Auteurs nous apprennent que des contuſions violentes ont ſouvent déchiré le foie, la rate & les autres organes du corps, quoique les parties extérieures paruſſent n'avoir reçu aucune injure, & ont été ſuivies d'une mort ſubite. La conformité du cas préſent avec ces obſervations, rendoit l'événement redoutable. Cependant je concevois quelques eſpérances ſur ce qu'il n'avoit point paru de ſang ni par haut ni par bas, quoique cela ne fût pas ſuffiſant pour me raſſurer entiérement. L'état preſſant de ſuffocation où étoit le malade, ne me permettant pas

de longues réflexions, je me déterminai ſur le champ à faire une inciſion longitudinale dans le centre de l'échymoſe, d'environ ſix à ſept pouces d'étendue, & pénétrante le tiſſu cellulaire, d'où il ne ſortit que très-peu de ſang, qui s'écouloit avec crépitation, à la moindre preſſion des levres de la plaie. Durant deux jours il ſuinta quelques gouttes d'une liqueur rouſſâtre, dont j'aidai la ſortie par des compreſſes trempées dans une décoction émolliente; après quoi quelques légers réſolutifs diſſiperent le reſte de l'échymoſe, & la plaie fut cicatriſée en très-peu de tems & ſans autres moyens. Le malade fut réduit trois jours à l'eau de veau & à quatre bouillons pour toute nourriture. Soir & matin il prit un julep compoſé de ſix onces d'eau de laitue & de bourrache, édulcorées avec une once de ſyrop de plantain. Pendant ce court eſpace de tems, l'enflure ayant conſidérablement diminué, l'uſage des eaux de ſcabieuſe, de bugle, de ſanicle, avec le ſyrop de germandrée, terminerent en douze jours cette cure.

Je n'entrerai pas dans l'examen de la maniere dont l'air a pu s'introduire ſi ſubitement dans le tiſſu cellulaire, non plus que de la formation des ſons dont j'ai parlé: ces explications ſont réſervées aux maîtres

de l'art. Mais je me crois bien fondé à penſer que l'inciſion étoit l'unique remede qui, dans ces circonſtances, pût arracher ce jeune homme à une mort inévitable ſans ce ſecours.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Observations Météorologiques. Septembre 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	12	20	16	28 4	28 4	28 4
2	13 1/2	21 1/2	15 3/4	28 3 1/4	28 2 3/4	28 3 1/2
3	13	20	15 1/2	28 3 2/3	28 3 3/4	28 3
4	13	21 1/2	16 1/3	28 2 1/2	28 2 1/2	28 1/2
5	13 1/2	23	15	28 1/4	28 1/2	28 1 1/2
6	11	18 1/2	13 1/2	28 2 3/4	28 2 1/2	28 1 2/3
7	12	19 1/2	15 1/4	28 1	28 1	28 1/2
8	14	16 1/2	14 1/4	27 11 1/4	27 10	28
9	11 1/2	14 1/2	11	28 1	28 3	28 5/3
10	8	14	13	28 5 1/2	28 5 1/2	28 5
11	11	18 1/2	14 1/2	28 4	28 3 1/2	28 2 1/3
12	14	17	15	28 1 2/3	28 1	28
13	11 1/2	15	10	27 11	27 11 1/2	28 2/3
14	9	10	9 1/2	28 1 1/2	28 3	28 4 1/2
15	7 3/4	12 1/2	10	28 5	28 5	28 5 1/2
16	7	16	9 3/4	28 5 1/2	28 5 1/3	28 5 1/3
17	8 1/2	15	13 1/2	28 5 1/2	28 5 3/4	28 6
18	13 1/4	15 3/4	14 1/4	28 6	28 5 1/2	28 4
19	11 1/2	16 3/4	13 1/2	28 3 1/3	28 2 3/4	28 3 1/4
20	12 1/2	16 1/2	15	28 2	28 1 1/2	28 2 1/3
21	12 1/2	18 1/2	14 3/4	28 3	28 2 1/2	28 2 2/3
22	13	18 3/4	14 1/4	28 2 2/3	28 2 1/2	28 2 1/2
23	12	17 1/4	15	28 2 1/3	28 3 1/4	28 3 1/4
24	14	17 1/2	14 1/2	28 3 3/4	28 3 3/4	28 4
25	14 1/2	17 1/4	14 1/2	28 4	28 3 1/3	28 3 1/3
26	13	17 3/4	15	28 3	28 2 1/2	28 2 1/4
27	12 1/2	17	14	28 2	28 1	28 1
28	11	17 1/4	13 3/4	28 1/2	28 1/2	28 1/2
29	11	18 1/2	15 1/2	28 1/4	27 11 1/2	28 1/4
30	13 1/2	18	15	28 1/4	28	28 1/4

	ETAT DU CIEL.		
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N-N-O. beau, nuages.	O. nuages, beau.	Beau.
2	O-S-O. beau.	O. nuages.	Couvert.
3	N. beau.	N. beau.	Serein.
4	N. ſerein.	N. ſerein.	Serein.
5	N. brou. beau.	S-E. nuages.	Beau.
6	N-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Beau.
7	O-S-O. nuag.	S-O. couvert.	Couvert.
8	S-S-O. nuag.	S-S-O. pluie.	Pluie.
9	O-S-O. beau.	O. beau.	Beau.
10	O-N-O. beau.	S-O. beau.	Couvert.
11	S-S-O. pluie.	O-S-O. couv.	Couvert.
12	O-S-O. couv.	S-O. couv.	Couvert.
13	O-S-O. pluie.	O-S-O. nuag.	Serein.
14	S-O. ſerein.	O-N-O. nuag.	Serein.
15	O-N-O. beau.	N-O. nuag.	Serein.
16	N-N-O. ſerein.	N. beau.	Serein.
17	N-O. beau.	O-N-O. nuag.	Nuages.
18	N-O. couvert.	S-E. beau.	Serein.
19	S-E. beau.	S. beau.	Beau.
20	S. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
21	S-S-E. beau.	S-S-E. beau.	Beau.
22	S. ſerein.	S-S-O. ſerein.	Serein.
23	S. ſerein.	S-S-E. beau.	Beau.
24	N. couvert.	N. beau.	Beau.
25	N-N-E. couvert.	N-N-E. beau.	Beau.
26	N-E. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
27	E. beau.	E-S-E. ſerein.	Serein.
28	E-S-E. ſerein.	E-S-E. ſerein.	Serein.
29	E-S-E. ſerein.	E-S-E. beau.	Couvert.
30	S-S-E. nuages.	S-S-E. nuag.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 23 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes eſt 8 lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
4 fois du S.
4 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
4 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 12 jours ſerein.
20 jours beau.
11 jours des nuages.
9 jours couvert.
1 jour du brouillard.
3 jours de la pluie.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1766.

Les maladies qui ont paru dominer pendant ce mois, ont été des fievres tierces & doubles-tierces : on a obſervé auſſi un grand nombre de maux de gorge, & des dévoiemens plus ou moins rebelles ; mais ces différentes maladies n'ont préſenté rien de particulier, & n'ont pas exigé qu'on s'écartât dans le traitement des regles ordinaires.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1766 ; par M. BOUCHER, Médecin.

La pluie ayant diſcontinué le 3, on reprit avec rapidité le travail de la moiſſon, qui fut encore interrompue, depuis le 15 juſqu'au 20, par le retour des pluies ; mais il n'y en eût preſque point dans le reſte du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, preſque tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces.

Le vent a été *ſud* au commencement & à la fin du mois.

Il y a eu des variations dans la température de l'air. Le thermometre s'eſt porté le 2, le 5 & le 7 au terme de 21 degrés, & le 6 il a monté à la hauteur de 22 degrés; mais le 16 & le 17 il ne s'eſt guere enlevé au-deſſus du terme de 13 degrés.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-deſſus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 9 degrés: la différence entre ces deux termes eſt de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 7 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Eſt.
7 fois du Sud vers l'Eſt.
2 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Ou.
8 fois de l'Oueſt.
9 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 12 jours de tems couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement & à la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Août 1766.

La fievre continue-putride a encore perſiſté ce mois : elle portoit, dans tous, à la tête ; & il ſe faiſoit, dans nombre de malades, une éruption miliaire rouge qui n'étoit point permanente. Les malades avoient de la pente à une diarrhée bilieuſe qui étoit leur ſalut : quoique cette fievre, dans nombre de perſonnes, ſe fût annoncée avec un caractere inflammatoire, la poitrine ſe trouvant ſouvent priſe dans ſon commencement, ſon foyer principal n'en réſidoit pas moins dans les premieres voies, vers leſquelles on devoit tourner toutes ſes vues, après avoir pourvu aux ſymptômes de l'inflammation. Il eſt reſté, dans la convaleſcence, à pluſieurs malades, de la peſanteur de tête, accompagnée de tintemens d'oreilles, d'affections vertigineuſes, &c. à laquelle il étoit difficile de remédier : quelques-uns y ont même ſuccombé, en conſéquence de dépôts formés dans l'intérieur de la tête, ou dans les ſinus de la baſe du crâne.

Cette affection a eu lieu encore, ainſi que dans les mois précédens, dans nombre de perſonnes qui n'avoient pas eſſuyé la fievre continue : elle étoit très-dangereuſe

dans ceux qui étoient ſujets à d'anciens maux de tête, & aux femmes qui ſe trouvoient dans l'âge critique.

Les variations du vent du ſud au nord, & du nord au ſud, ont amené des pleuropneumonies, qui, dans quelques-uns, ont tenu du caractere de la fievre continue-dominante.

La fievre rouge régnoit toujours avec vigueur parmi les enfans; mais elle paroiſſoit d'un caractere moins fâcheux que ci-devant. La ſaignée étoit indiſpenſablement néceſſaire aux tempéramens vifs & ſanguins.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir; par M. *Raulin*, Docteur en médecine, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, de la Société royale de Londres, des Académies royales des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome, avec cette épigraphe:

E ſubjecto vetuſtiſſimo, noviſſimam promovemus ſcientiam. GALILÉE.

A Paris, chez *Hériſſant* fils, 1766, *in*-12, deux volumes. Prix relié 6 livres.

Eſſais d'Expériences, 1° ſur la fermen-

tation des mêlanges alimentaires. 2° Sur la nature & les propriétés de l'air fixe. 3° Sur les vertus reſpectives des différentes eſpeces d'anti-ſeptiques. 4° Sur le ſcorbut, avec un moyen de tenter de nouvelles méthodes de s'en préſerver, & de le guérir ſur mer. 5° Sur la vertu diſſolvante de l'eau de chaux; traduits de l'anglois de M. *David Mac-Bride*, Chirurgien de Dublin; par M. *Abbadie*, Chirurgien de S. A. S. Mgr le Duc de Penthievre, avec figures. A Paris, chez *Cavelier*, 1766, *in*-12.

Nous avons déjà fait connoître, dans notre Journal du mois de Janvier 1765, l'ouvrage de M. *Mac-Bride*: nous ne doutons point que la traduction ne reçoive, en France, le même accueil que l'original a reçu en Angleterre.

Recueil d'obſervations d'Anatomie & de Chirurgie, pour ſervir de baſe à la théorie des léſions de la tête par contre-coup. A Paris, chez *Cavelier*, 1766, *in*-12.

Eſſai ſur les Maladies contagieuſes du bétail, avec les moyens de les préſerver & d'y remédier efficacement; par M. *Clerc*, ancien Médecin des armées du Roi en Allemagne, & de S. E. Mgr Lefeld-Maréchal, Comte de *Razoumowski*, Hetteman des Coſaques, Inſpecteur de l'hôpital impérial de *Paul* à Moſcow, & Membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pé-

tersbourg. A Paris, chez *Tilliard*, 1766, *in*-12. Prix 15 ſols broché.

Tournefortius Lotharingiæ, ou Catalogue des Plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, rangées ſuivant le ſyſtême de *Tournefort*, avec les endroits où on les trouve le plus communément; par M. *P. J. Buc'hoz*, *&c.* A Paris, chez *Durand* neveu; & à Nancy, chez *Babin*, 1766, *in*-8°.

Mémoires & Obſervations de Médecine, premiere partie, contenant deux Mémoires ſur les fievres aiguës; par M. *le Roi*, Profeſſeur en l'Univerſité de médecine de Montpellier. A Montpellier, 1766, *in*-8°.

MM. les Libraires qui voudront ſe procurer un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, pourront s'adreſſer directement à l'Auteur.

Précis de la Chirurgie-pratique, où l'on donne, d'après les plus grands Maîtres, la plus sûre méthode d'opérer; avec des obſervations & réflexions ſur la conduite que les Praticiens doivent ſuivre dans les maladies les plus importantes; par M. *F* ***, Chirurgien-Juré, Correſpondant de l'Académie de chirurgie, &c. A Avignon; & ſe trouve à Paris, chez *Vincent*, 1766, *in*-12, deux volumes. Prix relié 5 livres.

COURS DE CHYMIE,

Ou Analyſe des ſubſtances végétales, animales & minérales.

Guillaume-François Rouelle, maître Apothicaire, Démonſtrateur en Chymie au Jardin du Roi, & des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, & de l'Académie électorale d'Erfort, commencera ce Cours le lundi 17 Novembre 1766, à trois heures après midi, dans ſa maiſon, rue Jacob, au coin de la rue des Deux-Anges.

AUTRE COURS DE CHYMIE.

M. *Mitouart*, maître Apothicaire de Paris, ouvrira ce Cours, le ſamedi 15 Novembre 1766, dans ſon Laboratoire, rue de Beaune, fauxbourg Saint-Germain.

M. *Antoine Petit*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, ancien Profeſſeur public d'Anatomie, de Chirurgie, de l'art des Accouchemens, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de Stockholm, & de la Société royale d'Agriculture, commencera ſon Cours d'Anatomie mercredi 12 Novembre, à midi précis, dans ſon amphithéatre, rue Sainte-Avoie, au Marais, près la fontaine.

TABLE.

EXTRAIT d'un Mémoire sur l'Action du feu. Par M. d'Arcet, *Médecin*, page 387
Lettre de M. Gosse, *fils*, *à M.* Planchon, *Médecin, sur une Fievre épidémique*, 398
——— *Adressée à M.* Petit, *Médecin, contenant une Observation sur une Grossesse prolongée beaucoup au-delà du terme ordinaire.* Par M. Marteau, *Médecin*, 423
Observation sur la Superfétation dans une chatte. Par M. Marrigues, *Chirurgien*, 432
——— *Sur une Fracture compliquée des os du crâne.* Par M. Pommier, *Chirurgien*, 435
——— *Sur les prompts Effets du quinquina dans une douleur périodique.* Par M. Bertrand, *Chir.* 442
Observations sur les Hémorragies qui peuvent accompagner les plaies de tête. Par M. Martin, *Chir.* 445
Observation sur une Plaie de la glande parotide. Par le même, 449
——— *Sur le danger qu'il y a de réunir les plaies après un certain tems.* Par le même, 451
——— *Sur une Plaie à l'œil.* Par le même, 454
——— *Intéressante sur une Extirpation de matrice.* Par M. Anselin, *Chirurgien*, 458
Lettre de M. Tondu, *Chir. sur un Emphysème*, 464
Observations météorologiques, Septembre 1766, 470
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1766, 473
Observations météorologiques faites à Lille, Août 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, ibid.
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Août 1766. *Par le même*, 475
Livres nouveaux, 476
Cours de Chymie, 479
Autre Cours de Chymie & d'Anatomie, ibid.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

DÉCEMBRE 1766.

TOME XXV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1766.

EXTRAIT.

Traité des fleurs blanches, avec la méthode de les guérir; par M. RAULIN, Docteur en médecine, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, de la Société royale de Londres, des Académies royales des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome, avec cette épigraphe :

E subjecto vetustissimo, novissimam promovemus scientiam. *GALILÉE.*

A Paris, chez Hérissant, 1766, *in*-12, *deux volumes.*

M. RAULIN a divisé son ouvrage en trois parties. Il a destiné la premiere à la théorie des fleurs blanches : la seconde

traite des cauſes prochaines & immédiates de cet écoulement ; la troiſieme enfin en contient la cure. Chacune de ces parties eſt diviſée en ſections ; chaque ſection en chapitres. Tâchons de développer la doctrine de cet Auteur.

Il définit les fleurs blanches *des ſuintemens, ou écoulemens, qui ſe font par les parties naturelles des femmes, d'humeurs aqueuſes, ſéreuſes, lymphatiques, muqueuſes, bilieuſes, chyleuſes ou laiteuſes, qui prennent différens caracteres, différentes couleurs, différentes odeurs, ou différens degrés de fétidité, ſelon la différence des cauſes qui les produiſent.*

Les fleurs blanches ſurviennent à raiſon de quelques indiſpoſitions avant, après les regles, même pendant qu'elles ont lieu, & preſque toujours ſans ſuivre aucun période réglé : il arrive cependant quelquefois qu'elles ſont périodiques ; ſouvent elles ſont continuelles. Lorſqu'elles ſont abondantes & continuelles, elles appauvriſſent inſenſiblement la maſſe des liquides, & relâchent les ſolides ; ce qui dérange toutes les fonctions, & donne naiſſance à une foule de ſymptômes alarmans.

On voit, mais très-rarement, des fleurs blanches bénignes aux femmes ſaines : elles ſurviennent pour lors après des indiſpoſitions générales, ou à la ſuite des dérange-

mens des premieres voies ; elles ne ſont pas de durée. Si, par quelque abus dans le régime, elles viennent à ſe prolonger, elles prennent ſur la tranſpiration inſenſible, & ſur les autres évacuations naturelles, qu'elles ne ſuppléent pas, & conduiſent inſenſiblement à des langueurs ſouvent dangereuſes.

Les fleurs blanches étoient connues des anciens Médecins ; mais on ne voit, dans leurs obſervations, que des femmes d'un âge avancé qui en ſoient affligées. Ce n'eſt que depuis qu'on s'eſt fait une habitude des excès & des abus dans le régime, que cette maladie eſt de tous les âges.

La premiere cauſe de cet écoulement n'eſt pas toujours dans l'*uterus* ; il provient le plus ſouvent des changemes qui ſurviennent dans toute l'habitude du corps, & du déſordre de la maſſe des liquides : notre Auteur penſe même que le chyle, le lait, la ſéroſité du ſang, la lymphe, le ſuc nourricier, la bile, &c. s'écoulent en partie par ces voies, lorſqu'ils dégénerent de leur eſſence & de leur nature, & que les organes deſtinés à les former ne font point leurs fonctions, ce qui l'engage à examiner, dans un chapitre particulier, la nature du ſang, du chyle & du lait, les dérangemens auxquels ils ſont expoſés, & la maniere dont ils peuvent produire les fleurs blan-

ches : delà il paſſe à la deſcription de l'*uterus*, pour faire mieux ſentir comment la matiere des fleurs blanches, qui a été fournie par ces humeurs dégénérées, ſe ſépare dans ſes émonctoires. Nous ne rapporterons de cette deſcription que ce qui nous paroîtra néceſſaire pour faire mieux entendre ce que l'Auteur dira du mécaniſme de cette excrétion contre nature.

Il admet, avec Vieuſſens, une grande quantité de vaiſſeaux véſiculaires lymphatiques, & de lymphatiques nerveux, qui, avec les vaiſſeaux ſanguins, forment preſque en entier le tiſſu de la matrice : les arteres ſanguines fourniſſent une grande partie de ces lymphatiques, & les autres proviennent de la premiere membrane propre de l'*utérus* : les uns aboutiſſent aux veines, & ſe terminent dans leurs parois ; & les autres, en ſe perdant & en ſe confondant enſemble, forment une ſubſtance cellulaire ſpongieuſe. Les premiers, qu'on peut regarder comme artériels, portent la lymphe des arteres dans les veines ; & les autres méritent à peine le nom de *vaiſſeaux*, ſelon Vieuſſens même, parce qu'ils n'ont point de calibre membraneux. Ces vaiſſeaux percent enfin dans la cavité de la matrice & du vagin, après des complications & des circonvolutions infinies ; ils y forment une quantité immenſe de pores & de petits trous : ce

ſont les iſſues qui fourniſſent l'écoulement des regles, & une humidité aſſez abondante.

Morgagni, dans l'examen qu'il a fait de pluſieurs matrices de différens âges, les a toujours trouvé parſemées, dans leur face interne, de véſicules ou tubercules glanduleux, qui étoient plus ou moins apparens dans les différens ſujets, & rendoient, dans leur état naturel, une humeur gélatineuſe muqueuſe, dont la partie qui répond au col de ce viſcere étoit toujours enduite : pour peu qu'ils fuſſent dégénérés, cette mucoſité changeoit de nature. C'étoit ſur-tout dans les matrices des femmes qui avoient eu des fleurs blanches que ces glandes étoient le plus ſenſibles ; elles étoient remplies de la même humeur. Morgagni conclut de ces obſervations, & M. Raulin avec lui, que ces glandes véſiculaires étoient naturelles à la matrice ; qu'elles filtroient une humeur muqueuſe dont on la trouvoit toujours humectée, principalement vers ſon col ; que ces glandes étoient dégénérées dans les fleurs blanches, & que l'humeur qu'elles filtroient l'étoit auſſi.

Les fleurs blanches different en couleur, ſelon les différentes qualités des humeurs qui ſe ſéparent de la maſſe des liquides par les différens couloirs, & ſelon les caracteres qu'elles prennent dans l'*uterus*,

par le séjour qu'elles y font. Notre Auteur, se fondant sur l'autorité d'Hippocrate, d'Arétée, &c. les réduit aux dix especes suivantes. *Elles peuvent être, 1° aqueuses, séreuses, semblables à l'eau & au petit-lait; 2° lymphatiques ou troubles comme de la tisane* : (celles des Médecins Grecs, sans doute, qui étoit une décoction d'orge très-épaisses;) *3° blanches comme du chyle ou comme du petit-lait; 4° blanches, épaisses; 5° blanches, presque dissoutes; 6° gluantes, visqueuses, filamenteuses, d'un blanc terne, plus ou moins clair, plus ou moins foncé; 7° couleur de pus ou purulentes; 8° jaunes comme de la bile; 9° verdâtres, livides ou noirâtres; 10° enfin semblables à de la lavure des chairs.*

Indépendamment de ces couleurs, les fleurs blanches en prennent souvent d'étrangeres; celles, par exemple, des alimens dont on se nourrit. M. Raulin cite, à ce sujet, l'exemple d'une dame sujete aux fleurs blanches : toutes les fois qu'elle prenoit du chocolat au lait, le matin, pour son déjeûner, ses pertes en prenoient la couleur une heure après.

Ce n'est pas seulement par la couleur que les fleurs blanches different; les unes sont aqueuses & très-fétides; les autres le sont moins : il y en a de denses, d'épaisses, de gluantes; il y en a de denses, de bénignes

qui ne cauſent aucune irritation : d'autres ſont âcres, irritantes, & quelquefois corroſives. Elles ſont quelquefois auſſi caractériſées par leur odeur, qui eſt tantôt douce, tantôt forte, fétide, & quelquefois inſupportable.

Après avoir développé le mécaniſme des ſécrétions, pour faire voir comment les différens organes qui y ſont employés donnent aux humeurs leur caractere particulier, notre Auteur en conclut que, lorſque les ſécrétoires ſont viciés, les humeurs qui s'y ſéparent doivent dégénérer & changer de nature. Il obſerve enſuite que l'*uterus* eſt, de tous les viſceres, le plus ſuſceptible de tels accidens, par la complication de ſes vaiſſeaux, par ſa ſubſtance cellulaire ſpongieuſe, par le rapport qu'il a avec le reſte du corps & avec tous les viſceres dont il reçoit une partie des ſuperfluités. Les trous, dont ſa ſubſtance intérieure eſt parſemée, & ſa ſituation perpendiculaire, le rendent très-propre aux écoulemens qui lui ſont naturels, & à favoriſer ceux qui ſe font, par ces conduits, contre l'ordre de la nature.

Lorſqu'il ſurvient quelque dérangement dans ce viſcere, capable de troubler l'ordre de la circulation, l'excrétion de l'humeur aqueuſe, qui arroſe ſa ſubſtance interne, ou ſa cavité, augmente à propor-

tion, & elle forme un écoulement ſenſible : ce ſont d'abord des fleurs blanches aqueuſes, ſimples & bénignes, aſſez ordinaires. Cet écoulement devient de plus en plus abondant, ſelon que les cauſes qui l'ont produit ſubſiſtent & augmentent : les excrétoires ſont irrités, ſerrés, relâchés ; ils deviennent enfin propres à recevoir les liquides de toutes les eſpeces, confondus les uns avec les autres. C'eſt d'abord la partie aqueuſe du ſang qui ſe préſente ; c'eſt enſuite la ſéreuſe, la fibreuſe, la mucilagineuſe (car notre Auteur admet ces ſortes de parties dans ce fluide) la bile, le chyle, le lait & le ſang lui-même, lorſque le déſordre eſt devenu conſidérable. Ces humeurs acquierent même de nouveaux caracteres, par le ſéjour qu'elles font dans ces viſceres.

Les fleurs blanches ſont une maladie qui n'eſt pas difficile à reconnoître : les plaintes des malades ſuffiſent ordinairement pour cela ; & lorſqu'une pudeur mal-entendue les empêche de les déclarer, on peut s'en aſſurer par l'inſpection de leurs linges, & même, ſelon notre Auteur, par celles de leurs urines, qui pour lors ont un ſédiment pituiteux, plus blanc & plus cru qu'il ne doit l'être dans l'état naturel : d'ailleurs on y apperçoit des petits flocons blancs & pituiteux qu'on n'y voit pas dans toute autre circonſtance. On diſtingue leurs différentes

qualités par leurs différentes couleurs & par la différence de leur consistance.

Les symptômes qui accompagnent les fleurs blanches indiquent ordinairement le viscere d'où elles tirent leur source & leur caractere particulier. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans les détails où il entre à ce sujet : il rapporte ensuite les observations lumineuses qu'Hippocrate nous a laissées sur leurs différentes couleurs. Mais ce que nous ne devons pas passer sous silence, c'est les signes qu'il donne pour distinguer les fleurs blanches de quelques autres écoulemens avec lesquels on pourroit les confondre. Les regles décolorées, par exemple, se distinguent par la façon dont elles ont commencé, en ce qu'elles conservent ordinairement leurs périodes, quoique quelquefois elles deviennent continuelles, & en ce qu'elles sont toujours plus abondantes. On distingue les fleurs blanches du pus des ulceres de l'*uterus*, par l'absence des symptômes qui ont coutume d'accompagner ces derniers, & par la nature de l'écoulement, qui est un véritable pus, de la sanie & un ichor, lorsqu'il y a ulcere ; par des douleurs aux reins, des pesanteurs & des inquiétudes dans le bas-ventre, & sur-tout dans tout le corps ; des douleurs aux cuisses, suite constante des engorgemens douloureux de la matrice, le prompt amaigrissement,

la fievre lente, & quelquefois inflammatoire, &c.

Les gonorrhées ſe diſtinguent des fleurs blanches par leur ſiege : celles ci proviennent toujours de la matrice & du vagin : pendant tout le tems qu'elles ont lieu, ce canal eſt enduit de la matiere de l'écoulement, au lieu que le ſiege des gonorrhées eſt toujours dans la vulve & dans les glandes : la matiere qui s'en écoule n'a aucune communication avec l'intérieur du vagin : d'ailleurs, l'écoulement des gonorrhées eſt bien moins abondant que celui des fleurs blanches ; il eſt continuel, ſoit le jour, ſoit la nuit. Les fleurs blanches ſe ralentiſſent pendant la nuit, elles ſe ramaſſent dans le vagin, par rapport à la ſituation horizontale qui ôte à l'évacuation ſa pente ordinaire. Lorſque les femmes ſe levent, ou lorſqu'elles urinent, ces fleurs blanches coulent tout-à-coup, plus ou moins en abondance, ſelon la quantité qui en a été retenue. Enfin, en comprimant avec le doigt le corps glanduleux qui eſt ſous l'uretre, on voit ſortir par ſes canaux excrétoires l'humeur dépravée dont il eſt imbu, ce qui n'arrive point dans les fleurs blanches. Lorſque ces deux maladies ſont compliquées, on le reconnoît par le concours des ſignes qui caractériſent l'une & l'autre.

Nous avons déjà dit, d'après l'Auteur que

nous analyſons, que la cauſe des fleurs blanches peut provenir de tout le corps en général, & de chaque viſcere en particulier. Si elles ſe ſupriment par quelque accident que ce ſoit, la matiere qui les forme ſe reporte ordinairement par métaſtaſe ſur les parties où elles avoient pris leur ſource; & elle y cauſe alors des maladies qui deviennent plus ou moins dangereuſes, ſelon la durée de la ſuppreſſion de cet écoulement, ſelon ſes différentes qualités, ſelon la ſenſibilité & la délicateſſe des viſceres & des parties où ſe fait la métaſtaſe. De toutes les parties & de tous les viſceres il n'en eſt point de plus propre que les poumons à recevoir les impreſſions des métaſtaſes des fleurs blanches: la ſuite la plus ordinaire eſt la phthiſie, & ſouvent la mort: notre Auteur en apporte pluſieurs exemples.

Notre Auteur range l'air humide parmi les cauſes éloignées qui peuvent produire les fleurs blanches. En effet, on ſait qu'elles ſont fréquentes & même endémiques dans les pays humides & marécageux, dans un air chargé de vapeurs & d'exhalaiſons, comme la Hollande & les villes qui ſont au milieu des eaux, & près des marais. Bien plus, on les a vues épidémiques dans certaines conſtitutions du tems, ſur-tout lorſqu'elles ſont humides: on en a un exemple dans l'*Hiſtoire des maladies de Breſlau.*

La conſtitution de l'année 1702 fut très-humide ; elle produiſit, entr'autres maladies, des fleurs blanches très-abondantes. Mais rien ne contribue plus à les multiplier, que l'abus que l'on fait de certains alimens, & ſur-tout de certaines boiſſons. Sylvius Delboë a obſervé que cette maladie eſt devenue très-fréquente en Hollande, par le trop grand uſage qu'on y fait d'alimens viſqueux, difficiles à digérer, & de ceux qui ſe corrompent aiſément, tels que les légumes, les farineux, les laitages, les viandes ſalées, fumées, les coquillages, &c. Parmi les boiſſons dont l'abus peut contribuer à la production de cette maladie, M. Raulin place les eaux croupiſſantes, chargées de ſubſtances étrangeres ; le vin, le vinaigre, le cidre, la biere, les ratafias, le café, le thé, le chocolat. Les autres cauſes, auxquelles cet Auteur attribue également cette maladie, ſont les veilles exceſſives, une vie paſſée dans la molleſſe & dans l'oiſiveté, un ſommeil trop long, les excrétions trop abondantes, retardées ou ſupprimées ; des couches laborieuſes, les paſſions de l'ame, ſurtout celles qui proviennent de la triſteſſe ; la délicateſſe du tempérament, ſoit qu'elle ſoit naturelle ou accidentelle. Enfin, les meres qui ne nourriſſent pas leurs enfans, y ſont ordinairement ſujetes : il ſemble que c'eſt une punition que la nature leur

inflige, pour n'avoir pas rempli ſon vœu, & pour avoir refuſé à leurs enfans une nourriture qu'elle avoit préparée dans leur ſein, avec tant d'appareil.

Les cauſes dont nous venons de faire l'énumération ſont toutes extérieures : il en eſt d'autres qui exiſtent dans les corps même : ce ſont ces cauſes qu'il faut détruire, ſi l'on veut guérir les fleurs blanches. M. Raulin les appelle *prochaines*, pour les diſtinguer de celles qui réſident dans l'*uterus*, & qui produiſent immédiatement l'écoulement, auxquelles il donne le nom d'*immédiates*. Ces cauſes prochaines ſont des dérangemens qui ſe font dans les ſolides ou dans les fluides du corps humain, le plus ſouvent à l'occaſion des cauſes extérieures dont nous venons de parler. Le plus ordinaire de ces dérangemens, eſt le relâchement des ſolides, & l'appauvriſſement ou la fonte des fluides, qui en eſt la ſuite ; la trop grande roideur des fibres, d'où réſulte la denſité exceſſive des fluides, qui donne lieu à la ſéparation de la ſéroſité ; celle-ci, ne pouvant plus ſe mêler au reſte des humeurs, s'échappe par tous les couloirs, & ſur-tout par l'*uterus*, & l'irritabilité de ces mêmes fibres, ou cette diſpoſition qui les expoſe à l'action des parties âcres qui les touchent ; diſpoſition qui le plus ſouvent, eſt l'effet de leur délicateſſe & des

paſſions de l'ame. Les différens vices que les humeurs contractent ne ſont pas moins propres que les dérangemens des ſolides, à produire ces écoulemens contre nature.

Mais ce n'eſt pas ſeulement les dérangemens généraux qui arrivent à tout le corps, qui donnent naiſſance aux fleurs blanches; elles ſont ſouvent l'effet de l'indiſpoſition particuliere d'une partie quelquefois très-éloignée. Lorſque la tête eſt humide & pleine d'humeurs, dit Baillou, l'écoulement des fleurs blanches provient de la tête, & non pas de l'*uterus*. Hoffman & d'autres obſervateurs ont reconnu que la ſuppreſſion de l'écoulement habituel de la mucoſité des narines pouvoit donner naiſſance aux fleurs blanches. Le même Baillou a encore obſervé que les femmes ſujetes à des catarres, & celles dont les poumons ſont abreuvés de ſéroſités, ſont très-ſujetes à ces écoulemens : l'humeur ſurabondante dans les viſceres de la poitrine, ajoute M. Raulin, ſe fraie, dans ces circonſtances, des routes vers l'*uterus*. Il en eſt de même de celle qui ſe ſépare dans les mamelles : on a vu non-ſeulement des femmes nouvellement accouchées, mais même un tems conſidérable après les couches, rendre des fleurs blanches laiteuſes. Mais il n'eſt point de cauſe plus fréquente de ces écoulemens contre nature, que le vice

des digeſtions, occaſionné par les dérangemens des viſceres qui y concourent, ſurtout de l'eſtomac, du foie, de la rate, &c.

Le relâchement général des ſolides, a été regardé ci-deſſus comme une cauſe prochaine des fleurs blanches. M. Raulin place le relâchement particulier des fibres de l'*uterus* parmi les cauſes immédiates de cette maladie : il a déjà obſervé que ce viſcere étoit perpétuellement arroſé d'une humeur ſéreuſe, dont la ſurabondance, effet néceſſaire du relâchement des vaiſſeaux utérins, donnoit naiſſance aux fleurs blanches bénignes. Les autres dérangemens de la matrice, capables de produire immédiatement, & par eux-mêmes, cette maladie, ſont les engorgemens ſanguins, qui, retardant ou arrêtant le cours de la lymphe dans ſes vaiſſeaux & dans ſes cellules, donnent lieu à des dilatations, des relâchemens de ces derniers vaiſſeaux, qui, pour nous ſervir des expreſſions de notre Auteur, décident des écoulemens en blanc, & établiſſent des fleurs blanches ; les engorgemens ſéreux, ou lymphatiques, qui donnent naiſſance aux tubercules, aux ſquirrhes, aux cancers, &c. ; les tumeurs des ovaires, & même celles qui ſe forment dans les viſceres qui environnent la matrice ; un grand nombre d'obſervations conſtatent qu'elles ſont ſou-

vent ſuivie des fleurs blanches. L'Auteur, après avoir développé la nature de ces cauſes, a cru devoir examiner les ſyſtêmes que quelques Auteurs avoient propoſés, pour en expliquer l'origine : nous ne le ſuivrons pas dans ce morceau de critique qui termine le premier volume & la ſeconde partie ; nous paſſerons immédiatement à la troiſieme, ou à la partie thérapeutique de ſon ouvrage ; partie qui eſt la plus étendue, & qui occupe ſeule le ſecond volume.

M. Raulin a diviſé cette troiſieme partie en trois ſections, dans leſquelles il traite, 1° des moyens de préſerver des cauſes éloignées des fleurs blanches, & de remédier à leurs effets ; 2° de la cure des cauſes prochaines des fleurs blanches ; 3° de celle des cauſes immédiates. Il a ſuivi, à l'égard du traitement que chacune de ces cauſes exige, le même ordre qu'il avoit ſuivi, pour les expoſer dans les deux premieres parties. Nous allons tâcher de donner une idée générale de ſa méthode curative : on ſent bien que nous ne pouvons pas entrer dans de grands détails à ce ſujet ; nous en dirons cependant aſſez pour faire connoître ſa maniere de procéder, & ſes moyens curatifs.

L'habitude fait ſupporter juſqu'à un certain point les promptes & fréquentes variations de l'air, & les autres excès de ſa température : cependant les tempéramens

les plus robuſtes en ſouffrent très-ſouvent. Les femmes délicates, les valétudinaires en ſont toujours plus ou moins affectées. Le changement d'air dans une atmoſphere plus égale & moins agitée, pourroit les garantir des accidens dont elles ſont menacées. Il faudroit choiſir cette atmoſphere, s'il étoit poſſible, à une diſtance très-prochaine du pays où elles ſont habituées : ſi elles s'en éloignoient, elles s'expoſeroient à de nouvelles épreuves ; les émigrations à des diſtances éloignées ont rarement réuſſi, ſelon notre Auteur. Un exercice modéré, dans un air libre, met ſouvent à l'abri des accidens qui dépendent des variations de l'air & de ſes autres altérations. On remédie, par des moyens connus, à la chaleur exceſſive de l'atmoſphere qui fait faire de grands progrès aux fleurs blanches, comme M. Raulin l'obſerva à la fin de l'année 1765. Il conſeille de joindre aux ſecours extérieurs, tels que les bains, la clôture des appartemens pendant le jour, leur arroſement, &c. les remedes intérieurs, propres à rafraîchir les entrailles, à tenir les liquides coulans, à les délayer, en les humectant. On doit même recourir à de petites ſaignées, ſi la chaleur a été au point de produire une fauſſe pléthore, qui ne manqueroit pas d'augmenter l'écoulement, par la gêne qu'elle met

ordinairement dans le cours des liqueurs.

Lorſque l'humidité ſe joint à la chaleur, elle diſpoſe toutes les humeurs à une diſſolution putride : rien n'eſt plus propre à produire les fleurs blanches. Notre Auteur conſeille, dans cette conſtitution, les alimens pris des végétaux, de préférence aux animaux, les boiſſons légérement acidulées, les remedes toniques, tels que le quinquina, la caſcarille, le cachou, les baumes naturels, &c. de légers purgatifs acidulés, &c.

Tout le monde connoît les moyens les plus propres à corriger le froid de l'atmoſphere. Mais, lorſqu'on en a ſenti les effets, on eſt obligé d'y remédier : les moyens que l'Auteur propoſe pour cela ſont la ſaignée & la diete, pour détruire la pléthore que la ſuppreſſion des évacuations a coutume de produire ; les boiſſons théïformes, émollientes & légeres, pour délayer les liqueurs condenſées par le froid.

Lorſque les fleurs blanches ſont l'effet du dérangement des digeſtions, occaſionné par l'abus des alimens, on y remédie, en rétabliſſant cette fonction importante, par une régime convenable, & par des remedes capables de corriger le déſordre que les alimens mal conditionnés ont fait dans les organes & dans les fluides. Notre Auteur recommande ſur-tout l'uſage des purgatifs &

des délayans, lorſque ces déſordres ſont l'effet de l'excès des alimens. Le ſeul moyen de prévenir les mauvais effets qui réſultent de l'abus & de l'excès des liqueurs fermentées, eſt d'en modérer l'uſage, & d'obſerver un régime de vie doux & humectant : le petit-lait convient ſur-tout dans ces ſortes de cas. Le thé, le café & le chocolat, ſurtout le chocolat de ſanté, ſeroient plus propres à remédier aux fleurs blanches, qu'à les produire, ſi on n'en abuſoit pas. Mais on en abuſe toujours ; & cet abus produit ſouvent cet écoulement contre nature. On ne remédie à cet effet qu'en ſe modérant ſur leur uſage.

Le mouvement prévient les abus d'un repos exceſſif ; il remédie aux mauvais effets qui en réſultent. Le repos, à ſon tour, prévient les effets d'un exercice porté à l'excès, & il guérit des incommodités qui en proviennent. Il en eſt de même du ſommeil à l'égard de la veille, & de la veille à l'égard du ſommeil.

Nous avons dit que les évacuations exceſſives, ſupprimées ou retardées, donnoient ſouvent lieu aux fleurs blanches : ce ſont ſur-tout l'inſenſible tranſpiration, les regles & les lochies, dont les dérangemens produiſent ce genre de maladie. Les moyens de remédier à l'excès de la tranſpiration

doivent être relatifs aux cauſes qui le produiſent. M. Raulin en reconnoît deux, le relâchement des fibres, & la diſſolution des humeurs. Il propoſe, pour remédier au relâchement des ſolides, les remedes qu'on ſait propres à réveiller leur ton ; les tiſanes de corne-de-cerf, les infuſions ou décoctions, tantôt acides, tantôt ameres ; les légers cordiaux, les opiats ſtomachiques & toniques, les préparations martiales, &c. Il veut qu'on remédie à la diſſolution des fluides par les mêmes ſecours. Mais ſi cette diſſolution étoit l'effet d'un vice ſcorbutique, il propoſe d'avoir recours aux antiſcorbutiques. On prévient la diminution de la tranſpiration inſenſible, en ſe faiſant faire, matin & ſoir, des frictions ſeches ſur tout le corps, en ſe tenant dans un air libre, pur & ſerein, en ſe nourriſſant d'alimens doux, aqueux, faciles à digérer, en faiſant un exercice modéré. On ſeconde tous ces moyens par des infuſions théïformes de plantes ſtomachiques & diaphorétiques.

Les pertes rouges, qui ſe font par l'*uterus*, reconnoiſſent le plus ſouvent pour cauſe la pléthore ; auſſi les ſaignées ſont-elles, ſelon notre Auteur, le moyen le plus efficace qu'on a coutume d'employer pour les arrêter : on y joint le régime, les boiſſons humectantes & délayantes, &c. Si elles ſont

l'effet d'un relâchement des vaiſſeaux, on y remédie par les moyens indiqués contre ce déſordre. Quelquefois elles ſont entretenues par des engorgemens & des obſtructions : pour lors on eſt obligé d'avoir recours à d'autres moyens, que nous indiquerons ci-deſſous. Ceux que M. Raulin indique, pour rétablir les régles diminuées ou ſupprimées, ſont encore la ſaignée, les bains, les humectans, les relâchans en boiſſon, en fomantations & en lavemens. Mais ſi, malgré ces ſecours, les regles ne ſe rétabliſſent pas, la maladie dégénere en cacochymie, & demande pour lors qu'on faſſe uſage d'aromatiques, d'apéritifs, d'amers, de ſavonneux, de toniques, de martiaux, de cordiaux, de purgatifs les plus doux. Les pertes rouges, qui accompagnent quelquefois les couches laborieuſes, exigent, outre ces ſecours, qu'on ait égard à l'état de la matrice, qui eſt ſouvent enflammée.

Nous ne pouvons pas ſuivre l'Auteur dans les détails où il entre ſur les moyens de prévenir les effets de ce qu'il appelle *délicateſſe de conſtitution, conſidérée comme cauſe éloignée de fleurs blanches*, & ſur ceux de garantir les meres des fleurs blanches, auxquelles elles s'expoſent en ne nourriſſant pas elles-mêmes leurs enfans. Ces deux chapitres contiennent en abrégé la théorie

& la cure de toutes les maladies des tempéramens, & de celles des femmes en couches, & ne ſont nullement ſuſceptibles d'extrait. Nous renverrons donc nos lecteurs à l'ouvrage lui-même, & nous paſſerons à la ſeconde ſection de la troiſieme partie, ou à la cure des cauſes prochaines des fleurs blanches.

On doit placer à la tête des cauſes prochaines des fleurs blanches cette diſpoſition particuliere dans les ſolides & les fluides, que certaines perſonnes reçoivent de leurs parens, & qui les expoſent aux fleurs blanches. Des obſervations ſans nombre nous ont appris que cette maladie ſe tranſmettoit en effet de la mere à la fille. Quoique rien ne ſoit ſi difficile que de changer ces diſpoſitions héréditaires, il eſt cependant des moyens d'en prévenir ou du moins d'en diminuer les effets. Ces moyens ſont un exercices modéré, mais ſoutenu ; des alimens ſains, pris avec ſobriété ; d'éviter les paſſions, de favoriſer les digeſtions & les ſécrétions, ſur-tout celle de la bile. On peut eſpérer de les guérir en modérant le ton des fibres, lorſqu'il eſt trop rehauſſé, & en le rétabliſſant, lorſqu'il a fléchi. On a déjà vu que, lorſque ces fibres ſont trop roides, les liquides acquierent bientôt une denſité morbifique, & que lorſque les premieres

ſont

ſont relâchées, ceux-ci tendent à la diſſolution. M. Raulin en conclut qu'en rétabliſſant le ton des ſolides dans l'ordre de la nature, on remédie au défaut de conſiſtance des liquides, & que les remedes propres à corriger ce dernier défaut, corrigent auſſi le premier.

Pour donner à nos Lecteurs une idée plus exacte de la maniere dont M. Raulin traite ſes ſujets, nous croyons devoir tranſcrire ici l'obſervation ſuivante, qui nous a paru, par ſon importance, mériter de trouver une place dans notre Extrait.

» Je fus appellé, dit-il, au commence-
» ment de l'année 1754, pour voir une
» demoiſelle de huit ans, qui avoit depuis
» plus de ſix mois des fleurs blanches ſé-
» reuſes : elle étoit maigre, & reſſentoit
» déjà des tiraillemens dans l'eſtomac. Je
» m'informai ſi la mere n'avoit point de
» fleurs blanches, lorſqu'elle étoit groſſe de
» ſa fille : elle avoua qu'elle en avoit pour
» lors ; qu'elles ſubſiſtoient toujours, &
» qu'elle en étoit très-affoiblie. Dès-ce mo-
» ment je regardai l'écoulement de la fille
» comme héréditaire : d'ailleurs la petite
» malade avoit toujours été nourrie avec du
» lait, des potages, des poulets & des com-
» potes : on lui faiſoit boire du vin, dès le
» berceau : à peine avoit elle deux ans,

» qu'on lui permit de prendre tous les jours,
» alternativement du thé, du café, du cho-
» colat; & elle ne ſortoit jamais de ſa maiſon
» ou de ſon jardin, & tout cela, diſoit-on,
» par rapport à ſon extrême délicateſſe.
» Après ce récit, il ne falloit pas beaucoup
» de réflexion pour reconnoître en cette
» demoiſelle une double cauſe de fleurs blan-
» ches; l'une héréditaire, & l'autre com-
» pliquée & acquiſe par les abus d'un régime
» ſi mal-entendu que celui qu'on lui faiſoit
» obſerver. J'annonçai aux parens qu'il
» n'y avoit qu'une ſeule reſſource que l'on
» pût tenter pour la guériſon de la petite ma-
» lade; c'étoit de lui faire faire un ſéjour de
» deux ou trois ans, dans une campagne où
» les eaux fuſſent bonnes, l'air vif, & le
» climat tempéré, & de l'y nourrir de la
» même façon dont ſe nourriſſent les pay-
» ſans, & des mêmes alimens.... On choiſit
» la maiſon d'un Fermier, ſituée ſur une
» hauteur qui formoit une eſpece de mon-
» tagne : elle étoit environnée de plaines
» arroſées par de grandes rivieres. Lorſque
» la petite malade fut arrivée à ce nouveau
» ſéjour, on lui donna une gouvernante de
» la campagne, qui n'étoit pas inſtruite du
» régime de vie pernicieux qu'on lui faiſoit
» obſerver à la ville. Je ne lui permis, pour
» nourriture & pour boiſſon, que le pain,

» le potage des Fermiers, leurs légumes,
» quelques fruits, & l'eau d'une ſource très-
» vive & très-abondante, qui ſortoit d'un
» rocher voiſin, & qui couloit vers le midi.
» Je fis joindre l'exercice à ce régime; elle
» ne déjeûnoit pas, ſans avoir marché dans
» la campagne, pendant demi-heure: après
» voir déjeûné, elle ſe promenoit, avant
» le dîner, juſqu'à ce qu'elle fût fatiguée;
» elle en faiſoit de même l'après-midi. Ces
» exercices étoient réglés & continués ſans
» interruption, à moins que les tems ne fût
» très-mauvais, ou les dehors de la maiſon
» impraticables. Elle prenoit, tous les ma-
» tins, en ſe levant, quelques gouttes de
» baume du Pérou, & buvoit par-deſſus une
» taſſe d'infuſion d'écorce amere de biga-
» rade. On mettoit, tous les huit jours, dans
» la premiere cuillerée de ſoupe, à ſon dîner
» ſeulement, quelques grains de rhubarbe
» en poudre: on la continuoit deux ou trois
» fois, juſqu'à ce qu'elle eût lâché le ventre.
» On ſuſpendoit, de tems en tems, tous ces
» remedes, afin que la nature ne s'en fît
» point une habitude, & qu'ils continuaſſent
» de produire l'effet qu'on s'en propoſoit.
» Un an après avoir commencé, on s'ap-
» perçut que les forces ſe rétabliſſoient, &
» que la tranſpiration étoit devenue aſſez
» abondante pour former de petites moiteurs

» qui n'avoient point lieu auparavant : on
» les ſecondoit, en retardant d'une heure
» le lever de la malade, & en lui faiſant
» prendre ſon baume deux heures avant ſon
» lever, & par-deſſus une taſſe d'infuſion
» chaude de véronique mâle, & de quelques
» zeſtes de bigarade, en guiſe de thé. L'é-
» coulement des fleurs blanches commença
» alors à diminuer inſenſiblement, & par
» degrés : il ceſſa totalement vers la fin de
» la ſeconde année de l'uſage de l'exercice
» & des remedes. Quelques tems après, on
» mit la demoiſelle au Couvent, où elle ob-
» ſerva un régime régulier, mais moins ſé-
» vere. J'appris, quatre ans après, qu'elle
» n'avoit plus eu de fleurs blanches ; qu'elle
» étoit réglée, & qu'elle jouiſſoit d'une
» ſanté parfaite. «

Nous ſommes forcés de terminer ici cet Extrait : l'Auteur traite, dans le reſte de ſon ouvrage, de la cure des autres cauſes prochaines & immédiates dont nous avons fait l'énumération, & à chacune deſquelles il a conſacré un chapitre.

OBSERVATION

Sur un Tetanos ; *par M.* GUINDANT, *Docteur de l'Univerſité de médecine de Montpellier, aggrégé au College d'Orléans, & Médecin en ſurvivance de l'Hôtel-Dieu.*

Aliquando febris morbi remedium potiùs quàm morbus.....

De toutes les maladies qui affligent le corps humain il n'y en a point, je crois, de plus terribles, & dont les ſuites ſoient plus funeſtes, que la convulſion.

Le 8 du mois d'Août dernier, faiſant la viſite des malades qui ſont dans l'Hôtel-Dieu de cette ville, à la place de celui dont j'ai la ſurvivance, qui venoit de partir pour la campagne, je trouvai *Thereſe Boſſin*, fille domeſtique, âgée de vingt ans, d'un tempérament phlegmatique & aſſez robuſte, qui étoit dans ſon lit, roide comme une barre de fer, ſans pouvoir pencher ni d'un côté ni d'autre ; la reſpiration difficile, le viſage rouge, les yeux étincelans & preſque hors de la tête ; le pouls dur, ſerré & vif : le tout accompagné de mouvemens convulſifs de la mâchoire inférieure, & d'un ſerrement de dents périodique, tel

qu'à peine pouvoit-elle avaler. A cela ſe joignoient des douleurs de reins inexprimables, & une impatience ſi conſidérable, qu'à peine pouvoit-elle ſupporter le lit. Mais, ce que je trouvai de ſurprenant, c'eſt que, dans un ſpaſme auſſi général, le ventre étoit reſté libre, & que les reins & la veſſie faiſoient leurs fonctions ordinaires.

Je queſtionnai cette fille, pour tâcher de découvrir la cauſe de cette maladie : je n'eus d'autre réponſe d'elle, que des pleurs & des cris. Une ſœur, qui me ſuivoit, me dit que cela ne devoit point me ſurprendre, vu qu'elle gémiſſoit la plus grande partie de la journée : cependant, à force de l'interroger, j'eus la ſatisfaction de lui voir interrompre le cours de ſes larmes, pour me répondre, (à la vérité avec beaucoup de difficulté) qu'elle n'en ſavoit rien, ſinon que ſa maladie avoit commencé par des douleurs de reins, qui l'avoient conduite enſuite dans l'état où je la voyois. J'euſſe ſouhaité de ſavoir ſi les urines couloient ſans difficulté, dans ce tems-là ; mais ni elle ni les perſonnes qui me ſuivoient ne purent me ſatisfaire ſur cet article, ainſi que ſur quelques autres dont j'aurois voulu être inſtruit.

Voyant que je ne pouvois être éclairci ſur aucun point de mes demandes, je fis ce qu'on doit faire en pareil cas : ce fut de demander au garçon Chirurgien, porteur du

formulaire, le traitement que le Médecin ordinaire avoit employé jusqu'ici. Les saignées de bras, celles de pied, qui avoient été répétées jusqu'à dix-sept fois; les potions huileuses & anti-spasmodiques, les infusions de fleurs de tilleul & de mélisse, les tisanes sudorifiques, les apozemes rafraîchissans, les lavemens émolliens, les fomentations émollientes, les linimens, les bains chauds, les bouteilles d'eau à côté des extrêmités supérieures, inférieures, furent les remedes que j'entendis nommer: cependant, malgré tous ces remedes & les évacuations, tant par les saignées que par l'huile d'amandes-douces, le corps étoit resté roide comme du fer, sans pouvoir aucunement se plier.

Dans ces fâcheuses circonstances, les indications que j'eus à remplir furent de débarrasser le genre nerveux, de dissiper les stases, de résoudre les engorgemens, de rétablir la souplesse par tout le corps, & de procurer enfin un calme général. Ce qui me donnoit quelques espérances étoit que cette maladie existoit depuis trois semaines environ, & que le Pere de la médecine dit dans un aphorisme: *Qui* tetano *corripiuntur, intrà quatuor dies intereunt; has verò si effugerint, sani fiunt.* Aphor. 6, sect. v. En conséquence, loin de continuer les saignées dont on avoit fait certainement abus,

(cela n'eſt pas rare dans ce pays-ci) & les autres remedes qu'on avoit déjà employés, je changeai exactement tout, excepté cependant l'huile d'amandes-douces, que je fis donner par cuillerée, en vue de calmer, de détendre les fibres, & de tenir toujours le ventre libre ; & je ſubſtituai, pour médicament externe, une onction faite avec le baume nerval, ſur toute l'épine, à commencer depuis la premiere vertebre du col juſqu'à la derniere des lombes ; &, pour médicament interne, du lait coupé avec de la décoction de cerfeuil, recommandant de ne lui donner autre choſe que cela, avec de la tiſane ordinaire.

Ces remedes ſoulagerent cette fille, & la mirent en état de remuer un peu le col & les jambes (ce qu'elle n'avoit pu faire en trois ſemaines de tems) ; mais le corps conſerva toujours ſa roideur, depuis la clavicule juſqu'à l'os des îles, ſans pouvoir aucunement ſe plier. Voyant le ſixieme jour qu'elle n'étoit pas plus avancée que le premier, & que la convulſion ſubſiſtoit toujours avec un pouls dur, ſerré & vif, & qu'il n'y avoit pour toute diminution de ſymptômes qu'un mouvement obſcur de la tête ſur le tronc, & une reſpiration plus aiſée, je m'imaginai qu'en développant le pouls, & ſuſcitant la fievre, je pourrois par ce moyen briſer les obſtacles & les

engorgemens, & débarraſſer le genre nerveux : autoriſé d'ailleurs par un aphoriſme d'Hippocrate, qui dit : *Convulſione, aut tetano laboranti, febris ſuccedens morbum ſolvit*, je ne balançai point à abandonner tous les remedes dont je venois de me ſervir ; je crus mieux faire & remplir les indications, en y ſubſtituant un topique épiſpaſtique : en conſéquence je fis marquer les emplâtres véſicatoires, & j'ordonnai qu'on en appliquât un à chaque jambe : ce fut le 14 que cela fut exécuté. Le ſoir, à cinq heures, je revis cette fille, & je lui trouvai le pouls vraiment développé & fréquent. Je lui demandai comment elle ſe trouvoit. Elle me répondit que, ſur les deux heures après midi, elle avoit ſenti des douleurs extrêmement violentes, depuis les pieds juſqu'à la hauteur des cuiſſes ; mais que, quelque tems après, elles s'étoient heureuſement fixées ſur l'endroit où étoient les emplâtres ; qu'en outre elle ſentoit intérieurement une chaleur qui la conſumoit. Quoique je ne remarquaſſe encore aucun ſoulagement, du moins ſenſible, dans la convulſion, j'augurai cependant bien de la fievre qui étoit ſurvenue ; je ne fis donc que preſcrire de l'eau de riz pour tempérer & délayer un peu les humeurs, & je me retirai.

Le lendemain, faiſant ma viſite, & étant parvenu au lit de la malade dont je parle, je lui vis avec plaiſir un air bien plus tranquille, & une humeur bien plus ſupportable que ci-devant : le pouls étoit égal & net ; la peau fraîche & ſaine. Lui ayant demandé comment elle ſe trouvoit, & ſi les véſicatoires lui avoient procuré quelque ſoulagement, elle me répondit gaiement qu'elle avoit beaucoup ſouffert dans l'eſpace de vingt-quatre heures, mais que, depuis qu'on avoit panſé ſes véſicatoires, qui avoient rendu beaucoup de ſéroſités, elle ſe trouvoit beaucoup mieux, & preſqu'en état de marcher. En effet, je lui vis remuer tout le corps aſſez facilement. J'ordonnai de continuer les mêmes remedes, c'eſt-à-dire l'eau de riz & le ſuppuratif ; & je fis ajouter une ſoupe légere. Le ſoir je trouvai cette fille ſur le baſſin ; & elle s'y étoit miſe elle-même. Le lendemain matin je la trouvai avec la réſolution de ſe lever après-dîner ; je lui fis donner la portion ſans vin : le ſoir je la vis ſe promenant avec un bâton, à la vérité ; mais, le ſurlendemain, elle marcha ſans aucun ſecours. Voyant que les plaies des jambes ne rendoient plus rien, & étoient prêtes à ſe deſſécher, je fis mettre deſſus de la poudre de céruſe, qui les cicatriſa bien promptement ; & cette fille ſortit

de l'Hôtel-Dieu, huit jours après l'application des emplâtres véſicatoires, parfaitement guérie, & fort contente d'être tombée entre mes mains, & d'avoir paſſé comme de la mort à la vie.

OBSERVATIONS

Sur les Vertus de l'Extrait de Saturne; par M. DELABROUSSE, *Docteur en médecine de Montpellier, & de l'Académie royale des Sciences de la même ville.*

Catherine Moulet fut prendre de la viande pour ſon petit ménage. Le boucher voulut couper un gros os, pour le lui donner : dans le tems qu'il appuya ſon coup de hache, il ſe détacha un eſquille, qui lui donna dans l'œil gauche. Il ſe forma tout de ſuite une ophthalmie très-conſidérable, au point qu'elle reſta deux jours ſans pouvoir ouvrir ſes paupieres : elle y avoit appliqué du vin chaud, qui l'avoit tourmentée pendant la nuit. Sa mere me pria de l'aller voir. Je me ſervis de l'eau végéto-minérale de M. Goulard, qui la guérit trois jours après. Il lui reſtoit cependant une petite foſſette dans la cornée tranſparente, qu'avoit pro-

duit l'impulsion de ce corps étranger, avec quelques petits points rouges : l'un & l'autre se dissiperent en continuant le même remede.

J'ai guéri avec l'extrait de Saturne une dartre farineuse au visage d'une dame ; & j'ai dissipé un éryspele à la jambe de M. Jossaud. Mais rien ne m'a tant marqué la vertu de ce remede, que l'observation suivante, dont M. Pilot, illustre Académicien, a été le témoin pendant son séjour à Aramon.

Le troisieme fils de Manivet, âgé de douze ans, essuya il y a deux ans la petite-vérole : il fut guéri par la seule nature, qui est le Médecin ordinaire de la campagne. La curation ne fut point parfaite, puisque la suppuration rentra en partie ; ce qui a été suivi depuis ce tems jusqu'aujourd'hui de beaucoup d'infirmités. Il n'y a pas long-tems qu'il lui survint deux ulceres à la jambe.

On me l'amena après avoir essayé beaucoup de topiques & des remedes différens : je trouvai la jambe fort gorgée, avec ses ulceres légérement sanieux, & d'autres petits points rouges qui commençoient à pulluler.

Je fis appliquer de l'extrait de Saturne : à peine en eut-on mis deux fois, que, dans

vingt-quatre heures, la jambe reprit ſon état naturel; l'enflure & la rougeur diſparurent : il ne reſtoit plus que les deux ulceres, dont le diametre étoit rétréci. Je fis continuer l'extrait pour le panſement des ulceres, & je fis appliquer un linge trempé dans l'eau végéto-minérale, autour de la jambe ; ce qui continua à faire des merveilles. Comme le ſujet avoit beſoin de quelques remedes intérieurs, je choiſis, par préférence, le lait de vaches, coupé avec l'infuſion du *dulcamara*, qu'il continua pendant trois ſemaines, de même que l'eau végéto-minérale; ce qui acheva ſa parfaite guériſon.

Depuis ce tems je me ſers de cet extrait, avec beaucoup de ſuccès, dans toutes les plaies, les enflures, & ſur-tout dans les gales qui ont réſiſté le plus ſouvent aux remedes, & dans leſquelles je ne fais que baſſiner les boutons, ou humecter les croûtes. On doit à M. Goulard de Montpelier la perfection de ce remede; & les heureuſes expériences qu'il en a faites ſe trouvent raſſemblées dans le livre qu'il a fait imprimer à ce ſujet.

LETTRE

De M. BAYLE, Chirurgien-Juré à Nonette, près d'Issoire en Auvergne, à M. ROUX, *Docteur en Médecine, & Auteur du Journal; contenant la Description d'un Fœtus venu au monde vivant, dans lequel on n'a point trouvé de cerveau.*

MONSIEUR,

Le 12 Octobre 1765, je fus appellé à Orsonette, pour délivrer la femme du nommé *Austremoine Faye*, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement depuis trois jours... Il s'en falloit de trois semaines qu'elle ne fût à terme. Cet accouchement prématuré parut avoir été occasionné par un petit voyage de demi-lieue, qu'elle fit dans un tems pluvieux; ce qui l'obligea, pour se mettre à l'abri de l'orage qui grossissoit, d'accélérer sa marche, pour arriver à l'endroit de sa demeure. Aux premieres douleurs, qui furent violentes, le suintement de la matrice parut: l'orifice de l'*uterus* se dilata; & l'écoulement des eaux, qui suivit d'assez près ces premiers efforts de la nature, précipiterent la chute de la tête de l'enfant dans le petit bassin. Une matrone de l'endroit, à qui ces

bonnes gens confierent le ſoin de cet accouchement, reſta dans l'expectative juſqu'au troiſieme jour, eſpérant que la nature expulſeroit d'elle-même ce fardeau..... Mais voyant que ſon attente étoit trompée, elle tenta, après avoir ondoyé l'enfant ſous condition, de le tirer à quelques prix que ce fût; &, par différens moyens, elle vint à bout de dégager la tête, & de tirer un enfant qui donna des ſignes de vie, l'eſpace d'environ deux minutes..... Comme le délivre, devenu adhérent dans le fond de la matrice, n'avoit pas obéi à la premiere manœuvre, elle me fit appeller, le troiſieme jour. Je trouvai la malade dans une foibleſſe extrême; ce qui m'engagea à lui preſcrire des cordiaux; &, ſans trop tarder, je me mis en état d'extraire ce corps étranger; opération que j'exécutai heureuſement, dans moins d'un demi-quart d'heure..... Satisfait ſur ce point, je demandai à voir l'enfant mort: ce fut avec peine qu'on me l'accorda. Je le pris; &, du conſentement des parens, je l'emportai chez moi. Le lendemain, j'examinai la tête qui me parut hideuſe. J'apperçus, entre la premiere vertebre du col, luxée & fracturée dans ſon entier, & l'apophyſe baſilaire, une très-grande poche dans laquelle étoit contenue une maſſe pulpeuſe, de la groſſeur d'une œuf de poule, couverte d'une enveloppe aſſez forte, & entrelacée

d'un nombre infini de vaiſſeaux ſanguins... Je regardai dès-lors cette ſubſtance pulpeuſe comme une portion du cerveau enveloppé de ſes membranes ordinaires, que les efforts de l'accouchement, l'étranglement du paſſage, & les différentes ſecouſſes de l'accoucheuſe, mal ménagées, avoient déterminé à s'échapper par le trou occipital..... Pour me convaincre du fait, je fis une ſection verticale ſur les os du crâne; après en avoir ſéparé le cuir chevelu & le péricrâne, par le moyen de mon élévatoire, j'enlevai les deux pariétaux, le coronal & l'occipital, que je caſſai en partie..... Ma ſurpriſe fut grande de voir que le cerveau manquoit entiérement, & que la tête du cervelet, qui ſépare ces deux viſceres, étoit, dans ſon entier, étroitement attachée aux parties qui lui ſervent de parois. Cette membrane étoit plus épaiſſe que dans les autres ſujets. Tout ce qu'on appercevoit dans le fond de cette cavité vuide, étoit la glande pituitaire, aſſiſe ſur la ſelle du ſphénoïde, mais beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel, excédant en groſſeur une noix muſcade, fortement attachée aux apophyſes de cet os..... Delà je paſſai au cervelet; &, après avoir enlevé la tente, & le reſtant de l'occipital ménagé dans la premiere opération, je trouvai cet organe déplacé, comme je l'ai déjà dit. Il étoit ſéparé en deux lobes : le ſinus longi-

tudinal ſupérieur, qui régnoit tout le long de la faux, alloit ſe décharger dans un réſervoir commun, bien au-deſſous du quatrieme ventricule, connu ſous le nom de *calamus ſcriptorius*..... Ce viſcere n'avoit rien que cela de particulier: la moëlle épiniere n'avoit rien d'altéré. Tout ce qu'on appercevoit ſur le viſage étoit les yeux ſaillans hors des orbites: deux dents inciſives ſortoient de la mâchoire ſupérieure..... Pour m'aſſurer ſi l'enfant étoit venu au monde vivant, je fis l'ouverture de la poitrine; je coupai une portion du poumon, je la jettai dans l'eau; elle ſurnagea: toute les autres parties renfermées dans cette capacité n'avoient rien d'extraordinaire. A l'ouverture du ventre inférieur, le foie, la rate, le ventricule & les inteſtins étoient dans l'état naturel. Les capſules atrabilaires, d'un groſſeur démeſurée, cachoient entiérement les reins: un des ureteres, qui prenoit naiſſance de ces glandes ſécrétoires, pour aller ſe terminer à la partie poſtérieure de la veſſie, étoit d'un volume égal au tuyau d'une plume à écrire. L'effet de ce phénomene dépendoit d'un calcul renfermé dans ce cylindre, que je reconnus en le diviſant.....

Voilà, Monſieur, tout ce que j'ai remarqué de particulier dans l'obſervation que j'ai l'honneur de vous préſenter; & l'on peut

conclure de ce fait, que, si la Sage-femme eût su son métier, ou que si la malade eût été entre les mains de quelque personne expérimentée de l'art, l'enfant auroit vécu plus long-tems. Le cervelet avoit assez de volume pour suppléer au cerveau qui manquoit; & d'ailleurs l'enfant, qui s'étoit conservé, depuis le moment de sa formation dans le ventre de sa mere, jusqu'à sa sortie, ne peut laisser aucun doute à ce sujet. S'il est des curieux qui en doutent, je conserve ce petit cadavre, pour les en convaincre.

Je suis, &c.

EXAMEN CHYMIQUE

De l'eau minérale de l'Abbaye des Fontenelles en Poitou, près la Roche-sur-Yon; par M. CORDON, Docteur en Médecine à Palluau. (a).

Cette eau minérale, dont on n'avoit encore point entendu parler au loin, appartient à M. l'Abbé de Valcour. Elle sort d'un terrein que l'on appelle, dans le pays, *Chaps*.

(*a*) M. *Cadet*, Apothicaire de Paris, présenta à l'Académie royale des Sciences, dont il est Membre, une Analyse de ces mêmes eaux, il y a environ deux ou trois mois.

La fontaine eſt ſituée dans le fond d'une prairie ; elle peut avoir environ huit pieds de profondeur ſur deux pieds en quarré. Sa ſource coule du nord au ſud ; elle eſt éloignée de la mer de ſept lieues. En la nétoyant, on a découvert les veſtiges d'un canal dont la direction ſe porte vers l'Abbaye, qui n'eſt éloignée de la fontaine que d'une portée de fuſil à balle.

Cette eau, priſe à ſa ſource, eſt claire, lympide, & ſans couleur ; elle laiſſe ſur la langue une impreſſion ferrugineuſe aſſez forte ; elle eſt très-légere, & auſſi tempérée que l'eau ordinaire ; & le froid de l'hiver dernier ne l'a point glacée. On voit continuellement nager ſur ſa ſurface une eſpece de rouille en forme d'écume, & ſes parois en ſont toutes revêtues.

La poudre de noix de gale, jettée dans un verre de cette eau puiſée à la ſource, lui donne une belle couleur violette. Cette expérience, répétée à trois lieues de la ſource, deux mois après que l'eau a été puiſée, a donné le même réſultat ; mais la couleur violette étoit moins vive.

L'huile de tartre par défaillance la trouble, & lui donne un œil d'opale. L'alkali volatil n'y démontre aucune nuance de bleu.

Une pinte de cette eau minérale, évaporée, a précipité une poudre jaunâtre, qui,

jointe à celle qui étoit au fond de la bouteille, où cette eau avoit séjourné pendant huit jours, a paru une terre martiale, produite par un fer très atténué, divisé, & privé de la plus grande partie de son phlogistique, lequel se dépose à la longue, & que la chaleur achève de précipiter.

Cette eau minérale, portée jusqu'à un certain point de concentration, prend un caractère salin; &, dans cet état, elle précipite la dissolution de l'argent de coupelle dans l'acide nitreux, en un *coagulum* qui fait la lune cornée; preuve évidente de la présence de l'acide marin contenu dans cette eau.

La lame de fer poli, plongée dans cette eau, n'a point pris de couleur de cuivre.

Cette eau, évaporée à siccité, donne du sel marin.

Cent pintes de cette eau, évaporées jusqu'à la réduction d'une pinte, donnerent une liqueur claire, qui, conservée pendant huit ou dix jours, précipita au fond de la bouteille un dépôt assez considérable: le tout agité, pour le verser sur un filtre, la liqueur, qui a passé, étoit d'une couleur citrine, & laissoit sur la langue une impression de sel marin. Cette liqueur évaporée, a donné, pendant l'opération, un nombre de feuillets talqueux qui n'avoient au-

cun caractere ſalin, & qui craquetoient ſous les dents : ces feuillets talqueux ſont connus par les Chymiſtes ſous le nom de *ſélénite*.

Après avoir ſéparé ces feuillets talqueux, ou cette ſélénite de cette eau, je continuai de l'évaporer ; &, peu après, j'apperçus à ſa ſuperficie une petite pellicule qui étoit un aſſemblage de petits cryſtaux de ſel marin, très-réguliers, qui ſe précipitoient & ſe renouvelloient ſucceſſivement dans la capſule, dans laquelle il reſta une petite quantité d'eau-mere, ſemblable à celle que fourniſſent les fabriques de ſel marin.

Le dépôt de ces eaux, ſéché & mis dans un creuſet au feu de forge, pendant une heure, a donné une poudre d'un aſſez beau rouge, dont la pierre d'aimant n'a rien enlevé. Cette poudre pêtrie avec de l'huile de lin, cuite & miſe dans une cornue de verre lutée, & diſtillée par le moyen d'un feu aſſez fort pour fondre la cornue, il en eſt réſulté une poudre noire, attirable par l'aimant. J'ai verſé ſur cette poudre une huile de vitriol affoiblie qui en a diſſous la plus grande partie avec chaleur & effervescence ; j'ai étendu cette diſſolution dans de l'eau ; je l'ai filtrée : elle a pris, avec la noix de gale, une nuance de violet qui a paſſé auſſi-tôt au noir. Cette liqueur évaporée,

a donné du vitriol de Mars. Pour m'assurer si ce vitriol de Mars ne participoit point du cuivre, j'ai eu recours à une autre expérience que celle de l'alkali volatil, qui, dans bien des cas, est insuffisante.

J'ai donc dissous ce vitriol de Mars dans de bon esprit de vitriol ; j'ai joint à cette dissolution deux parties d'esprit-de-vin très-rectifié ; j'ai trempé un papier blanc de ce mêlange ; j'y ai mis aussi-tôt le feu : la flamme en étoit bleue & blanche, sans aucun indice de couleur verte ; ce qui m'a fait conclure que la terre martiale de cette eau minérale ne participe en rien du cuivre. Le dépôt ochreux, qui avoit été pris à la source même, est d'une couleur jaune ; j'en ai calciné dans un creuset : dès que la matiere a commencé à rougir, il s'en est élevé une quantité de vapeurs acides, sulfureuses & très-pénétrantes ; la matiere restante est un colcothar.

Il résulte de l'analyse de cette eau minérale,

1° Qu'elle contient un fer très-atténué, divisé & privé de la plus grande partie de son phogistique ;

2° Que le fer est le produit de quelque pyrite martiale, sur laquelle ces eaux passent & se filtrent ;

3° Que l'acide du sel marin y existe, ainsi que sa base.

La reſſemblance qui paroît être entre les eaux dont il s'agit, & les eaux de Forges, dont une infinité de malades ont éprouvé l'efficacité, font préſumer qu'on pourroit tirer de grands avantages de celles-ci : les ſuccès qu'elles ont déjà eus parlent en leur faveur ; & je croirois trahir mon devoir, & mériter le blâme de mes concitoyens, ſi je ne rendois publiques les cures qu'elles ont opérées, depuis deux ans, ſous mes yeux, ainſi que quelques autres qui ſont antérieures, & qui m'ont été communiquées par gens dignes de foi. Je rapporterai ſimplement les faits, ſans entrer dans aucun détail.

1° La fille de M. Moriſſon, mon confrere, a porté au viſage, depuis l'âge de trois mois juſqu'à cinq ans, une croûte de lait, qui éluda tous les remedes, & ne céda qu'à trois ſemaines d'uſage des eaux des Fontenelles.

2° La même perſonne, âgée de treize ans, tomba, au mois d'Avril dernier, dans une langueur extrême ; elle éprouvoit des palpitations, des ſyncopes fréquentes ; elle étoit ſans appétit ; le viſage étoit pâle, le pouls preſque imperceptible : trois ſemaines environ d'uſage des eaux l'ont rétablie.

3° La ſœur ainée de cette demoiſelle, âgée de quatorze ou quinze ans, portoit,

depuis dix-huit mois, une dartre croûteuſe à l'oreille, qui n'a cédé qu'à l'uſage des eaux, continué pendant quinze jours.

4° Mademoiſelle Couturier, de la Roche-ſur-Yon, d'un tempérament bilieux, éprouvoit, depuis quatre mois, des vomiſſemens continuels : l'eſtomac ne ſoutenoit aucune nourriture ; elle vomit même du ſang, à différentes repriſes, depuis le 17 juſqu'au 20 Mai. Le lendemain elle prit les eaux : le vomiſſement ceſſa ſur le champ, dès le premier jour. Elle les continua quelque tems : l'appétit revint, & elle ſe trouva beaucoup ſoulagée. Le vomiſſement n'a pas paru depuis.

5° Pierre Viaud, de la paroiſſe de Saint-Maixent de Beugniez, Election de Fontenay-le-Comte, âgé de quatorze ans, attaqué l'hiver dernier de paralyſie du bras & de la jambe gauche, a été beaucoup ſoulagé par l'uſage des eaux.

6° M. de Villedon, premier Capitaine au Régiment de Charoſt, Cavalerie, auſſi attaqué de paralyſie du bras & de la jambe gauche, depuis 1760, n'en a pas éprouvé les mêmes effets, quant à la paralyſie ; mais elles ont diſſipé des éblouiſſemens & des maux de tête violens, auxquels il étoit ſujet depuis ſon attaque ; & elles ont diſſipé, chez une de ſes filles, une dartre croûteuſe qu'elle portoit

portoit à la bouche depuis long-tems, & ont formé un ulcere entretenu par la carie de la rotule, duquel il suintoit depuis long-temps une matiere ichoreuse & âcre.

7° Le nommé *Gallet*, âgé de quatorze ou quinze ans, a usé de ces eaux avec beaucoup de succès, pour des anchyloses qui lui ôtoient le mouvement du poignet & du pied.

8° J'étois moi-même sujet, depuis l'âge de dix-huit ans, à la gravelle & à des coliques néphrétiques, qui me molestoient beaucoup. L'usage des eaux m'a procuré un soulagement dont je n'osois me flatter.

9° J'ai vu plusieurs personnes recouvrer, par l'usage de ces eaux, l'appétit qu'elles avoient perdu, depuis plusieurs années, par le grand usage du vin.

10° M. Poitevin, Gentilhomme du canton, sujet depuis plusieurs années à des attaques de gouttes fort vives & fréquentes, n'en a pas éprouvé, depuis le mois de Mai dernier qu'il fit usage des eaux.

M. Caillé, mon confrere, m'a assuré les avoir employées depuis long-tems, avec beaucoup de succès, dans bien des circonstances.

Ces eaux purgent quelquefois; elles provoquent une grande quantité d'urine, & portent quelquefois à la tête.

EXTRAIT de plusieurs Lettres écrites à M. BUCHAUD, Fermier de l'Abbaye des Fontenelles, au sujet des eaux de cette Abbaye.

MONSIEUR,

» Je vous dirai qu'après environ trois » semaines d'usage des eaux des Fonte- » nelles, je n'ai ressenti le moindre accident » de la maladie à laquelle j'étois sujet depuis » douze ans. J'étois sujet à une grande dif- » ficulté de respirer, accompagnée de rêves » fatigans; je m'éveillois avec une extrême » inquiétude dans tout le corps, des palpi- » tations de cœur, & un abattement total » des forces, une grande douleur entre les » deux épaules, & si gêné de la respira- » tion, que je croyois à tout moment étouf- » fer. Cette cruelle maladie m'a tourmenté, » la nuit, trois ou quatre fois la semaine: » pendant la nuit sur-tout, je ne pouvois » me coucher sur le dos, sans me sentir » oppressé sur le champ; mais, depuis le » 12 Mai dernier que j'ai usé des eaux, » tous les accidens sont évanouis.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

J. F. VRIGNAUD, *Curé des Blouzeaux.*

Ce 9 Juillet 1766.

LETTRE

De M. GRIMAUD, Curé de la Roche-ſur-Yon, à M. BUCHAUD, au ſujet des Eaux des Fontenelles, en date du 13 Juillet 1766.

MONSIEUR,

» Je vous fais avec plaiſir la réponſe que » vous me demandez, puiſqu'en ſatisfaiſant » à vos intentions, je me trouve moi-même » dans le cas de m'acquitter d'une partie de » ce que je dois à ces eaux admirables que » la Providence vient de nous découvrir » pour le bien de l'humanité. J'en ai vu plu- » ſieurs effets, qui ne peuvent me laiſſer au- » cun doute qu'elles ſont immanquables » pour les maladies de la peau, & notam- » ment pour les dartres. J'ai un exemple » qu'elles ſont efficaces pour l'hydropiſie.

» J'en ai fait uſage moi-même, pour me » dégager l'eſtomac de quelques matieres » glaireuſes, bile, & autres mauvais levains » qui empêchoient la digeſtion, m'ôtoient » totalement l'appétit, me privoient de la » plus grande partie du ſommeil néceſſaire, » me cauſoient même quelques douleurs, » m'échauffoient beaucoup, & me me- » naçoient enfin d'une prochaine mala- » die. Douze jours d'uſage de ces eaux

» m'ont totalement délivré de ces acci-
» dens.

» Je ſuis, &c.

GRIMAUD, *Curé de la Roche-ſur-Yon.*

» J'oubliois de vous inſtruire que deux
» perſonnes de ma paroiſſe, dont l'une étoit
» attaquée depuis long-tems, d'une fievre
» tierce, & l'autre d'une fievre continue,
» ont été radicalement guéries, en uſant de
» ces eaux pendant très-peu de jours.

LETTRE

De M. LE CLERC, Maître en chirurgie, & Accoucheur au Bourg de Buchy en Caux, contenant une obſervation ſur un déchirement de la matrice dans un accouchement, ſuivi de la mort de la mere & de l'enfant.

MONSIEUR,

En différens mois, vos Journaux ont annoncé pluſieurs femmes mortes dans les douleurs de leur accouchement, ſans pouvoir mettre leur enfant hors de leur matrice.

Je vous envoie un phénomene de cette eſpece, pour l'inſérer, ſi vous l'avez agréable, dans votre Journal.

Ma fille, demeurant avec moi, ayant fait ci-devant son apprentissage à l'Hôtel-Dieu de Rouen, fut mandée, le 10 Août dernier, sur l'après-midi, pour aller au hameau du Parc, paroisse de Beaumont, distante d'une lieue de notre bourg, pour secourir la femme du nommé *Papillon*, âgée de quarante-quatre ans, d'un fort tempérament, enceinte de son sixieme enfant. Cette femme se croyoit à terme dès la fin de Juin; par conséqnent elle avoit porté son enfant six semaines plus que d'ordinaire. Ma fille étant arrivée, s'enquit de la maniere dont cette malade avoit été prise de mal. Elle lui fit réponse que, se portant bien elle & son enfant, elle avoit senti tout-à-coup, sur les trois heures, une violente douleur; qu'aussi-tôt les eaux s'étoient écoulées; que les douleurs, qui avoient succédé à la premiere, n'avoient abouti qu'à lui faire perdre une grand quantité de sang. Ma fille tenta en vain d'écarter la tête de l'enfant, qu'elle croyoit prise sous l'arcade des os pubis, & qu'elle présumoit avoir acquis plus de grosseur pendant les six semaines de plus du terme. Plusieurs heures s'étant écoulées sans succès, ma fille m'envoya chercher, sur les neuf heures du soir. Comme j'arrivois fatigué de la tournée de mes malades, je dis à l'envoyé, que, puisque la tête se présentoit, il n'y avoit que de la

patience à prendre ; que peut-être avant qu'il fût arrivé, l'accouchement seroit fait.

Je me trompai fort : à minuit, un second envoyé, qui me pria de venir secourir la malade, & ma fille, dont les forces étoient épuisées : étant arrivé près de l'infortunée, je m'enquis de ma fille de son état. Elle me rapporta qu'aussi-tôt qu'elle fut arrivée elle visita les parties externes de la matrice, qu'elle trouva sortie en forme de bourelet (ou deux croissans) laissant en son milieu une entrée qu'elle avoit prise pour son orifice interne, & que ce bourelet ne pouvoit être qu'un relâchement du vagin, à cause de la pression de la tête de l'enfant. Mais ce qui la surprenoit le plus, étoit une fente ou déchirure située longitudinalement à la partie latérale dextre de la matrice, sur la partie moyenne de l'os *ischium* ; que le sang qui fluoit lors des douleurs expulsives, lui paroissoit venir de ce côté-là ; ce qui l'avoit obligée de ne plus manœuvrer aux approches de cette partie léfée.

La malade étoit tourmentée d'une soif insatiable, accompagnée de vomissemens momentanés. Je me mis en état de vérifier le rapport de ma fille. Je pensois déranger cette tête, que je ne croyois pas impossible de renvoyer vers la partie postérieure du bassin : mes efforts devinrent pareillement

inutiles. Ayant la main fatiguée, il me vint à la penſée une obſervation inſérée dans un de vos Journaux, d'un Accoucheur, qui, ſe trouvant en pareil cas, s'imagina de prendre une lame de fer qu'il recourba, & dégagea la tête d'un enfant enclavé dans les os pubis. N'étant point à portée de me ſervir de fer, je prends une cuiller d'étain, dont les gens de la campagne ſe ſervent pour manger leur ſoupe ; je courbai le manche de mon inſtrument, lequel j'introduiſis ſous la jonction des os pubis ; je l'appuyai fortement contre cette tête, ſans rien gagner davantage. Cette malade s'affoibliſſoit de plus en plus ; ſon pouls petit & convulſif menaçoit une mort prochaine. J'envoyai chercher un Prêtre d'une paroiſſe voiſine (ſon Curé étant abſent) lequel l'adminiſtra ſur les huit heures du matin. De fréquentes douleurs expulſives n'aboutirent qu'à faire tomber le corps de l'enfant ſur le bas de ſon ventre, avec les bras & jambes, que l'on diſtinguoit au toucher, à travers des tégumens. Elle ne l'avoit point ſenti depuis la premiere douleur : cependant ma fille & moi l'avons ondoyé conditionnellement : ma fille, avant que je fuſſe arrivé, & moi après.

Dans un état auſſi critique, j'envoyai chercher le ſieur Ferrant, mon confrere, pour conférer enſemble ſur le parti que

nous devions prendre en pareil cas ; mais on ne le trouva pas : il me fallut prendre ſeul mon parti, qui étoit d'aller de ma main viſiter l'intérieur de cette matrice, &, s'il ſe pouvoit, reconnoître au toucher ce qui retenoit ainſi cet enfant. L'ayant introduite entre l'os *ſacrum* & la tête de l'enfant, le plat de ma main ſe trouva le long de ſon occipital ; par conſéquent, il avoit la face tournée contre les os pubis de ſa mere : arrivé au col, je l'empoignai, lui donnant quelques ſecouſſes, mais inutilement : l'enfant étoit pris très-étroitement par un anneau au-deſſous du col ; ce qui l'empêchoit d'avancer ni reculer : ma main parvenue à la courbure que forme la derniere vertebre des lombes avec l'os *ſacrum*, ſuivant la direction de la matrice, je repliai mes doigts, pour les introduire entre les épaules de l'enfant ; mais c'étoit le *nec plus ultrà*. Je tentai de même de ſaiſir les clavicules : elles étoient ſerrées étroitement contre la crête des os pubis de la mere ; j'abandonnai mes recherches, qui ne durerent que quelques minutes, pendant lequel tems je me convainquis que la matrice étoit déchirée à ſa face antérieure, & que la partie ſupérieure de cette crevaſſe formoit le collet qui m'empêchoit d'aller chercher les pieds de cet enfant, dont le corps étoit reployé en beface dans la partie inférieure de l'*abdomen*. Cette déchirure,

qui m'avoit paru d'abord à la partie inférieure, n'en étoit que le prolongement; ainſi je conjecturai que lorſque l'enfant, ſortant de la léthargie dans laquelle il étoit reſté ſix ſemaines de plus dans ſa priſon, (ayant le dos appuyé contre celui de ſa mere) avoit fait effort avec ſes bras & ſes jambes, & avoit inopinément fait cette breche, pendant que ſa tête s'engageoit dans le paſſage que lui préſentoit l'orifice. De l'autre côté, les pieds & jambes ſe déployant, s'étoient engagés dans la fente qu'ils avoient occaſionnée; & par le moyen des douleurs expulſives de la mere, le tronc & les bras avoient ſuivi, ſans excepter l'arriere-faix, même l'endroit de la matrice où il étoit attaché, le tout étant tombé dans la capacité du bas-ventre. Vous jugerez, Monſieur, de l'effuſion du ſang qui y a dû ſe faire, qui, étant joint à celui qui a flué extérieurement, a enfin mis cette malheureuſe femme, dans une foibleſſe dont la mort s'en eſt ſuivie, vingt-quatre heures après la rupture de ſa matrice.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Les voiſins de la défunte étant, dans le moment de ſon décès, employés à leur moiſſon, n'étant reſté avec moi que la mere du mari de la défunte, lorſque je me propoſois de faire l'ouverture de l'*abdomen*,

elle s'y oppoſa, diſant que, puiſque l'enfant étoit ondoyé, & que je l'avois déclaré mort, elle me prioit de ne point pourſuivre mes recherches plus loin.

LETTRE

De M. SCHERER, Maître en chirurgie à Saint-Germain-en-Laye, à M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux, au ſujet de ſon Obſervation ſur un Ulcere de la veſſie, inſérée dans le Journal de médecine pour le mois de Juillet dernier.

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de plaiſir, dans les Journaux de médecine, pluſieurs de vos obſervations, concernant différens faits de chirurgie. Dans le Journal du mois de Juillet dernier, vous faites l'hiſtoire d'une *dyſurie*, arrivée à la ſuite d'un violent accès de fievre, qui dépoſa une partie de ſa cauſe ſur le col de la veſſie, l'enflamma, & y forma un obſtacle ſi grand à la ſortie des urines, qu'elles ne pouvoient plus s'échapper qu'avec beaucoup de peine & de douleur : cette difficulté fit des progrès ; & la veſſie devint ſi pleine & ſi tendre, qu'elle perdit preſque tout ſon

reſſort, les urines ne ſortant plus que par regorgement.

Le triſte état du malade vous détermina à le ſonder ſur le champ; &, par ce moyen, vous fîtes ſortir deux pintes d'eau, meſure de Paris; ce qui lui procura un ſoulagement ſi prompt, que le ſommeil s'empara auſſitôt de lui: enſuite vous eûtes recours à la ſaignée, pour diminuer la fievre, & aux émolliens, tant en cataplaſmes ſur la région de la veſſie, que leur décoction en lavement, & cela, dans la vue de relâcher & de détendre. Tous ces moyens, quoique fort indiqués, n'empêcherent point la veſſie de ſe remplir de nouveau: vous eûtes encore recours à la ſonde, à l'aide de laquelle il ſortit une grande quantité d'urines. Votre malade fut reſaigné, & vous fîtes continuer les premiers remedes: leurs effets n'empêcherent point la veſſie de ſe remplir toujours outre meſure; ce qui vous mit dans l'obligation de reſonder pour la troiſieme fois: après cela le levain fébrile ſembla vous occuper; &, pour le détruire, vous fîtes prendre une potion laxative & calmante à votre malade, avant l'uſage des bains où il fut mis; mais tous ces moyens ne firent rien à l'état de la veſſie: les urines n'en ſortoient pas avec plus d'aiſance. Elle ſe trouva encore remplie: il fallut reſonder pour la quatrieme fois, &, après l'avoir fait, & avoir

retiré la quantité d'urine retenue, le malade ſe trouva dans le cas d'être tranſporté dans votre hôpital. Le vice local, qui avoit réſiſté juſqu'à ce moment, devint votre unique occupation ; &, pout cet effet, vous eûtes recours à une ſonde courbée en *S*, avec deſſein de la laiſſer au malade, qui ne put abſolument la ſouffrir ; ce qui vous mit dans la pénible néceſſité de faire un uſage fréquent du catéthériſme.

Le 1er Septembre, les urines ſe trouverent extrêmement chargées ; &, ſur la fin de leur ſortie, il s'écouloit une poëlette de pus ſéreux qui indiqua l'uſage des eaux de Barreges (*a*) en injection, dans la vue de déterger & de redonner du reſſort.

Votre conduite, Monſieur, à ſuivre pas à pas la nature dans ſes opérations, fait connoître votre prudence & votre mérite ; mais ſouffrez, je vous ſupplie, que je vous faſſe part de mes réflexions, & de quelques obſervations à ce ſujet. Si j'avois eu à traiter un malade dans la circonſtance de celui dont vous faites l'expoſé de la maladie, j'aurois ſondé ſur le champ, comme vous l'avez

(*a*) Les eaux de l'Abbaye d'Abbecourt, qui ſont à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye, ont auſſi cette vertu. M. *Yvon*, très-habile Médecin, les a ordonnées, dans pareilles circonſtances, à M. le Préſident *de Voiſin* qui en a été guéri.

fait ; mais j'aurois laiſſé la ſonde ; & , en même-tems , je me ſerois attaché à remplir les indications acceſſoires ; je veux dire la fievre, que j'aurois cherché à détruire par les ſaignées , les délayans , & autres remedes convenables , & cela pour deux raiſons principales ; la premiere , pour faire recouvrer à la veſſie le reſſort qu'elle avoit perdu preſqu'en totalité , puiſque les urines ne ſortoient plus que par regorgement ; la ſeconde, pour éviter le progrès de l'inflammation du col de la veſſie , qui ne pouvoit manquer d'arriver par des introductions de ſonde auſſi ſouvent répétées , & qui a enfin rendu ſon ſéjour inſupportable au malade ; & je ne doute point que le col de la veſſie , enflammé primitivement , & auſſi ſouvent irrité , ne ſoit devenu le ſiege de l'ulcere dont vous faites mention. La raiſon en eſt fort ſimple : un ulcere à l'embouchure de la veſſie verſeroit plus aiſément dans ce viſcere le pus qui en découle , que quand il ſort par le canal de l'uretre , non-ſeulement par la proximité du lieu , mais encore par la pente naturelle du côté de la veſſie , le pus étant obligé de monter , contre ſon propre poids , pour ſortir ; ce qui vous fourniſſoit , chaque fois que le malade ceſſoit d'uriner , cette poëlette de pus ſéreux , qui n'étoit autre choſe que celui du col de la veſſie , en dépôt dans

ſon bas-fond, & qui ſe trouvoit délayé par un reſte d'urine dans cet organe.

Je ne nie cependant pas qu'il ſe ſoit trouvé quelques points de ſuppuration dans les membranes intérieures de la veſſie, parſemés çà & là ; car je ne connois point, dans l'étendue de ce viſcere, aucun endroit plus diſpoſé à devenir le ſiege d'un ulcere que l'autre : ce ſera donc autant de lieux accidentels que les ulcereres occuperont; le bas-fond même de la veſſie n'en ſera pas plus ſuſceptible, attendu que le *trigone* de cet organe, qui en occupe la plus grande partie, n'eſt pas de nature à y entretenir de la ſuppuration.

Les fréquentes rétentions auxquelles votre malade a été expoſé, & le long ſéjour des urines, auront pu ſans contredit donner lieu à des inflammations des membranes intérieures de la veſſie, qui auront ſuppuré dans différens endroits, & formé autant de petits ulceres, plus ou moins ſuperficiels, relativement aux degrés de l'inflammation qui les aura produits (*a*), & qui rendoient

(*a*) Les ulceres incurables de la veſſie ſont ceux qui ſurviennent à la ſuite d'une violente inflammation de toutes les membranes de cet organe, qui ſe termine en une *eſcarre* gangréneuſe, plus ou moins grande, qui ſe détache enſuite par la ſuppuration, & qui permet à l'urine de s'infiltrer dans

les injections déterſives abſolument néceſſaires.

Dans ce cas, l'on pourroit ſe ſervir d'une algalie courbée en *S*, mais percée de toutes parts à l'extrêmité, qui doit reſter dans la veſſie, afin qu'elle faſſe l'office d'arroſoir : l'injection reſſortira aiſément, ſi l'on a le ſoin de faire tenir les trous de médiocre grandeur. Je paſſe maintenant à quelques obſervations.

Ire OBSERVATION. Feu M. Pointo, Contrôleur des bâtimens du Roi, à Saint-Germain-en-Laye, à la ſuite de différentes douleurs néphrétiques, fut pris d'une violente rétention d'urine, qui le mit dans un état ſi déplorable, que l'on craignoit ſa perte prochaine, lorſqu'on m'envoya chercher pour le ſonder. A mon arrivée, je le trouvai ſans connoiſſance, le pouls petit, ſerré & intermittent. Je paſſai ma main ſur la région hypogaſtrique, où je ſentis la veſſie qui s'élevoit conſidérablement au-deſſus des os pubis; j'appuyai doucement ſur cette partie,

le tiſſu cellulaire du petit baſſin, pour y former des clapiers & des ſinuoſités qui entretiennent une ſuppuration intariſſable; ou de la mauvaiſe qualité du pus dans ceux qui ſont affectés de quelque vice particulier : le pus rongeant toutes les membranes de la veſſie, peut produire le même effet, le malade meurt dans le maraſme, le fond de ces ulceres étant hors de la portée des remedes qui pourroient en opérer la guériſon.

afin de distinguer si ce viscere étoit tombé en gangrene, comme on le soupçonnoit. Je fus agréablement surpris lorsque je m'apperçus que le malade y ressentoit encore de la douleur, & que les urines sortoient goutte à goutte par cette légere pression. Je le sondai sur le champ, & je tirai, par ce moyen, environ quatre livres d'urines très-échauffées & très-âcres; ce qui ne surprit point M. de Caumont, Médecin ordinaire du Roi & des hôpitaux royaux de cette ville, avec qui j'avois l'honneur de voir le malade; attendu qu'il soupçonnoit qu'un charlatan, à qui M. le Contrôleur avoit accordé sa confiance, ne lui eût fait prendre la poudre des mouches cantharides en bols. Je reviens à mon objet. Je laissai la sonde à mon malade, vu que je craignois une nouvelle rétention, qu'il n'auroit pu absolument supporter, attendu son extrême foiblesse: pendant ce tems il revint à lui, & recouvra un peu de ses forces: les urines, qui s'échappoient par la sonde, étoient très-purulentes; ce qui provenoit, sans doute, de la maladie des reins, & de quantité de petits ulceres des membranes intérieures de la vessie, à la suite de la violente inflammation survenue à cette partie.

Les injections ne furent point mises en usage; M. de Caumont se contenta de faire prendre au malade une tisane de graine de

lin, édulcorée avec le syrop de limon, & administer, en même tems, les baumes naturels du Pérou, de Tolus & de Copahu en bols, & cela dans la vue de nétoyer les reins & la vessie. Le malade garda trois jours la sonde, & échappa enfin de ce triste état pour mourir trois mois après, à la suite de douleurs universelles qui le rendirent presqu'entiérement perclus de tous ses membres.

II. OBSERV. Madame Ballé, femme d'un ancien Garde-chasse de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, d'un tempérament sanguin, & très-forte, âgée d'environ quarante-cinq ans, étoit depuis deux ans sujete à de fréquentes difficultés d'uriner, & rendoit, de tems à autre, une assez grande quantité de graviers, lorsqu'elle fut surprise, vers la fin du mois de Mars de la présente année, d'une cruelle rétention d'urine, à laquelle se joignit une fievre très-violente, pour laquelle cette dame fut saignée deux fois le même jour. On lui fit prendre beaucoup de lavemens émolliens; l'on employa les plantes de la même vertu, en cataplasmes sur la région de vessie, & on la mit dans les bains domestiques, que l'on répétoit deux fois le jour; ces moyens furent employés sans succès, &, pendant tout ce délai, la vessie se remplit extraordinairement. M. Delbos, Chirurgien-Ma-

jor des hôpitaux royaux de cette ville, ſonda cette dame, après lui avoir fait beaucoup d'inſtance, & lui tira près de trois pintes d'eau, meſure de S. Denis; ce qui fait une quantité très-conſidérable : on ôta la ſonde, & l'on fit prendre à la malade une tiſane de graine de lin nitrée. La veſſie ne tarda pas à ſe remplir : on reſonda avec un peu de peine & de douleur, & on tira à-peu-près autant d'eau que la premiere fois : l'on ôta de même la ſonde immédiatement après la déplétion de la veſſie, quoique M. Delbos eût très-fort conſeillé à la malade de la garder; mais elle ne voulut abſolument pas la ſouffrir. La fievre, qui avoit ceſſé, recommença avec force : le cours des urines ne ſe rétablit point; au contraire, la veſſie devint plus pleine que la premiere fois : il fallut abſolument reſonder; mais l'on ne put y parvenir, malgré toutes les précautions & les différentes ſituations que l'on fit tenir à la malale. Il y avoit vingt-quatre heures qu'elle étoit dans cet état, lorſque l'on m'envoya chercher. Je la trouvai avec un pouls très-foible & intermittent : elle avoit une ſueur froide, des hoquets & des nauſées qui avoient une odeur d'urine; ce qui me fit connoître que cette liqueur avoit reflué dans la maſſe générale, & qu'elle s'étoit mêlée avec le ſuc gaſtrique. Je n'eus recours à d'autres moyens qu'à celui de la ſonde,

que j'eus toutes les peines à faire entrer dans la veſſie, parce que le col de ce viſcere formoit, par ſon inflammation, un obſtacle preſque invincible à ſon paſſage. Les urines coulerent d'abord, en formant un jet, & enſuite ne ſortirent plus que par goutte. Je laiſſai la ſonde à la malade, malgré elle, attendu qu'elle avoit une peine infinie à la ſupporter. Les urines diſtillerent, tout le jour & toute la nuit, au point de tremper un drap que l'on avoit mis en huit doubles pour les recevoir : les accidens, loin de diminuer, augmenterent. Je fus contraint de retirer la ſonde, qui rendoit une odeur très-fétide, & annonçoit la gangrene de la veſſie : j'ordonnai une potion camphrée ; mais la malade mourut trois heures après.

III. OBSERV. Un particulier, nommé *Auger*, m'envoya chercher, le 7 Mars, à ſix heures du ſoir, pour le ſecourir. Je lui trouvai de la fievre : il ſe plaignoit de fréquentes envies d'uriner, avec de grandes douleurs. Je le ſaignai du bras, & lui fis prendre un lavement émollient, une heure après : je le mis à la diéte ; je lui preſcrivis une tiſane de graine de lin nitrée, édulcorée avec ſyrop de limon ; je fis faire des cataplaſmes avec la pulpe de pariétaire, que j'appliquai ſur la région de la veſſie, & que je fis renouveller de trois heures en trois

heures. Je retournai le lendemain matin chez mon malade, à qui je trouvai encore de la fievre ; je le reſaignai, & le fis mettre dans le bain ; j'ordonnai qu'il y reſtât le plus qu'il pourroit, & cela dans la vue de relâcher & de faciliter la ſortie des urines : je ne pus reſter plus long-tems auprès de lui, étant dans l'obligation de me rendre à la maiſon de ville de S. Germain-en-Laye, pour faire la viſite & le rapport de ceux qui ſe croyoient hors d'état de ſatisfaire aux Ordonnances du Roi, pour le ſort de la milice, que l'on faiſoit tirer pour lors. L'on me fit dire que les bains n'avoient rien fait, que le malade n'urinoit pas, & qu'il ſouffroit de plus en plus. Comme je ne pouvois abſolument quitter, je fis prier M. Grivet, mon Confrere, d'y aller pour moi. Il le reſaigna encore deux fois, & le fit remettre dans les bains : tout cela ne fit rien à ſon état. Sit-ôt que je fus débarraſſé, je me rendis auprès de mon malade, à qui je trouvai le ventre ſi extraordinairement tendu par le volume de la veſſie, que je la crus déchirée, & l'urine épanchée dans cette capacité. Ce qui me fit davantage craindre ce triſte événement, c'eſt que le malade me dit avoir ſenti un craquement des plus douloureux vers la région ombilicale, qui venoit de la dilatation de l'ouraque, comme vous allez le voir ci-après.

Je vous avoue, Monſieur, que je fus fort embarraſſé dans cette circonſtance : je ne ſavois ſi je devois commencer par la paracenthèſe au bas-ventre, ou par ſonder mon malade : ce qui me fit tenter l'introduction de l'algalie, c'eſt que les urines ſembloient ſortir par regorgement, & que d'ailleurs je ne ſentois aucune fluctuation au bas-ventre. Les urines ſortirent, mais avec beaucoup de lenteur, par la ſonde, que je laiſſai au malade juſqu'à ce que la nature m'indiquât la poſſibilité de l'ôter, c'eſt-à-dire, lorſque les urines commencerent à couler entre la ſonde & le canal de l'uretre ; ce qui n'arriva qu'au bout de cinq jours : pendant tout ce tems la fievre & les autres ſymptômes ſe diſſiperent : les urines qui s'écouloient étoient un peu purulentes : je fis des injections avec l'eau d'orge animée d'un peu d'eau vulnéraire, dans la vue de déterger & de rétablir le reſſort de la veſſie : mon malade échappa de ce triſte accident, & n'eût qu'une médiocre convaleſcence.

Il eſt à propos de ſe tenir en garde contre les incruſtations de la ſonde, ſur-tout quand les urines ſont graveleuſes.

Il me ſemble qu'on doit conclure de tout ceci, Monſieur, que nous devons laiſſer la ſonde à nos malades toutes les fois que la veſſie a perdu de ſon reſſort, & que ſon col eſt fort enflammé, attendu que c'eſt par

le séjour de la sonde que nous pouvons nous opposer au retour de cette maladie, rétablir le ressort diminué ou perdu, à l'aide des injections, & combattre, pendant tout ce tems, l'inflammation du col de ce viscere par des moyens appropriés; au lieu de faire passer continuellement la sonde, qui est un corps dur, sur une partie qui n'est déjà que trop irritée par l'inflammation, qui y produira indubitablement de très-mauvais effets, tels que la suppuration, ce qui est arrivé à votre malade, & souvent même la gangrene de la vessie, comme je l'ai annoncé dans ma seconde observation. Les urines étant obligées de séjourner, acquierent de l'acrimonie, & produisent la perte de l'organe qui les contient.

Il est vrai, Monsieur, qu'il est des cas où l'on est obligé de sonder souvent le malade, par exemple, à la suite des chutes sur la colonne des vertebres, ou de la luxation des vertebres lombaires; ces cas sont bien différens: toutes les voies urinaires sont dans la stupeur, la sonde ne peut y porter aucune irritation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MEMOIRE

Du ſieur JOLY, Chirurgien à Pont-Sainte-Maxence, ſur un Sarcome polypeux & ſquirrheux dans la matrice.

Le 22 de Novembre 1763, une perſonne de cette ville, nommée *Etiennette Guiard*, femme du ſieur Sillon de la Tour, âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, eut une perte conſidérable, à la ſuite d'une ſuppreſſion de regles, qui avoit duré huit mois : elle négligea tout cela, quoiqu'elle ſouffrît beaucoup.

Je fus enfin appellé chez elle : ſa foibleſſe & quelques autres ſymptômes, me firent ſoupçonner qu'elle tendoit à une hydropiſie de poitrine. Les humeurs étoient fort épaiſſes ; & la fievre étant ſurvenue, il en réſultoit une exaltation de bile, & une grande fermentation dans les liqueurs : la malade eut un léger crachement de ſang, une hémorragie du nez, & des éryſipeles dans quelques parties du corps : il ſe fit un dépôt dans les muſcles jumeaux, & deux autres, quelques jours après, ſavoir, un dans chaque malléole.

Je n'entrepris pas un traitement ſi difficile ſans prendre pour adjoint un des plus

habiles Chirurgiens de ce pays-ci, où il n'y avoit point alors de Médecin : ce fut M. Pradier ; & je crois lui devoir rendre sa part de l'honneur de cette cure.

En attendant l'opération de la main, qui devenoit necessaire, je fis prendre à la malade les diurétiques, les hydragogues fondans & purgatifs, & les extraits stomachiques, qui n'ont opéré que bien du tems après.

J'ouvris le premier dépôt le 23 Décembre, & les deux autres le 25. Ils étoient deja gagrénés ; & je fus obligé de disséquer jusqu'au ligament interosseux, & de les conserver avec les teintures & les essences.

Le 21 Janvier nouvel accident, la malade eut encore une perte semblable à la premiere : elle tomba en syncope, &, après en être un peu revenue, au moyen de quelques gouttes d'æther, elle me dit qu'elle sentoit quelque chose de pesant & de douloureux dans la matrice. Je me mis en état de la secourir, malgré le sang qui couloit avec force, & je fis l'extraction d'un sarcome polipeux & squirrheux, rempli d'hydatides, qui pesoit au moins dix livres, en comptant cette liqueur.

Dès que la malade fut délivrée de ce corps étranger, elle retomba dans une foiblesse qui dura plus d'une heure Je ne pus commencer

commencer à la panſer que le lendemain ; j'eus, peu de jours après, la ſatisfaction de voir les eſcarres de ſes plaies tomber, les chairs ſe régénérer, s'affermir. En trois mois, elle fut guérie radicalement ; & elle continue, depuis deux ans, de ſe porter très-bien : il ne lui reſte aucun ſymptôme d'hydropiſie ni de leucophlegmatie.

OBSERVATION

Sur l'Uſage des Emolliens & des Répercuſſifs dans les engorgemens des teſticules ; par M. DUPONT DUMESNIL, Chirurgien réſidant à Paris.

L'exemple eſt une regle dangereuſe, & qui ne manque guere d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. En ſe bornant à l'imitation, on reſte ſouvent dans l'imperfection & la médiocrité ; car il eſt rare de trouver des modeles parfaits ; & ſi nous ſommes prévenus en faveur de ceux que nous choiſiſſons, nous ſaiſiſſons leurs principes avec avidité, ſans prendre la peine d'examiner s'ils ſont erronés. Dans quels écarts ne donnons-nous pas alors ? tandis que nous les aurions évités, ſi la prévention n'eût dirigé nos vues : nous ne devons donc

adopter la doctrine des autres, qu'après l'avoir appréciée & assujettie à l'expérience : sans cette attention, nous nous exposons à commettre des fautes grossieres. L'observation suivante en est une preuve bien évidente.

Au mois de Juillet, un Chirurgien fut appellé pour visiter M. B***, qui s'étoit blessé un testicule, en montant à cheval. Il le trouva extraordinairement dur & tendu : le blessé avoit une grande fievre, & éprouvoit de vives douleurs. La saignée fut pratiquée d'abord ; & l'on mit en usage les cataplasmes faits avec la mauve, la guimauve, la pariétaire & le séneçon. Le lendemain les accidens, loin d'être diminués, étoient considérablement augmentés. On réitéra la saignée & l'application des herbes émollientes, tant on étoit persuadé que ce remede étoit le seul qui convînt en pareil cas. Le troisieme jour la fievre étoit des plus violentes ; & le testicule égaloit en grosseur presque la tête d'un enfant : le malade, accablé sous le poids des douleurs qu'il ressentoit, demandoit avec instance qu'on le lui enlevât. Le hazard me conduisit chez lui : instruit de la cause de la maladie, & des moyens qu'on employoit pour la combattre, j'en proposai d'autres au Chirurgien que j'avois fait prier de venir, &

qui devoient produire un effet contraire. Il accepta ma propoſition, moins par rapport à l'inefficacité de ſes cataplaſmes, auxquels il ne ceſſoit d'avoir une confiance aveugle, que par indulgence pour le malade qui l'en prioit. Nous y ſubſtituâmes l'eau-de-vie, le camphre & une petite quantité d'eſprit-de-vin, pour le diſſoudre. Ce ſimple remede tira, en peu de tems, le malade des bras de la mort. Le lendemain de l'application, l'enflure du teſticule étoit diminuée de moitié : il n'y avoit preſque plus de fievre : en neuf jours tout fut rétabli dans l'état naturel.

Si le Chirurgien, qui viſita le premier le malade, eût porté ſes conſidérations ſur la nature & la cauſe de la madie, & qu'il ſe fût rappellé la ſtructure particuliere de la partie affectée, loin de ſe laiſſer entraîner par l'exemple des Auteurs qu'il me citoit, il auroit rejetté les émolliens, qui, à tous égards, ne pouvoient qu'être contraires.

Le teſticule eſt un corps glanduleux, compoſé d'un nombre prodigieux de petits vaiſſeaux blancs qui n'ont preſque pas de reſſort, &, par conſéquent, ſuſceptibles d'engorgemens. Le moindre coup, en affoibliſſant l'action de cette partie naturellement languiſſante, les produit bientôt : ils augmentent démeſurément, parce qu'il ſe

fait, dans le commencement, une continuelle filtration de ſemence qui ne peut plus être portée dans ſes réſervoirs. L'énorme diſtention qui arrive alors aux petits vaiſſeaux, occaſionne au malade de très-grandes douleurs. Si, dans cet état, l'on emploie les émolliens, & qu'on eſpere un heureux ſuccès, n'eſt-ce pas prétendre éteindre le feu avec de l'huile ? Les remedes ſont trop oppoſés à l'indication qui ſe préſente, pour ne pas produire un incendie difficile à réprimer.

Les répercuſſifs ne ſont pas moins dangereux : en fixant les humeurs par leur aſtriction, ils les condenſent & occaſionnent un endurciſſement, ou, en réprimant la chaleur, ils l'éteignent tellement, qu'ils attirent la gangrene. Un illuſtre Auteur rapporte qu'ayant vu un Chirurgien les employer ordinairement dans les inflammations du *ſcrotum*, il s'en ſervit lui-même dans un engorgement inflammatoire, produit par une gonorrhée ſupprimée. Ils firent tomber en gangrene le *ſcrotum* ; &, malgré ſes ſoins, il ne put en garantir les teſticules, qu'il fut obligé d'amputer. Il attribue ce funeſte effet, en partie, à la nature de l'engorgement, & à la malignité de l'humeur qui l'avoit cauſé. Mais il ſuffit que ces remedes aient pu y contribuer pour être fortement

ſollicité à les proſcrire. Ce dernier cas ſemble être différent de celui qui fait le ſujet de l'obſervation. Comme, dans l'un & l'autre, on doit avoir égard à l'engorgement plutôt qu'à la cauſe, il faut conclure que les mêmes remedes leur conviennent également ; c'eſt-à-dire ceux qui aſſoupiſſent & détendent les parties ſolides, ſans en diminuer l'action organique, & qui, au contraire, l'excitent un peu : d'ailleurs le camphre eſt un réſolutif anodin qui convient parfaitement, quand la douleur & l'inflammation ſont conſidérables : on peut donc l'employer utilement, mêlé avec l'eau-de-vie & l'eſprit-de-vin, dans tous les engorgemens des teſticules.

Je ne me ſuis point flatté, en faiſant cette obſervation, de répandre des lumieres dans la pratique de l'art : fixer l'attention de quelques Chirurgiens, les engager à ne ſuivre des prétextes, qu'après s'être aſſurés de leur bonté par leur propre expérience, eſt le ſeul but que je me ſuis propoſé : ſi je puis y parvenir, je n'aurai plus rien à déſirer de ce côté-là.

OBSERVATION

Sur une Fiſtule lacrymale, accompagnée d'un vice de conformation du cornet inférieur gauche; par M. JANIN, Oculiſte, du College de chirurgie de Paris, Aſſocié-Correſpondant de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.

Depuis pluſieurs années, M. Toſcano, Muſicien à Caen, avoit, du côté de l'œil gauche, une fiſtule lacrymale, lorſque je l'opérai, dans le mois d'Octobre 1764, en préſence de pluſieurs perſonnes de l'art.

Après avoir ouvert le ſac lacrymal, je portai une ſonde boutonnée dans le conduit nazal, pour le dilater. Quand la ſonde eut pénétré dans le nez, je l'en retirai, & lui ſubſtituai, ſur le champ, un ſtylet. (*a*) Je

(*a*) Ce ſtylet eſt mouſſe; il a un œil d'aiguille à ſon extrêmité ſupérieure, dans lequel on place un fil double. Ce fil ſert, lorſqu'il eſt parvenu à l'aile du nez, à lier une meche de coton, compoſée de dix fils, qu'on place dans le conduit nazal, en maniere de ſéton.

me disposois à le faire sortir de la narine, par le moyen d'une sonde crénelée (*a*); mais la mauvaise conformation du cornet inférieur mit obstacle à mon projet. Ce cornet n'étoit point isolé par le bas, ni élevé d'environ trois lignes & demie au-dessus de la paroi inférieure de la fosse nazale, comme il devoit l'être naturellement, & comme l'étoit en effet celui de la narine droite: cette portion, au contraire, étoit appuyée sur la voûte du palais; en sorte que ma sonde crénelée ne put pas être introduite sous le cornet, pour atteindre la pointe du stylet qui avoit traversé le canal nazal, s'en charger, & la conduire au dehors.

Dans l'impossibilité où j'étois de placer une meche, je me déterminai à dilater encore plus le conduit nazal, avec une sonde boutonnée, proportionnée à ce canal. Pour l'entretenir dans cet état de dilatation, j'y portai une tente de charpie qui en occupoit toute la longueur: je renouvellai cette tente à chaque pansement, après avoir injecté les

(*a*) Cette sonde a une rainure dans toute sa longueur; elle est légérement courbée: son extrémité est percée d'un trou, pour recevoir le stylet, qui s'y trouve conduit au moyen de la rainure. Je démontrerai quels sont les avantages de ces instrumens, dans mon *Traité des Voies lacrymales*, auquel je travaille sans relâche.

liqueurs convenables à l'état de la fiſtule, qui fut guérie en trente-ſix jours de traitement : depuis ce tems-là M. Toſcano jouit de la meilleure ſanté : c'eſt ce dont rendent témoignage les lettres qu'il m'a écrites depuis ſa guériſon.

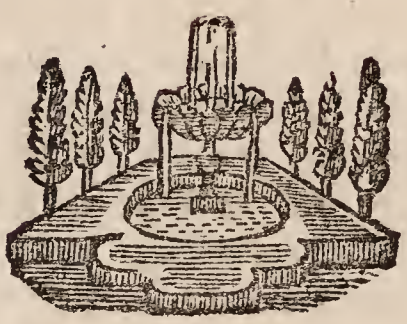

Observations Météorologiques. Octobre 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	11 1/3	18 1/2	14	28	27 11 3/4	28
2	12 3/4	17 1/2	13 1/2	28	28	28 1/4
3	10 1/2	18 1/2	15	28 1/2	28 1/4	28
4	14 1/4	19 3/4	16	27 11 1/3	27 11	27 10 1/2
5	14 1/2	19	14	27 8 3/4	27 8 1/4	27 8
6	14	17	11	27 8	27 8 3/4	27 10
7	9 3/4	17 1/2	13 1/2	27 9 3/4	27 9	27 6 1/2
8	13	15	13 1/2	27 5	27 6	27 8 2/3
9	11 1/2	12 1/2	9 3/4	27 10	27 10 2/3	27 11
10	8 3/4	11	9 1/2	27 11	27 11	27 11 1/2
11	6	10	6	28 1/4	28 1	28 1
12	5 3/4	10 1/2	8	28 1 1/4	28 1	28 1/3
13	7	11 1/2	10 1/2	28 1 2/3	28 2	28 2 3/4
14	10	12 1/2	10 1/2	28 3	28 3	28 4
15	7 1/2	11 3/4	11	28 4 1/2	28 5	28 5
16	9 3/4	12 1/4	10 1/2	28 4	28 4 1/2	28 5
17	8	9 1/2	7 3/4	28 6 1/2	28 7 1/2	28 6 1/2
18	5	9	6 3/4	28 6 1/2	28 6	28 6
19	4	10	8	28 6	28 7	28 5 3/4
20	5 3/4	10 1/2	9	28 5 3/4	28 5	28 4 3/4
21	6 3/4	12 1/2	10	28 3 3/4	28 3 1/4	28 2 3/4
22	9	11 3/4	7 1/3	28 4	28 4 1/4	28 4 1/2
23	4 1/2	10 1/2	9	28 3 3/4	28 3 1/2	28 2
24	8 1/2	11 1/2	7	28 1	28 1 1/2	28 2 1/3
25	6 1/2	12	6 3/4	28 3	28 2 3/4	28 1 1/2
26	3 1/4	13 1/4	9 1/2	28	27 11 3/4	27 11
27	9 1/2	16 1/2	13	27 10	27 9	27 8 1/3
28	12	17	13	27 8 1/2	27 8 1/3	27 9 1/4
29	10 1/2	13 1/4	9 1/2	27 11	27 11 1/2	27 10 1/2
30	10	10	9	27 7 1/2	27 8	27 8 1/3
31	7	10	5	27 9 3/4	27 11 1/2	27 2 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S E. br. b. nua.	S-E. nua. pet. pl.	Couvert.
2	E S-E. nuag.	S-E. nuages.	Beau.
3	E. nuages, b.	E. nuag. pl.	Nuages.
4	E. nuages.	E. nuages.	Beau.
5	E-S-E. pluie.	E-S-E. pl. nua.	Beau.
6	S-O. cou. vent.	S-O. nua. vent.	Beau.
7	S. brouill. nua.	S-S-O. beau.	Nuages.
8	N-N E. pl. cont.	N-N-E. couv.	Beau.
9	O. brouill. cou.	N-N-E. couv.	Couvert.
10	N-N-E. couv.	N. couvert.	Couvert.
11	N. nuages.	N. beau.	Beau.
12	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
13	N-E. couv.	N-E. beau.	Beau.
14	N-O. beau.	N-O. beau.	Serein.
15	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
16	N-O. couv.	N O. beau.	Pluie.
17	N-N-E. beau.	E-N-E. beau.	Serein.
18	E-N-E. ſerein.	E-N-E. ſerein.	Serein.
19	E-N-E. ſerein.	E-N-E. ſerein.	Beau.
20	E-N-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
21	S-O. ſerein.	S-O. nuag. pet. pluie.	Nuages.
22	N-O. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
23	N. lég. br. nua.	O. nuages.	Couvert.
24	O-N-O. pet. pl. couv. nuag.	O. nuages.	Nuages.
25	O. nuages.	S-O. nuages.	Nuages.
26	S S-E. beau.	S-E. ſerein.	Serein.
27	S-S-E. nuag.	S S-E. nuag. v.	Nuages.
28	S S-E c. pet. pl.	S. couv. pluie.	Pluie.
29	S S-O. ſerein, nuag. vent.	S-O. nuages, vent.	Couv. pluie. vent.
30	S. gr. vent, pl.	O-S-O. pluie.	Couvert.
31	S-O. beau. n.	O. pl. nuag.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 19 $\frac{3}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{3}{4}$ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 14 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du N.
5 fois de N-N-E.
2 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
4 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
3 fois du S.
2 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.

Il a fait 15 jours beau.
7 jours ſerein.
4 jours du brouillard.
16 jours des nuages.
12 jours couvert.
20 jours de la pluie.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1766.

On a obſervé, pendant ce mois, une aſſez grande quantité de dévoiemens & de dyſſenteries, mais qui n'ont pas paru bien dangereux : on a vu auſſi quelques perſonnes attaquées de douleurs de rhumatiſme.

Il y a eu, en outre, beaucoup de fievres d'accès, qui n'ont cédé que très-difficilement aux remedes les mieux adminiſtrés, & un aſſez grand nombre de fievres double-tierces & continues d'un mauvais caractere. On a entendu parler, entr'autres, d'une fievres de cetre derniere eſpece, qui a attaqué une quarantaine de perſonnes dans la maiſon de MM. de S. Lazare. Cette maladie, qui, dans les deux ou trois premiers jours, paroiſſoit n'annoncer rien de funeſte, étoit bientôt accompagnée de ſueurs, d'éruption miliaire, ou de taches pourprées. Le traitement en a été difficile : cependant il n'en eſt mort que ſix perſonnes. Nous n'avons pas oui dire qu'on ait obſervé cette maladie dans aucun autre quartier de la ville.

Vers la fin du mois il y a eu beaucoup de petite-vérole, qui ont paru s'annoncer d'une maniere dangereuſe.

Observations météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1766; par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu ce mois des variations dans la température de l'air Le thermometre, dans les premiers jours du mois, s'est élevé à la hauteur de dix-neuf degrés au-dessus du terme de la congélation. Du 5 au 7 il ne s'est guere porté plus haut qu'à 15 degrés : à peine même a-t-il atteint, quelques jours, le onzieme degré. Mais, depuis le 17, on l'a observé, plusieurs jours, au terme de 19, & même de 20 degrés.

Il y a eu ce mois peu de pluie : elle n'a été forte que le 8 & le 19. Le vent a été cependant plus souvent *Sud* que *Nord*.

La hauteur du barometre a été assez variable. Le 8, le mercure est descendu à 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes ; &, le 9, il a monté au terme de 28 pouces 2 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessus de ce même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans

le barometre a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 5 ½ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 9 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Eſt.
5 fois de l'Eſt.
5 fois du Sud vers l'Eſt.
5 fois du Sud.
12 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Oueſt.
5 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 15 jours de tems couvert ou nuageux.
7 jours de pluie.
6 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1766.

La rougeole ou fievre rouge, s'eſt étendue plutôt que de ſe relâcher ; elle attaquoit même les adultes : en général, cette maladie n'étoit fâcheuſe, qu'autant que l'on avoit négligé de faire d'abord une ou deux ſaignées, & d'évacuer les premieres voies avec quelque émético-catharétique, qui ſe trouvoit le plus ſouvent indiqué.

La fievre continue-putride, qui régnoit parmi le peuple, étoit dangeureuſe & opi-

niâtre. Le délire, la phrénéſie, les ſoubreſaults, des accès même d'épilepſie, &c. qui ſe manifeſtoient, dans le progrès de la maladie, chez preſque tous les malades, annonçoient un engorgement dans l'intérieur de la tête ; & cependant les malades ne ſupportoient point des ſaignées fortes & réitérées ; en abattant leurs forces, elles ôtoient à la nature les moyens d'amener une criſe ſalutaire & déciſive, qui conſiſtoit toujours, ou preſque toujours, dans une diarrhée bilieuſe, comme il a été dit ci-devant.

Les fievres intermittentes, tierces & double-tierces, ont été communes ce mois. Les malades devoient être évacués à diverſes repriſes ; & l'on devoit inſiſter long-tems ſur les remedes altérans ou fondans, tels que des potions ſalines, avant que d'en venir au quinquina, dont l'uſage prématuré ne faiſoit que ſuſpendre la fievre, ou laiſſoit après lui des embarras & des obſtructions dans la poitrine & dans le bas-ventre. Enfin nous avons eu encore beaucoup de diarrhées & de fluxions rhumatiſmales ; ce qui eſt ordinaire en cette ſaiſon.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE.

M. *Valmont de Bomare*, Maître Apothicaire de Paris, Démonſtrateur d'Hiſtoire naturelle avoué du Gouvernement, Membre de pluſieurs Académies de l'Europe, reprendra ſes leçons ſur l'Hiſtoire naturelle le mercredi 3 Décembre 1766, à dix heures & demie très-préciſes du matin, & les continuera, les lundi, mercredi & vendredi de chaque ſemaine, en ſon cabinet, rue de la Verretie, près la rue du Coq.

Ce Démonſtrateur commencera auſſi un ſecond Cours d'Hiſtoire naturelle le jeudi 4 Décembre, à onze heures & demie très-préciſes. Ce ſecond Cours ſera continué les mardi, jeudi & ſamedi de chaque ſemaine, aux heures indiquées.

Voyez, dans notre Journal de Décembre 1764, l'idée que nous avons donnée de ces Cours, que les amateurs fréquentent toujours avec un nouvel empreſſement.

M. *Briſſon*, de l'Académie royale des Sciences, commencera inceſſamment un Cours particulier de Phyſique expérimentale, dans ſon cabinet de machines, quai d'Orléans, iſle Saint-Louis. Les perſonnes qui voudront y aſſiſter ſe feront inſcrire chez lui, au College de Navarre, rue & montagne Sainte-Génevieve.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine pour l'année 1766.

Livres annoncés.

Medecine.

Dissertation sur une femme qui parle sans langue. Par M. Aurran, *Médecin*, 382
Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires. Par M. Richard de Hautesierck, *Médecin*, 189
Traité des principaux objets de médecine. Par M. Robert, *Médecin*, 286
Mémoires & Observations de médecine, premiere partie. Par M. le Roi, *Médecin*, 478
Traité des fleurs blanches. Par M. Raulin, *Médecin*, 476
Observation sur les maladies des nerfs, traduites de l'anglois de M. Whytt, *Médecin*, 383

Traité des fievres de Saint Domingue. Par M. Poiſſonnier, *Médecin*, 287
Rapport en faveur de l'inoculation. Par M. Petit, *Médecin*, 286
Traité des eaux minérales de Merlange, 189
Diſſertation ſur les bains d'eau ſimple. Par M. de Limbourg, *Médecin*, 287
Le Conſervateur du ſang humain. Par M. Malon, 189
Mémoire ſur les maladies épidémiques des beſtiaux. Par M. Barberet, *Médecin*, 286
Eſſai ſur les maladies contagieuſes des beſtiaux. Par M. Clerc, *Médecin*, 477

CHIRURGIE.

Lettre de M. Lecat, *Chirurgien, ſur les avantages de la réunion du titre de* Docteur en médecine *avec celui de* Maître en chirurgie, 383
Recueil d'obſervations d'Anatomie & de Chirurgie, ſur les léſions de la tête par contre coup, 477
Précis de Chirurgie-pratique, 478

HISTOIRE NATURELLE & CHYMIE.

Seconde Diſtribution des planches du Traité hiſtorique des plantes de la Lorraine. Par M. Bucʼhoz, *Médecin*, 286
Catalogue des plantes qui croiſſent dans la Lorraine. Par le même, 478
Recueil d'obſervations ſur les animalcules des infuſions. Par M. Wrisberg, *Médecin*, 382
Mémoire ſur l'action d'un feu égal, violent, & continué, pendant pluſieurs jours, ſur un grand nombre de terres, de pierres, &c. Par M. d'Arcet, *Médecin*, ibid.

Essais d'expériences, traduits de l'anglois de M. Mac-Bride, Chirurgien. Par M. Abbadie, *Chirurgien*, 476

EXTRAITS.

Précis de la Matiere médicale, traduit du latin de M. Lieutaud, *Médecin*, 3
Deux Rapports en faveur de l'Inoculation. Par M. Petit, *Médecin*, 291
Traité des fleurs blanches. Par M. Raulin, *Médecin*, 483
——— *Du Soufre, traduit de l'allemand de* M. Sthal, 11
Essais de Chymie sur la Chaux vive, traduits de l'allemand de Meyer. Par M. Dreux, *Apothicaire*, 99
Essai pour servir à l'Histoire de la Putréfaction, 195
Mémoire sur l'Action du feu. Par M. d'Arcet, *Médecin*, 387

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

Lettre sur des Poulets d'une même couvée, éclos à des termes très-éloignés. Par M. Darcet, *Méd.* 53
——— *Adressée à M.* Petit, *contenant une observation sur une grossesse prolongée.* Par M. Marteau, *Médecin*, 423
Observation sur une superfétation dans une chatte. Par M. Marrigues, *Chirurgien*, 432
Lettre de M. Bayle, *Chirurgien, contenant la description d'un fœtus sans cerveau*, 518
——— *De M.* Ysabeau, *Chirurgien, sur une Personne de quatre vingt-douze ans, à laquelle il est percé une dent molaire*, 316

Lettre de M. Parade, *Médecin, sur les Crises annoncées par le pouls*, 310
Observation sur l'Usage des Humectans. Par M. de la Brousse, *Médecin*, 122
Lettre de M. Brun, *Médecin, à M.* Coste, *sur les Affections vaporeuses*, 129
——— *De M.* Dejean, *Médecin, sur une Affection vaporeuse, guérie par le quinquina*, 135
Observations sur l'Usage des Humectans dans les affections spasmodiques. Par M. le Comte, *Chirurgien*, 138
Réponse de M. Pamard, *Chirurgien, à M.* Paris, *sur l'Usage des humectans*, 318
Lettre de M. Pomme *le fils, Médecin, à M.* Dejean, 324
Réponse de M. Coste, *Médecin, à la Lettre de* M. Brun, 326
Observation sur une Hémorragie utérine, guérie par l'eau froide. Par M. Gauthier, *Chirur.* 331
——— *Sur un Tetanos.* Par M. Guindant, *Médecin*, 509
——— *Sur une Epilepsie guérie par des cauteres multipliés, communiquée par M.* Rochard *fils*, 46
Lettre de M. Gosse *fils, Médecin, à M.* Planchon, *sur une Fievre épidémique*, 398
Remarques sur les abus du quinquina dans une fievre épidémique à Berre en Provence. Par M. Goirand, *Chirurgien*, 331
——— *Sur une Epingle avalée & arrêtée dans l'estomac.* Par M. le Thual, *Chirurgien*, 359
Observation sur une Tympanite abdominale. Par M. Martin, *Chirurgien*, 251
Observations sur les suites des Couches. Par M. Renard, *Médecin*, 144

Observation sur une Grossesse compliquée d'Anasarque. Par M. Guindant, *Médecin*, 206
Lettre de M. Robin, *Médecin, à M.* Postel de Franciere, *sur le* Tænia, 222
——*De M.* Daunou, *Chirurgien, sur une Hémorragie périodique*, 234
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de
Mai 1766, 89
Juin 1766, 185
Juillet 1766, 282
Août 1766, 378
Septembre 1766, 473
Octobre 1766, 564
Maladies qui ont régné à Lille, observées par M. Boucher, *Médecin, pendant le mois de*
Avril 1766, 91
Mai 1766, 187
Juin 1766, 284
Juillet 1766, 380
Août 1766, 475
Septembre 1766, 566
Guérison de la Morsure d'une Vipere, par l'eau de Luce, communiquée par M. Macquer, *Méd.* 271
Observation sur les prompts Effets du quinquina dans une douleur périodique. Par M. Bertrand, *Chirurgien*, 442

CHIRURGIE.

Observation sur le danger qu'il y a de réunir les plaies après un certain tems. Par M. Martin, *Chirurgien*, 451
——*Sur une Plaie de Tête, avec fracture & enfoncement.* Par M. Daunou, *Chirurgien*, 38

Observation sur une Fracture du Crâne, opposée à la partie sur laquelle le coup a été porté, &c. Par M. Nolleson *le fils, Chirurgien,* 177
——— *Sur une Fracture du Pariétal.* Par le même, 242
Lettre de M. Mareschal de Rougeres, *Chirurgien, sur une plaie de Tête, avec fracture,* 275
Observation sur une Fracture compliquée des os du crâne. Par M. Pommier, *Chirurgien,* 435
Observations sur les Hémorragies qui peuvent accompagner les plaies de tête. Par M. Martin, *Chirurgien,* 445
——— *Sur un Ecoulement purulent de l'oreille.* Par le même, 246
——— *Sur une Plaie à l'œil.* Par le même, 454
——— *Sur une fistule lacrymale.* Par M. Janin, *Chirurgien,* 558
——— *Sur une Plaie de la glande parotide.* Par M. Martin, *Chirurgien,* 449
——— *Sur une Plaie de la Gorge.* Par le même, 174
Lettre de M. Tondu, *Chirurgien, sur un Emphysème,* 464
——— *De* M. le Clerc, *sur un déchirement de la matrice,* 532
Observation sur l'Extraction de deux Placenta enkystés. Par Madame Delunel, *Sage-femme,* 60
——— *Sur un Sarcome utérin.* Par M. Nollefon *le fils, Chirurgien,* 364
Mémoire de M. Joly, *Chirurgien, sur un sarcome polypeux & squirrheux dans la matrice,* 551
Observation intéressante sur une Extirpation de la matrice. Par M. Anselin, *Chirurgien,* 458

Observation sur un Ulcere de la vessie. Par M. Martin, *Chirurgien*, 71
Lettre de M. Scherer, Chirurgien, à M. Martin, *sur cette observation*, 538
—— *De M.* Lefranc, *Chirurgien, sur quelques cas des maladies de l'Uretre*, 257
Observation sur l'usage des émolliens & des répercussifs dans les engorgemens des testicules. Par M. Dupont du Mesnil, *Chirurgien*, 553
Observation sur une fracture compliquée de la jambe. Par M. Leautaud, *Chirurgien*, 254
—— *Sur l'Efficacité d'un cataplasme composé avec la ciguë & la décoction de racine de patience sauvage dans les tumeurs au sein.* Par M. le Moyne *fils*, *Médecin*, 34
—— *Sur les vertus de l'extrait de Saturne.* Par M. Delabrousse, *Médecin*, 515

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE.

Examen des Eaux minérales de la Plaine en Bretagne; par M. Monnet, *Apothicaire*, 28
Description & Analyse des Eaux minérales de Néris. Par M. Michel, *Médecin*, 159
Examen chymique de l'eau minérale des Fontenelles en Poitou. Par M. Cordon, *Médecin*, 522
Extrait d'un Mémoire de M. Bohaschd, *Médecin, sur l'utilité du pastel pour nourrir les bestiaux*, 227
Lettre de M. Dantoine, *Apoth. sur la Cévadille*, 231
Observations météorologiques faites à Paris.
Mai 1766, 86
Juin 1766, 182
Juillet 1766, 279
Août 1766, 375
Septembre 1766, 470
Octobre 1766, 561

Observations météorologiques faites à Lille. Par M. Boucher, *Médecin*,
Avril 1766, 90
Mai 1766, 186
Juin 1766, 283
Juillet 1766, 379
Août 1766, 475
Septembre 1766, 565

MÊLANGES.

Rapport de MM. les Commissaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, pour examiner une méthode d'adoucir les vins, 93
Cours de Chymie & d'Anatomie, 479
Cours d'Histoire naturelle, 568
Cours de Physique expérimentale, ibid.

Fin de la Table générale des Matieres.